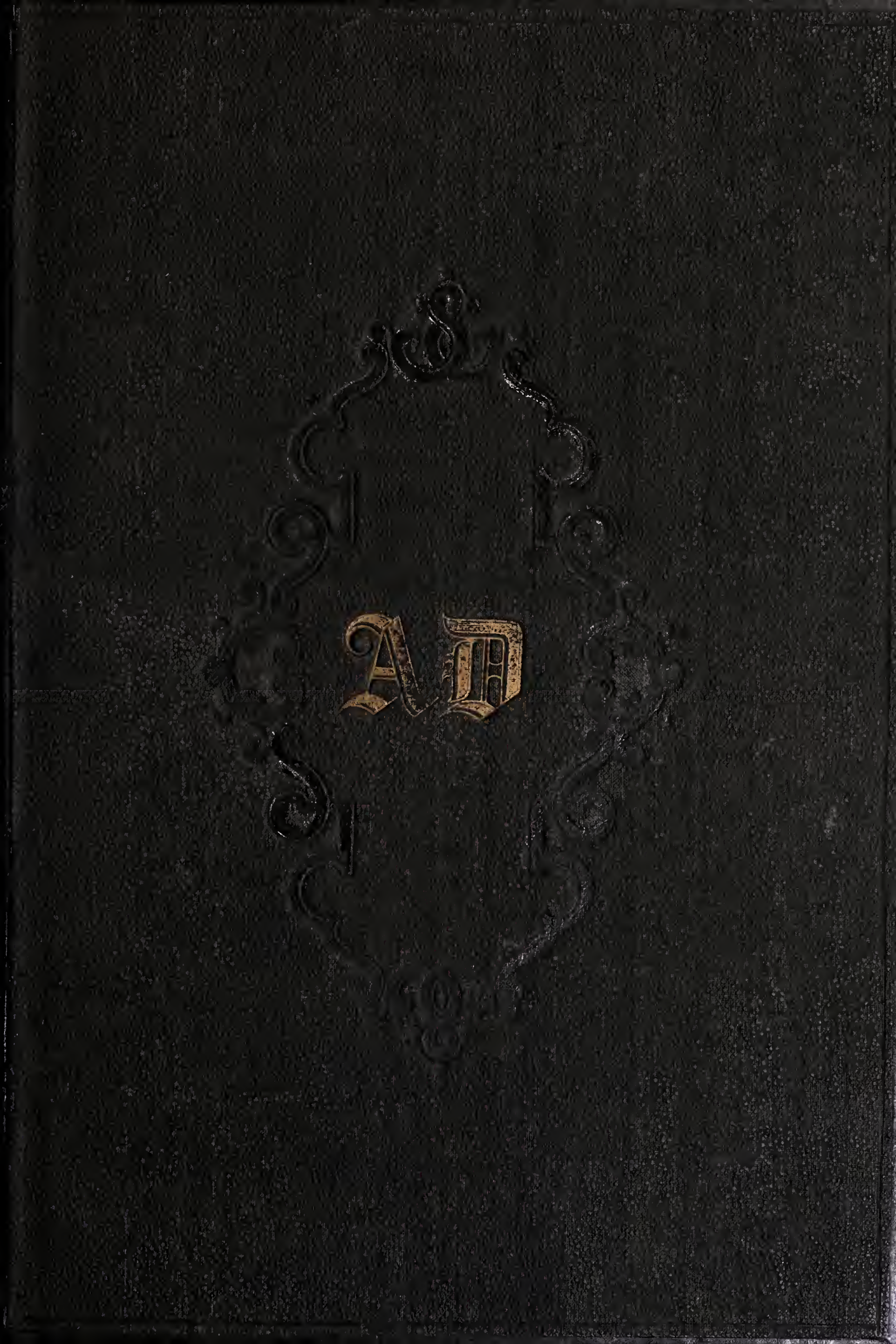

# desavitsch

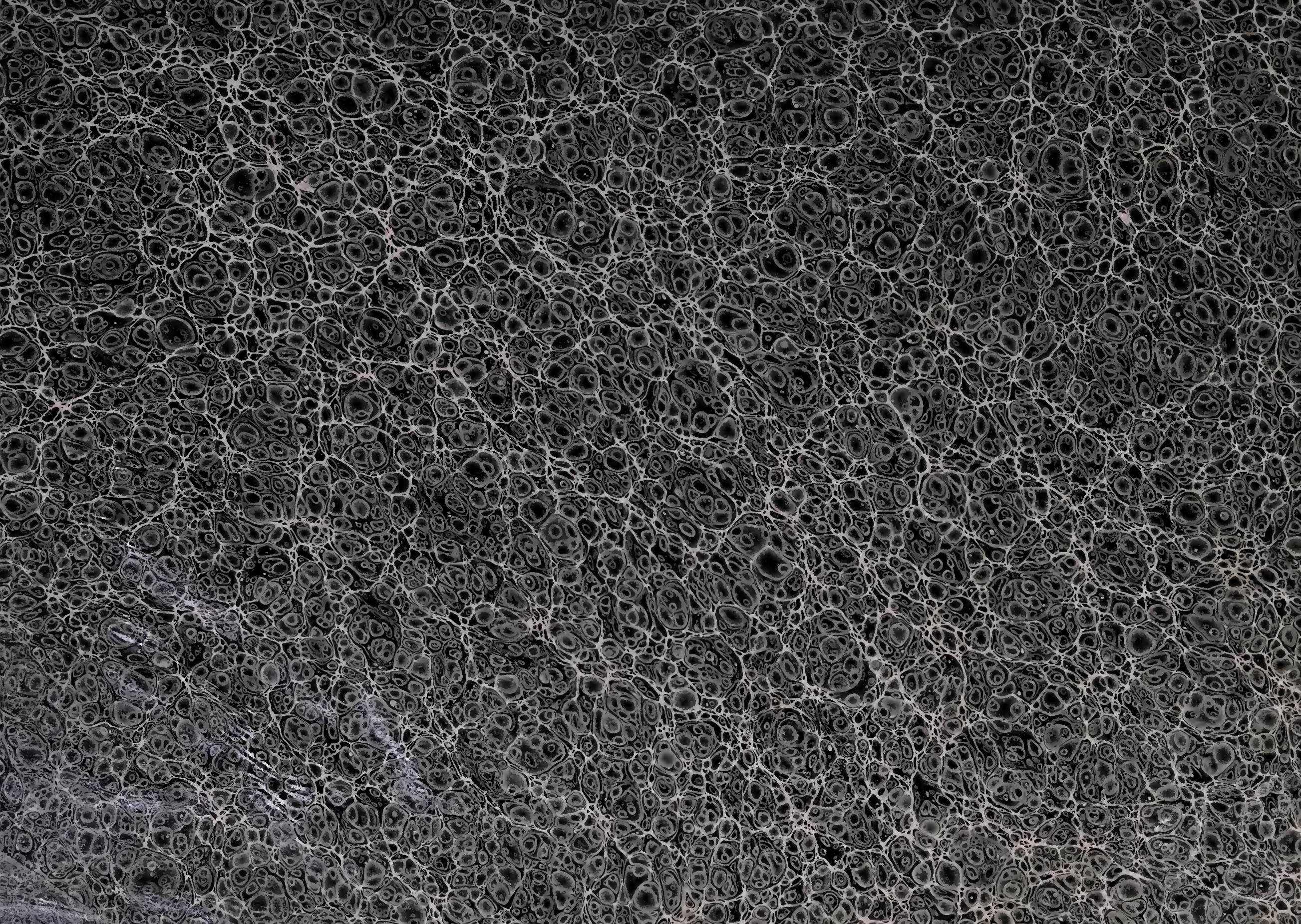

LES

# ÉMAUX DE PETITOT

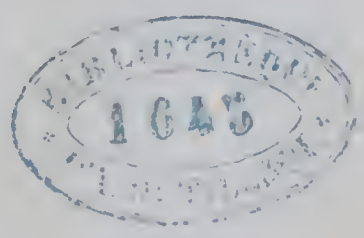

*PARIS*

*IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS*

*35, quai des Grands-Augustins.*

LES

# ÉMAUX DE PETITOT

DU

# MUSÉE IMPÉRIAL DU LOUVRE

---

## PORTRAITS

DE

PERSONNAGES HISTORIQUES ET DE FEMMES CÉLÈBRES

DU

SIÈCLE DE LOUIS XIV

GRAVÉS AU BURIN PAR M. L. CERONI

PARIS

B. BLAISOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR, Md D'ESTAMPES

178, *RUE DE RIVOLI*, 178

1862

LES

# ÉMAUX DE PETITOT

DU

MUSÉE IMPERIAL DU LOUVRE

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lesemauxdepetito01unse

# PORTRAITS

## CONTENUS DANS CE VOLUME


PETITOT . . . . . 1607-1691.
Madame DE MONTBAZON . . . . . 1610-1657.
NINON DE L'ENCLOS . . . . . 1616-1705.
Madame DE LA SUZE . . . . . 1618-1673.
Madame DE LONGUEVILLE . . . . . 1619-1679.
Mademoiselle DE MONTPENSIER. . . . . 1627-1693.
Madame DE SÉVIGNÉ . . . . . 1627-1696.
Madame DE THIANGES. . . . . 1631-1693.
Le Comte DE GRIGNAN . . . . . 1632-1714.
Madame DESHOULIÈRES . . . . . 1633-1694.
Madame SCARRON. . . . . 1635-1719.
Madame DE MONTESPAN. . . . . 1643-1709.
Mademoiselle DE LA VALLIÈRE. . . . . 1644-1710.
La Duchesse DE MAZARIN . . . . . 1646-1699.
Madame DE GRIGNAN . . . . . 1648-1705.
Mademoiselle DE VALOIS. . . . . 1648-1664.
M. DE MALEZIEU. . . . . 1650-1727.
Mademoiselle DE FONTANGES. . . . . 1661-1681.
MARIE-LOUISE D'ORLÉANS. . . . . 1662-1689.
Mademoiselle DUPRÉ . . . . . »

# JEAN PETITOT

(1607-1691)

---

Un fruit savoureux est enveloppé souvent d'une rude écorce. Dans les obscurs labeurs d'une vie simple et austère (celle d'un grave bourgeois huguenot), s'est formé de lui-même, par les seuls efforts du talent, l'art délicat, charmant, original, du peintre inimitable à qui ce livre est consacré. Il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur cette honnête existence, du moins sur ceux de ses traits qu'on a pu ravir à l'oubli, pour ensuite apprécier l'œuvre. Le lecteur permettra qu'on le fasse passer par cette entrée, un peu froide mais nécessaire, qui conduit à la galerie brillante où tant d'illustres physionomies du grand siècle nous ont été conservées presque vivantes par un admirable pinceau.

Jean Petitot, émailleur, joaillier, orfévre et génie créateur dans la peinture de portraits en émail, naquit à Genève le 12 juillet 1607. Son grand-père était un médecin bourguignon qui, s'étant fait protestant sous Charles IX, n'avait échappé au bûcher qu'en se réfugiant en Italie, et son père, un artiste de mérite qui après s'être distingué à Rome comme architecte et sculpteur en bois, avait sacrifié sa carrière pour s'établir (en 1597) à Genève et pratiquer librement sa religion dans le giron du protestantisme. Le fils du sculpteur trouva dans la joaillerie et la bijouterie génevoises l'espoir d'un métier lucratif en même

temps qu'un aliment aux goûts d'artiste qu'il tenait de sa naissance. Il s'adonna avec succès à l'ornementation et à l'émaillerie des bijoux sous la direction d'un joaillier génevois nommé Pierre Bordier, alors plus expérimenté que lui et doué aussi de talent pour sa profession. Leur genre de travail ne consistait encore qu'à ciseler et à colorer sur le métal des fleurons, des rinceaux, des gentillesses, comme on les appelait; mais la chimie, encore peu avancée, ne fournissait aux conceptions de l'artiste que des ressources très-insuffisantes. Les deux amis résolurent de voyager pour chercher dans les laboratoires de l'étranger des procédés nouveaux et se perfectionner la main. Ils parcoururent l'Italie, la France, où Petitot travailla, dit-on, chez les Toutins, fameux orfévres de Châteaudun et de Blois ; puis ils se rendirent en Angleterre, où régnait un prince passionné pour le luxe et les belles choses, Charles Ier. Arrivé à Londres, Petitot courut offrir ses services à l'orfévre du roi, et lui rapporta bientôt des bagues et d'autres bijoux émaillés avec tant de finesse et d'éclat, que lorsqu'on les eut présentés au roi, celui-ci voulut voir l'ouvrier qui les avait faits. Il s'entretint avec lui de son art, joignit à ses encouragements de judicieux conseils ; enfin, donna des ordres pour que son premier médecin et son premier peintre aidassent Petitot, l'un en se livrant à des expériences de chimie pour lui trouver de nouvelles couleurs, les tons de chair surtout qui manquaient, l'autre en le dirigeant pour la peinture des figures et des portraits. Le médecin était en effet un grand chimiste et de plus un Génevois, Turquet de Mayerne ; le peintre était un maître illustre, Van Dyck.

Tous ces efforts unis produisirent des merveilles. Les couleurs qui manquaient et dont l'absence avait toujours laissé une certaine grossièreté dans les émaux de Limoges et de Blois furent bientôt découvertes, et Petitot, docile aux conseils de Van Dyck, devint un portraitiste parfait. La première figure qu'il peignit fut un saint Georges que Charles Ier lui demanda pour une plaque de l'ordre de la Jarretière; puis il fit, d'après les tableaux à l'huile de Van Dyck, les portraits du roi, des membres de sa famille et des personnages principaux de sa cour; portraits qui sur un petit espace de vingt à trente millimètres reproduisaient tous les détails, toutes les nuances, tout l'esprit des gran-

des peintures, en offrant l'avantage d'être inaltérables. Les Anglais citent comme admirable celui de la comtesse de Southampton, Rachel de Ruvigny, qui, par exception, compte près de dix pouces anglais de hauteur. Georges Vertue et sir Horace Walpole, dans leurs *Anecdotes of painting,* l'appellent : « l'ouvrage d'émail le plus capital qu'il y ait au monde. »

Les malheurs et la triste fin de Charles Ier, en 1649, chassèrent Petitot de l'Angleterre. Il dit adieu pour toujours au pays où son protecteur avait été mis à mort, et suivit l'émigration anglaise à Paris. Son ancien collaborateur Pierre Bordier, qui n'avait sans doute pas à tenir compte des mêmes scrupules, demeura à Londres et se chargea d'un ouvrage que Petitot n'aurait pas accepté. Ce sont deux plaques d'or émaillées représentant : l'une le Parlement anglais en séance, l'autre la bataille de Naseby où Charles avait été défait par le général Fairfax, bijou commandé par la Chambre des communes pour être offert au vainqueur.

« Chacune de ces peintures est large d'un pouce et demi, dit Walpole, et l'on ne saurait rien imaginer de plus parfait que ces petites figures. Sur la bataille, on voit les troupes engagées dans le lointain, et au premier plan, Fairfax lui-même monté sur un cheval bai. L'homme et le cheval sont copiés d'après Van Dyck, mais avec une indépendance et une richesse de tons qui peut-être surpassent l'œuvre de ce grand maître. Au-dessous du cheval, on lit *P. B. fecit.* »

C'est là le seul ouvrage que l'on connaisse comme étant uniquement dû au premier collaborateur de Petitot.

Un de ses jeunes parents, nommé Jacques Bordier, avait aussi assisté Petitot, comme élève probablement, car il était de neuf ans plus jeune, dans ses travaux mi-partis d'orfévrerie et de peinture, de commerce et d'art. Il avait eu, lui aussi, l'honneur de travailler sous les yeux de Charles Ier, et avait également fait son voyage d'Italie, comme le montre cette lettre écrite, le 12 août 1640, par Turquet de Mayerne :

« *A M. Reade,* mon noble et respectable ami, *à Otelands.*

« Monsieur, j'ai receu vostre lestre dont je vous remercye. Ce sera une grande

œuvre de charité de tirer hors de peine deux enfans de Genève, mes compatriotes, qui ont esté arrestés à Milan et sont prisonniers dans l'Inquisition. Le nom de l'un est Jacques Bordier que le roy cognoist fort bien, ayant travaillé en esmail pour Sa Majesté. L'autre est son cousin dont je ne sais pas le nom de baptisme[1]. Ils sont allés en Italie pour traficquer et se rendre plus capables en leur profession d'orfévrerie, et sans doubte ont porté quelque marchandize avec eux que je croy estre la principale cause de leur malheur. Nous implorons la bonté de Sa Majesté (catholique) pour leur délivrance que nous aimons mieux obtenir par terme d'honneur et de faveur que par des voyes plus rudes, comme de représailles qui nous est aisée en nostre ville, en ce temps icy auquel le roy d'Espagne a plusieurs de ses sujects de la Franche-Comté réfugiés avec leurs biens pour se garantir de l'invasion des François... »

Jacques, en 1649, accompagna Petitot en France et ils continuèrent ces travaux en commun où leur modestie ne semblait compter l'art que pour un accessoire. On lit sur l'un des registres de l'église réformée de Paris :

« Les promesses de mariage d'entre Jean Petitot, *marchand à Paris*, fils de deffunct Paul Petitot, marchand à Genève, et de deffuncte Etienna Royaume, ses père et mère, d'une part ; et Marguerite Cuper, fille de Sulpice Cuper, conseiller du roy et controlleur des rentes en la généralité de Bordeaux, et de Marie Manier, ses père et mère, d'autre part ; ayant esté publiées et veues au Consistoire, ont esté par trois dimanches consécutifs, savoir le 9, le 16 et le 23 juillet 1651, sans qu'il y aist heu aucune oposition. Et le jeudi vingt-troisième novembre 1651, le mariage a esté bénit par M. Drelincourt. »

Jacques Bordier avait épousé au mois d'août Madeleine Cuper, sœur de Marguerite. Toutes deux étaient natives de Blois, qui, comme le remarque Mariette, « nourrissoit alors plus d'un bon peintre en émail. » Par une harmonie qui s'est rarement vue dans l'histoire des arts, les deux beaux-frères ne cessèrent pas, jusqu'au moment où la mort vint les séparer, de peindre ensemble : Petitot faisait les chairs et les visages ; son ami les cheveux, les vêtements et les fonds. Les succès qu'ils avaient eus à la cour d'Angleterre grandirent encore à Paris

[1] Il s'appelait Joseph Bordier. Cette lettre a été publiée pour la première fois par M. William Carpenter, dans son ouvrage sur Rubens et Van Dyck, Londres, 1840.

lorsqu'on eut vu le roi tout-puissant, Louis XIV, leur accorder sa bienveillance. Tout en conservant la partie mercantile de leur profession, l'orfévrerie et la joaillerie, ils peignirent d'après Mignard, Lebrun, Champagne, quelquefois d'après leurs propres dessins, la plupart des seigneurs et des grandes dames de la cour de France. Leurs noms devinrent des favoris de la mode, mais non d'une mode passagère. Richelet, dans les remarques préliminaires de son fameux *Dictionnaire françois* (publié d'abord en 1680), s'exprime ainsi :

« Monsieur Bordier et monsieur Petitot, dit-il, sont des plus fameux peintres en émail de Paris et les premiers qui ont fait des portraits en émail. On ne faisoit, avant eux, que des fleurs et autres petites gentillesses. Un portrait en émail, grand comme la paume de la main, vaut quarante ou cinquante pistoles quand il est fait par un habile peintre, et les plus petits quinze et vingt pistoles. »

« La peinture en émail, continue Richelet, est un art qui imite, avec des couleurs d'émail, ce qu'il y a de beau dans un sujet. Elle se fait sur des plaques d'or ou de cuivre, émaillées de blanc par les orfévres metteurs en œuvre, et on peint sur ces plaques avec des pinceaux et avec toutes les couleurs d'émail qui peuvent agréablement imiter la nature. Les couleurs du peintre en émail sont : le noir d'écaille, l'azur, le gris de lin, le rouge, le pourpre d'or, le pourpre de vitrier, etc. Mais il est besoin de donner aux émaux qu'on employe un feu propre afin de les parfondre sur la plaque et de leur faire prendre le poliment qu'ils doivent avoir, et, pour cela, l'ouvrage doit aller sept ou huit fois au feu. La peinture en émail n'est point sujete à changer, et le temps qui fait de si grands changemens en la pluspart des choses ne peut rien sur elle, parce que c'est une espèce de vitrification. Les honnêtes gens qui en voudront savoir davantage sur ce sujet n'ont qu'à consulter monsieur Bordier et monsieur Petitot, célèbres dans la peinture en émail. Ce sont ces messieurs qui m'en ont instruit avec la plus grande honnêteté du monde. »

Ces détails techniques ne paraîtront sans doute pas déplacés ici, surtout à ceux qui savent combien les rares artistes de ce temps-ci encore adonnés à la peinture sur émail sont loin de confier sept ou huit fois au feu leurs ouvrages. Cette opiniâtreté du travail, et ce courage qui exposait tant de fois une œuvre aux chances destructives de la cuisson dans l'espoir de la rendre plus parfaite, sont bien un signe du vrai talent. Celui de Petitot a été célébré en prose et en vers. Dezallier

d'Argenville, dans son *Histoire des plus fameux peintres* (1762), l'appelle le « Raphaël de la peinture en émail, » et il ajoute :

La vie et les couleurs qu'à l'émail il imprime,
De la beauté nous rendent tous les traits ;
Sous son pinceau leur éclat se ranime.
Il nous rend la fraîcheur, les grâces, les attraits.
Tel est de son talent la force et l'art suprême
Que de l'absence il charme les regrets ;
Et qu'il nous fait par ses vivants portraits
Jouir à chaque instant de la douceur extrême
De voir entre ses mains respirer ce qu'on aime.

C'est de la poésie d'almanach ; mais elle prouve la notoriété du talent auquel elle était dédiée. Toutefois elle ne vaut pas l'opinion du judicieux Mariette, ce savant et habile appréciateur d'objets d'art, qui dit à deux reprises, en comparant l'émail à la peinture à l'huile :

« Le plus beau morceau de peinture en émail qui fut jamais est le portrait du cardinal Mazarin (par Petitot), qui appartient à M. l'abbé de Breteuil. Il a certainement été fait pour capter la bienveillance de ce ministre à qui, plus il avoit de crédit, plus le peintre paroît avoir pris soin de lui plaire. Il vient d'après un très-beau tableau de Philippe de Champagne ; mais je suis assuré que si l'on comparoit aujourd'hui la copie avec l'original, l'ouvrage du peintre en émail effaceroit celui du peintre à huile, tant il est finement touché et tant les couleurs en sont brillantes.... Je n'entreprendrai pas, continue-t-il, de faire passer en revue tous les chefs-d'œuvre de Petitot ; mais il en est un que je me reprocherois de passer sous silence. Il s'agit du portrait d'Hugue de Lyonne, ministre et secrétaire d'État, qui, dans un très-petit espace, car c'est un rond qui n'a pas plus de huit lignes de diamètre, est d'une telle précision qu'aucun de ces traits vifs et spirituels qui caractérisent la physionomie de ce grand homme d'État n'a été oublié. Ils sont si parfaitement saisis qu'il eût été difficile au peintre le plus habile de les exprimer avec autant de force dans un tableau de grandeur naturelle. J'ai eu l'occasion de voir et d'examiner l'original de Champagne qui a servi de modèle à Petitot et qui est excellent dans ce qu'il est ; il n'a pas été capable de me faire changer d'opinion. »

Cette supériorité des deux artistes a été louée de même en tout temps, avec une chaleur qu'on ne peut s'empêcher de partager lorsqu'une fois

on a jeté les yeux sur les faibles échantillons de leurs travaux qui sont exposés aujourd'hui dans les galeries du Louvre. Petitot et son collaborateur y joignaient l'élévation du caractère. Ce dernier, qui paraît avoir été l'homme actif de la maison, fut, pendant les quinze dernières années de sa vie (1669-1684), le chargé d'affaires de la république de Genève à Paris. Par leur crédit auprès des courtisans de Louis XIV, les deux amis avaient rendu à Genève divers services qui leur avaient été payés par une grâce à laquelle ils répondirent, en écrivant aux syndics de la république, le 1er janvier 1669, la lettre suivante :

« Magnifiques et très-honorés Seigneurs,

« Vous ayant pleu nous donner une marque singulière de votre bonté et de l'honneur de votre bienveillance par l'arrest que monsieur l'ancien syndic Lullin nous a envoyé en votre nom, en date du 16me may dernier, qui accorde à nos enfans à naître le droit et les priviléges de citoyens, comme s'ils étoyent nés dans votre ville, nous en remercions très-humblement Vos Seigneuries et ne sçaurions assez leur témoigner la recognoissance que nous en avons. Mais s'il plaist à Dieu nous donner des fils qui puissent jouir de ce privilége, nous les assurons de prendre soing de les eslever et instruire à leur rendre leurs respects, et leurs services à leur patrie avec tout le zèle auquel cette grâce les oblige. Et si Vos Seigneuries ont fait quelque considération de la dévotion et affection avec laquelle nous avons tâché d'exécuter leurs ordres et leurs commandemens dont ils nous ont honorez pour leurs affaires, nous rechercherons de plus fort les occasions de leur en donner à l'advenir de plus grandes preuves et leur témoigner que nous sommes, avec beaucoup de respect, de Leurs Seigneuries, les très-humbles, très-obéissans et très-fidelles serviteurs et citoyens.

« J. Petitot. J. Bordier. »

On a dit que Petitot et son collaborateur, enrichis par leur art et par l'engouement de la cour, étaient devenus millionnaires ; c'est une illusion dont on s'était bercé. Petitot écrivait à ses enfants : « Vous aurez observé que vous estes nés d'un père qui n'a rien épargné, suivant son pouvoir, à subvenir à toutes les choses nécessaires pour vostre entretien et pour vostre éducation, en quoy vous devez recognoistre la grâce que Dieu vous a faite. Je ne puis vrayement vous laisser que peu de biens selon le monde.... » On peut l'en croire. D'ailleurs sa femme

luiavait donné dix-sept enfants dont le dernier naquit le 11 juin 1674. Ce fut en cette année 1674, lorsque ayant atteint l'âge de soixante-sept ans, Petitot pouvait se croire à la fin de sa carrière, qu'il composa, pour sa nombreuse famille, un de ces livres de piété comme il n'est pas rare d'en trouver encore aujourd'hui dans les familles protestantes et qui, en effet, s'est conservé jusqu'à nos jours entre les mains de ses descendants. Ce volume (in-8° de 166 feuillets), écrit presque en entier de la main de Petitot, commence par une sorte d'instruction paternelle intitulée : *A ma famille,* d'où est tirée la phrase ci-dessus citée, relative à la médiocrité de sa fortune; il comprend ensuite une série de prières et de méditations pour les diverses circonstances de la vie chrétienne et se termine par la liste des mariages, naissances et décès de la famille, continuée, après Petitot, par une de ses filles mariée à un pasteur réfugié en Hollande, Jean Bazin de Limeville, puis par la postérité de celui-ci. D'Amsterdam et de la Haye, le livret est passé à Montpellier, puis à à Brest, où il est aujourd'hui et où il a reçu ses dernières inscriptions en 1840 et 1844[1]. C'est un précieux volume, non pas seulement pour le témoignage qu'il renferme du caractère de Petitot, et pour ces pages écrites de sa main, mais surtout pour un certain nombre de lavis à l'encre de Chine dont il l'a décoré.

Il s'ouvre par un frontispice en forme de temple ionique où sont agencées, en manière de groupes sculptés, parmi des sentences pieuses, les trois vertus théologales : la Foi, l'Espérance et la Charité. Au verso de ce titre, Petitot a dessiné son propre portrait, au-dessous duquel on lit : « Je vous fay présent, ma chère femme, de ce petit recueil de « prières et de méditations, que j'ay faict pour le laisser à nostre famille « affin que ce luy soit une ayde pour la porter à la piété, » et en regard se trouve la pleine et vaillante physionomie de Marguerite Cuper. Le public ne connaissait point, jusqu'à présent, les traits de celui qui a peint tant de personnages. Le musée de Genève possède une très-belle toile de Pierre Mignard, sur le fond de laquelle on lit : JEAN PETITOT, et

[1] On peut voir plus de détails dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, publié par M. Charles Read, t. IX, p. 305 et 419.

qu'on a gravée[1] comme étant le portrait du célèbre émailleur. Elle représente un joli homme d'environ trente-cinq ans, coiffé d'une vaste perruque noire élégamment négligée, cravaté d'une riche dentelle, drapé dans un manteau de soie cramoisie; c'est probablement, comme l'indique ce costume de la fin du XVII^e siècle, un des fils de Petitot qui, peintre en émail comme son père et nommé du même prénom, a été la cause innocente de beaucoup de confusions commises par les biographes.

Il existe, chez S. M. la reine actuelle de Hollande, un portrait de Petitot père, dit-on, peint par lui-même sur émail (conf. la liste alphabétique ci-après); mais les démarches faites pour en obtenir une copie par nos zélés éditeurs, MM. Blaisot, sont restées sans résultat. Le portrait, parfaitement authentique, du livret de Brest est celui que nous donnons en tête de ces lignes.

Aux feuillets suivants de son registre de famille, Petitot a représenté quatre sujets de piété : la Naissance du Christ, la Crucifixion, l'Ensevelissement et l'Ascension. Ces dessins sont jolis; mais ils ne portent pas l'empreinte d'un talent supérieur, ni rien qui s'éloigne, soit dans la composition, soit dans l'exécution, de ce que les aquarellistes du temps savaient faire. Ce qui est plus curieux, c'est la délicatesse timorée avec laquelle l'auteur s'excuse auprès de ses enfants d'avoir osé, lui calviniste, traiter de tels sujets :

« Comme nous devons avoir au cœur vivement gravée, dit-il, la bienheureuse naissance de Notre-Seigneur Jésus, sa mort douloureuse et sa résurrection triomphante, estant la seulle et unique bonne pensée du chrétien, me trouvant en quelque sorte capable d'en faire en ce livre les tableaux, pour représenter à nos yeux corporels ce que les yeux de la foy doivent incessamment contempler, j'ay cru sans scrupulle, bien que les images ne soyent pas othorisées entre nous réformés qui sommes, par la grâce de Dieu, éloygnés de toute adoration terrienne, qu'il me seroit bien permis de faire voir la représentation de ce divin Sauveur.... »

[1] Dans les *Fragments des reg. des Conseils de Genève*, par le baron Grenus. Genève, 1815, p. 137. D'Argenville, et d'après lui Fueszlin (*Geschichte, etc.*) en donnent un autre où Petitot, jeune encore, est représenté en costume du temps de Louis XIII. Je ne sais d'où il est tiré.

Notre émailleur n'eut que trop l'occasion de mettre à l'épreuve les sentiments de sa vive piété. Il vécut assez pour assister à la révocation de l'édit de Nantes, et pour boire sa part d'amertume dans cet épisode historique. Lorsque les protestants virent les rigueurs de Louis XIV se multiplier, et le cercle de la violence se resserrer peu à peu jusqu'à ce qu'éclatât le funeste édit de révocation (17 octobre 1685) qui supprimait d'un coup cette liberté de conscience, si cruellement achetée et si chèrement maintenue, Petitot, presque octogénaire, chargé de famille et pourvu d'une fortune médiocre malgré l'assiduité de ses travaux, voulut regagner Genève. Mais il était bourgeois de Paris et attaché au service de la cour; il lui fallait, pour se retirer, une permission du roi qui ne s'accordait à personne et qui lui fut refusée. Il renouvela plusieurs fois sa demande et n'obtint, par sa persistance, qu'un ordre d'emprisonnement. On l'enferma dans les geôles du For-l'Évêque, et le grand prédicateur, Bossuet, lui fit l'honneur d'employer sa parole et son autorité pour le convertir. Il y perdit sa peine. Mais vinrent la maladie, le désespoir, la frayeur d'avoir, comme tant d'autres, à souffrir la ruine, les galères, la torture, la mort peut-être, et ces convertisseurs pleins d'éloquence arrachèrent de Petitot sa signature au bas d'un acte d'abjuration. Ce fut durant ces angoisses du vieillard, auxquelles s'ajoutèrent immédiatement la honte et la désolation d'avoir eu cette faiblesse, que sa femme et lui adressèrent au conseil de Genève les deux touchantes lettres que voici. La première est de madame Petitot.

« 31 mai 1686. »

« Messeigneurs,

« Quoique jusqu'à présent la demande que vous (nous) avez fait l'honneur de faire à M. de Croissy [1] de M. Petitot comme vous appartenant n'ait encore rien servi, et qu'il a fallu qu'il ait signé comme les autres pour sortir de l'affreux lieu où il a été un mois sans voir personne de sa famille, il ne laisse pas, ni moi non plus, de vous en avoir à tous toute la reconnoissance possible, espérant qu'avec le temps le roy voyant l'obéissance qu'il a eue pour ses ordres, il fera quelque considération de la demande que vous avez eu la bonté de lui faire d'un pauvre homme qui ne se conso-

[1] Frère de Colbert.

lera jamais d'avoir été contraint par les accès de fièvre qu'il a eus dans le couvent (appréhendant d'y demeurer), d'y faire ce qu'il a fait en déclarant que ce n'étoit que par force. Nous nous flattons encore, qu'après tout ce cahos passé, notre bon roi vous accordera, messeigneurs, la prière que vous lui faites avec tout l'empressement possible, dont nous vous serons toute notre vie obligés les uns et les autres, et particulièrement cette chère personne qui est si accablée qu'elle n'a pas encore la force de vous faire elle-même ses complimens. Vous les recevrez, s'il vous plaist, messeigneurs, de lui et de moi, puisque nous vous prions avec tout le respect que nous vous devons, de nous tenir pour vos plus acquis serviteur et servante, messeigneurs,

« PETITOT. »

Le mari écrivit deux ou trois jours plus tard :

« Messeigneurs,

« Les disgrâces qui me sont arrivées dès quelque temps me seroient moins sensibles qu'elles ne sont, si je pouvois avoir assez de reconnoissance et de remerciemens à vous rendre, messeigneurs, des grâces et des bontés dont il vous a pleu m'honorer, n'ayant rien omis en tout ce qui pouvoit me procurer du repos et la joie d'aller finir mes jours en ma patrie. La lettre qu'il vous a plu, messeigneurs, d'écrire par une grâce singulière à M. de Croissy-Colbert en ma faveur n'ayant rien pu obtenir près de Sa Majesté, laquelle a témoigné que je voulois être le seul en son royaume qui fût exempté, et dit que les longues années de mon séjour en France ne le pouvoient permettre ; j'avoue que cela m'a mis dans une sensible affliction et porté à la résolution de sortir d'entre les mains des personnes chez lesquelles on m'avoit relégué pour revenir en ma famille et avec elle chercher le pardon d'en haut et les consolations, et le moyen d'y vivre éloigné de tout ce qui s'oppose à la pureté du christianisme. La Providence nous a voulu rendre participans avec nos frères de la dernière désolation, en la perte de toutes les églises de ce royaume. Il faut avoir une grande soumission pour ses châtiments, étant l'œuvre d'en haut. Je prie le Seigneur, de toute la force de mon âme, de vouloir être le protecteur de votre république. Je ne cesserai jamais de faire des vœux et des prières ardentes pour sa conservation et pour sa prospérité, comme aussi, messeigneurs, pour celle de vos personnes mes souverains, desquels, avec un profond respect, j'ai l'honneur de me pouvoir dire, messeigneurs, le très-humble et très-obéissant et fort obligé subject,

« J. PETITOT. »

Petitot ne parvint à s'enfuir que l'année suivante. On lit dans les

registres du consistoire de Genève, à la date du 22 mars 1687, que cet austère tribunal des mœurs, averti de l'arrivée du réfugié, qui se trouvait dans la ville depuis quelques jours avec une partie de sa famille, discuta la question de savoir s'il ne le citerait pas à sa barre pour recevoir le blâme dû à la faiblesse qu'il avait eue de signer une abjuration ; mais, considérant qu'il n'avait du moins pas été à la messe, l'assemblée jugea devoir user à son égard de la voie plus bénigne des remontrances particulières ; elle se contenta de la réparation que lui et les siens firent entre les mains d'un pasteur.

A Genève, Petitot fit encore quelques émaux importants, notamment un portrait du roi et de la reine de Pologne réunis sur une même petite plaque. On conserve aussi, au musée de cette ville, un émail de grande dimension, mais inachevé, reproduisant le tableau de Lebrun : *la famille de Darius aux pieds d'Alexandre*. Il est peint sur une plaque d'or mesurant 13 centimètres et 1 millimètre en longueur sur 9 centimètres et 2 millimètres en largeur. L'on dit que Petitot fut assailli dans sa retraite par un tel concours de demandes et de visites, qu'il la quitta pour aller ailleurs chercher le repos de ses derniers jours ; il se retira à l'autre bout du lac Léman, dans la petite ville de Vevey, et y mourut, en 1691, pendant qu'il s'occupait, dans sa quatre-vingt-quatrième année, de peindre encore un portrait de sa femme. Plus heureux que son collaborateur, dont il partageait les sentiments, Jacques Bordier avait échappé à la persécution : il était mort, à Paris, dix-huit mois avant la révocation de l'édit de Nantes.

## II

Voilà tout ce qu'on sait de l'histoire de nos deux peintres ; quant à celle de leurs œuvres, nous n'avons que des renseignements moins complets et moins certains encore. Pendant le cours de leur longue carrière, ils ont sans doute exécuté un nombre considérable de portraits, mais il s'en est bien peu conservé. Il paraît qu'aucun de ceux faits en France ne porte ni le nom du modèle, ni la signature de l'auteur, ni la date,

ni aucune marque quelconque. Cela est certain, du moins, pour tous ceux qui sont au Louvre [1]. Cet orgueil du talent qui dédaignait de rien mettre sur ses œuvres quand toute la vieille école de Limoges, et même des contemporains estimables comme Prieur (vers 1660), en agissaient autrement, a porté malheur aux deux artistes génevois. « Le manque de noms, dit Mariette, a beaucoup fait perdre de prix aux portraits de Petitot et a souvent occasionné la destruction qui s'en est faite, faute de connoître les personnes qui y étoient représentées. C'étoit alors, ajoute le même critique, une mode parmi les femmes d'avoir son portrait peint, monté en bracelet, et pour peu qu'elles fussent d'un certain rang, il n'y en avoit point qui ne voulussent avoir un pareil bijou; mais uniquement occupées de leur parure, elles les laissoient le plus souvent à la discrétion de leurs suivantes, qui, les confondant avec les diamants de leurs maîtresses, y occasionnoient des rayures et quelquefois même des fractures dans l'émail, et comme le mal étoit sans remède, on ne manquoit pas alors de les envoyer aux orfévres, dont la cupidité alloit quelquefois jusqu'à y comprendre des peintures bien conservées, pour en retirer le pur or sur lequel l'émail étoit assis. Et c'est ainsi qu'ont péri une infinité de peintures de Petitot qu'on ne peut assez regretter.... »

Donc, beaucoup sont perdues et l'on doit renoncer sans doute à jamais savoir de quoi se composa l'œuvre entier de Petitot. Mais, pour ce qu'on en pouvait savoir du temps de Mariette, si cet habile critique se plaignait déjà, et des pertes accomplies, et du danger qui se présentait souvent de prendre un personnage pour un autre, combien les mêmes plaintes ne sont-elles pas plus fondées aujourd'hui?

En 1822, cependant, séduit par ces ravissants petits portraits, M. Blaisot avait entrepris de les reproduire au moyen de la gravure. Il avait fait appel au crayon de Devéria et au burin des trois frères Charles,

[1] « Pas un des émaux de Petitot qui sont au Louvre (je les ai tous vus et maniés autrefois hors de leur cadre officiel), pas un, ni sur la face peinte ni au revers, ne porte le nom du personnage représenté; pas un même n'est signé du peintre. Le talent du peintre signe pour lui, et, par parenthèse, je soupçonne fort d'être apocryphes les Petitot qui courent signés en toutes lettres. » (F. Feuillet, *Revue des Deux Mondes*, 15 nov. 1849.) Avant d'arguer de faux, il est à observer que Petitot avait un fils peintre en émail, comme lui.

Alfred et Tony Johannot; mais burin et crayon se montrèrent d'une insuffisance notoire devant les ouvrages si fins qu'il s'agissait de reproduire, et la publication s'arrêta lorsqu'elle eut donné les dix portraits inscrits au catalogue des émaux du Louvre sous les n^os^ 13, 18, 23, 28, 30, 31, 32, 37, 40 et 57.

Aujourd'hui, le même éditeur, à quarante ans d'intervalle, reprend la même idée; muni, cette fois, de moyens d'exécution plus dignes de son projet, animé d'une intelligence de l'art et de l'histoire que personne n'avait encore en 1822, il offre à un public devenu, lui surtout, plus délicat et plus éclairé, la collection complète des émaux de Petitot conservés au Louvre.

Le chemin, toutefois, est semé d'écueils. Ce ne sont plus maintenant les doctes et les lettrés seulement qui connaissent, qui aiment les personnages héroïques et les femmes adorables du XVII^e^ siècle; il n'y a guère de gens du monde actuel à qui ne soient familières jusqu'aux physionomies diverses de cette époque célèbre. Or, ici renaissent, dans toute leur énergie, les appréhensions de Mariette : Si la tradition, consacrée par le catalogue du musée du Louvre s'était quelquefois trompée? Si nous nous trompions nous-mêmes? Si nous faisions admirer à nos lecteurs un personnage au lieu d'un autre, parmi cette réunion de portraits dont aucun ne porte de nom?

A cette objection, voici notre réponse : Il est vrai, la tradition et le catalogue qui la consacre, catalogue publié en 1820 et en vertu duquel les émaux de Petitot ont reçu les numéros et les noms qu'ils portent encore aujourd'hui dans les salles du Louvre, sont plus d'une fois dans l'erreur. On en verra bientôt la preuve. Nous nous sommes crus obligés néanmoins, de respecter les données officielles que chacun trouve inscrites dans le livret qui se vend ou s'est vendu à la porte du musée, et nous avons laissé à tous nos portraits, bien malgré nous pour quelques-uns, les noms que leur assigne le catalogue, sauf à prendre la liberté de les discuter.

C'est ici la place de ce dernier travail. Les lecteurs voudront bien se tenir pour prévenus que la liste qui va être mise sous leurs yeux forme un correctif indispensable (quoique non pas infaillible) aux attributions

données à chacun des portraits dont l'ouvrage se compose. Cette liste est disposée dans l'ordre alphabétique des noms, et l'on a tâché de faire d'elle un inventaire, non-seulement des émaux du Louvre mais de tout ce que l'on connaît des œuvres de Petitot[1], en y faisant entrer l'indication de portraits exécutés par ce maître, qui ont été cités par ses différents biographes, ou qui sont annoncés dans les catalogues de plusieurs ventes importantes faites à Paris, surtout pendant le cours du XVIII^e siècle, et dont les catalogues ont été rédigés par des connaisseurs dignes de foi.

[1] NOTA. Aux portraits, il faut ajouter, pour tâcher d'être complet, cette mention faite par d'Argenville : « Une Vierge de la plus grande beauté, peinte par Petitot, qui se voyait, *dit-on*, au trésor de l'église de Lorette. » Walpole et Mariette parlent aussi d'un ouvrage de ciselure exécuté par le même maître, d'après la Lucrèce du Titien. Enfin, on se rappelle le *saint Georges*, la *Famille de Darius* et le Livre de prières dont il a été parlé tout à l'heure. Il existe, en outre, quelques portraits à la miniature de personnages du temps de Louis XIV, peints sur parchemin (d'une dimension double environ de la dimension ordinaire des émaux de Petitot) avec une telle perfection qu'on les attribue à Petitot lui-même et qu'ils ne semblent pas avoir pu être faits par une autre main que la sienne. Nous connaissons deux portraits de cette sorte à Paris, l'un de la reine Marie-Thérèse, l'autre de Colbert.

## *Ouvrages à consulter sur Petitot :*

*Abrégé de la vie des plus fameux peintres*, par M*** (d'Argenville), in-8°. Paris, 1762, t. III, p. 28. — *Geschichte der besten Künstler in d. Schweiz*, von Fueszlin, in-8°, 1769, t. Ier, p. 188. — *Anecdotes of painting in England*, by G. Vertue, new digested by Horace Walpole. — *Histoire littéraire de Genève*, par Sénebier, in-8°, 1786, t. II, p. 233. — *Neues allgemeines Künstler-Lexikon*, von Dr G. K. Nagler. Munich, in-8°, 1841. — *Renseignements sur la culture des beaux-arts à Genève*, par M. le syndic Rigaud, in-8°, 1847. — *Abecedario de P.-J. Mariette*, pub. par P. de Chennevières et A. de Montaiglon. Paris, Dumoulin, 1858.— *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1861.

## *Catalogues mentionnés dans la liste qui suit :*

*Catalogue d'un cabinet de diverses curiosités contenant.... une suite unique de petits portraits, dont plusieurs sont peints en émail par le célèbre Petitot*, 1752. (C'est le cabinet de M. Cottin ; catalogue rédigé par Helle et Glomy.) — *Catalogue des portraits de personnes illustres, dont plusieurs sont en émail, par le célèbre Petitot et autres*, par M. Helle ; vente le 26 septembre 1758. — *Catalogue raisonné des différents objets de curiosité... qui composoient le cabinet de feu M. Mariette, par F. Basan, graveur*, 1775.—*Catalogue d'une belle collection de tableaux.... émaux par Petitot, etc., venans du cabinet de M. T.·.*; vente le 22 décembre 1783. — *Catalogue d'une belle collection de tableaux.... venans du cabinet de M. le baron S. J****; vente le 21 juin 1784.—*Catalogue des tableaux précieux, dessins... qui composoient le cabinet de feu M. Aubert, jouaillier de la couronne*; vente le 2 mars 1786. —*Catalogue de tableaux... provenant du cabinet de feu M. Watelet, de l'Académie française....*; vente le 12 juin 1786. — *Catalogue de tableaux provenant du cabinet de M. le chevalier de C****; vente le 4 décembre 1786.—*Catalogue d'une très-belle collection de tableaux.... provenant du cabinet de M****; vente le 26 nov. 1787. — *Catalogue d'une collection de tableaux.... formant le cabinet de M. Royer de Fons-Colombe;* vente le 18 juin 1790. —*Catalogue.... Lebrun, peintre, garde des tableaux du comte d'Artois*, 1791.—*Catalogue des tableaux précieux.... provenant du cabinet de M. Choiseul-Praslin*; vente le 18 février 1793. — *Catalogue d'une collection précieuse de tableaux originaux.... du cabinet de feu le citoyen Duclos-Dufresnoy*; vente le 18 août 1795.—*Catalogue... de Saint-Martin*, 1806.—*Catalogue raisonné du cabinet de M. Charles Léoffroy de Saint-Yves... par L.-F. Regnault, peintre et graveur...*, 1805.—*Catalogue... Dubreuil Lenoir*, 1821.—*Catalogue... Montfort*, 1833. — *Catalogue... du maréchal Soult*, 1852.

# LISTE ALPHABETIQUE

I. *Anne d'Autriche.* — Nos 4, 5 et 54 des émaux du Louvre, plus un quatrième émail figurant, sans numéro, dans la décoration d'un joyau placé au centre de l'un des cadres occupés par ces émaux. Le joyau dont il s'agit est un fragment de quelque pièce vraisemblablement sortie de l'atelier de bijouterie de Petitot et Bordier; il se compose d'une plaque circulaire, en nacre de perle, d'environ 13 centimètres de diamètre, bordée d'un cordon d'émail bleu semé de fleurs de lis d'or. Sur la plaque se découpe, en or ciselé parsemé de diamants, un petit monument qui représente une balustrade garnie à ses extrémités de deux trophées d'armes; dans le centre du trophée de gauche est sertie une plaque d'émail représentant la figure de Louis XIV; à droite est disposé de même le portrait de Philippe d'Orléans, son frère. Un *L* mis sous le premier, un *P* sous le second ne permettent pas de s'y tromper. Entre les deux s'élève, sur la balustrade, un vase dont la panse, formant le milieu de la plaque, est une large émeraude et dont le sommet supporte le portrait émaillé d'Anne d'Autriche, un peu plus élevé que ceux de ses fils. Sous le vase, un amour tient un écusson sur lequel est la lettre *A*. Au-dessus du tout règne un riche baldaquin dont un ange soulève les plis, et dont le sommet est surmonté d'une couronne royale formée de rubis et de diamants.

Dans ces quatre portraits, le visage de la reine est le même et tourné de la même façon; elle est uniformément parée d'une robe noire, d'un voile noir dont la pointe avance sur le front, d'un collier de perles et d'une broche de corsage à cinq perles en pendeloque; toutes leurs différences consistent en ce que les boucles d'oreilles sont ou non cachées sous les cheveux, et en ce que la guimpe qui couvre la poitrine est plus ou moins montante. L'original de cette représentation d'Anne d'Autriche, en costume de veuve, me paraît être une peinture exécutée par Nocret, en 1645, et gravée par Michel Lasne. Moncornet, Larmessin, Humbelot, J. Valdor, Pierre de Jode ont reproduit par la gravure le même type. Cependant, ce n'est pas à Nocret, mais à Beaubrun, que le rédacteur du catalogue Duclos-Dufresnoy attribue la peinture primitive :

« N° 94. Le portrait d'Anne d'Autriche, d'après Beaubrun. Elle est presque de face; coëffée en cheveux bouclés, couverte d'un voile de gaze dont la pointe lui couvre le milieu du front, et vêtue d'un corset lilas en partie couvert d'une colerette en dentelle. Hauteur, 18 lignes; larg., 15. »—On lit dans le catalogue de Saint-Yves (1805): « N° 49. Le portrait d'Anne d'Autriche; cette princesse est coëffée en cheveux, les épaules couvertes d'un manteau bleu semé de fleurs de lys en or. » (Vendu 1,222 livres.)

II. *Aiguillon* (*la duchesse d'*).—N^os^ 58 et 59 des émaux du Louvre. Cheveux châtains tirant sur le roux, draperie brune sur le corsage; dans le n° 58, on aperçoit, de plus, un voile descendant du chignon. La physionomie est bien la même dans les deux numéros, quoique le n° 59 ait les yeux plus bruns que l'autre.

III. *Armande* (*la belle*), « fille d'honneur de la cour de Louis XIV, riche monture sur boîte ronde d'écaille, de forme carrée et doublée en or, 4,051 francs » (Vente Dubreuil Lenoir, 1821).

IV. *Barbezieux*. — N° 14 des émaux du Louvre. Teint basané, perruque noire, pourpoint bleu, gilet jaune, cravate rouge. Le catalogue Cottin indique, sous le n° 574 : « Louis-François Le Tellier, marquis de Barbezieux, secrét. d'État, peint d'après Mignard. » (Vendu 250 livres.) Celui du Louvre est aussi exécuté d'après une peinture de Mignard, gravée par C. Vermeulen.

V. *Bouillon* (*la duchesse de*).—Émail cité par d'Argenville.

VI. *Bourgogne Marie-Adél. de Savoye* (*duchesse de*). — « Monture ordinaire de forme ovale sur tabatière d'écaille à gorge d'or, 780 livres. » (Vente Dubreuil Lenoir, 1821.)

VII. *Buckingham* (*le duc de*).—« Sa Grâce le duc de Devonshire possède une tête de Buckingham, par Petitot, avec le nom du peintre et la date 1640. C'est, par conséquent, une copie faite après la mort du duc (assassiné en 1628) et à laquelle a servi évidemment de modèle le portrait peint par Honthorst. La duchesse de Portland possède un autre émail de Buckingham exactement semblable au précédent. » (Walpole.)

VIII. *Castelnau*.—Voyez l'article suivant.

IX. *Catinat* (*le maréchal de*). — N° 19 des émaux du Louvre. Perruque blonde, yeux bleus, cuirasse à clous d'or et festons rouges. L'attribution de ce portrait est une erreur manifeste pour ceux qui connaissent les traits lourds et heurtés de Catinat, qu'ont reproduits Vermeulen et Largillière (gravures de Desrochers, Larmessin, Lalive, Leroux). La physionomie douce et fine, représentée sur cet émail, est celle de

Jacques, marquis de Castelnau, troisième fils de Castelnau de La Mauvissière, créé maréchal de France en 1658, et mort la même année. M. de Reiset, conservateur au Louvre, est l'auteur de cette restitution qu'il a bien voulu nous signaler. L'émail semble fait d'après le même portrait qui a servi à Nanteuil pour sa gravure, datée aussi de 1658. — Un portrait de Catinat, cuirassé, figure dans la vente Dubreuil Lenoir, 1821 (2,700 fr.), et un autre (peut-être le même) dans la vente Soult, 1852 (2,000 fr.).

X. *Cervantes* (1547-1616). — Mentionné comme il suit dans le catalogue du 26 novembre 1787 : « Quatre boîtes d'écaille noire enrichies chacune, sur le couvercle, d'un portrait en émail par Petitot, dont trois de femmes connues, et celui de Michel Cervantes. Elles seront détaillées lors de la vente. Tout le monde connoît aujourd'hui la rareté des ouvrages de cet habile artiste : ceux-ci sont de ses plus beaux et des mieux conservés. »

XI. *Chardin, le voyageur* (1643-1713). — N° 47 des émaux du Louvre. Perruque d'un blond cendré. Protestant fidèle et fils d'un bijoutier de Paris, Chardin, qui était de retour de son premier voyage en Perse dès l'année 1670, dut être connu personnellement de Petitot.— En effet, les traits du portrait émaillé rappellent tout à fait ceux des gravures faites d'après David Loggan, sauf qu'ils sont d'un homme beaucoup plus jeune. L'émail a été exécuté entre les années 1670 et 1671 ; l'ouvrage du peintre anglais entre 1685 et 1693.

XII. *Charles Ier*.—Plusieurs portraits de ce prince, de sa femme et de la plupart des personnes de sa famille, peints en Angleterre par Petitot. (D'Argenville et Walpole.) Ce dernier auteur en possédait un dont il dit : « Je possède une jolie tête de Charles Ier, pour laquelle ce prince a probablement posé, car il n'y ressemble à aucun de ceux que j'ai vus de la main de Van Dyck.... Il me vint d'un des fils (d'un des petits-fils, veut-il dire) de Petitot, qui était major au service d'Angleterre, et qui mourut major général à North-Allerton en Yorkshire, à l'âge de soixante-ans, le 19 juillet 1764. »

XIII. *Chevreau* (*Urbain*).—Écrivain, né à Loudun (1613-1701). Son portrait a été gravé, pour être mis en tête de ses œuvres, par un graveur hollandais nommé Gunst. Voyez au cabinet des estampes de la grande bibliothèque, à Paris, le recueil AA 1, article *Petitot*.

XIV. *Christine, reine de Suède*.—N° 35 des émaux du Louvre. Cheveux châtains, petite couronne d'or posée sur le derrière de la tête, yeux bruns, robe bleue, manteau rouge doublé d'hermine; un globe en cristal dans la main gauche.

XV. *Colbert*. — Teint coloré, cheveux châtains, moustache grisonnante, manteau

noir et rabat blanc sous lequel on aperçoit le cordon bleu. C'est à la bienveillance des descendants actuels du grand ministre de Louis XIV, et particulièrement de M. le marquis de Colbert, que M. Blaisot doit la communication de cet émail, plus beau peut-être qu'aucun de ceux du Louvre, et la permission de le faire graver pour le présent ouvrage.

XVI. *Condé* (*la princesse de*). — N° 15 des émaux du Louvre. Cheveux châtains, manteau rouge bordé de martre. Dans la vente du cabinet de M. T... (22 décembre 1783) figurait, sous le même nom, un émail tout à fait différent : « N° 144. Un très-beau portrait de la princesse de Condé, vue de buste et de trois quarts, ajustée d'un tour de gorge de dentelle et d'une draperie bleue brodée en or. Hauteur, 16 lignes; largeur, 14 lignes; de forme ovale. — « La princesse de Condé, coëffée en cheveux, draperie bleue, vendu 200 livres. » (Vente Belizard, 1783.)

XVII. *Conti* (*la princesse de*).—Émail figurant dans la vente Cottin, n° 626 (vendu 100 livres) et dans celle du 26 septembre 1758, n° 9. Le catalogue de la vente Cottin annonçait aussi, sous le n° 571, un portrait de F. L. de Bourbon, prince de Conti, peint par Petitot; mais il fut reconnu à la vente que c'était un ouvrage du peintre Châtillon (vendu 100 livres).

XVIII. *Dauphin* (*le grand*), fils de Louis XIV.—N° 26 des émaux du Louvre. Perruque blond clair, joues colorées, cravate rouge. Peint probablement d'après le portrait de Nanteuil, gravé en 1677 (Note de M. de Reiset). Il en figurait deux exemplaires (n^os 560 et 569) dans la vente Cottin.

XIX. *Deshoulières* (*madame*). — N° 51 des émaux du Louvre. Cheveux châtain clair, manteau jaune dont la doublure verte bouillonne sur la poitrine.

XX. *Dupré* (*mademoiselle*). — N° 21 des émaux du Louvre. Cheveux châtains, joues rosées, corsage bleu bordé d'une draperie en mousseline brunâtre, nouée au milieu par un nœud de ruban rouge orangé. Cette belle personne n'est pas aussi inconnue ni aussi villageoise qu'on le supposerait d'après la notice jointe ici-même à son portrait. Mademoiselle Dupré, parente peut-être de cette prude madame de Montchal, fille de Du Pré, maître des requêtes, dont Tallemant des Réaux raconte plaisamment la noce (*Historiette* 409), était un bel esprit de la société de Conrart et de mademoiselle de Scudéri. On trouve de ses vers dans le *Recueil de vers choisis* donné par le P. Bouhours (1693) et de sa prose dans la correspondance de Bussy-Rabutin. En écrivant (le 27 juillet 1673) à Corbinelli et à madame de Sévigné, Bussy leur adresse un petit poëme de mademoiselle Dupré, intitulé : *L'ombre de Descartes*, et il ajoute : « A propos de Descartes, je vous envoie des vers qu'une fille de mes amies a faits en faveur de son ombre; vous les trouverez de bon sens, à mon avis. »

XXI. *Du Quesne* (*l'amiral Abraham*).—Ficquet a gravé son portrait d'après Petitot.

XXII. *Élisabeth (la reine)*.—Émail cité sous le n° 153 dans le catalogue de la vente T... (1783); c'était une plaque circulaire de 15 lignes de diamètre.

XXIII. *Fiesque (la comtesse de)*.—Il y avait deux exemplaires de son portrait à la vente du cabinet Courtin : N° 553 vendu 184 livres 4 sols, et n° 578 adjugé à M. de Dijonval à 220 livres; le premier fut vendu à la vente Helle du 26 septembre 1758.

XXIV. *Fontanges (la duchesse de)*.—N° 30[1] des émaux du Louvre. Cheveux blonds cendrés, corsage en brocart d'or; cet émail est malheureusement fendu en cinq ou six morceaux, mais assez bien rajustés. L'attribution de ce portrait à mademoiselle de Fontanges est une erreur du musée du Louvre. C'est le portrait de la comtesse de Grignan, fille de madame de Sévigné, qui n'eussent point été flattées de cette méprise. En effet, l'édition des *Lettres de madame de Sévigné*, donnée à Paris de 1734 à 1737, en six volumes in-12, fut l'œuvre, comme on sait, du chevalier de Perrin, ami de la famille; elle fut faite sous les yeux et avec le concours de madame de Simiane, fille de madame de Grignan ; or, le portrait de cette dernière, gravé par Petitot, pour être joint à l'édition, est précisément le même que reproduit l'émail n° 30.

Mademoiselle de Fontanges avait d'ailleurs été certainement peinte par Petitot (voyez d'Argenville et Walpole). On voit dans le catalogue de la vente Cottin, rédigé par Helle, figurer sous le n° 561 une duchesse de Châtillon, montée sur un bracelet d'or (vendu 700 livres), qui reparaît dans la vente du 26 septembre 1758 (n° 10), avec l'aveu fait par le même Helle qu'il s'était trompé et que cette prétendue duchesse de Châtillon était mademoiselle de Fontanges. C'est vraisemblablement le même bracelet qui reparut de nouveau sous le n° 145, en 1783, à la vente de T... : « Le portrait de madame de Fontanges; la tête vue de trois quarts, coëffée en cheveux bouclés et ornés de perles; monté sur un bracelet en or; hauteur 16 lignes, largeur 14 lignes; de forme ovale. »

XXV. *Gaston d'Orléans*. — N^os^ 16 et 36 des émaux du Louvre, si l'on en croit le catalogue de 1820. Cette double attribution contient au moins une erreur; il est impossible que deux figures aussi différentes représentent le même personnage. Le n° 16 est d'un homme au teint brun, aux cheveux châtains bouclés ne descendant pas beaucoup au-dessous de l'oreille; cuirasse à ornements d'or, draperie jaune sur l'épaule. Cette belle et martiale physionomie au type aquilin très-accentué est l'opposé en tout de celle que représente le n° 36, jeune homme à visage long et blafard, à nez écrasé, à lèvre pendante, à perruque immense dans le goût de la fin du XVII^e^ siècle. Le n° 16 a quelque lointain rapport de physionomie avec celle donnée à

[1] Quelques-unes de nos gravures de ce portrait, par suite d'une faute d'impression, portent le n° 23 au lieu du n° 30.

Gaston par le portrait de Mignard (gravure de F. de Poilly); quant au n° 36, je crois qu'il faut le ranger provisoirement à l'article des *Inconnus*.

Je ne puis supposer qu'on ait ici confondu le duc d'Orléans Gaston avec le duc d'Orléans Philippe, l'oncle avec le neveu, car ce dernier, heureusement pour lui, ne ressemble pas davantage au n° 36. Mais où cette confusion de Gaston avec Philippe s'est pleinement faite, c'est dans l'émail n° 27. Le catalogue du Louvre le donne comme représentant le frère de Louis XIV; or il ne lui ressemble nullement et il porte le costume du temps de Louis XIII : cheveux naturels bouclés autour de la tête et long col brodé rabattu sur la cuirasse. En un mot, le n° 27 est Gaston. Ce qui ne laisse pas ici de place au doute, c'est que l'émail est exactement copié sur un portrait peint par P. Mignard et gravé en 1660 par F. de Poilly.

XXVI. *Grignan (le comte de)*.—N° 3 des émaux du Louvre. Perruque châtaine, yeux bleus, rabat blanc. On a des doutes sur la justesse de l'attribution (note de M. de Reiset).

XXVII. *Grignan (la comtesse de)*.—N° 43 des émaux du Louvre. Cheveux blond pâle, gaze brunâtre drapée sur le corsage. D'après ce qui vient d'être dit à l'article XXIV, ce portrait-ci n'est point celui de madame de Grignan. On a plus d'une fois confondu la fille de madame de Sévigné avec sa bru, Jeanne-Marguerite de Brehan de Mauron, également marquise de Sévigné. C'est ce qui a été spirituellement dit par M. F. Feuillet, lorsqu'il a démontré (*Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1849) que le portrait donné en 1820 à la tête de l'excellente édition de M. Monmerqué, comme étant celui de l'auteur des *Lettres*, était celui de cette dame Jeanne de Mauron, « jeune femme pâle, ajoute-t-il, délicate, étiolée, aux yeux bleu d'azur, au nez aquilin, à la chevelure presque incolore. » Il en parlait ainsi d'après un autre émail de Petitot, appartenant alors à M. de Mussey; et cette description, aussi bien que la gravure publiée dans l'édition de M. Monmerqué, se rapportent parfaitement, ce nous semble, à l'émail du Louvre n° 43.

Il est difficile après cela de rien conjecturer pour savoir quelle personne représentait l'émail de Petitot, indiqué en ces termes sous le n° 146 de la vente T... (22 septembre 1783) : « Le portrait de madame de Grignan vu de trois quarts, coëffée en cheveux bouclés avec collier de perles et ajusté d'un fichu de gaze jaune rayé de bleu, dans une bordure d'or. Hauteur 12 lignes, largeur 11 lignes. »

XXVIII. *Henriette-Marie de France,* femme de Charles Ier, 1609-1669. Portrait cité par sir Horace Walpole.

XXIX. *Henriette d'Angleterre,* duchesse d'Orléans, 1644-1670. Portrait cité par Walpole, « comme très-grand et comme une œuvre capitale travaillée d'une manière exquise. »—Vente Duelos-Dufresnoy (1795), n° 97 : « Le portrait d'Henriette-Anne d'Angleterre, d'après Van Dyck. Elle est vue de trois quarts, coëffée en cheveux

bouclés ornés d'une guirlande de fleurs, portant une robe de soie blanche avec colerette de dentelle. Hauteur 17 lignes, largeur 14 lignes. »

XXX. *Inconnus.* — Un grand nombre de portraits de Petitot figurent avec cette désignation anonyme dans les catalogues et dans les cabinets. Nous ne donnerons place dans cette liste qu'à ceux qui se trouvent décrits avec assez de soin par les catalogues pour pouvoir être à la rigueur reconnus, et aux trois émaux du Louvre n^os^ 39, 42 et 60 restés sans nom.

XXXI. « Un portrait de femme, la tête coëffée en cheveux bouclés, le tour de gorge garni d'une dentelle et d'une étoffe brochée en or; hauteur 14 lignes, largeur 12 lignes. » (Vente T..., 1783, n° 147.)

XXXII. Portrait d'un artiste inconnu, représenté de trois quarts, portant des moustaches et coiffé de cheveux blancs, cravate de dentelle au cou, manteau bleu broché. (Vente T..., 1783, n° 151, et vente Aubert, 1786, n° 112.)

XXXIII. « Une tabatière de forme ronde en laque montée en cage et doublée d'or; elle est ornée sur son couvercle d'un superbe portrait en miniature, peint en émail par Petitot, représentant une femme vue de trois quarts, coëffée en cheveux bouclés, portant deux grosses perles à ses oreilles et un autre rang de perles à son col : on distingue une partie de son corsage qui se détache en bleu sur sa poitrine. Ce médaillon précieux, et de la plus parfaite conservation, est entouré de dix-huit perles fines entières. » (Vente Choiseul-Praslin, 1793, n° 353.)

XXXIV. « Une jeune femme vue de trois quarts, coëffée en cheveux avec guirlande de perles et vêtue d'un corset orange; hauteur 15 lignes, largeur 12 lignes. » (Vente Duelos-Dufresnoy, 1795, n° 98.)

XXXV. « Un portrait d'homme, d'après Van Dyck, coëffé en cheveux plats; il porte un rabat en batiste et chaîne d'or autour du col; hauteur 11 lignes, largeur 9 lignes. » (Même vente, n° 99.)

XXXVI. « Un portrait d'homme, d'après Champagne, en cheveux naissants et rabat garni de dentelle; hauteur 9 lignes, largeur 8 lignes; monté en bague. » (Même vente, n° 100.)

XXXVII. N° 39 du Louvre. Jeune fille au visage long et mince presque de face, grands yeux bleus, cheveux d'un blond vif; la tête en partie couverte d'un voile jaunâtre, guimpe de même couleur.

XXXVIII. N° 42 du Louvre. Jeune femme à jolie physionomie brune et mutine, de trois quarts, tournée à gauche. Très-reconnaissable à un corsage en étoffe de gaze blanche rayée de distance en distance d'une double raie rouge.

XXXIX. N° 60 du Louvre. Femme blonde coiffée de perles. Émail bordé d'une guirlande de fleurs émaillées blanc, noir et or, semées de diamants.

XL. *Jacques II*, roi d'Angleterre, peint lorsqu'il n'était que duc d'York. Cité par Walpole.

XLI. *Joyeuse* (*Henriette-Catherine de*), duchesse de Montpensier.—Deux exemplaires dans la vente du cabinet Cottin : le n° 552 vendu 700 livres, et le n° 572 vendu 308 livres.

XLII. *La Meilleraye* (*le maréchal de*), père de La Meilleraye-Mazarin. — « Portrait sur une tabatière en écaille avec gorge en or ; il provient de la vente Potowski.» (Vente Montfort, 1833.)

XLIII. *La Rochefoucauld* (*le duc de*).—Un portrait de l'auteur des *Maximes*, pris de trois quarts, tourné à gauche, tête nue et cuirassé, a été gravé au trait, d'une pointe fine et légère, par C. S. Gaucher.

XLIV. *Lasne*.—« Le portrait de Michel Lasne, fameux graveur, grand ovale avec des mains, dont une appuyée sur la poitrine, est un des plus beaux morceaux qu'on puisse voir, » dit d'Argenville.

XLV. *La Vallière* (*la duchesse de*). — N° 25 des émaux du Louvre. Cheveux châtains, robe bleue à nœud rouge, écharpe jaune. Il y a des doutes sur la justesse de l'attribution de cette figure, quelque jolie qu'elle soit, à mademoiselle de La Vallière. (Renseignement dû à M. de Reiset.)—A la vente Cottin (1752), le portrait de mademoiselle de La Vallière, par Petitot, fut vendu 750 livres, et le docteur Nagler en cite un qui atteignit dans une autre vente, en 1809, le prix de 9,000 francs [1].— A la vente Royer de Fons-Colombe (1790), n° 572, un portrait de mademoiselle de La Vallière, beaucoup plus petit que celui-ci, est coté comme ayant 13 lignes sur 11.

XLVI. *Lavardin* (*Charles de Beaumanoir, marquis de*).—N° 2 des émaux du Louvre. Perruque châtaine, yeux bruns, pourpoint noir, cordon bleu sous le rabat. L'attribution du nom de Lavardin à cet émail est une erreur ; on peut voir, d'après un portrait peint par Pierre Mignard et gravé par Vermeulen, qu'il représente le chancelier Phelypeaux. (Renseignement dû à M. de Reiset.)

XLVII. *Longueville* (*le duc de*).—Portrait mentionné sous le n° 18 dans la vente du 26 septembre 1758.

XLVIII. *Longueville* (*la duchesse de*).— N° 50 des émaux du Louvre. Cheveux blond cendré, couronne de lauriers, mantelet de fourrure grise. Dans la vente Cottin (1752),

[1] « Il est des ouvrages de Petitot qui ont été portés jusqu'à 18,000 francs. ». (Rigaud.)

n° 557, figurait l'article suivant : « Madame la duchesse de Longueville, montée en émail et un reliquaire au dos du portrait ; il vient de M. Gendron, oculiste célèbre, qui l'avoit eu en présent de la famille. » (Vendu 806 livres 12 sous.)

XLIX. *Lorraine* (*Marguerite de*), femme de Gaston d'Orléans.—N° 37 des émaux du Louvre. Cheveux brun clair, yeux noirs, sourcils épais, guimpe brunâtre. Portrait entouré d'un cadre ovale formant une bordure de fleurs en émail blanc rehaussé d'or.

L. *Louis XIII.* — Vente Duclos-Dufresnoy (1795), n° 93 : « Le portrait de Louis XIII, d'après Beaubrun, peint dans sa jeunesse ; il est coëffé en cheveux, et porte un vêtement de satin jaune avec collet de batiste garni en dentelle. Hauteur 18 lignes, largeur 15 lignes. Ce portrait est endommagé. »

LI. *Louis XIV.* — N^os^ 10, 11, 45 et 46 des émaux du Louvre, auxquels il faut ajouter celui qui fait partie du joyau que nous avons décrit à l'article d'*Anne d'Autriche*. Dans chacun de ces portraits, l'attitude, l'âge, le costume du roi sont différents sans qu'on aperçoive la moindre disparité dans ses traits. L'émail n° 44 est encore un Louis XIV, mais du peintre suédois C. Boit, et non de Petitot. Nous avons signalé la quantité de portraits de Louis XIV que dut faire ce dernier. Dans la seule vente Cottin (1752), il y en avait sept, dont un fut acquis par M. de Dijonval (160 livres), et un autre par la marquise de Pompadour (180 livres) ; un autre encore, n° 550 (vendu 280 livres 19 sous), est indiqué dans le même catalogue comme ayant été peint par Petitot « en l'année 1670. » — « Louis XIV et Monsieur, sur la même tabatière en écaille, de forme carrée, doublée en or, 2,080 fr. » (Vente Dubreuil Lenoir, 1821.)

LII. *Louvois* (*le marquis de*). —Mentionné sous le n° 562 dans la vente du cabinet Cottin.

LIII. *Ludre* (*mademoiselle de*). — N° 41 des émaux du Louvre. Cheveux châtains, manteau rouge sur l'épaule gauche.

LIV. *Lyonne* (*Hugues de*). — Voyez ci-dessus, page 6, ce que dit Mariette au sujet du portrait de ce ministre, appartenant, lorsqu'il en parlait, à madame la marquise de Gouvernet.

LV. *Maine* (*le duc du*). —Portrait mentionné dans la vente du cabinet Cottin sous le n° 615 (vendu 48 livres).

LVI. *Maintenon* (*la marquise de*).—N^os^ 9, 12, 56 des émaux du Louvre. Le dernier numéro, celui où Françoise d'Aubigné est représentée dans tout l'éclat de la jeunesse, a été habilement gravé au commencement de ce siècle par Laugier. Les cheveux

sont châtains, les fleurs qui garnissent le corsage, de toutes couleurs et éclatantes; on aperçoit à peine la robe, dont la nuance paraît gris-perle. Le corsage qui se voit dans la gravure de M. Ceroni n'existe pas dans l'émail; il a été ajouté dans le but de porter cette figure à la dimension uniforme adoptée pour toutes, dans la collection de M. Blaisot. Le n° 9, gravé par M. Paul Mercuri pour l'*Histoire de madame de Maintenon,* publiée, en 1848, par l'arrière-petit-neveu de la marquise, M. le duc de Noailles, offre les traits de cette femme célèbre à un âge un peu plus avancé, mais jeune encore : ses cheveux sont châtains; sur l'épaule droite, une draperie blanche; sur le dos, une écharpe rouge; le fond forme un ciel très-bleu coupé de nuages. L'authenticité de ce portrait est d'une certitude particulière : il a été gravé par Larmessin d'après Mignard, et se trouve, de plus, gravé par Giffart, en 1687, en tête d'une thèse dédiée à madame de Maintenon elle-même, par un de ses parents, nommé Leblanc de Neauville (F. Feuillet, *Revue des Deux Mondes*, 15 nov. 1849). La gravure de Mercuri a été habilement contrefaite par un de ses élèves. — N° 12. Costume de veuve. Tête voilée de gaze noire, robe noire, guimpe en mousseline blanche.

LVII. *Malezieu* (*l'abbé de*). — N° 24 des émaux du Louvre. Teint brun, perruque noire, simarre rouge. Portrait gravé par Edelinck.

LVIII. *Mansart* (*Jules-Hardouin*). — N° 49 des émaux du Louvre. Visage pris presque de face, perruque châtaine, gilet rouge, pourpoint en brocart d'or. Cette figure ne ressemble point à celle de Mansart que l'on connaît d'ailleurs; attribution très-douteuse. (Note de M. de Reiset.)

LIX. *Marie d'Angleterre*, fille aînée de Charles Ier, d'après Van Dyck. (Voyez *Mariette.*)

LX. *Marie-Thérèse*, femme de Louis XIV. — Nos 17, 52, 53 des émaux du Louvre. Cheveux blond pâle, guimpe brunâtre; dans le n° 52, le corsage est bleu, et dans le n° 53, blanc. La physionomie, la coiffure et l'attitude de la reine sont presque les mêmes dans les trois émaux. Le n° 53 paraît peint d'après un portrait de Mignard, gravé d'une manière très-faible par J. Frosne, et publié, à Paris, par J. Boisvin. (Note de M. de Reiset.)

LXI. *Mauron* (*Jeanne-Marie de*), belle-fille de madame de Sévigné. — Émail cité par M. Feuillet (voyez ci-dessus l'article XXVII), comme appartenant, en 1822, à M. de Mussey. Il portait la trace d'avoir été brisé en trois morceaux.

LXII. *Mazarin* (*le cardinal de*). — Cité par Mariette dans les termes rapportés ci-dessus, page 6.

LXIII. *Mazarin* (*la duchesse de*). — N° 33 des émaux du Louvre. Cheveux châtain clair, robe bleue à fleurons blancs et bordée de rouge.

LXIV. *Montbazon* (*la duchesse de*).—N° 8 des émaux du Louvre. Cheveux noirs, yeux bleus, robe bleue à fleurs d'or, écharpe rouge sur l'épaule gauche. Il y a des doutes sur la justesse de cette attribution. (Note de M. de Reiset.)

LXV. *Montespan* (*la marquise de*).—N° 23 des émaux du Louvre. Cheveux blond cendré enlacés de perles, corsage rouge à ramages d'or. Cette attribution me paraît d'accord, pour la ressemblance, avec le portrait de madame de Montespan, n° 3543 des galeries de Versailles, peint par M. Franque « d'après un pastel ancien. »

LXVI. *Montpensier* (*la duchesse de*), première femme de Gaston d'Orléans.—N° 57 des émaux du Louvre. Cheveux blond cendré, corsage garni d'une draperie brunâtre à ornements bleus.

LXVII. *Montpensier* (*mademoiselle de*), fille de la précédente. — N° 31 des émaux du Louvre. Cheveux châtain clair, visage coloré, robe bleue.

LXVIII. *Morton* (*lady*), gouvernante des enfants de Charles Ier. (Émail cité par sir Horace Walpole.)

LXIX. *Ninon de Lenclos*.—N° 28 des émaux du Louvre. Robe bleue, cheveux noirs, avec une couronne de fleurs. Le travail de cette peinture, d'une assez grande dimension et toute au pointillé, diffère beaucoup des autres et n'en a pas la largeur; les fleurs sont de nuances criardes. On peut douter que ce portrait soit de Petitot.—Un autre portrait de Ninon, par Petitot (coiffé en cheveux, le col orné d'un rang de perles), figure, sous le n° 50, dans la vente Saint-Yves (1805); il était monté en bague, c'est-à-dire très-petit, et fut vendu 1,601 livres.—« Madame Ninon de Lenclos, riche monture sur tabatière d'écaille, de forme carrée et doublée en or, 4,020 fr. » (Vente Dubreuil Lenoir, 1821).

LXX. *Olonne* (*la comtesse d'*). — Charlotte-Henriette d'Angennes, femme de Louis de La Trémouille, comte d'Olonne, 1633-1714. « Je puis, dit Mariette, montrer un émail auquel il ne manque rien de tout ce qui peut le rendre recommandable : c'est le portrait d'une belle femme qui, sous la figure de Diane est, à ce qu'on m'a assuré, celui de la comtesse d'Olonne que ses galanteries ont rendue fameuse. Le travail en est exquis, mais ce qui, selon moi, lui donne une valeur qui le rend inestimable, est une guirlande de fleurs en relief émaillées dans leurs véritables couleurs qui en fait la bordure. Cet ouvrage, qu'on donne à Gilles Lesgaré, de Chaumont en Bassigny, est véritablement un travail de fée, et je ne crois pas qu'aucun peintre en émail en ait fait un semblable; et ce n'est point le goût de la propriété qui me fait parler ainsi, c'est la vérité seule qui me dicte cet éloge. Ce portrait, y compris la bordure, porte 2 pouces de haut sur 1 pouce 8 lignes de large et forme un ovale. » (*Abecedario*, t. IV, p. 132). En 1775, cet émail fut vendu avec le reste de la collection Mariette,

au catalogue de laquelle il porte le n° 8 et cette désignation : « Coëffée en cheveux et la gorge découverte. » Il fut vendu 3,200 livres, et se trouve probablement aujourd'hui en Angleterre, car l'acquéreur était sir Horace Walpole. (Voy. *Anecdotes of painting.*)

LXXI. *Orléans* (*Philippe, duc d'*), frère de Louis XIV. — Nous avons expliqué ci-dessus (n° XXV) comment nous croyons que le seul portrait de ce prince existant parmi les émaux de Petitot, de la collection du Louvre, est celui qui figure dans le joyau dont il a été question à l'article *Anne d'Autriche.*

LXXII. *Orléans* (*Françoise-Madeleine d'*), fille de Gaston. — N° 18 des émaux du Louvre. Cheveux blond pâle, corsage bleu clair garni de broches en bijouterie d'une teinte sombre.

LXXIII. *Orléans* (*Marie-Louise d'*), fille de Philippe d'Orléans. — N° 13 des émaux du Louvre. Cheveux noirs bouclés tout autour de la tête, robe bleue à fleurons d'or, écharpe jaune, deux broches formées d'un gros rubis entouré de perles. Exécuté d'après un portrait (probablement de Mignard), gravé par Larmessin, en 1679. (Note de M. de Reiset.)—Conf. le n° 3548 de Versailles.

LXXIV. *Ossinglay*, « célèbre amateur, dont le cabinet a passé chez M. le duc d'Orléans et chez M. Crozat; coëffé en cheveux bouclés, portant cravatte et vêtu d'une robbe de chambre brodée en or. Hauteur 12 à 14 lignes, largeur 11 à 12 lignes. » (Ventes T... (1783) n° 150, et Royer de Fons-Colombe (1790), n° 574.)

LXXV. *Petitot.*—Il avait un fils établi à Londres, dit Walpole, qui se livrait aussi à la peinture en émail et à qui son père envoyait souvent de ses ouvrages comme modèles. « Ce fils a laissé des descendants qui sont établis à Dublin et de l'un desquels la duchesse de Portland a acheté un portrait de Petitot, peint par lui-même, en petite dimension mais d'une manière exquise. A sa mort, arrivée en 1785, la duchesse a légué cet émail à son amie la veuve du docteur Delany. » (*Anecd. of paint.*) —C'est vraisemblablement de cette duchesse de Portland, déjà citée à l'article *Buckingham*, que provenaient les cinq émaux de Petitot, cités sans autre détail ( « Frame of enamels, the five at the top are by Petitot ») comme prêtés par le duc actuel de Portland à l'exposition de Manchester. (Voyez le *Catal. of the Art treasures of the United Kingdom collected at Manchester in* 1857, page 207, n° 5.)

LXXVI. *Petitot* (*madame*).—D'Argenville rapporte, comme il a été rappelé ci-dessus, p. 12, que Petitot travaillait au portrait de sa femme lorsqu'il mourut. Ajoutez celui, non en émail, dont il a été parlé ci-dessus p. 8.

LXXVII. *Palatine* (*Anne de Gonzague, princesse*).—N° 29 des émaux du Louvre. Cheveux blond cendré, guimpe brunâtre.

LXXVIII. *Pierre le Grand*, czar de Russie.—N° 6 des émaux du Louvre. Le portrait de ce prince, qui ne se montra dans l'Europe occidentale qu'en 1698, ne peut très-probablement pas être de Petitot le père. Le catalogue du musée du Louvre le dit lui-même.

LXXIX. *Portsmouth* (*la duchesse de*).—Louise-Renée de Penacoët de Keroualle, maîtresse de Charles II, roi d'Angleterre. Cette attribution faite par le catalogue du Louvre à l'émail n° 55 est une erreur. Il représente Marie-Anne de Bavière, femme du grand dauphin, fils de Louis XIV, probablement d'après le portrait peint par Mignard et gravé par F. de Poilly.

LXXX. *Rembrandt* (*la femme de*). — N° 1 des émaux du Louvre. Femme âgée, corsage bleu à broderies d'or.

LXXXI. *Richelieu* (*le cardinal de*). — N° 32 des émaux du Louvre. Cheveux et barbe gris, simarre écarlate, rabat blanc, cordon bleu. Cet émail, dont la beauté n'a rien de supérieur, ne saurait être le même qui figura dans la vente Wattelet (1786), sous le n° 60, et dont Mariette fait le plus grand éloge en ajoutant : « Certainement il aura été fait à Paris (d'après un des meilleurs tableaux de Champagne) postérieurement à la mort du cardinal, arrivée en 1642, dans le temps que Petitot séjournait encore à Londres. Il fut exécuté sans doute pour quelqu'un à qui la mémoire du cardinal était chère.... ; car, pour mettre l'ouvrage à l'abri de toute insulte, il eut la prévoyance de le tenir renfermé sous un couvercle peint en émail sur lequel il fit mettre le chiffre du cardinal, et il fit ajouter un anneau pour le suspendre.... »

LXXXII. *Richelieu* (*le duc de*), père du maréchal. — « Lui-même fit faire à Petitot son portrait, que j'ai vu entre les mains du comte de Caylus. » (Mariette.)

LXXXIII. *Ruvigny* (*Rachel de*). —Portrait cité par Walpole en ces termes : « Magnifique portrait en pied faisant partie de la collection du duc de Devonshire, peint en émail d'après l'original exécuté à l'huile par Van Dyck et appartenant à lord Hardwicke. C'est indubitablement le plus capital ouvrage en émail qu'il y ait au monde ; il a neuf pouces trois quarts de haut et cinq pouces trois quarts de large. Quoique cet émail soit imparfait en quelques parties peu importantes, l'exécution en est la plus hardie et la couleur la plus riche et la plus belle qu'on puisse imaginer. » — Il faut rapprocher de ce fait certain d'un portrait en pied peint à l'émail par Petitot, celui-ci qui l'est beaucoup moins, quoiqu'il se présente sous la garantie si respectable de feu M. Rigaud et du poëte Chaponnière : « La France était particulièrement riche (en émaux de Petitot) avant la Révolution. M. Chaponnière père m'a raconté avoir admiré à Versailles, en 1792, dix à douze émaux de Petitot de sept à huit pouces de hauteur, représentant les principaux seigneurs de la cour de Louis XIV peints en pied. » (*Renseignements, etc.*, par J.-J. Rigaud.)

LXXXIV. *Sarrau* (*Claude*).—N° 20 des émaux du Louvre. Cheveux noirs, teint basané, simarre noire et rouge.

LXXXV. *Savoye* (*Marie J.-B., duchesse de*).—Catalogue du cabinet Cottin, n° 551, (vendu 341 livres).

LXXXVI. *Servin* (*Abel*), surintendant des finances.—Catalogue du cabinet de M. le baron S. J***. (1784); hauteur 16 lignes, largeur 14 lignes.

LXXXVII. *Sévigné* (*la marquise de*).—N° 40 des émaux du Louvre.

LXXXVIII. *Sobieski*, roi de Pologne et la reine, sa femme, dans le même émail. « Le roi et la reine de Pologne souhaitèrent que Petitot, quoique âgé de plus de quatre-vingts ans, travaillât à leurs portraits. On envoya à Paris les originaux croyant que Petitot y était encore; mais le gentilhomme chargé de la commission vint à Genève où il résidoit. La reine étoit représentée assise sur un trophée, tenant le portrait du roi. Comme il y avoit deux têtes dans le même morceau on lui donna cent louis, et il l'exécuta ainsi qu'il l'auroit pu faire dans la fleur de son âge. » (d'Argenville.)

LXXXIX. *Suze* (*la comtesse de la*).—N° 22 des émaux du Louvre. Cheveux châtain clair, robe bleue, guimpe brun jaune.

XC. *Thianges* (*la marquise de*). — N° 38 des émaux du Louvre. Cheveux châtains, guimpe brun jaune.

XCI. *Tourville* (*l'amiral de*).—N° 48 des émaux du Louvre. Perruque blond gris, cordon bleu sous le rabat, cordonnet noir par dessus.

XCII. *Turenne* (*le maréchal de*), « richement monté sur tabatière ronde d'écaille noire à gorge d'or, 2,036 francs. » (Vente Dubreuil Lenoir, 1821.)—Turenne, émail, 1,999 francs. (Vente Soult, 1852.)

XCIII. *Vendôme* (*le duc de*).—Portrait figurant dans la vente du cabinet Cottin, n° 575. (Vendu 266 livres.)

XCIV. *Villarceaux* (*le marquis de*). — N° 7 des émaux du Louvre. Perruque châtaine, cuirasse à clous d'or. L'attribution du nom de Villarceaux à ce portrait est d'une justesse douteuse. (Note de M. de Reiset.)

XCV. *Villars* (*le maréchal de*).—N° 34 des émaux du Louvre. Perruque blanche, cuirasse avec ornements d'or et bordure rouge, cordon noir sur le rabat.

XCVI. *Vitré*.—Le catalogue Lebrun (1791) contient l'article suivant : « *Bordier*, peintre en émail. Le portrait d'Antoine Vitré, célèbre imprimeur, d'après Philippe de Champagne. Émail comparable aux plus beaux ouvrages de Petitot. Vingt et une

lignes sur dix-sept. Il vient de la vente Godefroy, 1748; vendu 700 livres. » (701 fr.)— Vente Saint-Martin, 1806 : « *Bordier*. Portrait en émail de Vitré, imprimeur du clergé; il est de face, vêtu d'un habit de soie noirâtre, encadré d'une bordure en or à huit pans. » (3,200 francs.)

Nous retrouvons donc près d'une centaine des émaux de Petitot.

Il y en a beaucoup, sans doute, qui se cachent dans les cabinets d'amateurs; mais si l'on songe que Petitot et son beau-frère ont poursuivi sans relâche, pendant plus de cinquante ans, leurs paisibles travaux, on voit qu'il ne nous reste peut-être pas la dixième partie des peintures qu'ils avaient exécutées.

HENRI BORDIER.

# Mme DE MONTBAZON

(1610]-1657)

---

Parmi les femmes du XVIIe siècle, beaucoup furent « pitoyables, » quelques-unes furent « effrontées : » l'histoire a sur ce point confirmé le témoignage de Bussy. Nous dirons sans détour que madame de Montbazon fut des dernières. Compatissante jusqu'au cynisme, elle fut, à la cour de Louis XIII et à celle de Louis XIV, « l'une de celles qui firent le plus de bruit, » pour parler comme madame de Motteville. Nous tairons beaucoup de ses faiblesses ; nous ne voulons en excuser aucune. Avant de raconter sa vie, ou du moins une partie de sa vie, il nous faut cependant, pour défendre sa mémoire contre un excès de sévérité, rappeler les traditions et les exemples qu'elle trouva dans sa famille.

Fille de Claude de Bretagne, baron d'Avaugour, elle était par sa mère petite-fille de ce très-complaisant marquis de La Varenne Fouquet qui, successivement marmiton, cuisinier et maître d'hôtel d'Henri IV, « gagna plus à porter les poulets du roi qu'à larder ceux de sa cuisine [1]. » Il mourut de l'effroi superstitieux dont il avait été frappé, un jour qu'une pie, par une injure grossière, lui avait rappelé l'origine de sa fortune.

Catherine Fouquet, comtesse de Vertus, sa fille, mère de madame de

[1] Tallemant des Réaux.

Montbazon, était belle, spirituelle, un peu folle et fort galante. Impatiente de toute entrave, elle avait autorisé l'un de ses amants à assassiner son mari : ce fut le mari qui assassina l'amant. La fin tragique de cette aventure d'amour n'assombrit point la vie de la comtesse de Vertus : à soixante-dix ans, elle apprenait à danser; à soixante-treize ans, elle épousait un jeune homme endetté.

Tallemant l'a dit avec sa familiarité habituelle : madame de Montbazon ne fit point mentir le proverbe que bon chien chasse de race.

En 1628, Marie d'Avaugour sortait du couvent pour épouser Hercule de Rohan, duc de Montbazon, qui était père, d'un premier lit, de madame de Chevreuse et du prince de Guéméné. Elle avait seize ou dix-huit ans[1]; il en avait soixante et un. Tout sot qu'il fût, le duc ne se dissimula point, dit-on, qu'une telle union présentait pour lui quelque danger; mais il est permis d'affirmer qu'il ne put prévoir tous ses malheurs. Plein de respect pour les vertus de Marie de Médicis, il recommanda son exemple à sa femme; puis, rassuré sur l'avenir, il la conduisit à la cour.

« Madame de Montbazon était l'une des plus belles personnes que l'on pût voir, dit Tallemant. Elle avait le teint fort blanc et les cheveux fort noirs. »—« Elle avait l'extrême beauté avec l'envie de plaire, dit de son côté madame de Motteville ; elle était grande, et dans toute sa personne on voyait un air libre, de la gaieté et de la hauteur.... Ses yeux commandaient expressément qu'on l'aimât. Son front était si bien taillé et si parfait qu'elle le portait toujours à découvert, et sans y donner aucun agrément par des cheveux; et le tour de son visage assez beau pour l'obliger, afin de le laisser voir, de ne composer sa coiffure que de peu de boucles[2]. Ses lèvres n'étaient pas assez grosses, et sa bouche

[1] On place généralement sa naissance à l'année 1612; mais Tallemant dit qu'en 1645 elle avait plus de trente-cinq ans, madame de Motteville lui en donne plus de quarante en 1647, et Lenet la fait mourir, en 1657, à l'âge de quarante-huit ans. C'est donc sous toutes réserves, et par une sorte de transaction, que nous avons inscrit, en tête de cette notice, l'année 1610 comme date de sa naissance.

[2] « Le portrait de madame de Montbazon sert de patron aux princesses pour se bien coiffer, » écrivait F. Ogier à Balzac.

par cette raison paraissait un peu moins relevée qu'il ne convenait pour rendre sa beauté toute parfaite. Elle avait de belles dents, et sa gorge était faite comme celles que les plus habiles sculpteurs nous veulent représenter des anciennes beautés grecques et romaines. »

Telle il faut la voir, si l'on veut chercher à se rendre compte de l'admiration qu'elle excita, et non point telle que nous la montre M. Cousin, alors que, âgée de près de quarante ans, elle est devenue un colosse, — c'est l'expression de Tallemant, — et qu'elle possède tout le luxe des attraits de l'embonpoint. Il est vrai toutefois que, même en sa jeunesse, elle avait moins de grâce que de force, moins de délicatesse que de majesté; il est encore vrai que sa parole était libre, et que son ton était leste et dégagé; mais les défauts que l'on pouvait remarquer en elle n'assuraient que mieux son empire sur la partie la plus bruyante de la cour, et les sentiments qu'elle faisait naître se révélaient par les plus singulières extravagances. Aucune voix ne protestait quand le duc d'Hocquincourt la proclamait *la belle des belles ;* à l'étranger, elle était la merveille qu'enviaient les généraux qui rêvaient la prise de Paris; enfin, elle était par excellence le « butin » désirable au sujet duquel le duc de Weimar se permettait une plaisanterie toute germanique qu'on nous pardonnera de ne pas répéter : la reine Anne en pouvait rire à l'aise, il ne serait plus permis d'en sourire aujourd'hui.

« Pour de l'esprit, elle n'en manquait pas, s'écrie Tallemant; elle avait vu tant de gens! » Il y a une flatterie dans cette exclamation, car il faut reconnaître avec madame de Motteville et concéder à M. Cousin que l'esprit de l'éblouissante rivale de madame de Longueville était loin d'être aussi beau que son corps; mais il est impossible de voir en même temps une calomnie dans la phrase de Tallemant : l'espace et le courage nous feront défaut, déjà nous l'avons annoncé, pour produire la liste de tous les galants, seigneurs ou bourgeois, qui eussent pu donner de l'esprit à madame de Montbazon.

Parmi ses premiers adorateurs, à côté du nom de Gaston d'Orléans, l'on a cité, il faut bien le dire, celui du duc de Chevreuse, gendre de son mari. Leur liaison fut chansonnée et faillit être la cause d'un duel,

à la porte des appartements du roi, entre le duc de Montmorency et le duc de Chevreuse; mais elle n'empêcha point madame de Montbazon de devenir l'amie de sa belle-fille qui, plus âgée et plus habile qu'elle, en fit souvent son instrument. La jeune duchesse fut une rivale plus dangereuse pour madame de Guéméné, son autre belle-fille, à qui elle enleva, non pas son mari, mais le comte de Soissons; il ne lui suffit pas d'avoir remporté sur elle une facile victoire : elle obtint du comte qu'il ajoutât l'outrage à l'abandon, et docilement il compromit sa maîtresse délaissée par une grossière et lâche perfidie.

Mais passons rapidement sur la jeunesse de madame de Montbazon, et arrivons à l'époque où elle veut mêler aux intrigues de la galanterie celles de la politique. L'amitié qui l'unissait aux seigneurs les plus impatients de la cour lui avait inspiré la pensée de prendre part à leurs agitations; une aventure, qu'il nous faut raconter avec quelques détails, la fit entrer de plain-pied dans ce cercle de femmes dont l'inimitié semblait plus redoutable à Mazarin que celle des hommes les plus turbulents.

Le 2 juin 1642, le duc de Longueville, qui avait longtemps aimé madame de Montbazon, épousa mademoiselle de Bourbon. Les hommages que lui avaient portés le brillant duc de Guise et *l'innocent* duc de Beaufort,—c'est ainsi qu'elle le qualifiait,—n'avaient pu consoler madame de Montbazon de ce mariage. Les visites mêmes que continuait à lui faire le duc de Longueville, malgré les promesses qu'avait exigées de lui madame la Princesse, sa belle-mère, ne calmaient pas son irritation, et le temps n'avait pu amoindrir la haine qu'elle portait à madame de Longueville. Un jour qu'elle gardait la chambre et qu'elle recevait nombreuse compagnie, une de ses demoiselles trouva deux lettres sur le parquet. On les lut. Elles étaient d'une femme qui écrivait tendrement à quelqu'un qu'elle ne haïssait pas [1]. Qui les avait écrites? A tout hasard, madame de Montbazon nomma madame de Longueville et prétendit que les lettres avaient dû tomber de la poche de Maurice de Coligny, qui venait de sortir; ses amis, et le duc de

[1] Madame de Motteville. Mademoiselle a inséré le texte des deux lettres dans ses *Mémoires*.

Beaufort le premier, répandirent aussitôt cette insinuation qui était une calomnie, et madame de Montbazon prit elle-même plaisir à la répéter les jours suivants. La maison de Condé ressentit vivement l'injure qui lui était faite. Le duc et la duchesse de Longueville désiraient, il est vrai, l'un par un sentiment de prudence intéressée, l'autre par un juste sentiment de dignité, qu'il n'y fût pas répondu ; mais madame la Princesse voulut en tirer une solennelle vengeance et vint demander justice à la reine. « Voilà toute la cour partagée, dit madame de Motteville. Les femmes, qui avaient du respect pour madame la Princesse, se rangèrent de son côté, pendant que tous les hommes furent chez madame de Montbazon, et l'on compta jusqu'à quatorze princes qui la furent voir. » Mais bientôt madame de Montbazon se vit peu à peu abandonnée. Le crédit du duc de Beaufort, son cavalier servant, s'affaiblissait chaque jour auprès de la reine ; le jeune duc d'Enghien, l'illustre vainqueur de Rocroy, accourait en toute hâte de Thionville qu'il venait de prendre ; on annonçait qu'il était outré de colère et d'indignation et qu'il soutiendrait hautement les intérêts de sa sœur ; on disait enfin que la reine avait promis sa protection à madame la Princesse. A ces nouvelles, madame de Montbazon perdit son assurance habituelle et consentit à remettre les lettres entre les mains du prince de Marcillac (La Rochefoucauld) : après les avoir successivement montrées à la reine, à M. le Prince et à madame la Princesse, à madame de Sablé, à madame de Rambouillet et à quelques amies de madame de Longueville qui purent affirmer qu'elles n'étaient pas de son écriture, Marcillac les brûla, pour le plus grand soulagement du comte de Maulevrier qui les avait perdues et de madame de Fouquerolles qui en était l'auteur.

Mais il ne suffisait pas au ressentiment de madame la Princesse et du duc d'Enghien que l'innocence de madame de Longueville fût reconnue : ils exigèrent une réparation publique, et la rédaction des excuses qu'eut à prononcer la coupable devint une affaire d'État. Madame de Motteville nous a laissé un amusant récit des « momeries » dont elle fut témoin.

« La reine était dans son grand cabinet, et madame la Princesse était

avec elle, qui, tout émue et toute terrible, faisait de cette affaire un crime de lèse-majesté. Madame de Chevreuse, engagée par mille raisons dans la querelle de sa belle-mère, était avec le cardinal Mazarin pour composer la harangue qu'elle devait faire. Sur chaque mot, il y avait un pourparler d'une heure. Le cardinal, faisant l'affairé, allait d'un côté et d'autre pour accommoder leur différend, comme si cette paix eût été nécessaire au bonheur de la France, et au sien en particulier. Il fut arrêté que la criminelle irait chez madame la Princesse le lendemain. »

Le 8 août 1643, madame de Montbazon, fort parée, vint à l'hôtel de Condé, et, devant une nombreuse et brillante assemblée, elle lut, sur un papier qui avait été fixé à son éventail, la harangue qui lui avait été imposée. « Elle le fit de la manière du monde la plus fière et la plus haute, faisant une mine qui semblait dire : je me moque de ce que je dis. » Madame de Longueville n'assistait pas à cette cérémonie ; sa mère, à qui madame de Montbazon s'était adressée, fit une courte et sèche réponse [1]. Cette réconciliation n'avait trompé aucun des assistants ; elle n'était qu'une nouvelle déclaration de guerre.

Quelques jours après, la reine devait se rendre à une collation que lui offrait madame de Chevreuse dans le jardin de Renard, aux Tuileries. Elle voulut y conduire madame la Princesse, et comme elle lui avait permis de n'assister à aucune réunion où se trouverait son ennemie, elle eut soin de l'assurer qu'elle ne l'y rencontrerait pas :

[1] Mademoiselle a conservé les deux discours dans ses *Mémoires*. Nous les reproduisons d'après une copie qui se trouve dans la collection Peiresc (registre XXXVIII, tome III, page 407), à Carpentras. *Discours de madame de Montbazon :* « Madame (elle avait omis ce premier mot, on lui fit recommencer sa lecture), je viens ici pour vous protester que je suis très-innocente de la méchanceté dont on m'a voulu accuser, n'y ayant point de personne d'honneur qui puisse dire une calomnie pareille. Que si j'avais fait une faute de cette nature, j'aurais subi les peines que la reine m'aurait imposées; je ne me serais jamais montrée devant le monde et vous en aurais demandé pardon, vous suppliant de croire que je ne manquerai jamais au respect que je vous dois et à l'opinion que j'ai de la vertu et des mérites de madame de Longueville. » *Réponse de madame la Princesse :* « Madame, je reçois très-volontiers l'assurance que vous me donnez de n'avoir aucune part à la méchanceté que l'on a publiée, déférant tout aux commandements que la reine m'en a faits. »

madame de Montbazon, disait-on, avait dû prendre médecine ce même jour. Mais à l'entrée du jardin, on vint annoncer sa présence à la reine et à madame la Princesse : à titre de belle-mère de madame de Chevreuse, la duchesse de Montbazon se préparait à faire les honneurs de la collation. Vainement la reine fait exposer par ambassadeur à madame de Montbazon et l'assurance qu'elle a donnée et l'embarras où elle se trouve ; vainement elle la fait prier, pour mettre fin à une situation difficile, de recourir à un évanouissement qui lui donne un prétexte pour se retirer : l'altière duchesse résiste à toute demande et à tout conseil.

Madame la Princesse dut céder, elle se retira ; la reine voulut l'accompagner, et au grand regret de « ceux qui avaient faim, » dit Mademoiselle, la collation n'eut pas lieu. Ce n'était plus seulement une personne du sang royal, c'était la reine que cette fois madame de Montbazon avait offensée. Elle reçut, le 22 août, l'ordre de quitter la cour et de se rendre à sa maison de Rochefort [1].

Cette querelle et son dénoûment avaient une gravité dont l'on se rendrait difficilement compte, si l'on oubliait quelles passions politiques, ou, pour mieux dire, quelles intrigues avaient mis en mouvement l'un et l'autre camp. Amie du duc de Beaufort et du duc de Guise, madame de Montbazon était liée avec tous les *Importants*. Sa défaite était en même temps celle de son parti ; avec elle, la maison de Vendôme et celle de Lorraine avaient été forcées de s'humilier devant la maison de

[1] Voici la réponse que fit madame de Montbazon à la lettre de cachet par laquelle le roi l'exilait, en raison du mécontentement qu'avait la reine de son peu de respect :

« Sire, je m'estimerais la plus malheureuse du monde, si dans mon intention ou par effet j'avais manqué au respect que je dois à Votre Majesté et à la reine, votre mère. Le déplaisir d'être tombée dans le malheur de sa disgrâce.... (*phrase inachevée dans la copie*) et la seule consolation que j'y puisse trouver est le plaisir que j'aurai d'obéir ponctuellement aux commandements de Votre Majesté et aux siens, à quoi je ne manquerai non plus que j'ai fait toute ma vie. Sa Majesté en a eu la plus forte preuve (sur le compliment qu'elle me commanda de faire à madame la Princesse, à quoi j'ai obéi) que je serais jamais capable de lui donner, méprisant la vie quand il sera question de faire des choses qui blessent mon honneur et mon courage, l'un et l'autre me portant à toutes ces submissions, obéissances et respects que je dois à Vos Majestés. Vous demandant très-humblement pardon et à elle de la créance qu'elle a que je l'aie offensée, ce me sera un éternel regret, et continuerai d'être, sire, etc. » (Collection Peiresc, reg. LVIII, t. III, p. 407.)

Condé et de s'incliner devant le pouvoir de la reine, ou plutôt devant celui du ministre. Mazarin avait habilement mis à profit chacun de ces petits événements pour assurer son influence sur la reine et sur la cour; il avait appris à triompher de l'opposition des anciens adversaires de Richelieu, qui étaient devenus les siens. Le duc de Beaufort accepta l'exil de madame de Montbazon comme une provocation, et voulut relever son parti par une entreprise considérable. Son imprudence le perdit. Accusé d'avoir conspiré contre la vie du ministre, il fut arrêté le 2 septembre, et sa disgrâce entraîna celle de tous les *Importants*. Enfin, le 12 décembre, la querelle de madame de Montbazon et de madame de Longueville eut pour conclusion tragique le duel du duc de Guise et du comte de Coligny, bientôt suivi de la mort de Coligny [1].

Avant de quitter Paris, madame de Montbazon avait encouragé, sinon conseillé le complot qui se tramait contre la vie du cardinal. A Rochefort, elle s'associa par la pensée aux efforts et aux espérances de ses amis, et sa disgrâce même fut mise à profit par les agents du duc de Beaufort, qui donnèrent pour prétexte à leurs assemblées les intérêts de la duchesse exilée. L'insuccès du complot ne l'abattit pas, et Mazarin sut bientôt que la correspondance qu'elle entretenait avec madame de Chevreuse portait les marques de la haine la plus vive et la plus active contre lui; on la fit surveiller avec soin, elle et ses gens, mais le cardinal put se rassurer lorsqu'il vit que ses entreprises n'allaient pas au delà de la distribution d'inoffensifs pamphlets.

Elle revint, en 1645, à Paris, reparut à la cour et prit part à ses fêtes [2]. Pendant quelque temps, Mazarin continua à se faire rendre compte de ce qui se passait à l'hôtel de Montbazon, et des visites que l'on y recevait; mais la duchesse n'était pas une ennemie que l'on ne pût se concilier, et, vers la fin de 1646, la maison de Condé apprenait, avec

[1] Il a été composé sur toute cette affaire un roman inédit dont M. Cousin a donné l'analyse dans la *Jeunesse de madame de Longueville*.

[2] Lorsqu'on demanda aux ambassadeurs polonais, qui étaient venus à Paris à l'occasion du mariage de la princesse Marie, quelle était la plus belle dame de la cour, ils nommèrent madame de Montbazon. « Elle défaisait toutes les autres au bal, » écrit Tallemant.

surprise et jalousie, que le cardinal était allé faire une visite à madame de Montbazon [1].

L'influence qu'exerçait madame de Montbazon sur le duc de Beaufort était parfois utile aux intérêts de la cour, et, pendant les premiers troubles de la Fronde, la reine et Mazarin eurent soin de l'entretenir en favorables dispositions. Mais l'importance que lui donnait ou plutôt que semblait lui donner l'amour de Beaufort en fit bientôt l'une des héroïnes de la Fronde, — l'une des héroïnes secondaires, il est vrai. Ses alliés s'appliquaient à ne point lui laisser prendre un rôle qu'elle ne pouvait soutenir. Violente, irréfléchie, accessible aux suggestions les plus contradictoires, prête à tous les retours et à tous les caprices, elle n'avait pas les qualités d'une femme politique. Ses indiscrétions étaient redoutables dans toutes les circonstances où le secret était nécessaire, et plus d'une fois le duc de Beaufort dut être écarté des assemblées où se réunissaient les chefs de la Fronde. On savait qu'il n'osait rien cacher à son amie, et il pouvait arriver qu'un royaliste fît son profit des confidences qu'elle lui arrachait, car la conformité des sentiments politiques n'était pas une condition qu'elle imposât aux adorateurs dont elle accueillait les hommages. Sa correspondance avec le maréchal d'Albret l'exposait d'ailleurs à subir, sans qu'elle s'en doutât, les influences de la cour, et son intimité avec Vineuil pouvait en faire l'alliée, malgré elle, du prince de Condé. Il est donc facile d'expliquer la défiance qu'elle inspirait au coadjuteur de Paris, le futur cardinal de Retz. Elle-même ne put tarder à s'apercevoir de la surveillance qu'il exerçait autour d'elle; elle s'irrita de voir avec quelle facilité il modifiait à sa guise le plan de conduite que la veille elle avait dicté au duc de Beaufort; elle fut forcée de s'avouer que son autorité l'emportait sur la sienne. Un soir, découragée de l'incapacité du petit-fils d'Henri IV, effrayée des dangers auxquels leur impru-

[1] Nous ne pouvons passer sur l'année 1647, sans noter le succès qu'obtint madame de Montbazon au grand bal que donna le cardinal, au commencement du carême. « Elle y vint parée de perles et d'une plume incarnate sur sa tête; et quoiqu'elle eût plus de quarante ans, elle y parut encore dans un grand éclat de beauté, montrant par là que des beaux jours l'arrière-saison est toujours belle. » (Madame de Motteville.)

dence exposait les frondeurs, estimant que l'esprit politique de Gondi était le plus vraiment digne du sien, elle s'ouvrit à lui et lui proposa un traité d'alliance; le galant coadjuteur ne voulut accepter qu'une partie du traité, et, heureusement pour le duc de Beaufort, qui était fort occupé à jouer aux échecs pendant cette étrange conversation, il repoussa du projet d'association ce qu'il pouvait avoir de politique : la duchesse ne consentit pas à transiger.

En amour, madame de Montbazon était fort intéressée; nous le disons une fois pour toutes et nous demandons que l'on nous dispense d'en exposer les preuves. En politique, elle se rendait aussi très-volontiers aux discours dont l'éloquence s'aidait de pistoles ou d'écus. C'est ainsi qu'au mois d'août 1649 elle promettait que le duc de Beaufort ne s'opposerait pas au retour de la cour, tout en ouvrant la main pour recevoir une somme considérable. C'est ainsi que, la même année, elle acceptait deux mille pistoles des envoyés espagnols qui, désirant se la rendre favorable, annonçaient, en outre, une somme de vingt mille écus et une pension de six mille livres si elle leur assurait le concours du duc de Beaufort. Mais elle ne trouva pas toujours des créanciers aussi exacts que Mazarin et les ambassadeurs espagnols. En 1650, tandis que l'on préparait le traité qui devait unir les frondeurs aux princes, alors prisonniers au Havre, on entra en négociation auprès de madame de Montbazon en lui offrant le prince de Conti pour sa fille. La proposition ne fut pas agréée. On ne se découragea point, et on lui offrit une somme de cent mille écus[1]. Cette fois, la duchesse ne put résister et le traité fut signé avec toutes les formes désirables. Par malheur, quand les princes furent libres, elle eut l'imprudence de confier son titre à la princesse Palatine qui, avec un perfide empressement, s'était chargée de ses intérêts; elle ne revit jamais le précieux contrat, et le prince de Condé ne répondit que par de cruelles railleries à ses réclamations : en cette aventure, ce n'était point madame de Montbazon qui jouait le plus triste rôle.

[1] On s'engageait, au nom des princes, à lui faire payer les quatre-vingt mille écus que lui devait la cour pour les appointements de son mari, et à lui remettre un complément de quarante mille écus.

L'assistance qu'elle avait souvent prêtée à la cour, au milieu des intrigues les plus contradictoires, ne la préserva point de l'exil quand le roi fit son entrée dans Paris définitivement pacifié (21 octobre 1652). Elle ne revint qu'en 1657. « Elle était encore belle et aussi enchantée de la vanité que si elle n'avait eu que vingt-cinq ans, dit madame de Motteville en notant son retour à Paris. Elle y trouva les mêmes charmes, ajoute-t-elle avec une finesse un peu malicieuse, car elle y revint avec les mêmes désirs de plaire; et ceux qui la virent m'assurèrent que le deuil qu'elle portait alors comme veuve, et qu'elle accompagnait de tous les agréments que l'amour-propre pouvait lui suggérer, la rendait si belle qu'en elle on pouvait dire que l'ordre de la nature était changé, puisque beaucoup d'années et de beauté se pouvaient rencontrer ensemble[1]. » Ainsi, à force de soins et d'art, madame de Montbazon avait obtenu la conservation de sa beauté beaucoup plus longtemps qu'elle ne voulait l'espérer, lorsque, dans l'orgueil de ses dix-huit ans, elle déclarait que la vieillesse commençait à trente, et demandait qu'on lui fît la grâce de la jeter à l'eau avant qu'elle atteignît l'âge redouté. Qui eût osé lui rappeler cet imprudent propos en 1640? Et qui eût pu lui refuser un sursis même aux derniers moments de sa vie?

Il ne lui avait pas encore été accordé de paraître à la cour, lorsqu'elle fut atteinte d'une maladie qui sembla n'être qu'un rhume et qui était la rougeole. En quelques jours, la maladie devint mortelle. Cette illustre mondaine[2] eut trois heures pour se préparer à la mort. Elle se confessa et reçut les sacrements avec les marques de la plus vive piété et du repentir le plus sincère, disant à sa fille, l'abbesse de Caen, « qu'elle était fâchée de n'avoir pas été toujours comme elle dans un cloître et qu'elle avait de

[1] Montbazon, la belle douairière,
Dont les appâts et la lumière
Sous de lugubres vêtements
Paraissent encore plus charmants....

écrivait Loret, le 14 novembre 1654, en annonçant qu'elle avait obtenu de la cour la permission de venir à Paris « pour mieux vaquer à ses affaires. » Il semble avoir été mal informé.

[2] « Elle tint, dans son siècle, le premier rang de la beauté et de la galanterie, » nous assure madame de Motteville. Elle mourut le 28 avril 1657, n'ayant perdu sa beauté qu'avec la vie, disent tous ses contemporains, et ayant toujours « fait son idole de soi-même. »

l'horreur de sa vie passée. » Jusqu'à ces trois dernières heures, elle avait refusé de croire qu'il y eût des degrés dans la moralité des femmes, et d'admettre qu'elles ne fussent pas toutes également vertueuses.

« Elle fut peu regrettée de la reine, dit encore madame de Motteville, car souvent elle avait abandonné ses intérêts pour suivre ses caprices. Le ministre vit sa mort avec les sentiments qu'on a pour ses ennemis. Ses anciens amants la regardèrent avec mépris; et ceux qui l'aimaient encore n'en furent pas touchés, parce que chacun, jaloux de son rival, laissa les larmes et la douleur en partage au duc de Beaufort, qui en était alors le mieux aimé. »

Ici, madame de Motteville se trompe. De M. de Beaufort ou de M. de Rancé, qui était alors le mieux aimé? Je ne sais; mais ce fut certainement M. de Rancé, le futur fondateur de la Trappe, qui la regretta le plus sincèrement. Il était accouru auprès d'elle dès qu'il avait appris la maladie; et il était arrivé, non pas trop tard et pour se trouver subitement en présence du plus horrible spectacle, ainsi qu'on le racontait avec de romanesques et dramatiques détails, mais assez tôt pour passer dans sa chambre les derniers jours qu'elle vécut. « Déjà touché et tiraillé entre Dieu et le monde, » dit Saint-Simon qui avait été son confident, le spectacle de cette mort si prompte acheva de le déterminer à la retraite qu'il méditait depuis quelque temps.

Pour terminer et résumer cette notice, nous citerons le jugement qu'a porté sur madame de Montbazon le cardinal de Retz. Il est des biographes qui croiraient trahir un devoir s'ils ne se faisaient les panégyristes des héros, et surtout des héroïnes dont ils écrivent l'histoire. En est-il que la vie de madame de Montbazon ne découragerait pas? Que ceux-là s'inscrivent en faux contre ce portrait, qui nous semble admirable de vérité : « La duchesse de Montbazon était d'une très-grande beauté. La modestie manquait à son air. Son jargon eût suppléé dans un temps calme à son esprit. Elle eut peu de foi dans la galanterie, nulle dans les affaires. Elle n'aimait rien que son plaisir, et au-dessus de son plaisir son intérêt. Je n'ai jamais vu une personne qui ait conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu. »

G. Servois.

# NINON DE L'ENCLOS[1]

(1616-1705)

---

La prière du soir de Ninon de L'Enclos était un chef-d'œuvre de concision. « Tous les soirs, écrit-elle à son vieil ami Saint-Évremond, je rends grâces à Dieu de mon esprit ; » sa prière du matin n'était pas moins éloquente, « et je le remercie tous les matins de me préserver des sottises de mon cœur. »

Rien ne saurait la mieux peindre et d'un trait plus fidèle que ces deux lignes de sa correspondance authentique. N'y voyez aucune jactance ; il faut croire sur parole une femme qui ne se donnait pas la peine de mentir. Elle était ce qu'elle disait être, aussi libre de cœur que d'esprit, et si naturellement sceptique que, loin d'établir avec ostentation son scepticisme, elle le portait avec une douceur singulière et une simplicité décevante. On subissait le charme de sa grâce, on était gagné à la finesse de son sourire et à l'inaltérable harmonie de sa personne, avant de comprendre l'effronterie placide de sa pensée.

D'ailleurs rien dans ses débuts n'avait annoncé le bruyant avenir qu'elle se donna, ni sa naissance, ni sa fortune, ni même sa beauté. Bien qu'elle sortît d'une bonne famille et possédât une certaine aisance,

[1] N° 28 de la *Notice des Dessins, Peintures, Émaux et Terres cuites émaillées*, exposés au Musée Royal, dans la Galerie d'Apollon. Paris, C. Ballard, 1820.

elle ne pouvait marcher de pair avec les reines de la mode. Elle était plus agréable que belle ; il y avait même chez elle, quand rien ne l'animait, je ne sais quoi de viril qui lui faisait dire : « J'ai toujours eu la mine grave. » Examinez ses portraits ; le teint vif, les lèvres un peu saillantes et colorées, les yeux noirs et franchement ouverts, le regard direct, les sourcils noirs, accusés et séparés avec une précision énergique, le nez modelé hardiment, elle respire la beauté mâle et sans rêverie d'un adolescent qui se porte bien ; son ferme embonpoint, sa mise simple, la froideur, l'espèce d'indolence de son attitude achevaient de lui ravir la frêle et poétique délicatesse des jeunes filles, et je la conçois sans peine sous le costume de jeune seigneur qu'elle porta plus tard quand elle se mit à la poursuite de Villars ou quand elle prit les habits de Navailles.

Au premier abord on ne devinait donc jamais chez cette femme la puissance de séduction dont elle a donné tant de preuves. Mais à peine s'approchait-on, à peine un rayon d'esprit tombait-il sur cette statue de Memnon, qu'elle devenait mélodieuse. Elle se transfigurait, son visage contractait une expression, un éclat, une douceur irrésistibles. Le regard s'emplissait tour à tour d'une passion d'esprit ou d'une vivacité de tendresse que tempérait à demi le voile de ses longues paupières; sa physionomie s'éclairait d'un feu de malice provoquante et de gaieté facile; tout en elle, ses lèvres qui s'entr'ouvraient spirituellement, ses dents entrevues alors, blanches et bien rangées, et jusqu'à la fossette du menton, tout riait, tout vivait, tout donnait à sa belle humeur une grâce harmonieuse. Comme si l'âme, en se réveillant, se fût répandue soudain dans les moindres de ses traits, cette « mine grave, » cette figure résolue n'était plus qu'un long sourire. On lui découvrait mille avantages qu'on n'avait pas aperçus, on remarquait les contours délicats de ses épaules, l'aisance de sa taille assez grande et bien prise, la liberté souple de ses mouvements. Enfin la fraîcheur sévère de son costume révélait les élégances inconnues de son goût discret, et Ninon était belle.

Les femmes qui l'avaient connue depuis l'enfance, mais non sous cet aspect, ne soupçonnèrent même pas le rôle qu'elle devait jouer plus

tard. Quand on introduisit de très-bonne heure Anne de L'Enclos dans les cercles brillants du Marais, c'était une enfant de treize ou quatorze ans qui jouait du luth à ravir, dansait bien la sarabande et montrait déjà dans ses reparties de l'esprit naturel. Mais cette débutante ne fit qu'une apparition. Sa mère étant morte, elle se jeta dans un couvent sans qu'on y prît garde.

Ce fut un an plus tard, en 1631, quand son père mourut aussi, qu'elle fit son premier pas dans le monde. Elle avait quinze ans; elle se trouvait orpheline, libre et maîtresse d'un petit patrimoine. Aussitôt elle quitta le couvent, plaça son bien à fonds perdus et vint se présenter dans la société qu'elle avait connue chez la princesse de Guémenée, la duchesse de Rohan, la maréchale de Bassompierre. Bien accueillie, il ne tint qu'à elle de devenir une des précieuses du temps et de se marier, car le monde n'avait rien aperçu de ses premières intrigues de pensionnaire, personne ne se doutait de la précocité de ses inclinations; on ignorait que déjà un capitaine des chevau-légers, Saint-Étienne, puis le chevalier Raré, cavalier de haute mine, avaient séduit la jeune fille et qu'elle ne s'en repentait pas.

Anne de L'Enclos prisait moins le mariage que la galanterie; ses premières fredaines le prouvaient; une fois émancipée elle s'enhardit tous les jours dans son opinion. Elle s'accorda, sans bruit mais sans scrupule, une liberté que la société française, dans son inconséquence, tolère plutôt chez les femmes que chez les jeunes filles. Bientôt le vide se fit autour d'elle, ses relations se réduisirent; elle se rapprocha des amies qui n'avaient rien à ménager, de la comtesse de La Suze et de Marion Delorme. Bientôt nul secret ne la préserva; sa liaison avec l'élégant et spirituel Coligny, marquis d'Andelot, et plus tard duc de Châtillon, donna un éclat inattendu à ses aventures; après lui ce fut Miossens, le futur duc d'Albret, qui ajouta au bruit de ses amours un faste nouveau, ce fut le duc d'Enghien, le grand Condé qui illustra les fautes de la jeune fille.

Le jeune duc qui gagnait des batailles,
Qui sut couvrir de tant de funérailles

Les champs fameux de Nordlingue et Rocroi,
Qui sut remplir nos ennemis d'effroi,
Las de fournir des sujets à l'histoire,
Voulant jouir quelquefois de sa gloire,
De fier et grand rendu civil et doux,
Ce même duc allait souper chez vous...

Ainsi parle Saint-Évremond à la vierge folle qui n'est déjà plus Anne de L'Enclos, mais Ninon, la dangereuse Ninon, la sirène redoutable aux familles, le scandale à la mode, la reine libre de la jeunesse titrée. Elle jette au vent les préjugés, elle prodigue au libre plaisir ses jours, ses nuits et sa vie entière, dont elle se soucie peu. Ah! certes, si au milieu de cet étourdissement des plaisirs, la mort même fût venue visiter Ninon, elle l'aurait accueillie avec la même désinvolture narquoise que le Mercutio de Shakspeare reçoit son coup d'épée. Que dis-je! la mort en effet s'assit un moment au chevet de Ninon; un matin on apprit dans Paris, en 1638, que cette Aspasie de vingt-deux ans, si rieuse, était malade, condamnée par les médecins, et ne s'en relèverait pas. On accourut de toutes parts lui tendre la main; elle, toujours vivace, ne voulut pas cesser une fois de recevoir sa cour; elle écouta d'un air moqueur les jeunes attendris qui parlaient de la suivre, de mourir avec elle. « Hélas! » disait-elle en accueillant d'un sourire leurs madrigaux de condoléance, « hélas! je ne laisse au monde que des mourants! »

Or, elle ne s'en alla pas; la mort peut-être se déconcerte en présence des esprits froids qui la méprisent; cette fois elle passa outre, et bientôt il ne fut bruit en ville que de la résurrection de la pécheresse et de ses nouvelles amours avec le marquis de Farge, avec le chevalier de Méré, avec tant d'autres dont j'oublie les noms... mais un académicien moderne en a dressé le catalogue.

Désormais les années et les plaisirs reprennent leur cours sans s'interrompre, sans compter pour Ninon, qui brave le temps comme tout le reste. C'est une de ses maximes qu'on ne doit pas avoir de rides au visage et qu'il vaut mieux les placer au talon. Dix ans plus tard elle est encore belle et adorée; ses escapades se multiplient. En 1648, quand la France est bouleversée par la Fronde, Ninon, déguisée en cavalier,

court les chemins et poursuit à Lyon ce personnage de tragédie qu'on appelle Villars. Elle arrive et le rejoint; on se quitte peu de temps après; elle s'enferme dans un couvent, y charme toutes les religieuses, attire par sa contrition le cardinal archevêque, frère aîné de Richelieu, se laisse un peu convertir, puis s'échappe un beau matin et revient à Paris. A peine a-t-elle reparu sur le Cours, où elle promène ses caprices, que d'aventure elle aperçoit un des plus beaux hommes du temps, Navailles. Elle lui fait remettre une invitation immédiate de venir dans son carrosse. Navailles s'y rend de la meilleure grâce du monde et se laisse emmener. On lui donne un repas délicat, une chambre élégante, un lit de sybarite et il attend, éveillé, la fin de son rêve. Mais il a chassé le matin, il a chevauché dans l'après-midi, la nuit s'avance, la fatigue l'abat et il s'endort. Tout à coup il est tiré brusquement de son sommeil par une voix menaçante qui l'apostrophe militairement.

Il s'éveille en sursaut, se frotte les yeux et aperçoit un chapeau à plumes, un uniforme, une épée, enfin un cavalier complet et furieux qui le somme d'expliquer sa présence en ces lieux. « Monsieur! s'écrie « Navailles, point de surprise, au nom de Dieu! point de surprise, je « suis homme d'honneur et je vous donnerai satisfaction. » — « Soit! » dit le cavalier, et, d'un geste charmant, il enlève son terrible chapeau à plumes, il laisse tomber sur ses épaules un flot de cheveux bruns. C'était Ninon, qui avait volé les habits de Navailles pendant son sommeil.

Elle s'amusait ainsi, tantôt l'épée à la main, tantôt armée de ce luth qui fut célébré chez les contemporains et dont Scarron parle quelque part :

Charmant esprit, belle Ninon,
La maîtresse d'Agamemnon
N'eut jamais rien de comparable
A tout ce qui vous rend aimable...
Était sans voix, était sans luth!

Elle tournait la tête aux jeunes nobles, aux futurs maréchaux, aux financiers, aux conseillers du parlement; elle scandalisait à plaisir le siècle; c'est dans l'histoire de ce temps un curieux spectacle de la voir

troubler tous les rangs d'une société qui veut être solennelle, porter le désordre dans le Marais et dans le faubourg Saint-Germain, entraîner les Condé, les Créqui, les Vardes, les Souvré, les Guiche, les Marsillac, et envelopper dans ce réseau brillant d'aventures étranges trois générations successives, en dépit de son âge, en dépit des jalousies des femmes, des colères de quelques amants quittés et même des menaces du pouvoir.

Car on menaça plusieurs fois la *moderne Léontium* dont la licence ne connaissait plus de bornes. On décida son incarcération ; le public apprit qu'on l'allait conduire aux Filles-Repenties, et demanda en riant ce qu'on ferait en pareil lieu d'une femme qui n'était ni fille ni repentie. Selon les uns, la reine mère lui envoya par un exempt l'ordre de se retirer dans un couvent et Ninon répondit : « Puisque la reine a tant de « bontés pour moi que de me laisser le choix du couvent où elle veut « que je me retire, je choisis celui des grands cordeliers. » Selon d'autres elle apaisa les rumeurs en annonçant elle-même son départ pour Cayenne. Quoi qu'il en soit, elle resta à Paris, libre, et continua sa vie extraordinaire qu'elle consacra jusqu'à soixante ans aux mêmes folies.

Ce don de jeunesse éternelle, qui est resté célèbre, me frappe moins chez une femme dont l'esprit ne vieillissait pas que l'insolence de son triomphe et la durée de son pouvoir. Elle règne, elle domine ses amants, ses amis, la société qui l'entoure, elle se trouve plus forte qu'Anne d'Autriche et se dit plus heureuse que madame de Maintenon. A coup sûr l'ascendant qu'elle exerce est autre chose que le despotisme banal d'une courtisane « au front stupide et fier. » Elle a beau répéter qu'elle obéit au caprice des sens, au fond de son épicuréisme, il se cache une fierté qui la relève. Anne de L'Enclos n'est pas vénale ; de bonne heure elle a arrangé son patrimoine de manière à ne point dépendre de l'or d'autrui. Il est vrai que dans les premières années on lui apporte des tributs ; son orgueil les accepte à titre d'hommages, ils lui déplaisent quand elle y aperçoit des obligations, et son orgueil les repousse. Un sentiment de pudeur virile lui dicte des résolutions qui la mettent au niveau de ses amis. Elle réserve en tout temps la liberté de ses choix et la liberté de ses divorces. Quoi qu'elle en dise, jamais les sens, auxquels elle prétend obéir, n'ont cette

délicatesse aristocratique; pour son compte elle n'abdique pas en leur faveur ce ferment d'esprit et d'indépendance, ce besoin de distinction et cette élégance native qui président à ses folies. C'est affaire à elle de se donner toujours sans perdre jamais la possession d'elle-même. Aux gens qui ne sont que riches ou que puissants, aux maîtres qui veulent la lier, aux hommes de plaisir qui aiment le jeu ou le vin, elle ferme sa porte.

Le pauvre Perrachon de Lyon s'y trompa; il donna à la divinité une maison magnifique et stipula qu'en échange il obtiendrait l'honneur de la voir, promettant d'ailleurs de ne jamais parler d'amour; mais Perrachon n'y put tenir et manqua à sa parole; aussitôt il dut reprendre sa maison et le chemin du pays. Un autre admirateur, Fourreau, s'y prit plus habilement et permit à Ninon, toutes les fois qu'elle voudrait obliger quelqu'un, de tirer sur lui; elle accepta et de temps en temps elle écrivait : « Fourreau payera au sieur N. la somme de... » Fourreau payait toujours, mais jamais il ne sortit du rôle de banquier, jusqu'au jour où Ninon se lassa de ces écritures.

Le grand prieur de Vendôme fut moins patient. Surpris de rencontrer de la volonté chez une Ninon, il lui envoya un jour ce quatrain bourru :

Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,
Je renonce sans peine à tes faibles appas,
Mon amour te prêtait des charmes,
Ingrate, que tu n'avais pas!

Ninon lut le quatrain et, sur les mêmes rimes, répondit :

Insensible à tes feux, insensible à tes larmes,
Je te vois renoncer à mes faibles appas :
Mais si l'amour prête des charmes,
Pourquoi n'en empruntais-tu pas?

Un autre exemple. Chapelle, l'épicurien débraillé, aimait sa bouteille à l'égal de sa maîtresse; il voulut imposer ses goûts à Ninon. Elle, au contraire, essayait de l'arracher à ses habitudes; n'y réussissant pas,

elle cessa de le recevoir. Chapelle se vengea en accusant cette raisonneuse, qui le croirait? de pruderie et de platonisme :

Il ne faut pas qu'on s'étonne
Si toujours elle raisonne
De la sublime vertu
Dont Platon fut revêtu,
Car à calculer son âge,
Elle doit avoir vécu
Avec ce grand personnage.

Chapelle eut beau la menacer de ses épigrammes, il ne reçut jamais sa grâce. On connaît l'histoire, devenue proverbiale, de La Châtre, qui lui demande avant de partir pour l'armée une promesse de fidélité, une promesse écrite. Ninon l'accorde et le lendemain comme elle est en train d'oublier absolument son billet, un accès de gaieté folle la saisit : « Ah! s'écrie-t-elle, le bon billet qu'a La Châtre! » Le mot fait le tour de Paris, arrive à l'armée et donne au nom de La Châtre la réputation dont il jouit encore aujourd'hui.

Ninon de L'Enclos n'admettait d'engagement sérieux que dans l'amitié. C'était là qu'elle plaçait la vertu, comprenait le devoir et se piquait de constance. Il n'y a qu'une voix sur sa discrétion et la fidélité de sa parole. « Votre parole, lui écrit Saint-Évremond, est la convention la plus sûre « sur laquelle on puisse se reposer. » Franche et capable de solidité, elle ne trahissait jamais l'amitié de l'homme dont elle eût cent fois trahi l'amour. Gourville, en s'exilant de France, lui confia une somme très-considérable; à son retour elle la lui rendit aussitôt, et il s'étonnait, quand il racontait cette anecdote, d'être le premier à en parler. Ninon avait gardé non-seulement le dépôt, mais encore le secret. C'est là-dessus, je crois, que Saint-Évremond a célébré la vertu de Ninon de L'Enclos :

L'indulgente et sage nature
A formé l'âme de Ninon,
De la volupté d'Epicure
Et de la vertu de Caton.

Ninon, quand elle parlait d'elle, n'allait pas tout à fait aussi loin; mais elle aimait à répondre de sa « probité, » et réellement cette probité

fut avec son esprit le talisman qui l'aida à retenir autour d'elle et à grouper en un cercle d'élite un rare cortége de beaux esprits, de savants, de poëtes et de princes.

La société de la rue des Tournelles, où elle demeurait, fut un des cercles illustres du grand siècle. On vit alors un curieux contraste, Ninon froissait toutes les idées reçues : elle affichait la liberté des femmes en amour et leurs devoirs dans l'amitié. Mademoiselle de L'Enclos flattait au contraire le goût de son temps en ouvrant son salon à la politesse la plus exquise, aux belles manières et à l'esprit de conversation. Elle y attira bientôt les femmes elles-mêmes, qui se plurent à ces causeries de choix ; il fut reçu que les jeunes gens allassent prendre chez elle le ton du jour et les formes du monde. On ne jouait pas, on ne buvait point, on écoutait. La maîtresse de la maison n'avait pas de peine à répondre à cet empressement flatteur. Son esprit réfléchi et pénétrant s'était enrichi de bonne heure par le spectacle de la vie et une abondante lecture qu'elle dissimulait sous une vivacité imprévue. Sa conversation, en même temps pleine de choses et pleine de saillies, était facile, sympathique et se prêtait avec une souplesse extrême à la préoccupation d'autrui. Tantôt elle s'abandonnait comme une enfant à la pente naturelle de sa gaieté, et, disait-on, à table elle était *ivre dès la soupe*. Tantôt elle recueillait en un mot ferme et brillant cette connaissance des caractères qu'elle devait à une observation attentive, et Saint-Évremond lui disait : « Vous ne « mourrez que de réflexions. »

« — Qu'est-ce que les précieuses ? lui demandait un jour la reine « Christine.—Ce sont, répondit mademoiselle de L'Enclos, les jansénistes « de l'amour. » De la comtesse de Choiseul qui s'arrangeait singulièrement la tête, elle disait : « C'est un printemps d'hôtellerie ; » et du jeune Sévigné qui hésitait un peu niaisement entre elle et la Champmeslé : « C'est une citrouille fricassée dans la neige. » Quand elle avait lâché un mot fou comme ce dernier : « Bah ! disait-elle, la joie de l'esprit en « marque la force, » et sur ce principe elle se mettait à l'aise, elle éclatait en railleries charmantes sur les ridicules du jour, elle dessinait à grands traits une caricature, elle ébauchait une scène de Molière ou une comédie en abrégé ; tout cela avec tant de liberté et tant de me-

sure tout à la fois, qu'on y admirait, sans le voir, un art naturel.

« Beaucoup d'esprit et fort orné, dit Saint-Simon à propos de ces entretiens, des nouvelles anciennes et modernes, des nouvelles de galanterie, et toutefois sans ouvrir sa porte à la médisance ; tout y était délicat, léger, mesuré, et formait les conversations qu'elle sut soutenir par son esprit et par tout ce qu'elle savait de faits de tout âge... Tout cela lui acquit de la réputation et une considération tout à fait singulière. »

Saint-Simon, on le voit, s'étonne de pouvoir parler de considération à propos d'une femme qui fut après tout une courtisane illustre. C'est en effet l'énigme du siècle. Comment échappe-t-elle à sa propre infamie? Par quel secret cette femme qui enlevait à madame de Sévigné son mari, son fils et son petit-fils le marquis de Grignan, devient-elle l'arbitre d'une société polie qu'elle défie si audacieusement? « Qu'elle « est dangereuse, cette Ninon ! écrit madame de Sévigné. Si vous saviez « comme elle dogmatise sur la religion !... » Pourtant sa vieillesse est un triomphe ; le grand Condé descend en public de sa voiture pour l'aller saluer ; et dans un temps où presque tout le monde traversait la galanterie pour arriver à la dévotion, elle ramène les gens de la galanterie française à la liberté païenne.

L'énigme s'explique : d'abord par l'esprit étincelant de Ninon de L'Enclos, et par son caractère bien trempé. Le fond de ce caractère, nous venons de le voir, est une résolution virile qui éclate dans sa figure, dans l'audace de ses préférences et de ses exécutions, dans son goût évident pour les situations tranchées, dans la forme arrêtée de ses paroles, et dans l'esprit de conduite qui se remarque au milieu de ses désordres. Elle est infidèle à ses amants par fidélité à ses principes d'indépendance. Elle trouve dans l'exercice de la volonté un plaisir qui ne devient jamais un effort. Elle goûte vivement la volupté de la décision. De là un genre singulier d'empire sur soi-même et sur autrui, car on cède aisément à une personne dont la sérénité résolue séduit ou repose les uns et déconcerte les autres.

L'énigme s'explique si vous considérez son éducation et son temps. Le scepticisme de Ninon trouva des complices dans sa famille et dans la société qui l'entourait. Sa mère appartenait à la grande dévotion du

temps; elle ne fut pas élevée par sa mère. Son père était un épicurien de cette école fameuse qui, tout le long du siècle, opposa au spiritualisme chrétien l'ironie bachique et galante. Ninon fut instruite par son père. D'avance il la voua au démon, c'est-à-dire la jeta dans ce milieu d'hérétiques en belle humeur qui frondaient à cœur joie Dieu et les hommes; minorité brillante, qui relie la régence d'Anne d'Autriche et la régence du duc d'Orléans, à travers la majestueuse période de Louis XIV. Et comme elle était une élève à souhait, d'un esprit vif, d'un tempérament osé, comme elle ne demandait pas mieux que de rire avec Montaigne, son auteur, des grandes maximes, que de jouir de la vie, selon Épicure, que de tenir son luth comme Sapho tenait la lyre, elle se trouva d'accord avec la phalange des esprits forts. Elle n'eut pas plus tôt manifesté ses intentions, que des amis intéressés s'empressèrent autour de l'aimable païenne. Elle devint leur idole, leur chef-d'œuvre, quelque chose comme un philosophe libertin revêtu des charmes d'une femme. Elle « dogmatisa, » elle se chargea de railler madame de Maintenon qui était « vertueuse par faiblesse d'esprit et craignait trop Dieu. » Elle prouva que, pour les femmes comme pour les hommes, l'amour et l'amitié n'ont qu'une morale et qu'une loi. Le cénacle des épicuriens l'applaudit sans relâche et lui octroya avec la licence de la femme affranchie vingt diplômes de vertu et de sagesse. « Ces femmes extraordinaires semblent avoir emprunté le mérite des hommes, et peut-être qu'elles font une sorte d'infidélité à leur sexe, de passer ainsi de leur naturelle condition aux vrais avantages de la nôtre. »

Cette déclaration est du même Saint-Évremond. Toujours lui! toujours ce voluptueux sceptique! flatteur infatigable que nous avons rencontré à chaque pas de la vie de Ninon. Suivez leur correspondance, c'est lui qui l'excite, la gourmande, la soutient; c'est sa voix qui la gronde lorsqu'une fois par hasard elle cède à un entraînement du cœur. Qu'apprend-il? Ninon s'est retirée de la scène, elle a disparu; depuis trois ans elle habite la campagne avec Villarceaux. « Revenez! lui crie le vieux philosophe de cour, vous oubliez les principes. »

Il faut brûler d'une flamme légère,
Vive et brillante et toujours passagère,

Être inconstante aussi longtemps qu'on peut,
Car un temps vient que ne l'est pas qui veut.

Saint-Évremond et Ninon sont des jumeaux d'esprit; une sorte de fatalité rattache même de loin leurs destinées; Ninon vit de 1616 à 1705, Saint-Évremond de 1613 à 1703. Quand elle vieillit enfin, quand cette vieillesse, si longtemps ajournée, semble la faire douter de l'excellence de ses idées épicuriennes, il la tance, il s'évertue à lui démontrer qu'elle a sagement fait de vivre de plaisir. « Je vous tiens pour la plus heureuse « créature qui fut jamais!... Jamais on n'a porté si loin le bonheur de « votre sexe! Il y a peu de princesses dans le monde à qui vous ne « fassiez sentir la dureté de leur condition par jalousie de la vôtre! il « n'y a point de saintes dans les couvents qui n'eussent voulu changer la « tranquillité de leur esprit contre les troubles agréables de votre âme! »

Mais, direz-vous en lisant ces lignes, voilà des éloges qui ressemblent à des consolations. La triomphante Ninon eut-elle donc besoin d'être consolée? Non certes, si vous voyez Ninon comme elle prétend qu'on la voie, dans son rôle de brillante hétaïre; là elle ne faiblit pas. Elle ne trahit aucune défaillance secrète, elle ne parle jamais de ce fils qu'elle a eu et qui la méprise, elle n'avoue pas qu'au bout de ces belles sentences contre l'immortalité de l'âme et la vie future, il est triste de se trouver vieille et seule, entre les souillures du passé et le néant de l'avenir, en face du présent qui est le vide et la décrépitude. Elle ne veut pas qu'on l'interroge. Il y a dans une de ses lettres un aveu qui lui échappe, un regret amer de vivre sans idéal et sans espérance. Mais ne le relevez pas, n'insistez pas; ce serait parler du châtiment. Mademoiselle de L'Enclos donnera satisfaction à ses maîtres et à son orgueil, elle ne parlera pas. Elle s'enveloppe dans le voile desséché de son esprit, elle cherche à qui elle transmettra le sacerdoce du pyrrhonisme. On lui amène Voltaire enfant, elle l'adopte et lui lègue des livres. L'élève de Montaigne transmet ainsi la tradition à Voltaire, et elle meurt ensuite dans sa fierté. Ne cherchez jamais le secret de ses douleurs; il ne faut pas lire dans l'âme des Ninon.

Émile Chasles.

M.me De La Suze

# Mme DE LA SUZE

(1618-1673)

---

Henriette de Coligny, dont le pinceau délicat de Petitot nous a transmis la gracieuse image, est du nombre de ces aimables pécheresses du XVIIe siècle, qui, après avoir séduit leurs contemporains, charment encore en la désarmant l'indulgente postérité.

Fille d'Anne de Polignac et du maréchal de Châtillon, petit-fils du grand amiral de Coligny, elle reçut une assez mauvaise éducation, et ses premières années ne firent nullement présager les brillants succès qui l'attendaient dans le monde. Enfant *elle paroissoit stupide et sa conversation ne disoit quasi rien;* mais ce brouillard intellectuel ne tarda pas à se dissiper, et mademoiselle de Coligny était en pleine possession de son esprit et de sa beauté lorsqu'elle épousa, le 8 août 1643, le comte de Hadington.

Voici dans quelles circonstances eut lieu ce mariage singulier qui inaugurait si dignement l'existence décousue de la future comtesse de La Suze. Son père, le maréchal, entretenait à Châtillon un collége pour l'éducation des jeunes huguenots : on y venait de fort loin et il s'y trouvait notamment, vers 1640, un jeune orphelin écossais de la maison des Hamilton.

« Là, étant encore enfant, il vit mademoiselle de Châtillon et en devint amoureux; quand il eut dix-huit ans, il retourna dans son pays; il fit trouver bon à ses tuteurs qu'il recherchât cette fille. Le nom de Châtillon fait bien du bruit, et surtout en pays de huguenots; les tuteurs écrivent au maréchal; le maréchal y consent. Il avait alors cent mille livres d'argent comptant qu'il vouloit donner; mais on ne le lui conseilla pas, car, en Écosse, les maris ne rendent point le mariage de leurs femmes si elles viennent à mourir sans enfants; et puis les tuteurs dirent que leur pupille avoit assez de bien, et demandèrent seulement que le maréchal fît les frais des noces [1]. »

Le comte de Hadington avait sept ans de moins que sa femme; mais cette disproportion d'âge était un attrait de plus pour une personne aussi légère qu'Henriette de Coligny, qui d'ailleurs, par son alliance avec un jeune homme de grande famille, avait droit au tabouret à la cour d'Angleterre. Le bonheur du comte ne dura guère; il mourut au bout d'un an, plus amoureux que jamais, en léguant à la comtesse tout ce dont il pouvait disposer. Celle-ci se lassa bien vite du séjour de l'Écosse, et, veuve depuis six mois à peine, se hâta de regagner la France, emportant avec elle quelque argent et des pierreries. Les affaires de Charles Ier étaient alors bien compromises, et la reine sa femme était déjà à Saint-Germain avec sa petite cour, où madame de Hadington aimait à paraître « parce qu'elle y avoit le tabouret et qu'on lui faisoit force caresses. »

Le séjour de Saint-Germain convenait aussi peu que possible à une personne dépourvue de jugement et sans consistance, qui se laissait dominer par les influences du moment. La comtesse était protestante, et la reine, pleine d'un zèle indiscret pour la propagation de la foi catholique, ne manqua pas de mettre tout en œuvre pour s'assurer une conquête de cette importance; elle avait sous la main un homme à sa dévotion et résolut de le lui faire épouser. La belle veuve avait déjà noué une intrigue avec un jeune Écossais nommé Hailbrun, neveu du célèbre colonel : elle n'en accueillit pas moins les avances de la reine, et un beau jour elle se laissa mener à ténèbres par madame d'Arundel,

[1] Tallemant.

mère de l'époux qu'on lui destinait. La maréchale de Châtillon était informée de tout ; elle courut à l'église, donna un soufflet à sa fille, et la conduisit à la Boulaye, chez madame de La Force, « où, de peur qu'elle ne changeât de religion, elle la maria au comte de La Suze, tout borgne, tout ivrogne et tout endetté qu'il étoit ; mais c'étoit à faute d'autre ; et puis il est parent de madame de La Force. Durant qu'on parloit de l'affaire, Hailbrun lui écrit, elle fait réponse. Il va à la Boulaye pour tâcher de se battre contre La Suze ; il n'en peut venir à bout ; il écrit encore ; on ne lui fait point de réponse ; il se dépite, montre toutes les lettres de la dame, et s'en rit partout. »

« Le comte de La Suze, ajoute Tallemant, est un homme où jamais il n'y a eu ni rime ni raison. Lui et sa femme avoient plus de quatre-vingt mille livres de rente. Pour l'acquitter, on lui proposa de se contenter de douze mille écus par an pour quelques années ; jamais il n'y voulut entendre. Il avoit cent personnes chez lui, cent cinquante chiens avec lesquels il n'a jamais rien pris, grand nombre de méchants chevaux. Là dedans on n'est point surpris quand on vous annonce de vous coucher sans souper, tant toutes choses y sont bien réglées. Il buvoit un temps du vin, un autre de la bière, et un autre de l'eau. On dit qu'il est assez plaisant en débauche. « Quand je n'aurai plus rien, disoit-il, j'irai avec les Allemands. » Betfort lui valoit quarante mille livres de rente ; mais, ayant pris le parti de M. le Prince, il a tout perdu. »

Madame de La Suze n'avait pas plus d'ordre que son mari. On rapporte qu'un huissier, accompagné de quelques archers, vint un jour chez elle sur les huit heures du matin pour saisir ses meubles. Avertie par sa femme de chambre, elle fit entrer l'huissier, le pria de la laisser reposer encore deux heures, se leva à dix, s'habilla pour aller dîner en ville, et, passant dans son antichambre, le remercia de sa politesse, sortit et le laissa maître de faire son exécution.

La jalousie du comte de La Suze était extrême, et trop motivée du reste ; il résolut de mener sa femme dans une de ses terres pour l'éloigner du monde qu'elle aimait et à qui elle plaisait. Effrayée de cette résolution, et voulant la faire échouer, elle abjura la religion protestante et se fit catholique : sur quoi la reine Christine disait, comme on

sait, que la comtesse avait changé de religion pour ne voir son mari ni en ce monde ni en l'autre. Ce changement n'ayant fait qu'augmenter la désunion, madame de La Suze tenta de faire rompre son mariage, et fit offrir à son mari vingt-cinq mille écus, à condition qu'il donnerait les mains à la séparation. Il les accepta et le mariage fut déclaré nul. On dit à ce propos qu'elle avait perdu en réalité cinquante mille écus dans cette affaire, car si elle eût attendu quelque temps encore, au lieu de donner vingt-cinq mille écus à son mari, elle les eût reçus de lui en obtenant le même résultat.

Délivrée d'un surveillant incommode, madame de La Suze s'abandonna sans contrainte à ses penchants désordonnés. Dès avant la rupture de son mariage, elle avait eu plusieurs amants : le premier en date fut un certain Lacger qui devint plus tard conseiller à Castres. C'était « un gros tout rond et nullement honnête homme. »

« On parla ensuite d'un greffier du conseil, nommé Potel, garçon fort médiocre; mais il fit de la dépense pour elle, et la suivit au Maine. Je crois qu'il n'en a rien eu; mais le comte du Lude, qui parut après sur les rangs, en eut apparemment tout ce qu'il voulut. »

Ici Tallemant rend compte, avec force détails cyniques, des relations qu'elle entretint avec Rambouillet, l'auteur des madrigaux, celui-là même que ses bonnes fortunes avaient fait surnommer Rambouillet-Candale. C'était le beau-père de Tallemant, qui paraît avoir connu à fond l'histoire de ses amours avec la comtesse. Parmi les nombreux rivaux ou successeurs de Rambouillet, il faut distinguer, pour la rareté du fait, un homme des plus estimables, ce d'Hacqueville si dévoué à madame de Sévigné et duquel elle dit tant de bien. Ce fut à l'époque de la dissolution de son mariage que madame de La Suze se lia avec ce personnage : elle était alors dans un couvent de carmélites où elle avait consenti à s'enfermer « à condition de ne point quitter ses mouches et de sortir deux fois la semaine.... Les dévotes voyant qu'elle ne prioit point Dieu les matins, et qu'elle ne faisoit que se mirer, lui ôtèrent ses miroirs. Le lendemain elle n'en trouva pas un; on lui dit qu'elle n'en auroit qu'après avoir prié Dieu. »

La comtesse était tout aussi libre dans ses propos que dans ses actes, et, causant un jour avec sa belle-sœur, mademoiselle de Nermanville, elle lui dit des choses si inconvenantes que celle-ci ne put s'empêcher de répliquer : « Mais, ma sœur, à vous ouïr, je pense que si vous vous trouviez seule avec un homme que vous aimassiez, vous lui permettriez toute chose.—Peut-être, disait-elle, je n'en voudrois pas répondre. »

On a peine à comprendre aujourd'hui qu'une femme livrée à de pareils débordements n'ait pas été entièrement déconsidérée ; mais au XVII^e siècle la corruption des mœurs était si grande et la vertu des dames si fragile, qu'on pouvait commettre bien des fautes sans encourir le mépris public, alors surtout que, cédant à l'entraînement de la passion, on résistait à celui de la cupidité. Madame de La Suze se montra toujours fort désintéressée, et cette circonstance suffirait seule à établir une ligne de démarcation bien tranchée entre elle et les indignes créatures qui trafiquaient de leur beauté, telles que la comtesse d'Olonne et les innombrables pensionnaires de Fouquet.

Au milieu de ses écarts trop connus et trop fréquemment répétés, la comtesse ne laissait pas d'être recherchée par la meilleure société. Amie intime de Ninon, dont son frère Châtillon avait été l'amant préféré, elle se rencontrait chez elle avec des femmes de distinction, parmi lesquelles on comptait la maréchale de Castelnau, la maréchale de La Ferté, la duchesse de Sully, la comtesse de Fiesque, madame de Lafayette, madame de Choisy, la marquise de Lambert, la duchesse de Bouillon-Mancini, etc. Plusieurs de ces dames jouissaient d'une excellente réputation ; mais madame de La Suze était en outre accueillie avec empressement dans une autre maison moins suspecte, chez une vieille fille restée vierge, mademoiselle de Scudéry. C'est dans le roman de *Clélie* qu'on trouve ce portrait de la comtesse que M. Cousin a vainement cherché dans le *Grand Cyrus :* tous les traits en sont frappants et il est impossible de s'y méprendre. Hésiode, endormi sur le Parnasse, voit des Muses en songe, et Calliope lui montre des poëtes qui naîtront dans la suite des temps :

« Regarde cette femme qui t'apparoît. Elle a, comme tu vois, la taille de Pallas,

et sa beauté a je ne sais quoi de doux, de languissant et de passionné, qui ressemble assez à cet air charmant que les peintres donnent à Vénus. Cette illustre personne sera d'une si grande naissance, qu'elle ne verra presque que les maisons royales au-dessus de la sienne; mais pour ne te parler que d'elle, sache qu'elle naîtra encore avec plus d'esprit que de beauté, quoiqu'elle doive, comme tu vois, posséder mille charmes. Elle aura même une bonté généreuse qui la rendra digne de toutes les louanges : sans te parler de tant d'autres admirables qualités que le Ciel lui prodiguera, apprends seulement qu'elle fera des élégies si belles, si pleines de passion, et si précisément du caractère qu'elles doivent avoir pour être parfaites, qu'elle surpassera tous ceux qui l'auront précédée, et tous ceux qui la voudront suivre. »

Mademoiselle de Scudéry, en traçant ce portrait flatteur, se faisait l'interprète du sentiment général; car personne, de son vivant, n'a été plus loué que la comtesse de La Suze.

Charleval, l'un des plus aimables héritiers littéraires de Voiture, dans une épître, la compare à Sapho, et sa comparaison est juste en ceci que madame de La Suze eut comme elle des mœurs plus que relâchées et cultiva surtout la poésie érotique; mais dans les élégies de la belle comtesse le génie fait souvent défaut, bien que le ton soit toujours fort vif. Quoi qu'il en soit, les quatre volumes de ses œuvres mêlées sont devenus rares, et l'on m'excusera si j'essaye de ranimer par quelques citations la mémoire d'un auteur injustement oublié.

Madame de La Suze était fort savante dans les choses du cœur : voici de quelle façon elle nous peint la situation d'une femme qui voudrait résister à l'amour et qui lui cède enfin la victoire :

Fière et foible raison, qui par de vains combats,
Choques les passions et ne les détruis pas,
Ne me tourmente plus; tes forces sont bornées,
Et l'on ne change point l'ordre des destinées :
Elles font à leur gré le tissu de nos jours,
Et forment dans le ciel les nœuds de nos amours.
Tu sais bien que mon cœur, pour se vaincre lui-même,
T'opposa mille fois au dieu qui veut que j'aime;
Mais, quoi qu'on puisse dire au mépris de ses loix,
Aimer, ou n'aimer pas, n'est pas de notre choix.

Il faut noter aussi une élégie pleine d'une ardeur tout à fait *saphique* et où l'on trouve cette significative apostrophe :

Ah ! de grâce, Daphnis, *ne me respecte pas !*

Les vers suivants qui roulent sur un sujet analogue renferment une pensée commune, mais assez bien rendue :

Ah ! qu'il est dangereux, quand on a bien aimé,
De revoir les beaux yeux qui nous avoient charmé,
Et que, dans cet état, la forte sympathie
Rallume promptement une flamme amortie ;
Qu'avec peu de succès notre foible raison
Nous fait voir les rigueurs d'une ancienne prison,
Et qu'il est doux d'entrer dans une servitude
Dont nos cœurs avoient fait une longue habitude !

Citons encore, pour finir, un fragment descriptif fort digne d'éloges, en dépit de quelques hémistiches prosaïques :

La nuit pâle et mourante, en ses espaces sombres,
Alloit s'évanouir avec toutes ses ombres,
L'Aurore, dans son char, d'un teint jaune et vermeil,
Préparoit d'un beau jour le pompeux appareil,
Et la riche nature, en merveilles féconde,
Etaloit ses trésors aux yeux de tout le monde ;
Ce bel astre du jour, d'un visage riant,
Peint de nouveaux rayons les rives d'orient ;
Déjà, l'or et l'azur, du haut de ces montagnes,
Émaillent à longs traits ces fertiles campagnes.
Là, ces chantres des airs, à l'ombre des ormeaux,
Accordent leurs accents aux murmures des eaux ;
Là, ces troupeaux errants bondissent dans les plaines ;
Le zéphir amoureux nage sur les fontaines ;
Les roses, les jasmins, naissent en mille lieux,
Et l'univers enfin brille de tous ses feux.

S'il fallait s'en tenir aux apparences, on ne pourrait refuser à madame de La Suze un talent poétique réel. Malheureusement, la comtesse ne travaillait pas seule à ces agréables compositions, et c'est pour elle

que semble avoir été faite cette jolie épigramme écrite longtemps après sa mort :

> Églé, belle et poëte, a deux petits travers :
> Elle fait son visage et... ne fait pas ses vers.

Ses biographes, en effet, tout en nous parlant de son imagination brillante, avouent qu'impuissante à assembler des rimes, elle avait recours à l'obligeance de ses amis, et l'on croit que Subligny et le marquis de Montplaisir furent ses correcteurs habituels.

Madame de La Suze avait sans cesse autour d'elle un essaim de poëtes, et cela donna lieu à un bon mot du duc de La Feuillade. La comtesse plaidait un jour au Parlement de Paris contre sa belle-sœur, madame de Châtillon. Ces deux femmes se rencontrant tête à tête dans la salle du palais ; La Feuillade, qui donnait la main à la duchesse, dit à madame de La Suze, qui était accompagnée de Benserade et de quelques autres poëtes à la mode : « Madame, vous avez la rime de votre côté et nous avons la raison.—Ce n'est donc pas, répondit-elle, sans rime ni raison que nous plaidons. »

Moins heureuse que cette autre femme qui, suivant la piquante expression de madame de Sévigné *était salée dans sa folie,* madame de La Suze, en vieillissant, perdit beaucoup au physique et au moral : elle était devenue énorme et ses grâces d'autrefois s'étaient transformées en affectation ridicule. Ses excentricités, qui dans sa jeunesse égayaient la malignité publique, touchèrent plus tard aux confins de la folie, et dans ses derniers jours elle était en proie aux plus étranges hallucinations. Tallemant prétend « qu'elle devint amoureuse de Jésus-Christ. Elle se le figura comme un grand garçon, beau, de fort bonne mine. Ninon lui disant : « Je crois qu'il est blond.—Point, ma « chère, vous vous trompez ; je sais d'original qu'il était brun. »

Il n'y avait plus, après cela, qu'à mettre la comtesse aux Petites-Maisons ; mais la mort vint à propos préserver la maison de Coligny de ce dernier outrage. Madame de La Suze avait vécu cinquante-cinq ans ; elle fut enterrée dans l'église Saint-Paul.

Amédée Roux.

Mme DE LONGUEVILLE

# M^ME DE LONGUEVILLE

(1619-1679)

---

Il semble qu'il y ait pour certains personnages historiques ou romanesques une mode comme pour les usages et les parures. C'est une observation que le nom de madame de Longueville fait naître tout d'abord et justifie singulièrement. On s'occupe beaucoup plus aujourd'hui de la sœur de Condé qu'il y a cent et même vingt ans; elle est à la mode. Ce retour de la faveur publique, elle le doit au caprice d'un éloquent philosophe épris des figures du XVII^e siècle, amoureux des grandes manières, du bel esprit et des belles formes métaphysiques et physiques. M. Cousin a choisi madame de Longueville pour l'objet de son culte, il s'est fait son biographe ému et passionné. Dans un langage digne des écrivains du grand siècle, dont il est le successeur à peu près légitime, il a raconté longuement et avec amour la jeunesse de madame de Longueville, sa gloire et sa pénitence, plus rapidement et comme malgré lui, ses écarts et ses faiblesses. La tâche est rude à celui qui vient après lui; la nécessité de joindre une notice au portrait de Petitot nous a seule amené à l'accepter.

Anne-Geneviève de Bourbon naquit le 27 août 1619, dans le donjon de Vincennes où ses parents étaient retenus prisonniers depuis trois ans. Ce fut l'aîné des enfants (trois étaient venus morts au monde) de Henri

de Bourbon, prince de Condé, et de cette Marguerite de Montmorency qui fut « la beauté, la bonne grâce et la majesté de son siècle [1]. » Lors de son arrestation, le prince de Condé avait obtenu de la régente la grâce de faire enfermer avec lui sa femme dont il était jaloux à bon escient, car il pouvait se rappeler avec quelle difficulté il avait empêché la jeune princesse, qu'il enlevait pour la soustraire à la passion de Henri IV, d'aller retrouver le roi.

Anne-Geneviève qui tint de sa mère pour la beauté, la grâce et la majesté, hérita en partie de son humeur galante, je dis en partie et j'insiste sur la restriction, car en aucun temps elle n'arriva à pouvoir se vanter, comme la princesse de Condé, « d'avoir eu des amants de toutes conditions, des papes, des rois, des cardinaux, des princes, des ducs, des maréchaux de France et même des gentilshommes [2]. » Ce cœur prédestiné aux coupables tendresses parut d'abord peu fait pour le monde, pour les séductions et les plaisirs même innocents qu'il offre. « Les dons célestes prévinrent de si bonne heure mademoiselle de Bourbon, dit Villefore, qu'à peine sa raison fut-elle développée qu'elle se consacra totalement à de pieux exercices dont elle remplissait si bien tout son temps, qu'il ne lui restait ni loisir ni goût pour les amusements de son âge. Madame la Princesse se plaisait à visiter souvent les Carmélites du faubourg Saint-Jacques, et volontiers elle y menait sa fille qui ne demandait pas mieux. Ces religieuses éclairées ne furent pas longtemps à connaître ses vertus naissantes qui promettaient un si bel avenir. Comme elles avaient l'art de les cultiver, elles les virent croître sous leurs yeux de jour en jour; mais ce progrès, après tout, ne devait pas causer beaucoup de surprise [3]. » Dans ce milieu de repos, d'édification et de prière, la jeune fille se sentit si fort à son aise qu'elle témoigna le désir d'y passer sa vie. Renonçant aux pompes et aux grandeurs, elle souhaita d'ensevelir sous le voile ses attraits naissants, mais madame la Princesse opposa à cette sainte vocation une

[1] Lenet.

[2] Madame de Motteville.

[3] *La véritable Vie d'Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville.*

inflexible résistance. Elle s'efforça de combattre, par de bonnes raisons (elle devait en avoir de bien des sortes !) le dégoût que sa fille montrait pour le monde, la froideur, l'ennui, la gêne qu'elle apportait dans les compagnies. Raisonnements inutiles, efforts infructueux ! Anne-Geneviève ne voulait pas plaire aux mondains ; alors sa mère, faisant appel aux moyens énergiques, lui commanda de se préparer à aller au bal et cela dans trois jours ! Quel fut le désespoir de la jeune princesse en entendant cette cruelle sentence ! dans quelle affliction tombèrent les carmélites lorsqu'elles apprirent la fatale nouvelle ! Que de larmes, de sanglots et de prières ! On s'assembla, on délibéra, et il fut décidé que, puisque mademoiselle de Bourbon ne pouvait éviter le sort misérable qui l'attendait, « avant que d'aller à l'assaut, elle s'armerait, sous ses habillements, d'une petite cuirasse vulgairement appelée un cilice et qu'ensuite elle se prêterait de bonne foi à toutes les parures qu'on lui destinait[1]. » Hélas ! le cilice fut sans puissance ; les hommages et les louanges pénétrèrent à travers cette légère armure dans un cœur qui, en vérité, était fait pour les inspirer et pour les accueillir. Madame la Princesse avait retrouvé sa fille et il ne fut plus question du cloître ; la vocation était prématurée !

Ce fut l'époque heureuse et riante de notre héroïne. La grandeur de sa naissance, la beauté de son visage, le charme de son esprit la placèrent au premier rang dans les réunions des grands seigneurs, des jolies femmes et des poëtes ; elle fut célébrée, chantée et acclamée en tous lieux, à Chantilly, à Liancourt, au Louvre et à l'hôtel de Rambouillet. Tous les contemporains, quel que fût leur sexe, ont rendu hommage à la beauté de madame de Longueville, et nous laisserons à une femme le soin d'ajouter au portrait de Petitot ce quelque chose que la gravure ne saurait rendre. Madame de Motteville a dit d'elle : « Sa beauté consistait plus dans les couleurs de son visage (*elle avait un teint de perles,* a écrit une autre contemporaine) que dans la perfection de ses traits. Ses yeux n'étaient pas grands, mais beaux, doux et brillants, et le bleu en était admirable ; il était pareil à celui des turquoises. Les poëtes

[1] Villefore.

ne pouvaient jamais comparer qu'aux lis et aux roses le blanc et l'incarnat qu'on voyait sur son visage, et ses cheveux blonds et argentés et qui accompagnaient tant de choses merveilleuses, faisaient qu'elle ressemblait beaucoup plus à un ange tel que la faiblesse de notre nature nous les fait imaginer, que non pas à une femme [1]. » Plus tard, la petite vérole en lui ôtant la première fleur de la beauté lui en laissa tout l'éclat, et c'est un connaisseur [2] qui l'a remarqué.

Princesse du sang, belle et spirituelle, elle eut néanmoins beaucoup de peine à se marier. Le premier qui se mit sur les rangs pour aspirer à sa main fut le duc de Beaufort, mais il se retira bientôt pour complaire, dit-on, à la duchesse de Montbazon ; celui qui lui succéda et fut agréé était un de ses rivaux ou plutôt un de ses collègues, car ce dernier mot convient mieux quand il s'agit de madame de Montbazon. Henri d'Orléans, duc de Longueville, était, par sa naissance, ses dignités et ses richesses, le premier parti de France ; malheureusement tant d'éclat se trouvait singulièrement amoindri par son âge, car il avait quarante-sept ans. Vingt-quatre ans de différence, c'était beaucoup pour une jeune fille et même pour une princesse! Mademoiselle de Bourbon fit aussi cette réflexion, mais sur l'ordre de M. le Prince, qui voulait absolument établir sa fille, elle épousa M. de Longueville le 2 juin 1642.

La jeune duchesse fut entourée aussitôt d'un essaim de courtisans attirés par son esprit à la fois solide et précieux, par sa beauté ma-

[1] Puisque madame de Motteville a parlé des poëtes, nous demandons la permission de citer deux couplets extraits du recueil Maurepas.

L'on jugerait par la blancheur
De Bourbon et par sa fraîcheur,
Landrirette,
Qu'elle a pris naissance des lis,
Landriry.

De perles, d'azur et de fleurs,
Bourbon, le Ciel fit tes couleurs,
Et mit dedans tout ce mélange
L'esprit d'un ange.

On le voit, les vers et la prose s'accordent tout à fait.

[2] Retz.

jestueuse, ses grâces nonchalantes et languissantes. Quelle plus adorable maîtresse les cœurs audacieux pouvaient-ils rêver! Les entreprenants ne manquaient pas; ne devaient-ils pas se sentir encouragés en songeant qu'une telle conquête n'était défendue que par un vieux mari? Soupirs à peu près perdus, espérances brisées! Pendant six ans, il n'y eut pour tant d'adorateurs que les sourires d'une coquetterie innocente. Celui qui, dans cette première époque de galanterie réservée, close à La Rochefoucauld, parut faire l'impression la plus vive fut Coligny. Les médisantes chuchotaient que le jeune comte était plus heureux qu'il ne convenait à l'adorateur d'une héroïne de l'hôtel de Rambouillet, et un jour que, dans le salon de madame de Montbazon, on trouva sur le parquet une lettre fort tendre, d'une écriture de femme et sans signature, on s'écria qu'elle venait de tomber de la poche de M. de Coligny et qu'elle devait être de madame de Longueville. Cette calomnie, due à la duchesse de Montbazon, heureuse de frapper une rivale, fit grand bruit. Madame de Longueville, forte de son innocence, était d'avis de ne point s'en préoccuper, mais madame la Princesse éclata; elle alla demander justice à la reine régente, et exigea des excuses publiques que madame de Montbazon lut avec le respect le plus impertinent du monde. Peu de temps après cette scène, Coligny fit appeler le duc de Guise qui remplissait alors les fonctions de réparateur des torts de la duchesse de Montbazon. Le duel eut lieu sur la place Royale, Coligny, grièvement blessé, languit quelques semaines et mourut. On a prétendu que madame de Longueville, cachée dans une maison voisine, avait assisté au combat de son chevalier; ce trait-là n'est pas dans le caractère de madame de Longueville, et le lui attribuer ce serait lui prêter les mœurs d'une de ces princesses de Valois à demi italiennes.

Miossens, connu plus tard sous le nom de maréchal d'Albret, essaya inutilement de toucher ce cœur qui semblait insensible, quoique Coligny l'eût sans doute troublé; après s'être opiniâtré longtemps, il se retira devant La Rochefoucauld, alors prince de Marsillac, qui, dans ses *Mémoires,* a bien voulu nous faire connaître, avec autant de franchise que de cynisme, le mobile de sa passion : « J'eus sujet de croire,

dit-il, que je pourrais faire un usage plus considérable que Miossens de l'amitié et de la confiance de madame de Longueville; je l'en fis convenir lui-même. Il savait l'état où j'étais à la cour, je lui dis mes vues, mais que sa considération me retiendrait toujours et que je n'essayerais point à prendre des liaisons avec madame de Longueville, s'il ne m'en laissait la liberté. J'avoue même que je l'aigris exprès contre elle pour l'obtenir, sans lui rien dire toutefois qui ne fût vrai. Il me la donna tout entière; mais il se repentit de me l'avoir donnée quand il vit les suites de cette liaison. Il essaya inutilement bientôt après de la traverser par beaucoup de bruit et d'éclat qui ne changèrent rien à mon dessein. » Quoiqu'il fût jeune encore, La Rochefoucauld était revenu des entreprises où le cœur seul s'engage; il n'était plus à l'amour, mais tout à l'ambition, et afin de se venger de la reine et de Mazarin qui ne s'étaient pas assez généreusement prêtés à satisfaire cette dernière passion, il se jeta dans la guerre civile. Pour se rendre plus redoutable, il voulut s'emparer de l'esprit de Condé, et comme madame de Longueville avait le plus grand crédit sur son frère, il en vint naturellement à l'aimer. Anne-Geneviève, séduite par les allures chevaleresques de La Rochefoucauld, par les aventures romanesques de sa jeunesse, cédant à l'obsession, à l'occasion et aussi un peu au sang maternel, donna son cœur à l'ambitieux. Elle n'avait plus l'excuse de la première jeunesse; elle comptait vingt-neuf ans, et n'était séparée que de bien peu de cette époque redoutable de la vie des femmes qu'un écrivain de nos jours, ingénieux et délicat, a appelée *la crise*. La crise lui fut fatale, mais la crise telle que M. Octave Feuillet l'a analysée, la crise produite par la passion qui éclate; gardons-nous d'appliquer à madame de Longueville cette maxime de son amant : « Les femmes croient souvent aimer encore qu'elles n'aiment pas. L'occasion d'une intrigue, l'émotion d'esprit que donne la galanterie, la pente naturelle au plaisir d'être aimée et la peine de refuser, leur persuadent qu'elles ont de la passion lorsqu'elles n'ont que de la coquetterie. » Mieux vaut croire, et pour elle et pour nous, qu'elle aima véritablement. D'ailleurs M. Cousin l'assure.

Engagée avec La Rochefoucauld, madame de Longueville devint l'instrument de ses projets; elle se précipita avec ardeur dans cette folle

guerre de la Fronde et combattit pour élever l'homme qu'elle adorait. Condé étant resté fidèle, elle mit à la tête des révoltés, en qualité de généralissime, son autre frère, le prince de Conti qui, comme le rapporte l'archevêque d'Aix, Daniel de Cosnac, suivait tous les sentiments de sa sœur, n'agissait que par ses conseils, *ne vivait et ne respirait que pour elle*[1]. Dans ce désordre et dans cette confusion, au milieu du tumulte des armes, des vociférations de l'émeute, elle semble se trouver dans son élément naturel. Elle presse, elle conseille, elle agit, et les résolutions les plus énergiques lui sont dues. Pour donner au peuple un gage de confiance, elle se remet en ses mains, vient avec la jeune et belle duchesse de Bouillon s'enfermer à l'Hôtel de ville et, tenant son fils dans ses bras, se montre, à une fenêtre, à tout un peuple enthousiaste qui la salue, par ses acclamations, reine de Paris. C'est à l'Hôtel de ville enfin qu'elle accoucha de son second fils, ce comte de Saint-Paul que La Rochefoucauld aima plus tendrement que les enfants de son nom.

Lorsque la paix fut signée, en 1649, sa seule préoccupation fut d'obtenir, pour La Rochefoucauld, des brevets et des priviléges. C'est toujours La Rochefoucauld qui l'intéresse, qui la dirige et qui la pousse en avant. Après l'arrestation des princes, c'est sur ses conseils, qu'au lieu d'obéir aux ordres de la reine qui lui commandait de se rendre au Palais-Royal, elle s'enfuit pour soulever la Normandie. Repoussée de Rouen et de Dieppe, abandonnée par sa belle-fille, personne prudente et sensée, l'auteur de ces *Mémoires* si nets où madame de Longueville est suivie pas à pas, reprise sèchement et jugée sans indulgence, elle revient à son rôle d'héroïne ou plutôt d'aventurière. Tout un roman se déroule avec les péripéties les plus variées. Échappée à grand'peine au danger de se noyer, elle erre pendant quinze jours sur la côte, se cachant et se gardant; puis enfin, parvenue à gagner un bâtiment anglais dont le capitaine la reçoit comme un gentilhomme qui s'était

[1] Madame de Motteville dit du prince de Conti qu'il cherchait à plaire à sa sœur *plutôt en qualité d'honnête homme que comme frère*. Rapprochez cette expression du passage de Daniel de Cosnac et aussi de certaines chansons du temps, et vous aurez une preuve de plus de l'attrait irrésistible de madame de Longueville. Seulement la séduction était trop puissante, puisqu'elle agissait sur les cœurs qui auraient dû être à l'abri des sentiments trop vifs.

battu en duel, elle débarque en Hollande, vend ses bijoux et arrive à Stenay pour traiter avec les Espagnols et soumettre la grande âme de Turenne à cet empire auquel nul ne pouvait se soustraire.

Madame de Longueville fut une révoltée jusqu'au bout; lorsque Condé, sorti de prison et ayant mécontenté à la fois la cour et la Fronde, tint à Montrond ce dernier conseil d'où dépendait sa destinée, ce fut madame de Longueville qui le poussa à la guerre. On a dit, et je le crois sans peine, que la duchesse jeta son frère dans le parti le plus violent pour éviter d'aller rejoindre son mari qui l'attendait à Rouen. M. de Longueville était las de la guerre civile; il ne voulait plus que son nom fût mêlé aux troubles, ni que sa femme courût encore des aventures où sa réputation se compromettait de plus en plus. La belle guerrière ne tint nul compte de ses ordres; en ce moment elle pensait plus à elle-même qu'à La Rochefoucauld, car elle était sur le point de le trahir.

Condé avait chargé le duc de Nemours de conduire sa sœur dans la ville de Bordeaux, qui s'était soulevée pour sa cause. Le duc était jeune, beau, charmant et la route bien longue! Tête-à-tête périlleux pour une jeune femme qui est coquette, qui s'ennuie et qui ne serait pas fâchée de jouer un bon tour à une rivale détestée. Madame de Longueville triompha donc de la duchesse de Châtillon; mais le triomphe fut court[1], le duc revint à sa maîtresse, et La Rochefoucauld, blessé plus encore dans sa vanité que dans son amour satisfait, se vengea en s'unissant aux ennemis de madame de Longueville, et en lui enlevant l'amitié de son illustre frère.

Madame de Longueville retrouva à Bordeaux la popularité qu'elle avait conquise à Paris au début de la première Fronde. Cet éclat, terni par les violences de l'*Ormée,* dura peu; il fallut céder à la fortune de

[1] « Ce commerce ne dura guère, dit Bussy, car ce duc ne pouvait se contraindre à témoigner de l'amitié qu'il ne sentait pas; et l'on peut bien croire que la princesse, qui était malpropre et qui sentait mauvais (*consulter Brienne*), ne pouvait pas cacher ses mauvaises qualités à un homme qui aimait ailleurs éperdument. » Je mets ceci en note, espérant qu'on ne le lira pas. C'est une ombre au tableau, mais n'étant pas un panégyriste comme M. Cousin, je dirais volontiers un amant, je n'ai pas le droit de la cacher.

Louis XIV qui s'avançait en maître, sortir de la ville factieuse et se rendre, sur l'ordre de la cour, à Montreuil-Bellay, domaine de son mari, en Anjou. Peu de temps après, elle obtint la permission de venir à Moulins, auprès de sa tante, supérieure des Filles de Sainte-Marie, la veuve inconsolable de Montmorency. De ce séjour à Moulins date la transformation de la belle et galante princesse. Au sortir de tant de mouvement et d'agitations, dans ce calme et pieux asile, sa pensée se reporta sur les années si pures de sa jeunesse, sur le passé brillant, sur le présent triste et désenchanté. Brouillée avec la cour et avec ses frères, abandonnée par La Rochefoucauld, au déclin de la beauté, sur le seuil de l'âge mûr, elle ne vit qu'en Dieu de refuge contre les autres et contre elle-même. Mais la grâce se fit attendre, les élancements étaient suivis de chutes, les liens à rompre avaient encore tant de force! Enfin, un jour, au milieu d'une lecture, il se tira, dit-elle, « comme un rideau de devant les yeux de mon esprit : tous les charmes de la vérité, rassemblés sur un seul objet, se présentèrent devant moi. La foi qui avait demeuré comme morte et ensevelie sous mes passions se renouvela; je me trouvai comme une personne qui, après un long sommeil où elle a songé qu'elle était grande, heureuse, honorée et estimée de tout le monde, se réveille tout d'un coup et se trouve chargée de chaînes, percée de plaies, abattue de langueur et renfermée dans une prison obscure. » A cette résolution elle resta fidèle jusqu'à la mort et expia six années d'égarement par une pénitence qui dura vingt-cinq ans et alla toujours en croissant.

Le premier acte de la duchesse, à la suite de sa conversion, fut d'implorer le pardon de son mari, qui agit en honnête homme et vint la chercher à Moulins pour la ramener à Rouen avec toutes sortes de délicatesses et de distinctions. Revenue aux aspirations de sa jeunesse, madame de Longueville se remit en active communication avec ses bonnes carmélites qu'elle n'avait jamais entièrement oubliées. A chaque instant elle écrit à mademoiselle du Vigean, la sous-prieure, pour être guidée dans sa nouvelle voie; elle a besoin de conseils spirituels, elle réclame un aide et c'est la marquise de Sablé, retirée à Port-Royal, qui le fournit en remettant son amie entre les mains d'un des grands

directeurs de l'époque, M. Singlin. Il y eut entre le directeur et la pénitente de fréquents entretiens où se mêla encore un peu de roman ; déjà la persécution s'acharnait sur Port-Royal, et M. Singlin, pour n'être pas reconnu, venait à l'hôtel de Longueville déguisé en médecin, le visage caché par une ample perruque. M. Singlin dut mettre des limites à l'ardeur qui emportait madame de Longueville, il lui commanda de rester dans le monde où la retenaient son mari et ses enfants, et où son salut pouvait s'accomplir aussi sûrement et en exigeant plus de vigilance que dans le cloître.

Lorsque M. de Longueville mourut, en 1663, la duchesse, en dehors des exercices de piété et des exigences de la pénitence, se consacra entièrement à l'éducation de ses enfants, qui lui causèrent bien des chagrins, le comte de Dunois, par sa mauvaise conduite et son état d'imbécillité, et le comte de Saint-Paul lui-même, l'enfant tant aimé, par ses désordres précoces, la fougue et l'impatience de son caractère. Puis, à mesure qu'ils eurent moins besoin de ses soins, elle s'enfonça de plus en plus dans l'expiation, prodiguant sa fortune pour réparer dans les provinces ruinées par la guerre les maux qu'elle avait causés, pleurant et s'humiliant, domptant sans trop d'effort cet orgueil qui était la marque de sa race, recevant sans se plaindre les outrages et les insultes, les acceptant comme le juste châtiment de ses fautes, et pardonnant à ceux qui lui portaient les plus cruelles blessures. Ainsi s'acheva sa vie, dans les austérités et les macérations, partagée entre les Carmélites, où elle avait un appartement, et Port-Royal des Champs, où elle s'était fait construire un corps de logis, mais avec plus d'attrait pour Port-Royal ; c'était sa vocation naturelle d'incliner vers les révoltés, ajoutons vite que ces révoltés étaient des persécutés. La protection de madame de Longueville s'étendit sur les principaux jansénistes, qu'elle recueillit dans ses châteaux, et son influence amena enfin cette paix de l'Église qui, tant qu'elle vécut, donna le calme et la sécurité à la célèbre communauté. Malgré sa tendresse pour Port-Royal, elle continua à habiter son hôtel, qu'elle ne quitta qu'après la mort du comte de Saint-Paul (1672) tué si malheureusement à la suite du passage du Rhin.

Cette mort fut pour madame de Longueville la dernière des douleurs humaines, mais elle en fut accablée. Madame de Sévigné a retracé, dans une page immortelle que nous transcrivons, la scène qui se passa quand on apprit à la malheureuse mère la fatale nouvelle : « Mademoiselle des Vertus était retournée depuis deux jours à Port-Royal, où elle est presque toujours ; on est allé la querir avec M. Arnauld pour dire cette terrible nouvelle. Mademoiselle des Vertus n'avait qu'à se montrer ; ce retour précipité marquait bien quelque chose de funeste. En effet, dès qu'elle parut : Ah ! mademoiselle, comment se porte monsieur mon frère ? Sa pensée n'osa aller plus loin. — Madame, il se porte bien de sa blessure. — Il y a eu un combat ! — Et mon fils ? — On ne lui répondit rien. — Ah ! mademoiselle, mon fils, mon cher enfant, réponds-moi, est-il mort ? — Madame, je n'ai point de paroles pour vous répondre. — Ah ! mon cher fils ! est-il mort sur-le-champ ? N'a-t-il pas eu un seul moment ? Ah ! mon Dieu ! quel sacrifice ! Et là-dessus elle tomba sur son lit, et tout ce que la plus vive douleur peut faire et par des convulsions et par des évanouissements, et par un silence mortel et par des cris étouffés, et par des larmes amères et par des élans vers le ciel, et par des plaintes tendres et pitoyables, elle a tout éprouvé. Elle voit certaines gens, elle prend des bouillons, parce que Dieu le veut ; elle n'a aucun repos ; sa santé, déjà très-mauvaise, est visiblement altérée. Pour moi, je lui souhaite la mort, ne comprenant pas qu'elle puisse vivre après une telle perte. » Madame de Sévigné écrivait quelques jours après : « Il y a un homme dans le monde qui n'est guère moins touché : j'ai dans la tête que s'ils s'étaient rencontrés tous deux dans ces premiers moments et qu'il n'y eût eu personne avec eux, tous les autres sentiments auraient fait place à des cris et à des larmes que l'on aurait redoublés de bon cœur. »

Avec le jeune duc de Longueville disparaissait le dernier témoignage des fautes passées. Le dernier lien était brisé et, de ce jour, madame de Longueville n'appartint plus au monde. Elle mourut, le 15 avril 1679, aux Carmélites, où son corps fut enterré ; on porta ses entrailles à Saint-Jacques du Haut-Pas et son cœur à Port-Royal. Un an après, dans ce même couvent des Carmélites, l'évêque d'Autun, Roquette, que Molière

a eu en vue en composant le personnage de Tartufe, prononça son oraison funèbre. Madame de Sévigné (il faut toujours la citer quand on écrit sur le XVII^e siècle), qui assistait à la cérémonie, dit de l'orateur : « Ce n'était point *Tartufe,* ce n'était point un *Pantalon :* c'était un prélat de conséquence, prêchant avec dignité et parcourant toute la vie de cette princesse avec une adresse incroyable; passant tous les endroits délicats, disant ou ne disant pas tous les endroits qu'il fallait dire ou taire. Son texte était : *Fallax pulchritudo, mulier timens Deum laudabitur.* » Assurément il se présentait bien des points délicats dans la vie d'une princesse qui avait été Frondeuse, galante et pour comble janséniste. Pourtant le père Talon, jésuite, qui l'assista à la mort, répétait partout : « Janséniste tant qu'on voudra, elle est morte comme meurent les saints. »

C'est ainsi que dans cette existence tourmentée la fin se rejoignait au commencement, comme pour étouffer un milieu condamnable... Que dis-je ? ce milieu n'entre-t-il pas pour quelque chose dans la séduction qu'exerce cette brillante figure sur tous les écrivains qui se sont occupés d'elle, sur ceux mêmes qui se sont extasiés à propos de la pénitente ? Prestige de la beauté, charme de l'esprit, vous traversez les siècles, conquérant sans cesse des admirations posthumes ! c'est vous qui rendez madame de Longueville immortelle plus encore que la grandeur de son âme; car voilà le côté incontestable que tous doivent reconnaître, partisans ou adversaires : en dépit de ses fautes, de ses égarements, elle eut l'âme grande. Si l'on voulait absolument porter sur elle un jugement résumé, on pourrait dire et sans la flatter qu'elle fut digne d'être la sœur de Condé.

G. VATTIER.

Mlle de Montpensier

# M^LLE DE MONTPENSIER

(1627-1693)

---

« Je suis grande, ni grasse ni maigre, d'une taille fort belle et fort aisée. J'ai bonne mine; la gorge assez bien faite; les bras et les mains pas beaux, mais la peau belle. J'ai la jambe droite et le pied bien fait; mes cheveux sont blonds et d'un beau cendré; mon visage est long, le tour en est beau; le nez grand et aquilin; la bouche ni grande ni petite, mais façonnée d'une manière fort agréable; les lèvres vermeilles; les dents point belles, mais pas horribles aussi; mes yeux sont bleus, ni grands ni petits, mais brillants, doux et fiers comme ma mine. J'ai l'air haut sans l'avoir glorieux. Je suis civile et familière, mais d'une manière à m'attirer le respect plutôt qu'à m'en faire manquer. J'ai une fort grande négligence pour mon habillement, mais cela ne va pas jusqu'à la malpropreté; je la hais fort. Je suis propre, et, négligée ou ajustée, tout ce que je mets est de bon air. Par-dessus tous les autres, j'aime les gens de guerre et à les ouïr parler de leur métier. Je me sens fort brave, j'ai beaucoup de courage et d'ambition. J'aime les violons plus que toute autre musique; j'ai aimé à danser et je danse fort bien; je hais à jouer aux cartes et j'aime les jeux d'exercice. Je sais travailler à toutes sortes d'ouvrages, et ce m'est un divertissement aussi bien que d'aller à la chasse et de monter à cheval. Je ne suis point dévote,

je voudrais bien l'être. » Ainsi se peint elle-même la princesse que vous voyez là, lecteurs, Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, celle que l'histoire nomme la grande Mademoiselle. Et pour se mieux faire connaître, après vous avoir dit vingt fois qu'elle aime la gloire, elle ajoutera : « Les Bourbons sont gens fort appliqués aux bagatelles et peu solides; peut-être moi-même aussi bien que les autres, qui en suis de père et de mère. » Cela dit, vous tenez le caractère que cette figure doit vous révéler : un esprit faux au service d'un cœur noble et généreux; une âme honnête, mais frivole, trop souvent guindée à l'héroïsme; une précieuse de l'hôtel Rambouillet que Nicolas Poilly eut raison de peindre en Pallas, le casque fièrement posé sur sa blonde chevelure; une amazone qui frise l'aventurière et qui pourtant reste princesse; enfin quelqu'un dont on voudrait bien rire et qu'on ne peut s'empêcher d'aimer. Son portrait annonce tout cela, si je ne me trompe, et ses *Mémoires,* dont M. Chéruel a publié récemment la première édition exacte, le disent encore mieux.

Mademoiselle naquit en 1627, la même année que Bossuet et madame de Sévigné. Sa mère, la toute charmante Marie de Bourbon, mourut cinq jours après lui avoir donné naissance. Son père, Gaston d'Orléans, le triste frère du triste Louis XIII, tout absorbé par les embarras d'une alliance clandestine, n'était pas homme à diriger l'éducation de l'orpheline. La pauvre Mademoiselle, livrée à ses heureux instincts de nature, grandit comme elle put sous l'aile d'Anne d'Autriche. Une petite-fille de France pourvue de cinq cent mille livres de rente n'est nulle part embarrassée de sa personne, et mademoiselle de Montpensier moins qu'aucune autre. Avant qu'elle eût douze ans, une interminable série de recherches matrimoniales avait commencé pour elle. C'était le comte de Soissons, marquant ses vues par de significatifs envois de nonpareille et de dragées; c'était le cardinal-infant, le plus maussade et le plus disgracié des princes, mais qu'importe cette misère, les qualités de la personne? c'étaient le duc d'Amalfi, le roi d'Espagne, l'archiduc, le prince de Galles, l'empereur..... J'en passe à coup sûr, mais les *Mémoires de Mademoiselle* n'ont garde d'en passer aucun. A cette nomenclature très-complète, ils ajoutent ce que le défaut d'espace m'inter-

dit de reproduire ici, je veux dire une comédie des plus divertissantes à l'appui de chaque projet d'hyménée. S'agit-il du prince de Galles, un miracle se fait : non pas qu'il renonce « à la pièce de bœuf et à l'épaule de mouton sur lesquelles il tombe comme s'il n'avait pas eu autre chose, » mais qu'il comprenne, sans savoir un mot de français, tout ce que dit la chère princesse. Est-il question de l'empereur? autre miracle : Mademoiselle, « qui n'était pas fille à longues prières ni à méditations, » devient dévote. Plus de mouches, plus de poudre, plus de rubans; cheveux longs et malpropres; trois mouchoirs de cou l'un sur l'autre; lecture constante de sainte Thérèse; que dirai-je? envie, « pendant huit jours, » d'entrer aux Carmélites. L'empereur profita de cette huitaine pour se marier.... et Mademoiselle reprit ses mouches, en remerciant Dieu de n'avoir pas donné une femme comme elle à un homme comme lui. Pour ne pas déchoir, une quasi-impératrice ne pouvait guère être que reine de France. Mademoiselle y visait et s'assurait d'y réussir : le Mazarin et la régente se jetèrent à la traverse. Aussi la Fronde les en punit.

On se tromperait fort en faisant à cette Frondeuse l'honneur d'un libéralisme d'idées auquel elle était vraiment fort étrangère. « Il faut, dit-elle quelque part, que les intentions des grands soient comme les mystères de la foi, il n'appartient pas aux hommes d'y pénétrer; on les doit révérer et croire qu'ils ne sont jamais que pour le bien et le salut de la patrie. » Mais, bien entendu, cela n'empêche pas la guerre civile d'être chose fort amusante. Entendre un beau matin les roulements du tambour, voir courir dans les rues des soldats de barricades qui portent tout gauchement le sabre et le mousquet, coucher sur la dure, dans une grande chambre, à Saint-Germain, et trouver, en s'éveillant, cette chambre toute remplie de gens à grands collets de buffle, ce sont plaisirs que l'on n'a pas à volonté dans tous les temps; il faut les prendre quand on les rencontre. Ce plaisir-là, d'ailleurs, cette saveur de l'imprévu, de l'aventureux, du grotesque, ne détermina qu'au début la conduite de Mademoiselle. Quand la seconde Fronde éclata, quand la lutte de parlement à royauté fut devenue querelle de princes à ministre, Mademoiselle sentit que l'honneur de sa maison était en jeu.

Gaston, après s'être engagé envers M. le Prince, autant que s'engagent les gens qui ne savent pas distinguer ce qu'ils veulent de ce qu'ils voudraient, se serait borné à siffler, selon son usage, ou à disserter spirituellement sans agir. Sa fille lui arracha l'autorisation d'aller elle-même disputer Orléans aux troupes du roi Louis XIV; sa fille, en voyant écraser au faubourg Saint-Antoine les malheureux engagés avec elle dans la rébellion, assura leur retraite en tirant le canon de la Bastille, dût ce canon tuer le mari qu'elle rêvait encore; sa fille, quand elle apprit les scènes honteuses du 4 juillet 1652, fit hardiment ce qu'aucun n'osait faire : elle vola au secours des victimes de l'hôtel de ville, sans songer aux dangers qu'elle y courait.

C'est dans les *Mémoires* mêmes de la princesse qu'il faut lire la curieuse épopée que je viens de rendre bien aride en l'abrégeant. Le récit est bref, saccadé, aussi naturel que possible; style ou orthographe, la narratrice écrit à la diable et ne s'en soucie guère; si l'émotion vous gagne en quelques rares endroits, c'est que le drame des événements est bien réel, car nulle part les artifices du langage n'ont eu moins de place qu'en ce tableau. Et ce tableau est saisissant néanmoins, et l'on y sent à chaque trait la touche princière et française, et l'on défie les plus habiles de trouver jamais ce ton leste, cette allure désinvolte, ce sourire à la fois altier et bon enfant qui sauve les situations les plus critiques. Qu'elle tienne conseil de guerre avec ses *maréchales de camp*, sans permettre à la gent virile de lui apporter des avis tout faits; qu'on la fourre dans Orléans par le trou d'une vieille porte et qu'elle arrive toute couverte de boue, portée sur un mauvais fauteuil, riant à plein cœur; qu'en allant arrêter les massacres, elle s'arrête à regarder madame Le Riche, la vendeuse de rubans, causant en chemise avec son compère, le bedeau de Saint-Jacques, lequel est en caleçon; c'est toujours la petite-fille de Henri IV, et c'est l'enfant de Paris, que vous entendez, que vous voyez; et vous vous demandez à tout instant si c'est la futilité incorrigible, ou je ne sais quel héroïsme natif, qui parle et qui agit ainsi.

Héroïques ou frivoles, Mademoiselle expia ses incartades par un exil de quatre ans en sa seigneurie de Saint-Fargeau. La rupture avec Gas-

ton, qui la chasse de chez lui et ne permet point qu'elle aille loger ailleurs, les péripéties quelquefois émouvantes et très-souvent comiques du voyage vers la terre d'exil, l'arrivée au vieux château qui n'a ni porte ni fenêtre et qui est hanté par les revenants, puis les tentatives pour embellir cette masure, pour la peupler, pour y mettre la gaieté, l'animation et la vie, ce sont autant de scènes auxquelles les façons de parler de Mademoiselle donnent un attrait de plus. Pendant qu'on plante un mail, qu'on bâtit un théâtre, les négociations matrimoniales vont leur train et, comme toujours, les prétendants abondent, l'électeur de Bavière, le duc de Savoie, le neveu du duc de Lorraine, le duc de Neubourg. La réception de l'envoyé de M. de Neubourg, honnête jésuite qui tire victorieusement de sa poche deux portraits du bon seigneur, lorgne Mademoiselle tant qu'il peut et lui « conte goguette » pendant une heure, est une des plus amusantes comédies qui se puissent rencontrer nulle part. Par malheur, la comédie ne vaut pas la danse dans l'opinion de certains juges, et tous les divertissements de Saint-Fargeau n'empêchaient pas notre princesse de regretter de toute son âme cette pompeuse cour de Versailles où le roi Louis XIV donnait de si gracieux ballets, de si brillants carrousels, de si piquantes mascarades. Les mascarades de 1657 l'emportèrent sur les visées politiques de 1652, et l'exilée se sentit un vif désir de rentrer en grâce.

Prendre l'épée (ou la plume) et courir sus au gouvernement, c'est presque toujours chose aisée, au moins en France; le difficile est de proposer la paix après la guerre, d'aboutir aux réconciliations profitables, aux traités lucratifs. Mademoiselle y fit de son mieux. D'abord elle pria M. le Prince de cesser avec elle une correspondance compromettante, puis elle écrivit à Mazarin; puis, en lui écrivant, elle lui donna de l'Éminence, puisque les têtes couronnées lui en donnaient bien; et l'accord fut fait. En 1657, Mademoiselle était au camp royal près de Sedan; elle avait à la portière de son carrosse je ne sais quel Mazarin bonasse et complaisant qui croyait tout ce qu'on voulait, et donnait à la princesse une petite chienne de Boulogne, en témoignage de bonne amitié; elle s'excusait auprès du roi d'avoir été méchante, et promettait d'être bien sage à l'avenir; enfin elle allait avoir son rang,

tenir sa cour particulière, trôner à l'aise en son Luxembourg et contracter sans doute une alliance souveraine.... Illusions! Les tempêtes du cœur allaient succéder aux tempêtes de la politique. La plus glorieuse des filles de France devait éteindre dans les misères d'une vile prose sa longue et romanesque carrière.

L'histoire, justement sévère pour la Fronde, ne traitera point trop durement, je l'espère, la Frondeuse mademoiselle de Montpensier. Sur un point délicat de l'existence privée, la biographie ne saurait, par malheur, montrer la même indulgence. Le critérium suprême pour l'appréciation de certaines femmes, et l'irrésistible argument, c'est l'homme qu'elles ont aimé. Certes, je pardonnerais bien des choses à la grande Mademoiselle, même ses rapports acariâtres avec sa belle-mère, même ses superbes dédains pour ses sœurs du second lit; je ne saurais lui pardonner M. de Lauzun. Je le connais, nous le connaissons tous M. de Lauzun : c'est ce personnage à physionomie hautaine et futée qui nous coudoyait hier, bas ou arrogant, selon les positions et les intérêts, adroit à cacher un égoïsme impitoyable, une révoltante brutalité sous les formes d'une libéralité théâtrale, brave autant qu'il le faut pour être insolent avec impunité, intelligent jusqu'aux limites où la personnalité aveugle l'esprit, méchant avec délices quand il n'y a rien à ménager. Ajoutez à cela le ton tranchant, le verbe aigrement sarcastique ou servilement obséquieux, la sensualité insatiable et puissante, d'innombrables succès auprès des femmes, et de prodigieuses aventures. Dès la première rencontre, à une mascarade de la cour, en 1659, le matamore fit impression sur la précieuse. Elle le remarque pour son exquise élégance aux fêtes du mariage de Louis XIV; elle l'admire pour son incomparable bravoure pendant la guerre de Dévolution. Quand elle le voit chez la reine, elle note qu'il a plus d'esprit que tout le monde, et trouve un charme particulier à causer avec lui. Le charme opéra si bien qu'un beau jour la princesse de quarante-trois ans fut réduite à s'avouer qu'elle aimait passionnément ce cadet de Gascogne qui avait alors trente-huit ans. Si déterminée qu'elle fût d'habitude, cette découverte l'accabla. « Je résolus, dit-elle, de ne plus parler à M. de Lauzun qu'avec une tierce personne, et je voulais m'éloi-

gner des occasions de le voir afin de me l'ôter de la tête. J'avais commencé à tenir cette conduite ; je ne lui tenais plus que des discours indifférents. Je m'aperçus que je ne savais ce que je lui disais, que je n'arrangeais pas trois mots qui eussent une suite de bon sens ; et plus je cherchais à le fuir, plus j'avais envie de le voir. » A bout de forces, la pauvre fille se jeta au pied de l'autel, un jour que le Saint-Sacrement était exposé, et elle pria Dieu ardemment de l'éclairer sur le parti qu'elle devait prendre. L'inspiration n'est pas difficile à prévoir : « Dieu me fit la grâce de me déterminer à ne pas travailler davantage à chasser de mon esprit ce qui s'y était établi si fortement, et à épouser M. de Lauzun. »

Deux choses étaient nécessaires maintenant : d'abord que M. de Lauzun voulût bien comprendre qu'on l'aimait, et qu'il daignât épouser les vingt-deux millions de Mademoiselle ; ensuite que le roi Louis XIV consentît à ce mariage, le plus étrange assurément qui se fût jamais conclu. C'est dans les *Mémoires* de la pauvre princesse qu'il faut lire le récit de son double martyre à cet égard. Je ne crois pas que jamais pudeur de femme, délicatesses d'un cœur pur et très-sincèrement épris, aient été mises à pareille épreuve. Enfin, quand Mademoiselle lui a écrit : « C'est vous ! » le lui a dit, le lui a répété, le lui a commenté ; quand elle a bien fait entendre qu'elle lui donnerait tous ses biens, M. de Lauzun pose ses dernières conditions, par exemple, celle de continuer à loger au Louvre et d'aller voir sa femme dans le jour, quand il pourrait, et il consent. Et le roi ? Le roi, quoi qu'on ait pu dire, fit alors, comme presque toujours, acte de prince équitable et sensé. Il engagea sa cousine à réfléchir et à se taire ; il ne défendit pas d'abord le mariage qu'elle voulait absolument, il ne le conseilla pas non plus, il se résigna à la laisser faire, pensant que ce serait un mariage tel que les plus simples convenances le commandaient, public, mais simple et sans pompe. Quand il fut question, grâce à l'aveugle vanité de Lauzun, d'une union célébrée au Louvre et à la face de la France, d'une alliance « de couronne à couronne, » quand l'émotion qui avait gagné tous les membres de la maison royale fut sur le point de se communiquer à toutes les familles souveraines de l'Europe, Louis XIV tint grand compte,

avec raison, des intérêts politiques que cette fantaisie de princesse mettait en jeu, et il rétracta, comme roi, l'autorisation qu'il avait donnée comme chef de famille. Les contemporains ne tarissent pas sur les manifestations risibles et touchantes de la douleur de Mademoiselle, recevant les compliments de toute la cour comme une veuve désolée, et s'écriant hors d'elle-même, en montrant la place vide dans son lit : « Il serait là ! il serait là ! »

Ceci avait lieu le 18 décembre 1670. Le 25 novembre 1671, M. de Lauzun était arrêté, conduit à la Bastille et de là à Pignerol, où il devait subir une captivité de dix ans. Que s'était-il passé dans l'intervalle ? Grand sujet de controverse entre les érudits ! L'explication la plus vraisemblable, à mon sens, c'est que, nonobstant la défense du roi, le mariage entre Lauzun et Mademoiselle s'était conclu. Vingt témoimoignages, trop longs à discuter ici, nous mettent sur la voie de cette désobéissance que le caractère de l'un et de l'autre personnage ne devait pas laisser longtemps secrète. Je n'en citerai qu'un seul. Un historien du dernier siècle, Anquetil, rapporte qu'au château d'Eu, en 1744, on montrait encore l'appartement qu'avait occupé M. de Lauzun, au-dessus de celui de la princesse, avec un escalier dérobé qui donnait dans son alcôve. A la même époque, Anquetil a vu au Tréport une grande fille de la taille de Mademoiselle, et ressemblant beaucoup à ses portraits. Elle paraissait avoir entre soixante-dix et soixante-quinze ans. On la disait, dans le pays, fille de la princesse. Elle semblait le croire, et recevait une pension de quinze cents francs exactement payée, sans qu'elle sût de quelle part. Elle habitait une jolie maison dont elle ne payait point de loyer, quoiqu'elle n'eût aucun acte de propriété. Tout cela, et l'âge même de la demoiselle du Tréport, qui reportait sa naissance vers 1671, me semblerait décisif pour le mariage clandestin qui aurait déterminé l'arrestation de M. de Lauzun.

Dix années d'angoisses et de poignants regrets se passèrent pour la pauvre Mademoiselle, dix années employées à implorer, à marchander le retour du cher captif. « Songez à ce que vous pourriez faire pour plaire au roi, pour vous accorder ce qui vous tient tant au cœur, » lui disait chaque jour madame de Montespan ; et pour lui rendre la

découverte plus facile, elle avait soin de lui amener, de lui envoyer souvent ce charmant petit duc du Maine auquel le comté d'Eu, le duché d'Aumale et la principauté de Dombes auraient fait un apanage si convenable. Se dépouiller pour la délivrance de l'homme qu'elle aimait d'un si fol amour, notre princesse n'y aurait pas hésité un instant. Le difficile était de dépouiller cet homme lui-même, déjà pourvu d'une partie de ce qu'on demandait, et fort âpre à garder ce qu'il avait acquis. La négociation, longtemps entravée par les résistances de M. de Lauzun, se conclut enfin. M. de Lauzun, sorti de Pignerol, mais borné d'abord au séjour de la Touraine et de l'Anjou, eut permission de venir à Paris et de revoir la bienfaitrice qui lui assurait encore quarante mille livres de rente. « Je ne le connaissais pas, s'écrie à quelque temps de là la désolée princesse, et ma seule consolation est que le roi, qui est plus éclairé que moi, ne le connaissait pas non plus. » Tardive clairvoyance! M. de Lauzun s'était fait connaître en la battant; il est vrai qu'elle-même l'avait « égratigné. » Ce lui fut un soulagement de le voir partir pour l'Angleterre en 1685; et quand « ce petit homme dont l'étoile était tout extraordinaire eut trouvé le chemin de Versailles en passant par Londres, » il s'en fallut bien que Mademoiselle se réjouît de la faveur nouvelle dont il devint l'objet. Le témoignage de madame de La Fayette est explicite : « Sa Majesté envoya M. de Seignelay à Mademoiselle pour lui dire qu'après les services que M. de Lauzun venait de lui rendre, il ne pouvait s'empêcher en aucune façon de le voir. Mademoiselle s'emporta et dit : « C'est donc là la reconnaissance de ce que j'ai fait pour les enfants du roi! » Enfin elle fut dans une rage si épouvantable qu'elle ne la put cacher à personne. Un des amis de M. de Lauzun fut chargé de lui présenter une lettre de sa part : elle la prit et la jeta dans le feu en sa présence; mais cet ami la retira et représenta à Mademoiselle que du moins elle la devait lire; mais Mademoiselle alla s'enfermer, et revint un moment après dans la chambre dire qu'elle l'avait brûlée sans la lire. »

Ainsi se termina, dans les plus vulgaires préoccupations, cette existence si poétiquement commencée. Ce fut aux dernières années seulement, et sous l'empire de plus en plus marqué des pensées religieuses,

que le calme se fit dans cette âme misérablement tourmentée. Mademoiselle, qui n'avait cessé de danser qu'en 1674, s'éloigna peu à peu de la cour quand elle s'y sentit devenir un objet de pitié, sinon de moquerie. Ses visites devenaient si rares que le marquis de Dangeau les enregistre à titre d'événements dans son fade journal : « La grande Mademoiselle arriva à Versailles ; il y avait quelques mois qu'on ne l'avait vue à la cour.... Le roi, après son dîner, s'alla promener à Trianon, et mena dans sa calèche la grande Mademoiselle et madame de Guise, pour leur faire voir le bâtiment qu'il y fait faire.... Mademoiselle vint à Marly avec le roi, et eut l'appartement qu'on donne à Madame quand elle y vient ; cela lui a fait un sensible plaisir. » Dernier trait de caractère, et dernière marque de distinction qui se détache sur le fond d'indifférence générale que Mademoiselle trouvait alors autour d'elle. A la suite d'une grave maladie que la pauvre délaissée venait de faire, madame de Sévigné écrivait à sa fille : « Vous avez été plus en peine de cette princesse que toute sa noble famille, et son malheur est tel qu'il faut que ce soit moi qui vous en remercie. » Notez, cependant, que cette abandonnée avait encore plus de deux cent mille livres de rente à distribuer. Aussi l'émotion fut vive quand on la sut atteinte de la maladie à laquelle elle devait succomber, après une douloureuse agonie de trois jours. Les amis de M. de Lauzun se mirent en campagne tout des premiers pour obtenir qu'il pût voir la mourante, et sans doute aussi pour qu'il pût lui faire déclarer valable le testament de 1670 par lequel elle lui avait fait don de tous ses biens. Mademoiselle ne voulut ni le recevoir, ni entendre parler de lui. « Il n'est chose au monde que je ne donnasse, disait-elle, pour ne l'avoir jamais connu ! » Un second testament, daté de 1685, instituait Monsieur légataire universel, en mettant à sa charge bon nombre de legs pieux et des dons assez considérables à tous les domestiques de la princesse, « de peur qu'ils ne mourussent de faim, » disait-elle dans un dernier bon mouvement. Monseigneur recevait en héritage la maison de Choisy, sans doute pour le remercier des trois dessins à la plume ou au crayon rouge qu'il avait donnés à la princesse, et qui figuraient encore, en 1836, sur l'indicateur de la galerie du château d'Eu, n^os 21, 22 et 35, avec ces mots de

la main et de l'orthographe de Mademoiselle : « *Faict par Monsieur le Dofin,* 1677. »

La grande Mademoiselle expira le 5 avril 1693, en son palais du Luxembourg, âgée de soixante-six ans. La bizarrerie des accidents la poursuivit jusqu'au delà de cette vie : à ses obsèques, ses entrailles mal embaumées fermentèrent, et l'urne qui les contenait éclata avec un fracas effroyable. Les assistants s'enfuirent épouvantés.

Est-ce à la singularité de son existence, au tour essentiellement français de son caractère, à la grandeur d'une époque où aucun personnage ne passe inaperçu, qu'il faut attribuer l'espèce de popularité moitié aimable, moitié badine, qui s'attache au nom de Mademoiselle? A tout cela sans doute, mais aussi à une autre cause plus décisive, et qui conservera sa valeur, je l'espère, tant que le progrès des mœurs commerciales ne nous aura pas tout à fait abrutis. Mademoiselle ne tient pas seulement sa place au catalogue assez étendu des excentricités princières; elle figure dans un bon rang sur la liste des écrivains français. Les *Mémoires* d'après lesquels je viens d'écrire cette notice, deux œuvres d'imagination aujourd'hui assez rares : la *Relation de l'île imaginaire* et l'*Histoire de la princesse de Paphlagonie,* enfin les *Portraits* tracés par Mademoiselle, ne sont certainement pas sans mérite. Je sais bien que les préciosités de l'hôtel Rambouillet et les mièvreries de mademoiselle de Scudéry ont laissé là une trop large trace; je sais que notre princesse écrivain eut un tendre pour l'abbé Cotin, « son ancien, » jusqu'au jour où Cotin tomba sous le coup des *Femmes savantes;* je soupçonne qu'elle a bien pu opposer à Molière le directeur, auteur et acteur, de son propre théâtre, Dorimon; mais je sais aussi que les portes du Luxembourg étaient ouvertes par elle à tous les beaux esprits « qui y trouvaient leur place comme chez Mécænas; » je sais qu'elle suscita, par ses encouragements ou par ses exemples, La Rochefoucauld et La Bruyère, et que c'est un beau titre que d'avoir valu à la France les *Maximes* et les *Caractères*. Joignez-y, en sous ordre, Segrais et ses *Nouvelles françaises ou Divertissements de la princesse Aurélie,* et puisse tout cela servir de circonstance atténuante à ce vilain délit, M. de Lauzun!

LÉOPOLD MONTY.

MADAME DE SÉVIGNÉ

# Mme DE SÉVIGNÉ

(1627-1696)

---

Voici ce qui arrive : On vous met sous les yeux un portrait de madame de Sévigné, le plus ravissant portrait que vous ayez jamais pu voir. La voilà bien telle qu'une délicieuse lecture vous l'a fait imaginer, non point idéale à la façon des types admirés d'aujourd'hui, mais, ce qui vaut mieux, vivante. Ces bras, ces mains, cette gorge « mal taillés, » dit un contemporain, cette taille un peu forte dans sa vigoureuse souplesse, ce nez et ce menton en quelque sorte équarris par le bas, ces paupières bigarrées, ces yeux de couleur différente, tout cela rappelle la *rustauderie* que Marie de Rabutin appliquait à ses plus loyales affections, et l'on dirait qu'une goutte de séve populaire s'est infiltrée dans les veines de la grande dame, qu'elle y a porté la vie, qu'elle donne aux yeux cet éclat, au teint cette animation, à la bouche cette fermeté spirituelle, à toute la physionomie ce rayonnement qui illumine sans éblouir, cet attrait qui séduit irrésistiblement. Il séduit si bien qu'on ne se résigne pas à admirer ce portrait sans y mettre son mot, tout indigne, et l'on se hâte de prendre les notes qui doivent y aider. C'est à une phrase des premières lettres, à quelques lignes seulement que ces notes vous renvoient; mais bon! les quelques lignes ont provoqué d'une façon si aimable le sourire de l'esprit, la phrase est si gracieuse, si accorte, si avenante, qu'on passe à celle qui vient après, et

à la suivante encore, et à toutes celles qui s'y enchaînent, jusqu'à la dernière lettre du dernier volume; et alors on ne remarque même pas qu'on n'a rien mis sur le papier qui attendait; on ne se reproche nullement d'avoir relu ce qui avait été lu déjà dix et vingt fois; on se sent tout contristé d'avoir fini, voilà tout, et il semble, en déposant le livre, qu'on se sépare d'un ami et qu'il va désormais vous manquer quelque chose dans la vie.

A quoi peut donc tenir cet invincible charme? Ceux qui l'ont subi l'expliquent diversement. Puissance du style, disent les uns; empire souverain d'une langue incomparable que la moindre femmelette de ce temps-là parlait mieux que nos plus grands maîtres. Pur intérêt historique, prétendent les autres, curiosité vivement éveillée par l'évocation d'un demi-siècle immortel, d'un monde à jamais évanoui, d'un régime et d'une civilisation que nous ne reverrons plus. Eh! oui, le style y est, et l'histoire, à coup sûr, y est aussi; mais vraiment lisez-vous au point de vue d'une étude exclusivement littéraire les douze volumes que M. de Sacy est en train de nous donner tels que nous ne les avons jamais eus? Et ce qui vous pousse à trouver que ces délicieux volumes se succèdent trop lentement, est-ce un ardent désir de savoir ce qu'il adviendra de *Quanto* et de son ami? Ou du moins, si ce style vous attire et si *Quanto* vous intéresse, n'est-ce pas parce que cette plume est vivante, et *Quanto* vivante aussi sous cette plume? Toute la puissance du charme est là, ne vous y trompez point : avoir la vie et la répandre à pleines mains autour de soi; se montrer ce que l'on est, qualités et faiblesses, et ne se draper jamais, être une personne enfin, non pas un automate sachant écrire, voilà le secret des œuvres qui captivent et qui durent. Le moi est odieux sans doute, le moi boursouflé, vantard, brutal, cupide, égoïste, que l'on rencontre à chaque pas dans le monde; mais faites grâce au moi littéraire sans lequel il n'y a plus que livres ennuyeux. Ce n'est pas une doctrine que je cherche en lisant Pascal, ce sont les palpitations d'un cœur malade, les tressaillements douloureux d'une âme tourmentée. Et ce que j'aime aussi par-dessus tout dans la correspondance enchanteresse, c'est son auteur, son auteur vivant, l'honnête et intelligente figure que vous voyez là.

Ne croyez pas pourtant que cette femme dont la vie vous inspire un si puissant intérêt ait eu une carrière toute chargée de dramatiques événements, qu'elle ait rempli un rôle sur le théâtre ou dans les coulisses de la politique; qu'elle ait exercé sur la société de son temps, par son salon ou par ses écrits, une influence marquée et facilement appréciable. Rien de plus uni que son existence, et je dirais de plus bourgeois s'il ne s'agissait d'une marquise. Orpheline de père et de mère dès l'enfance, mariée à dix-huit ans, veuve à vingt-cinq, occupée dès lors à refaire une fortune compromise, à établir ses enfants, à adorer sa fille, à se lamenter sur son éloignement, née en 1627, morte en 1696, et c'est tout. De fréquents voyages aux Rochers et à Grignan, la Loire mollement descendue en lisant Virgile ou Tacite dans toute la majesté du latin, le Rhône affronté jusqu'en ses violences du Pont-Saint-Esprit pour aller revoir la chère absente, beaucoup de sermons en Bourdaloue, une représentation d'*Esther* à Saint-Cyr, et puis les nouvelles du jour reçues parfois dans leur primeur, sensément et spirituellement commentées, depuis le procès de Fouquet jusqu'à la disgrâce de M. de Pomponne, depuis la mort de Turenne jusqu'à la mort de Vatel, enfin la femme de chambre, Hélène, Hébert, le valet, la chienne Marphise; tel est le programme de cette correspondance de cinquante ans. N'y cherchez même pas ce qu'on s'attend à trouver, fût-ce dans les replis d'un post-scriptum, quand il s'agit d'une très-jolie femme, maîtresse d'elle-même à vingt-cinq ans et appréciée selon ses mérites : je veux dire un secret du cœur. C'est aux plus minutieuses recherches de l'érudition qu'il faut demander le nom de ceux qui aspirèrent à lui plaire, et dont quelques-uns passèrent, mais seulement dans les bas-fonds du commérage, pour ne pas lui avoir déplu. Les lettres ne vous livrent que la mère passionnée et la très-honnête femme. Quelle autre qu'une honnête femme et sûre d'elle-même à tous égards aurait montré, pendant le procès du surintendant, cette chaleur d'intérêt, cette générosité de sympathie pour un ami malheureux? Il n'y a que les consciences pures pour avoir de ces accents-là; l'habileté n'y atteindrait pas.

Et avec cette simplicité de canevas, et sans ce puissant ressort de

la passion, ces Lettres divines s'emparent de vous et vous entraînent, si vous avez du goût, mieux que les meilleurs romans ne sauraient le faire. Grand problème pour les rhéteurs que d'expliquer cet entraînement! Un seul mot dit tout, cependant : le naturel ; mais le naturel d'un esprit admirablement doué et uni à l'imagination la plus heureuse ; ce don départi aux organisations favorisées de discerner en toutes choses et en toutes personnes le côté caractéristique, à la fois original et juste, très-souvent comique, toujours vrai, et de le peindre, une fois vu, d'un coloris si vigoureux que le trait reste à jamais ineffaçable. Je veux bien, avec un juge éminent, qu'il y ait, dans un génie ainsi conformé, une tendance à regarder le monde par ses faces divertissantes et familières ; mais hâtons-nous d'ajouter qu'il y a, sous cette vie du pinceau que nous appelons gaieté parce que nous sommes devenus gens fort graves, tout autant de sérieux que dans l'observation guindée, et plus de vérité, à mon sens. Il vous arrive de rencontrer sur votre route la petite-fille d'un galérien, de trouver cette fille assez insensible à l'infamie de son grand-père, et de vous voir imploré par elle pour le seul allégement de la peine matérielle. Sur quoi, premièrement, vous constatez en plaintes éloquentes l'insensibilité morale des gens du peuple ; secondement, vous mettez le gouvernement en demeure d'élever cette moralité-là ; et troisièmement, vous n'avez garde de vous compromettre en intercédant pour un vaurien. Et il m'arrive à moi de trouver votre récit fort édifiant, mais de bâiller de toute mon âme en le lisant, et de n'en rien retenir du tout. Ah ! que j'aime bien mieux la riante aquarelle que madame de Sévigné jette à ce propos sur le papier, et les remarques qu'elle m'induit à faire tout doucement si je suis en veine de réflexions. « Il y avait parmi nos bohèmes une jeune fille qui danse très-bien, et qui me fit extrêmement souvenir de votre danse : je la pris en amitié ; elle me pria d'écrire en Provence pour son grand-père, *qui est à Marseille*. Et où est-il votre grand-père? *Il est à Marseille,* d'un ton doux, comme si elle disait, *il est à Vincennes*. C'était un capitaine bohème d'un mérite singulier ; de sorte que je lui promis d'écrire, et je me suis avisée tout d'un coup d'écrire à Vivonne : voilà ma lettre ; si vous n'êtes pas en état que je puisse rire avec lui, vous la brûlerez ; si vous la

trouvez mauvaise, vous la brûlerez encore ; si vous êtes assez bien avec ce *gros crevé,* et que la lettre vous en épargne une autre, vous la ferez cacheter, et vous la lui ferez tenir. Je n'ai pu refuser cette prière au ton de la petite fille et au menuet le mieux dansé que j'aie vu depuis ceux de mademoiselle de Sévigné. » Le tableau, pour n'être ni larmoyant ni de philosophique prétention, en est-il moins moral ? N'y a-t-il rien qui vous touche, malgré le sourire qu'on voit sur vos lèvres, dans ce ton doux de la suppliante, dans ce maternel souvenir de la protectrice, jusque dans ce lointain rapprochement du menuet et des galères ? Disons-nous plus et mieux dans les formes de notre pompeuse sentimentalité ?

La gravité, « ce mystère du corps inventé pour cacher les défauts de l'esprit, » est aussi, et au même titre, un mystère du style trop souvent manifeste dans les produits de la littérature depuis un siècle. Pratiquer beaucoup madame de Sévigné, c'est apprendre à être simple et se dégoûter du solennel. Toute Rabutin qu'elle fût, et marquise par alliance, elle n'avait rien, en effet, de cette guinderie prétentieuse qu'il nous arrive de prendre pour respect des convenances et de la dignité. Les guindés de son temps, et même les orduriers, comme Bussy-Rabutin, trouvaient déjà qu'elle avait le caractère trop badin pour une femme de qualité. Il n'est donc pas surprenant qu'à certains passages de ses lettres la pruderie moderne se soit tout à fait effarouchée. Nous sommes gens si pudibonds ! La question serait de savoir, pourtant, si c'est le franc rire et le verbe un peu leste, ou bien la rougeur embarrassée, qui accuse le plus de pudeur sincère et de véritable honnêteté. *Omnia munda mundis,* a dit l'Apôtre ; je le crois, et il me semble même qu'il y a des scrupules mélancoliques dont les voluptueux et les corrompus sont seuls capables. Oserai-je dire que, s'il me fallait une preuve nouvelle de la constante vertu de madame de Sévigné, vertu toute simple, sans étalage et sans fracas, c'est justement dans ces joyeusetés petillantes, dans ces vives gaillardises que je la prendrais ? Défiez-vous des langueurs éthérées, des mystiques élans, des silences farouches, jamais de cette jovialité gauloise, qui garantit le calme du cœur et la pureté de la conscience.

Mais ce cœur, madame de Sévigné l'avait-elle, ont dit les casuistes

des biographies féminines, et la vertu n'est-elle vraiment pas bien facile à qui ne subit aucune sorte d'entraînement? Et l'on allègue l'indifférence de Marie de Rabutin pour la mémoire de ce père qu'elle n'avait pas connu, deux plaisanteries irrévérencieuses placées là où nous mettrions d'honnêtes sanglots traduits en points d'exclamation. On cite ces phrases abominables : « Ah ! vraiment, vous voilà bien plaisante avec votre amour maternel ; quelle folie ! Est-ce qu'on aime cela? Il est blond, c'est ce qui vous charme, vous aimez les blondins ; » ou bien : « j'aime votre fille à cause de vous ; mes entrailles n'ont pas encore pris le train des tendresses d'une grand'mère. » On note qu'elle n'a fait ni jérémiade ni philippique, qu'elle a même conservé toute sa plaisante humeur quand on pendait, non loin des Rochers, ces pauvres paysans bretons, lesquels, après avoir bu tant de pipes de vin, s'étaient rebellés contre le roi, et avaient jeté des pierres à M. le duc de Chaulnes en l'appelant *gros cochon*. On insinue, enfin, que cette persistante adoration pour sa fille pourrait bien ne pas être autre chose qu'une espèce de monomanie, tout au moins un de ces détours perfides que l'égoïsme sait prendre parfois, quelque chose d'analogue à l'affection de nos chats qui se caressent contre nous quand nous croyons qu'ils nous caressent. Pour ce dernier point, je le conteste, en mettant tous les égoïsmes du monde au défi de jamais trouver une parole de ce ton-ci : « La bise de Grignan me fait mal à votre poitrine. » Pour les autres, que vous dirai-je? Il nous est arrivé à tous, depuis trente ans, de lire ou d'entendre des effusions si singulières, des explosions de sympathies si factices, des attendrissements si déclamatoires, qu'il nous est bien permis de prendre en dégoût la strophe sensible et le lyrisme humanitaire, d'admirer encore madame de Sévigné quand elle se donne tout simplement pour ce qu'elle est, et, — disons-le tout bas, — pour ce que nous sommes le plus souvent. N'oublions pas toutefois qu'en cherchant bien dans les Lettres, on y trouve cette phrase significative et qui peut donner à penser aux chercheurs de sentiments profonds : « Ah ! noble indifférence, où êtes-vous? Il ne faut que vous pour être heureuse, et sans vous tout est inutile. »

Se donner pour ce qu'elle est, sans affectation et sans grimace, livrer

à notre observation, au lieu du personnage convenu de la plupart des livres, une personne vraie, un cœur, une âme, un esprit, une pensée, c'est là le mérite singulier de madame de Sévigné et l'éternel attrait de sa correspondance. Sur aucun point, et pas même sur ceux que son siècle et elle-même avaient le plus à cœur, il n'y a ni feinte ni dissimulation. Il est incontestable, par exemple, que les idées religieuses ont tenu une place considérable dans sa vie; non-seulement elle lit saint Augustin et saint Paul dans les in-folio les plus vénérables, mais encore elle disserte sur le libre arbitre, sur la prédestination, sur le dogme de l'éternité des peines, comme il appartiendrait tout au plus à un docteur de notre temps; elle va le plus souvent possible entendre Bourdaloue « qui frappe comme un sourd et dit des vérités à bride abattue; » si Mascaron vient prêcher à sa paroisse, elle fait bien vite un très-beau dîner, parce qu'il lui semble qu'il est « d'une vraie petite dévote de lui donner un repas. » Mais elle est donc dévote? Hélas! non, répond-elle à sa fille, dont je suis bien fâchée. On n'est ni à Dieu ni à diable. On se reproche je ne sais quelles pensées qui égratignent la tête et qu'il faut faire semblant de ne pas voir. Et pourtant, si le Comtat est saisi par ordre de Sa Majesté, et que la saisie puisse servir à remettre en finances ce pauvre M. de Grignan qui se ruine, la tête de sa belle-mère ne sera nullement égratignée et vous ne lui verrez pas ombre de scrupule à l'endroit de la dépossession du Saint-Père; elle se confiera tout bonnement à la prudence du cardinal de Retz « pour accommoder le langage du Saint-Esprit avec le service du roi; pour remettre dans le conclave le Saint-Esprit qui en est exilé depuis tant d'années. » Ces derniers mots vous semblent bien légers sans doute, et vous demandez si le petit Arouet en pouvait entendre de beaucoup plus hardis chez Ninon. La marquise est une pieuse femme, cependant, mais qui ne songe pas à se montrer plus orthodoxe qu'elle ne sait l'être. Ainsi fait-elle en toutes rencontres. Je ne suis guère humble, vous dira-t-elle quelque part, et il lui fâche tout à fait de voir un Rabutin aux prises avec Duval, un valet de pied, même pour lui disputer une princesse. Mais vienne un incendie dans le voisinage, et la voilà qui descend dans la rue, toute bonne femme, pour voir travailler les capucins et « pour béer comme

les autres. » S'il est question de marier son fils, arrière encore les scrupules de fierté malséante ; la prudente mère s'appliquera à découvrir « une petite fille un peu juive de son estoc, mais dont les millions paraissent de bonne maison. » Je ne sache pas que l'on parle bien autrement à l'heure qu'il est.

Il me semble qu'en général on s'est trop borné à voir une madame de Sévigné vive, aimable, spirituelle, un peu prompte aux propos égrillards, très-capable de divertir, et qu'on n'a pas suffisamment montré le sérieux esprit, le jugement solide et sain, la sévère économie de l'existence qui se dérobent sous ces gaietés-là. Quand on a lu la charmante lettre sur Picard, « le garçon du monde qui aime le moins à faner ; » quand on a bien ri des chanoines nègres de Guinée qui chantent les louanges de Dieu tout nus, avec des bonnets carrés et des aumusses au bras gauche ; quand on s'est amusé aux histoires de Pomenars, de la Brinvilliers ou de la Voisin, tout n'est pas dit sur l'auteur des Lettres, il s'en faut bien. On oublie encore la femme qui mena virilement la vie réelle en regard de la vie intellectuelle, qui lisait avec délices les contes de La Fontaine, il est vrai, mais qui faisait passer avant un compte de fermier en bonne forme, et qui disait fort sagement : « Ceux qui se ruinent me font pitié ; c'est la seule affliction dans la vie qui se fasse toujours sentir également, et que le temps augmente au lieu de la diminuer. » On oublie que cette rieuse possédait au plus haut degré la faculté d'observation, et qu'il y aurait à prendre dans ses Lettres un choix de maximes que les plus profonds moralistes ne désavoueraient pas.

Puis-je ainsi terminer gravement quelques lignes consacrées à un si vif et si aimable esprit ? Vraiment non, et je veux finir par un mot que rapporte ce vilain Tallemant. On sait que la pauvre marquise ne fut guère heureuse pendant les sept années de son mariage. Elle contait ses peines à ce bon abbé Ménage, lequel avait le travers de soupirer un peu vite pour ses charmantes élèves, Marie de La Vergne ou Marie de Rabutin. « Luy qui en avoit esté amoureux autrefois luy disoit : « J'ay « esté vostre martyr, je suis à cette heure vostre confesseur.—Et moy, « respondit-elle, vostre vierge. »

LÉOPOLD MONTY.

MADE DE THIANGES

# Mme DE THIANGES

([1631]-1693)

---

Madame de Thianges n'a pas marqué dans l'histoire, mais elle a beaucoup compté dans la plus haute société du dix-septième siècle. Ce qui la distingue, ce n'est ni la grandeur ni la beauté, c'est la vivacité de caractère et d'humeur que les contemporains appelaient l'esprit des Mortemart. Cet esprit, que Voltaire a défini « un tour singulier de conversation mêlé de plaisanterie, de naïveté et de finesse, » se retrouve compliqué d'ambition ou adouci par les convenances religieuses chez ses deux sœurs, la marquise de Montespan et l'abbesse de Fontevrault, il se retrouve taché de débauche chez son frère le duc de Vivonne; chez madame de Thianges, il est plus naturel, plus franc, et donne à sa physionomie un charme piquant et original.

Gabrielle de Rochechouart, marquise de Thianges, était la fille aînée de Gabriel de Rochechouart, marquis puis duc de Mortemart. Une des singularités de la marquise était son opinion extraordinaire de la noblesse de sa maison. Sa famille, fort ancienne en effet, se rattachait aux vicomtes souverains de Limoges. On cite des Rochechouart dès le onzième siècle; la branche des Mortemart date du treizième. C'était toutefois une de ces familles de province qui brillèrent peu à la cour. Louis XIV, qui aimait à la piquer sur ce chapitre de la noblesse, en

fit un jour la remarque, et dit que les Rochechouart, avec toutes leurs grandeurs, n'avaient jamais occupé de hautes charges comme les Montmorency. « Cela est plaisant, répondit-elle, c'est que ces messieurs-là, d'auprès de Paris, étaient trop heureux d'être à vous autres rois, tandis que nous, rois dans nos provinces, nous avions aussi nos grands officiers, des gentilshommes d'autour de nous. » Avec le temps ces petits rois provinciaux quittèrent leurs manoirs et vinrent servir le roi de France.

Le père de la marquise de Thianges, Gabriel de Rochechouart, créé duc de Mortemart et pair de France en 1650, fut premier gentilhomme de la chambre du roi. Ce premier duc de Mortemart était homme d'esprit et de plaisirs. Sa femme, Diane de Grandseigne, parfaitement vertueuse, trouvait souvent à redire à son genre de vie. Un soir qu'il était rentré fort tard à son ordinaire, elle, qui l'attendait, ne put s'empêcher de lui demander d'un ton chagrin : « D'où venez-vous? Passerez-vous ainsi votre vie avec des diables? » A quoi M. de Mortemart répondit : « Je ne sais d'où je viens, mais je sais que mes diables sont de meilleure humeur que votre bon ange. » Mademoiselle de Mortemart, qui tenait beaucoup de son père pour l'esprit et la bonne humeur, parut à la cour vers la fin des troubles de la Fronde, en 1651. Elle avait alors seize ou dix-sept ans, peut-être un peu plus. Les généalogistes, assez étendus sur sa famille, ont oublié de donner la date de sa naissance, mais je crois madame de Caylus trop libérale lorsqu'elle lui accorde dix ans de plus que sa sœur, madame de Montespan, ce qui la ferait naître en 1631. Quoi qu'il en soit de ce petit problème chronologique, la jeunesse de madame de Thianges se passa dans cette agréable et facile période de transition entre les sanglants désordres de la Fronde et le règne glorieux de Louis XIV. Mazarin gouvernait avec douceur et se faisait pardonner à force de ménagements la toute-puissance qu'on ne lui contestait plus. Le jeune roi grandissait. Autour de lui, ardente à le flatter et à l'amuser, se pressait une brillante société de jeunes gens où les dames se glissaient parfois, bien que la reine mère s'en fâchât. « J'ai ouï dire au feu roi, raconte madame de Caylus, que madame de Thianges s'échappait souvent de chez elle pour le venir

trouver, lorsqu'il déjeunait avec des gens de son âge. Elle se mettait avec eux à table, en personne persuadée qu'on n'y vieillit point. Cette éducation ne devait point contribuer à la faire bien marier [1].» Cependant elle épousa en 1655 Claude-Léonor de Damas, marquis de Thianges. Ce mariage, quoique avantageux, lui parut une mésalliance, car elle ne voyait rien de comparable aux Rochechouart. Tout au plus admettait-elle que les La Rochefoucauld en approchaient. Son mari eut bientôt un autre tort à ses yeux. Il avait des idées d'économie, qualité peu connue des Mortemart qui, si l'on en croit Saint-Simon, se ruinaient régulièrement de père en fils; au lieu de dépenser sa fortune à la cour, il aurait voulu l'accroître en vivant sur ses terres. Madame de Thianges ne partageait point ces goûts de vie provinciale. Forcée de faire quelque séjour en Bourgogne, où étaient situées les terres de son mari, elle s'y ennuya mortellement, et prit tous les habitants en aversion, au point qu'elle ne savait pas de plus grosse injure à dire à quelqu'un que de l'appeler Bourguignon. Son mari s'obstina à ne pas entrer dans cette haine. En 1656, à son retour de l'armée, où il avait perdu son équipage, il parla de la nécessité de faire des économies et insista pour un nouveau séjour en Bourgogne. Ce projet déplut fort à la marquise, mais M. de Thianges n'entendit pas raison ; il fallut quitter Paris. Tout ce qu'elle obtint fut d'aller passer le temps de son exil auprès de mademoiselle de Montpensier, la grande Mademoiselle, alors bannie de la cour et qui prenait les eaux à Pont, près de Paris. La princesse avait grand besoin de distraction dans la retraite où la confinait le ressentiment d'Anne d'Autriche ; elle prit plaisir à la société de madame de Thianges et voulut l'avoir près d'elle dans son château de Saint-Fargeau. Avant de s'y installer, elle fit une visite à l'extraordinaire reine de Suède Christine, qui traversait la France pour se rendre à Rome. Dans la suite de Mademoiselle, la reine distingua madame de Thianges et

[1] Tout en s'insinuant auprès du roi, madame de Thianges ne négligeait pas Monsieur, duc d'Orléans. On lit dans l'histoire de madame Henriette d'Angleterre par madame de La Fayette : « Madame de Thianges, fille aînée du duc de Mortemart, avait paru lui plaire (à Monsieur) plus que les autres ; mais leur commerce était plutôt une confidence libertine qu'une véritable galanterie. » Cela toutefois ne se rapporte qu'à quelques années plus tard.

goûta fort son genre d'esprit. Elle lui proposa tout net de s'en venir à Rome avec elle, lui disant que c'était une sottise de s'amuser à son mari, que le meilleur ne valait rien, et qu'il était fort à propos de le quitter. Ces beaux conseils ne décidèrent point madame de Thianges à passer les monts, elle préféra rester à portée de Paris et de la cour.

On ne s'ennuya plus à Saint-Fargeau dès qu'elle y fut; sa vive humeur mit tout en mouvement. Mademoiselle aimait une joie innocente, madame de Thianges s'en contentait faute de mieux.

« Elle menoit à Saint-Fargeau la plus plaisante vie du monde, dit Mademoiselle; elle ne se levoit que lorsque on lui disoit que j'avois demandé ma viande. Elle venoit dîner déshabillée, et souvent échevelée; elle me disoit : « Je ne me soucie pas que les personnes qui viennent voir Mademoiselle me voient ainsi; les honnêtes gens attribueront cette familiarité à faveur, les sots me prendront pour une folle, dont je ne me soucie guère. » Elle arrivoit assez de manière à cela; il falloit l'envoyer quérir vingt fois pour manger, et tout ce qu'il y avoit de pages et de valets de pied dans le logis venoient après elle, et quelque fois trois ou quatre pages lui portoient la robe : elle rioit de tout cela. Elle aime extrêmement à veiller les soirs; après que j'étois couchée (qui n'étoit pas de bonne heure) elle me faisoit quelque fois veiller jusqu'à deux heures à l'écouter; elle s'en alloit dans sa chambre et se mettoit à jouer à de petits jeux avec ses femmes, mes pages et mes valets de chambre, jusqu'à quatre ou cinq heures du matin; et quelque fois elle faisoit de petits repas et nous contoit cela le matin comme les plus belles actions du monde. »

Les mémoires de Mademoiselle à cette date sont pleins de la gaieté étourdie de madame de Thianges; il y a surtout une scène de mardi gras, de carême-prenant, comme on disait, où elle est tout entière avec son animation, sa promptitude à rire et à pleurer, sa hauteur, son fond de bonne nature et ses accès de dévotion. J'abrége à regret l'amusant récit. Donc un soir de mardi gras, Mademoiselle, après avoir soupé, monta avec ses dames dans la chambre où soupaient quelques gentilshommes réunis à Saint-Fargeau. Dès qu'elle fut entrée, les convives se mirent à boire à sa santé. Madame de Thianges s'adressant au che-

valier de Béthune qui avait la réputation d'être très-sobre, lui dit : « il faut boire du vin tout pur. » « Je ferai effort pour l'amour de Mademoiselle, » répondit-il. On lui remit un verre, et il le levait pour porter la santé de la princesse lorsque madame de Thianges le lui cassa avec son busc. Le pauvre Béthune eut ses cheveux pleins de vin, ce qui le fâcha fort; mais il se contint. Un peu chagrine de l'incident, Mademoiselle mena toute la compagnie dans sa chambre et l'y laissa pour aller entretenir un gentilhomme nouvellement arrivé. Madame de Thianges mit en train des petits jeux, et dans l'amusement elle revint sur la plaisanterie de tantôt. Béthune, piqué, laissa échapper quelques paroles un peu vives. Madame de Thianges n'était pas accoutumée qu'on lui tînt tête ; elle s'emporta, pleura, et alla tout en larmes conter à Mademoiselle que Béthune lui avait manqué de respect, et que, si elle n'obtenait pas justice de son insolent procédé, il fallait que tous ses proches se coupassent la gorge avec lui. Déjà, en effet, un des convives, Brigueuil, avait eu parole avec Béthune sur ce qui venait de se passer. Ce ne fut pas sans peine que Mademoiselle accommoda ces disputes. Enfin Béthune demanda et obtint son pardon de l'irascible marquise, et comme au milieu de ce trouble le mercredi matin était venu, toute la compagnie se rendit à la chapelle et prit les cendres. Au sortir de l'église, madame de Thianges déclara qu'elle sacrifiait son ressentiment à Dieu, et, s'animant à cette pieuse pensée, elle dit des merveilles sur la dévotion et en eut un *accès admirable* : ce sont les termes de Mademoiselle.

Madame de Thianges fut de tout temps sujette à ces accès de dévotion, qui ne tiraient pas à conséquence; elle en eut même lorsqu'elle jouait le rôle peu édifiant de confidente des amours doublement adultères de sa sœur madame de Montespan ; elle n'en était pas encore là en 1657. Avant d'arriver à cette partie de sa vie qui se pourrait appeler historique, car les amours de Louis XIV sont de l'histoire, il nous serait agréable de nous arrêter sur la fin de sa jeunesse et de peindre une figure que l'âge n'a pas encore altérée. Mais pourquoi refaire à deux siècles de distance ce qu'une plume contemporaine a très-joliment fait? On lit dans la *Galerie de portraits* de mademoiselle de Montpensier deux

pages sur madame de Thianges, d'une touche ironique, et comme une princesse du sang pouvait seule se les permettre avec la fière Mortemart. Je citerai ce portrait presque en entier, quoiqu'il soit assez connu, mais il me semble qu'en le relisant, après les détails qui précèdent, on en saisira mieux les finesses cachées. Le portrait est du mois de novembre 1658. Madame de Thianges est censée se peindre elle-même.

« J'ai l'air de ce que je suis née, c'est-à-dire d'une demoiselle de très-grande qualité, et je me serois bornée à n'être que cela dans un temps autre que celui-ci, mais maintenant, je puis dire sans vanité que je suis princesse, et la quantité de souverains dont je suis descendue en font foi, mais il vaut mieux laisser dire cela aux autres : je dirai seulement que les alliances de ma maison avec celle des ducs de Guyenne, des comtes de Limosin et de Poitiers, me laissent assez croire que je suis venue de Rosanire, fille de Policandre roi des Pictes ; jugez après cela si j'ai bon air et si je l'ai haut : aussi m'en fait-on la guerre, et ce sont de ces guerres qui ne déplaisent pas. Rosanire s'habilloit quelquefois en bergère avec Galatée et prenoit plaisir à se promener avec celles qui habitoient sur les bords du Lignon ; apparemment elles filoient leurs quenouilles, et c'est un de mes plaisirs. Je suis aussi familière avec les petites gens que l'étoit cette princesse de qui j'ai l'honneur de descendre. L'on dit que j'ai les yeux beaux, doux, et l'on juge de mes regards selon que l'on m'aime. J'ai les dents belles et la bouche aussi, le nez bien fait et le riz agréable, la gorge belle, les mains admirables, la mine mélancolique, quoique j'aie l'humeur fort gaie. L'on a même dit que j'étois emportée lorsque j'étois plus jeune que je ne suis : ce n'est pas que je ne le sois encore assez pour être belle, mais j'ai assez d'âge pour être sage. Quant à la galanterie,

L'on saura que maman mignonne
Se pique de femme de bien,
Et femme qui pour moins que rien
Étrangleroit une personne.

J'ai l'esprit agréable et divertissant, et l'on s'ennuie rarement où je suis. Je crois être assez plaisante, au moins la petite-fille du grand Enric me l'a souvent dit. Je danse mal, et en cela je ne ressemble pas à madame ma bisayeule, trisayeule ou quintayeule. Il n'y a chanson au monde que je ne sache, rien n'égale ma mémoire, et si j'avois voulu l'employer à des choses plus solides, peut-être y aurois-je réussi de même ; mais comme l'on sait que la mémoire et le jugement, selon le commun dire,

sont discordants, l'on en jugera comme l'on voudra... Enfin à tout prendre je crois que j'ai beaucoup plus de bon que de mauvais, et l'on pourroit dire sur moi de certains vers de Voiture :

Que qui ne verroit que mes vers,
Et ne connaîtroit mes revers,
L'on m'aimeroit d'amour trop forte.

On a là une madame de Thianges encore jeune et très-agréable, malgré ses inégalités et ses emportements. Ce qui domine jusqu'ici chez elle, c'est la belle humeur, l'étourderie franche, l'imagination vive; elle gardera sans doute jusqu'à la fin ces qualités et ces défauts, mais elle montrera avec le temps un esprit de conduite (pour ne pas dire d'intrigue) que l'agitation de la jeunesse avait dissimulé et qui ne se marquera que trop par la suite. Cette personne étourdie, qui semblait toujours rêver, entendit à merveille, dès qu'en vint le moment, l'art de se pousser à la cour, de s'y établir, de s'y maintenir. L'heure de la faveur se fit longtemps attendre, mais enfin elle arriva. La marquise de Thianges avait une sœur, madame de Montespan, plus jeune qu'elle de six ou sept ans et plus belle avec autant d'esprit. Entre cette sœur et Louis XIV commença obscurément, en 1667, lorsque la faveur de la duchesse de La Vallière était dans tout son éclat, une liaison qui se poursuivit assez secrètement encore les deux années suivantes; madame de Thianges en fut la plus intime confidente et en profita. La préférence du roi, quelque temps dissimulée par un reste d'égard pour La Vallière, se manifesta par des grâces qui s'accumulèrent sur la famille des deux sœurs. Coup sur coup, en 1670, M. de Mortemart père eut le gouvernement de Paris, M. de Vivonne la charge de général des galères, mademoiselle de Mortemart l'abbaye de Fontevrault, et madame de Thianges maria sa fille aînée avec le duc de Nevers, neveu du cardinal Mazarin et un de ses héritiers les mieux dotés. Cette fille, une des plus belles personnes de la cour, était sa favorite, elle l'admirait et prétendait retrouver en elle son image; le monde, qui l'admirait aussi, trouvait l'image fort embellie. Quant à sa seconde fille, qui fut mariée en Italie au duc de Sforce, elle l'aimait moins, ne la jugeant

pas assez belle et digne du beau sang des Mortemart. Moins encore que sa seconde fille, son fils lui plaisait. Ce n'est pas qu'il manquât de mérite; Saint-Simon lui accorde beaucoup de bravoure avec de l'esprit et des lettres, beaucoup d'honneur et de probité. Avec tout cela, elle ne l'aimait point, et ne voyait en lui que deux choses qui l'avaient extrêmement ennuyée, la Bourgogne et son mari. Elle s'était déjà débarrassée de la Bourgogne; elle profita du crédit de sa sœur pour se débarrasser de son mari. Elle quitta les armes et les livrées de Thianges et porta les siennes seules. Le marquis de Thianges se le tint pour dit. Ne se souciant pas de braver les mépris d'une femme altière et puissante, il alla comme le marquis de Montespan vivre dans ses terres, et l'on n'entendit plus parler de lui. Les deux sœurs, délivrées de leurs maris et étroitement unies entre elles, s'allièrent avec M. de La Rochefoucauld, le favori du roi, avec Louvois, le ministre indispensable, et formèrent un parti dont l'autorité semblait inébranlable. Il faut leur rendre cette justice qu'elles n'abusèrent pas trop de leur pouvoir, et que plus d'une fois elles discernèrent et protégèrent le vrai mérite. En littérature, madame de Thianges avait le goût bon, quoiqu'elle eût compté entre les précieuses. Un des correspondants de Bussy-Rabutin lui écrivait, à la date du 12 janvier 1675 : « Madame de Thianges a donné à M. du Maine, en étrennes, une chambre grande comme une table, toute dorée. Au-dessus de la porte il y a écrit: *chambre sublime*, et dedans un lit, un balustre et un grand fauteuil, dans lequel est assis M. du Maine fait en cire, en petit, fort ressemblant. Auprès de lui M. de La Rochefoucauld, auquel il donne des vers pour examiner; derrière le dos du fauteuil, madame Scarron. Autour de lui M. de Marsillac et M. de Condom ; à l'autre bout de l'alcôve, madame de Thianges et madame de La Fayette lisant des vers ensemble. Au dehors des balustres, Despréaux, avec une fourche, empêchant sept ou huit mauvais poëtes d'approcher ; Racine auprès de Despréaux, et un peu plus loin La Fontaine, auquel il fait signe de la main d'approcher. Toutes ces figures sont faites en cire, en petit... On les appelle la *cabale sublime*. » Dans le choix de ses figures, madame de Thianges n'avait pas eu la main malheureuse, et la postérité a ratifié ses préférences.

Parmi les personnes réunies dans la *chambre sublime,* il s'en trouvait une, madame Scarron, qui devait déjouer les calculs d'ambition des deux sœurs. Elle commençait à prendre beaucoup d'empire sur le roi; madame de Montespan s'en aperçut et s'en irrita, mais ses emportements se brisèrent contre le calme ascendant de madame de Maintenon. Madame de Thianges, soit bon naturel, soit prévoyance, n'entra pas dans cette colère de sa sœur et en amortit les éclats. Le roi et madame de Maintenon lui surent très-bon gré de sa réserve. En ménageant la favorite future, elle ne négligeait rien de ce qui pouvait maintenir la favorite actuelle. On prétend même que les deux sœurs peu scrupuleuses songèrent à tirer parti de la beauté de la duchesse de Nevers, et firent leur possible pour que le roi devînt amoureux de cette belle personne. La faveur royale passant de la tante à la nièce ne serait pas sortie de la famille. Madame de Caylus raconte cette triste intrigue, qui échoua devant l'indifférence de Louis XIV. A défaut du roi, la duchesse de Nevers se contenta d'un prince du sang, M. le Duc. Sa mère passe pour avoir favorisé une liaison que rendait difficile la jalousie de M. de Nevers. C'était le bruit public à la cour. Le comte de Tavannes écrivait à Bussy (25 janvier 1679) : « On va fort en masque cette année, et même il y a des mères qui se masquent avec les amants de leurs filles pour leur faciliter les moyens de leur parler, particulièrement quand elles ont des maris brutaux. » Quelques jours après il ajoute, pour plus de clarté : « La mère qui se masque pour faire parler ses filles à leurs amants, c'est madame de Thianges : M. le Duc est un de ceux qui se déguisent avec elles. » Bussy, brouillé il est vrai avec la marquise, répond nettement : « Madame de Thianges n'est pas novice à servir des amants. » On rabattra ce que l'on voudra de ces témoignages ; mais il restera toujours à la charge de la mère de madame de Nevers un manége peu honorable. Il est évident que voyant baisser la faveur de madame de Montespan, elle se cherchait ailleurs des appuis qui la maintinssent en crédit à la cour.

Elle y resta en effet dans un grand crédit jusqu'à sa mort, arrivée le 12 septembre 1693. Elle occupait à Versailles un magnifique logement de plain-pied contigu à celui de Monseigneur. Là au fond de son cabinet, d'où elle ne se dérangeait pour personne, elle recevait tout ce que la

cour avait de plus distingué. Les ministres comptaient avec elle. Les enfants du roi et de sa sœur, qui l'aimaient et la craignaient, lui rendaient de continuelles visites, et n'en étaient pas toujours bien reçus. Mademoiselle de Blois surtout était en butte à ses reproches. Elle lui en voulait d'avoir une figure désagréable, et « ne pouvait supporter, dit malignement madame de Caylus, que la portion du sang de Mortemart, que cet enfant avait reçue dans ses veines, n'eût pas produit une machine parfaite. » Le commentaire de cette phrase est dans cet autre passage des *Souvenirs* de madame de Caylus : « Quant à sa personne, elle se regardait comme un chef-d'œuvre de la nature, non tant pour la beauté extérieure que pour la délicatesse des organes qui composaient sa machine ; et pour réunir les deux objets de sa folie, elle s'imaginait que sa beauté et la perfection de son tempérament procédaient de la différence que la naissance avait mise entre elle et le commun des hommes. » Cette machine si parfaite se dérangea assez vite, mais le caractère résista. Prématurément cassée par l'âge, elle se faisait porter chaque soir dans le cabinet de Louis XIV, et y restait avec lui et sa famille depuis la fin du souper jusqu'au coucher, tenant le dé de la conversation, et disputant même contre le roi, qui se plaisait à l'agacer.

A cette époque débutait à la cour le jeune homme auquel nous devons ces incomparables mémoires, qui font revivre la fin du grand règne et nous en rendent l'image aussi présente que si nous avions assisté aux levers de Louis XIV et aux conseils de ministres tenus dans le palais de Versailles. Saint-Simon vit madame de Thianges à son extrême période de déclin ; il nous la montre couvrant « d'un taffetas vert ses yeux fort chassieux, » et portant sous le menton une grande bavette de linge qui n'était pas inutile, car la dame « bavait sans cesse et fort abondamment. » Ces détails disgracieux ne rappellent guère le charmant portrait que Petitot peignit d'un pinceau délicat et ferme, et que Mademoiselle traça d'une plume fine et négligée; nous aurions peine à reconnaître madame de Thianges dans la vieille femme peinte par Saint-Simon, si deux choses ne subsistaient en elle aussi vives qu'aux jours de la jeunesse :

l'esprit et la hauteur. Aux soupers du roi, comme aux soirées de Saint-Fargeau, « elle était la personne du monde qui demeurait le moins court, qui s'embarrassait le moins et qui souvent embarrassait le plus la compagnie ; » jusque sous le délabrement de l'âge, « elle semblait à son air et à ses manières la reine du monde. »

LÉO JOUBERT.

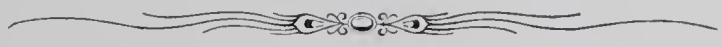

# LE COMTE DE GRIGNAN

(1632-1714)

---

François-Adhémar de Monteil, comte de Grignan, chevalier de l'ordre, lieutenant général du roi en Provence, était l'aîné des onze enfants issus du mariage de Louis-Gaucher-Adhémar, comte de Grignan, maréchal de camp, et de Marguerite d'Ornano, fille de Henri-François, seigneur de Mazargues. La maison de Grignan était assurément une des plus anciennes de France, et son illustration remontait au xe siècle. Plus tard, dans le xne siècle, Nostradamus cite Gérard-Adhémar, seigneur de Grignan, qui fit hommage pour les terres de sa baronnie à Raymond-Bérenger II, en 1164. Voilà déjà une date respectable et dont pourrait être fière une famille à laquelle Frédéric Barberousse accorda divers priviléges. Eh bien, malgré l'ancienneté de sa race que domine le souvenir de l'empereur légendaire, malgré la gloire de ses ancêtres, malgré les dignités dont il fut revêtu, François-Adhémar de Grignan serait à peu près oublié aujourd'hui s'il n'avait pas eu l'honneur d'épouser la fille de madame de Sévigné. L'éclat qui entoure le nom de l'illustre épistolière rejaillit sur son gendre, et c'est par les femmes qu'il est anobli pour la postérité. En supposant que le comte de Grignan n'ait pas trouvé dans cette alliance un bonheur parfait (et la supposition n'est pas téméraire), il lui doit au moins de vivre aussi

longtemps que la langue française. Si ce n'est pour son ombre qu'une consolation légère, c'est pour l'écrivain chargé de parler de lui un précieux avantage.

Du reste, le mariage devait porter bonheur au comte de Grignan, car il l'aima et le cultiva beaucoup. A cela près qu'il ne tua pas ses femmes, le gendre de madame de Sévigné offre quelque rapport avec le seigneur Barbe-Bleue : il se maria trois fois. En 1658, il épousa la sœur de la divine Julie, Angélique-Claire d'Angennes. Cette première union recommande tout d'abord M. de Grignan. Quoiqu'il n'ait pas soupiré treize ans et qu'il n'ait pas composé de *Guirlande* à Claire, il devait être, sinon précieux, au moins très-cultivé d'esprit, très-élégant de manières et, selon l'expression du temps, entièrement honnête homme, pour mériter son admission dans la famille de Rambouillet. Devenu veuf en 1665, il se remaria avec Marie-Angélique du Puy-du-Fou morte, en 1667, en couches d'un fils qui ne vécut pas.

Ce fut vers la fin de 1668 qu'il entra en relation avec la marquise de Sévigné, par l'intermédiaire d'un ami commun, le comte de Brancas, qui prit le soin de négocier le mariage. Ici nous laissons la parole à madame de Sévigné. A la date du 4 décembre 1668, elle écrit à son cousin Bussy :

« Il faut que je vous apprenne une nouvelle qui, sans doute, vous donnera de la joie; c'est qu'enfin la plus jolie fille de France épouse, non pas le plus joli garçon, mais un des plus honnêtes hommes du royaume. C'est M. de Grignan que vous connaissez il y a longtemps. Toutes ses femmes sont mortes pour faire place à votre cousine, et même son père et son fils, par une bonté extraordinaire; de sorte qu'étant plus riche qu'il n'a jamais été et se trouvant d'ailleurs, et par sa naissance, et par ses établissements et par ses bonnes qualités, tel que nous le pouvons souhaiter, nous ne le marchandons point comme on a accoutumé de faire : nous nous en fions bien aux deux familles qui ont passé devant nous. Il paraît fort content de notre alliance et aussitôt que nous aurons des nouvelles de l'archevêque d'Arles, son oncle, son autre oncle, l'évêque d'Uzès étant ici, ce sera une affaire qui s'achèvera avant la fin de l'année. Comme je suis une dame assez régulière, je n'ai pas voulu manquer à vous en demander votre avis et votre approbation. Le public paraît content, c'est beaucoup : car on est si sot, que c'est quasi sur cela qu'on se règle. »

Madame de Sévigné, en traçant ce portrait de l'homme qui allait prendre une part si grande dans ses affections, restait fidèle à la vérité ; on peut s'en rapporter à Saint-Simon, qui n'était certainement pas un flatteur et qui dit de M. de Grignan : « C'était un grand homme, fort bien fait, laid, qui sentait fort ce qu'il était, fort honnête homme, fort poli, fort noble en tout, fort obligeant et universellement estimé. » Le comte avait à cette époque trente-sept ans et il était lieutenant général du roi en Languedoc. Tous les témoignages du temps s'accordent en faveur de ses manières, de sa politesse, de son goût qui le faisait le lecteur attentif et l'admirateur des grands écrivains ses contemporains ; il était, en outre, musicien et chantait des motets avec une voix que madame de Sévigné lui recommandera plus tard de ne pas négliger. Bref, un gentilhomme accompli.... moralement; physiquement, il ressemblait à un chat, et les chansonniers qui s'égayèrent sur son compte, à l'occasion de son mariage et même plus tard, le désignent sous le sobriquet de *matou* [1].

A la lettre que nous venons de reproduire, Bussy répondit le 8 décembre :

« Vous avez raison de croire que la nouvelle du mariage de mademoiselle de Sévigné me donnera de la joie; l'aimant et l'estimant comme je fais, peu de choses peuvent m'en donner davantage, et d'autant plus que M. de Grignan est un homme de qualité et de mérite et qu'il a une charge considérable; il n'y a qu'une chose qui me fait peur pour la plus jolie fille de France : c'est que Grignan, qui n'est pas vieux, est déjà à sa troisième femme; il en use presque autant que d'habits, ou du moins de carrosses; à cela près, je trouve ma cousine bien heureuse; mais pour lui, il ne manque rien à sa bonne fortune. Au reste, madame, je vous suis obligé des égards que vous avez pour moi en cette rencontre. Mademoiselle de Sévigné ne pouvait épouser personne à qui je donnasse de meilleur cœur mon approbation [2]. »

En dépit de ces beaux sentiments, Bussy, qui n'aimait pas M. de

[1] A regarder le portrait de Petitot on serait disposé à trouver très-difficiles les contemporains du comte de Grignan ; mais l'artiste a peut-être vu son modèle en beau. C'est une question que nous ne pouvons pas trancher.

[2] Voir l'excellente édition que M. Ludovic Lalanne a donnée de la *Correspondance de Roger de Rabutin*, comte de Bussy.

Grignan, se contenta de donner son approbation des lèvres. Quand on voulut tirer de lui quelque chose de plus positif, il fit la sourde oreille, et la lettre suivante de madame de Sévigné n'obtint pas de réponse :

« 7 Janvier 1669.

« Je suis fort aise que vous approuviez le mariage de M. de Grignan : il est vrai que c'est un très-bon et un très-honnête homme, qui a du bien, de la qualité, une charge, de l'estime et de la considération dans le monde. Que faut-il davantage? Je trouve que nous sommes fort bien sortis d'intrigue. Puisque vous êtes de cette opinion, signez la procuration que je vous envoie, mon cher cousin, et soyez persuadé que, par mon goût, vous seriez tout le beau premier à la fête. »

Bussy ne renvoya pas la procuration, et c'est ce qui explique pourquoi son nom ne figure pas parmi ceux des « alliés et amis de ladite demoiselle, future épouse, » mentionnés au contrat de mariage qui fut signé le 28 janvier 1669.

Mademoiselle de Sévigné avait alors vingt-trois ans; elle était très-belle et un moment on avait cru qu'elle allait remplacer mademoiselle de La Vallière dans le cœur de Louis XIV. Heureusement pour madame de Sévigné et malheureusement pour Bussy qui aurait souhaité que le roi s'attachât à sa jeune cousine parce qu'il « ne pouvait être mieux en maîtresse, » l'intrigue ourdie par La Feuillade ne réussit pas. Froide, dédaigneuse, incapable de se passionner même pour le roi,

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi,

Marguerite de Sévigné voyait arriver avec une sorte de répugnance le jour où elle deviendrait la troisième femme de M. de Grignan. Les hésitations de sa fille troublaient madame de Sévigné, déjà inquiète de n'avoir pu obtenir aucun renseignement précis sur l'état de fortune de son futur gendre. Elle fit part de ses chagrins au cardinal de Retz, qui lui avait écrit pour lui conseiller de s'enquérir exactement du bien de M. de Grignan, avant de rien conclure, et qui lui répondit :

« Je ne suis point surpris des frayeurs de ma nièce; il y a longtemps que je me suis aperçu qu'elle dégénère; mais quelque grand que vous me dépeigniez son transissement sur le jour de la conclusion, je doute qu'il puisse être égal au mien sur les suites, depuis que j'ai vu, par une de vos lettres, que vous n'avez ni n'espérez guère d'éclaircissements et que vous vous abandonnez en quelque sorte au destin qui est souvent très-ingrat et reconnaît assez mal la confiance que l'on a placée en lui. Je me trouve en vérité, sans comparaison, plus sensible à ce qui vous regarde vous et la petite, qu'à ce qui m'a jamais touché moi-même sensiblement. »

Malgré les craintes du cardinal, justifiées plus tard, car le destin fut très-ingrat en montrant que M. de Grignan avait plus de qualités que de revenus, malgré les *frayeurs* et le *transissement de la petite,* madame de Sévigné poursuivit son dessein. Le 29 janvier 1669, le comte de Grignan épousa la plus jolie fille de France, embellie encore par une dot de trois cent mille livres (plus d'un million de notre monnaie).

Madame de Sévigné, n'ayant pu obtenir que Bussy signât le contrat de mariage par procuration, lui demanda au moins de féliciter M. de Grignan. Bussy, dont on connaît le caractère fier et hautain, se révolta à l'idée d'une telle condescendance et il répondit :

« Madame de Grignan a raison aussi de se plaindre de moi; c'est à elle à qui je devais, de nécessité, écrire après son mariage et je lui en vais crier merci; j'avoue franchement la dette. Il faut aussi que vous soyez sincère sur le sujet de M. de Grignan; de quelque côté qu'on nous regarde tous deux et particulièrement quand il épousa la fille de ma cousine germaine, il me doit écrire le premier, car je ne m'imagine pas que d'être persécuté, ce me doive être une exclusion à cette grâce : il y a mille gens qui m'en écriraient plus volontiers, et cela n'est pas de la politesse de l'hôtel de Rambouillet. (*Faut-il faire remarquer cette pointe de rabutinage?*) Je sais bien que les amitiés sont libres, mais je ne pensais pas que les choses qui regardent la bienséance le fussent aussi. Voilà ce que c'est que d'être longtemps hors de la cour, on s'enrouille dans la province. »

Grand embarras! M. de Grignan ne veut pas écrire le premier, et la spirituelle cousine de Bussy le constate agréablement :

« Madame de Grignan vous écrit pour monsieur son époux; il jure qu'il ne vous écrira point sottement, comme tous les maris ont accoutumé de faire à tous les pa-

rents de leur épousée ; il veut que ce soit vous qui lui fassiez un compliment sur l'inconcevable bonheur qu'il a eu de posséder mademoiselle de Sévigné ; il prétend que pour un tel sujet il n'y a point de règle générale. Comme il dit tout cela fort plaisamment et d'un bon ton, et qu'il vous aime et vous estime avant ce jour, je vous prie, comte, de lui écrire une lettre badine, comme vous savez si bien faire; vous me ferez plaisir à moi que vous aimez et à lui qui, entre nous, est le plus souhaitable mari et le plus divin, pour la société, qui soit au monde. Je ne sais pas ce que j'aurais fait d'un *Jobelin* qui eût sorti de l'Académie, qui ne saurait ni la langue ni le pays, qu'il faudrait produire et expliquer partout et qui ne ferait pas une sottise qui ne nous fît rougir. »

M. de Grignan qui semblait tenir au compliment de Bussy parce qu'il se trouvait « si heureux qu'il croyait tout le monde obligé de le féliciter, » au fond n'estimait ni n'aimait l'ancien maître de camp général de la cavalerie. Autrement il avait trop de goût, trop de politesse et surtout de politesse de l'hôtel de Rambouillet pour être en retard sur les compliments. Faut-il le blâmer de s'être obstiné à ne vouloir témoigner aucune déférence pour un parent qui introduisait, sans scrupule et sans honte, sa famille dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*? Cette comédie du compliment finit par avoir un dénoûment. Pressé, harcelé par sa cousine, Bussy céda, vaincu par ses instances, après une défense héroïque, et il fit le sacrifice d'écrire le premier. M. de Grignan répondit-il à cette lettre? On n'en sait rien. S'il y eut une réponse, les termes en blessèrent vivement Bussy, car il bouda, pendant plus d'un an, madame de Sévigné, de l'avoir contraint à une démarche qui avait tant coûté à son orgueil, et il ne pardonna jamais à M. de Grignan son silence ou sa froideur. Longtemps après il écrivait à sa cousine :

« ..... Je suis tout revenu pour madame de Grignan, et ce que m'en dira M. de Corbinelli ne peut augmenter la tendresse que j'ai pour elle, à moins qu'il ne m'assurât qu'elle est brouillée avec son mari; car, en ce cas-là, je l'aimerais mieux que ma vie. »

M. de Grignan passa les premiers mois de son mariage dans cette société aimable qui plaisait à madame de Sévigné et où elle plaisait tant elle-même; il y était fort apprécié et semblait destiné à vivre ordinai-

rement dans ce milieu facile et doux, car ses fonctions de lieutenant général du roi ne l'appelaient en Languedoc que dans les cas extraordinaires. Cette situation, dont il se contentait, faisait la joie de madame de Sévigné qui, de cette manière, conservait sa fille auprès d'elle. Hélas! cette félicité ne dura guère; une haute faveur vint la troubler. Par lettres patentes du 29 novembre 1669, le comte de Grignan fut nommé lieutenant général en Provence, c'est-à-dire commandant en chef, car le duc de Vendôme, gouverneur de la province, n'y résidait jamais. Il partit vers la fin d'avril 1670, laissant à Paris sa femme qui, dans l'état de grossesse où elle se trouvait, n'aurait pu sans danger entreprendre un si long voyage.

A son arrivée dans son gouvernement, le nouveau lieutenant général se trouva en face d'une position très-difficile. La Provence était un pays d'états, et, comme tel, possédant ses représentants, son parlement et ses franchises. Elle avait entre autres ce privilége d'être gouvernée par le parlement, qui choisissait dans son sein une commission exécutive lorsque le gouverneur et le lieutenant général étaient absents. Le cas s'était présenté en 1667; mais Louis XIV, peu favorable, et non sans cause, aux parlements, empiéta sur des prérogatives consacrées par l'usage et nomma directement le baron d'Oppède, premier président du parlement, pour commander en l'absence des représentants du pouvoir royal. On lui adjoignit, sans titre officiel, l'évêque de Marseille, Forbin-Janson, qui jouissait d'une grande influence. La présence de M. de Grignan dans la province faisait cesser de plein droit l'autorité du baron d'Oppède et diminuait considérablement l'influence du prélat. Mais, puissants tous deux par leur situation et par leurs partisans, ils essayèrent de tenir en échec le lieutenant général et engagèrent avec lui des luttes d'où ce dernier ne sortit pas toujours victorieux. Une occasion s'offrit bientôt au baron d'Oppède de témoigner son ressentiment à M. de Grignan, et il ne la laissa pas échapper. Les appointements du lieutenant général, payés par la province, s'élevaient à 18,000 livres. Lorsque le gouverneur résidait, cette somme était très-convenable; mais elle devenait insuffisante quand le lieutenant général se trouvait seul chargé du gouvernement et de la représentation, tellement insuffisante,

que le comte de Grignan se ruina dans l'exercice de sa charge. Il voulut profiter de la réunion de toutes les communautés de la province pour obtenir une allocation destinée à l'entretien des gardes qu'il était obligé d'avoir en l'absence du gouverneur. Sur l'opposition très-vive du baron d'Oppède, l'assemblée rejeta cette demande, en se fondant sur une ordonnance qui défendait au lieutenant général de rien exiger au delà de ses 18,000 livres pour quelque cause que ce fût. On peut lire, dans la correspondance de madame de Sévigné, tous les efforts qu'elle fit pour assurer à M. de Grignan le concours de ses puissants adversaires, ainsi que les conseils habiles et prudents qu'elle ne cessa de lui donner. Ces efforts et ces conseils eurent un heureux résultat, car l'assemblée, revenant d'une façon détournée sur sa première décision, déclara qu'en considération des services rendus au pays par le lieutenant général, il lui serait accordé une somme de 5,000 livres, qui fut continuée tous les ans. Quelques mois après, la Provence donna à son commandant une nouvelle preuve de l'estime qu'elle avait pour lui. Madame de Grignan était accouchée d'un fils, le 17 novembre 1671; le lendemain, M. de Grignan se rendit dans l'assemblée pour lui « offrir le fils qu'il a plu à Dieu de lui donner, et la prier de vouloir bien lui faire la faveur de le tenir, au nom de toute la province, sur les fonts du baptême et lui donner tel nom qu'il lui plaira. Sur quoi l'assemblée a délibéré que MM. les procureurs généraux du pays témoigneront, à monseigneur le comte de Grignan et à madame sa femme, la joie de toute la province et particulièrement de l'assemblée sur la naissance de ce premier mâle dans sa famille, et lui feront de très-humbles remercîments de l'honneur qu'il avait fait à la province de le faire tenir de sa part pour recevoir les saintes eaux du baptême avec tous les sentiments d'amour et de reconnaissance possibles. Et l'assemblée a délibéré que les frais en seront supportés par le pays, suivant le rôle qui en sera tenu par le sieur Pontèves, trésorier des états[1]. »

[1] *Abrégé des délibérations prises en l'assemblée générale du pays de Provence*, tenue à Lambesc les mois de septembre, octobre, novembre, décembre 1671 et janvier 1672. — Valckenaër, *Mémoires sur madame de Sévigné*.

Ce fut Louis de Provence, marquis de Grignan, mort en 1704, après s'être fort distingué à la bataille d'Hochstedt, et dont Saint-Simon, qui avait été élevé avec lui, regrette la perte en quelques mots touchants.

La charge de M. de Grignan n'était pas commode à exercer ; il se trouvait entre le roi, qui exigeait de l'assemblée des communautés de Provence le plus d'argent possible, et les députés qui, naturellement, voulaient en donner le moins possible. Il la remplit toutefois de façon à satisfaire le souverain et à mériter la reconnaissance de la province. En plus d'une circonstance, il usa de son influence auprès de Colbert pour détourner les mesures de rigueur que la résistance de ses administrés à la volonté royale devait attirer sur leurs têtes. Voici une pièce à l'appui :

*Le comte de Grignan à Colbert.*

« A Lambesc, le 10 janvier 1672.

« Les députés des communautés de cette province, étant touchés d'un véritable repentir de s'être attirés la juste indignation du roi, m'ont prié de me joindre à MM. les procureurs du pays pour vous supplier de les protéger auprès de Sa Majesté et d'avoir la bonté de lui représenter que les longueurs qu'on a apportées à lui donner une entière satisfaction ne sont venues que de la pauvreté de la province, l'assemblée étant toujours demeurée dans le respect et la soumission qu'elle doit à ses ordres. Je suis encore obligé de vous dire, monsieur, que la députation dont je me suis donné l'honneur de vous écrire, est très-nécessaire et très-utile pour le bien et les affaires particulières du pays, et que les personnes qu'on a choisies se sont toujours trouvées à la tête de ceux qui ont porté hautement les intérêts du roi..... Je vous aurai des obligations infinies si vous avez la bonté d'obtenir de Sa Majesté le pardon que je lui demande pour la province, et si vous lui faites agréer la députation qu'on a faite pour les affaires particulières du pays; je vous supplie très-humblement, monsieur, de m'accorder cette grâce et d'être toujours bien persuadé de l'attachement respectueux avec lequel je suis, etc. [1].

[1] Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV.

En voilà assez sur l'administration du comte de Grignan en Provence ; il suffit d'ajouter, avec Saint-Simon, qu'elle lui gagna l'estime, l'affection et le respect de tous. Nous avons hâte de revenir à l'homme privé et surtout au mari.

Bussy avait fait une fâcheuse prédiction sur le mari de mademoiselle de Sévigné dans le cas où il ne serait pas honnête homme. Quoique le comte de Grignan fût vraiment honnête homme, la prédiction se réalisa-t-elle? Les chansonniers répondent affirmativement. Des bruits coururent sur l'amitié trop vive que madame de Grignan éprouvait pour son beau-frère, ce chevalier de Grignan, si charmant et si aimable qui, dans le commencement du mariage, vécut auprès d'elle à Livry et qui, plus tard, forcé par son état de santé de quitter la cour, alla s'établir en Provence. Ces bruits, accrédités par des personnes du monde de madame de Sévigné émurent profondément la marquise ; si les chansons n'arrivèrent pas jusqu'à elle, ses lettres prouvent qu'elle connut les propos malins de la comtesse de Marans.

Le comte de Grignan était à peine marié depuis quelques mois que déjà l'on chantait :

Grignan, vous avez de l'esprit
D'avoir choisi votre beau-frère;
Il vous fera l'amour sans bruit
Et saura cacher le mystère;
Matou, n'en soyez point jaloux,
Il est Grignan tout comme vous.

La comtesse et le chevalier sont encore les héros de la spirituelle parodie de la fable de La Fontaine : *La Cigale et la Fourmi*[1].

La Cigale, ou pour parler plus courtoisement, mademoiselle Cigale, qui appartenait à une des premières maisons de Messine, avait suivi en France M. de Langeron, capitaine de vaisseau. Au lieu de l'épouser, comme il le lui avait promis, le marin abandonna sa maîtresse à Marseille

[1] Recueil Maurepas.

et alla mettre sa conscience en repos au milieu des plaisirs de Paris. Alors,

La Cigale ayant *aimé*
Tout l'été,
Se trouva bien désolée
Quand Langeron l'eut quittée.
Pas le moindre pauvre amant
Pour soulager son tourment.
Elle alla crier famine
Chez la Grignan sa voisine,
La priant de lui prêter
Un Grignan pour subsister
Jusqu'à la saison nouvelle;
Je vous le rendrai, dit-elle,
Avant qu'il soit quatre mois,
Sans l'avoir mis aux abois.
La Grignan n'est pas prêteuse;
C'est là son moindre défaut.
Lequel est-ce qu'il vous faut?
Dit-elle à cette emprunteuse.
— Le chevalier seulement,
Dit la triste tourterelle.
— Le chevalier, lui dit-elle,
J'en ai besoin maintenant.

Si la fille de madame de Sévigné ne fit pas de M. de Grignan un de ces *saints qu'a célébrés Bussy,* elle en fit un père médiocre. Il avait eu deux filles de mademoiselle de Rambouillet : la première entra au couvent sans trop de vocation, la seconde se réfugia chez un parent maternel et épousa M. de Vibraye sans que son père, avec qui elle fut toujours brouillée, y consentît ni s'y opposât formellement. L'aînée des filles du dernier mariage se fit également religieuse. Je crois qu'à elle aussi la vocation manqua, et j'en ai pour garant ces lignes mystérieuses et mélancoliques de madame de Sévigné : « La pauvre enfant! qu'elle est heureuse si elle est contente! cela est sans doute; mais vous m'entendez bien. » En termes plus nets, Marie-Blanche se sacrifiait à la fortune de son frère qu'elle eût appauvri en sortant avec une dot

de la maison paternelle. La plus jeune et la dernière resta dans le monde et épousa, par amour réciproque, M. de Simiane, premier gentilhomme du duc d'Orléans, qui succéda à son beau-père dans la lieutenance générale de Provence. En résumé, sur ces quatre filles, trois furent persécutées; sans doute, madame de Grignan est la vraie coupable, mais le père ne saurait être absous; il fut complice, par faiblesse.

M. de Grignan, fait chevalier de l'ordre à la promotion de 1688, perdit sa femme en 1705, sans la regretter beaucoup, comme le constate Saint-Simon. Lui-même mourut, en 1714, dans une hôtellerie, en allant de Lambesc à Marseille.

Nous aurions pu fouiller les in-folio qui contiennent l'histoire de la Provence, et donner sur l'administration du comte de Grignan les détails les plus précis, les plus considérables et les plus ennuyeux; nous avons préféré insister sur son mariage, car, ainsi que nous le disions au début, c'est l'acte de sa vie qui le recommande le plus au souvenir de ce temps. Le lecteur serait bien ingrat s'il nous reprochait un parti pris qui nous a permis de substituer à notre prose celle de deux Rabutin, alliés par l'esprit comme par le sang, madame de Sévigné et Bussy. Nous allions oublier le cardinal de Retz, un autre parent!

G. Vattier.

Mme DESHOULIERES

# Mme DESHOULIÈRES

(1633-1694)

---

Le nom de madame Deshoulières est resté attaché à ce refrain que fredonnèrent toutes les mémoires enfantines :

Dans ces prés fleuris
Qu'arrose la Seine,
Cherchez qui vous mène,
Mes chères brebis.

Aussi se la figure-t-on volontiers en bergère d'opéra-comique, frisée, poudrée, musquée, la fleur au corsage entr'ouvert, montrant sous sa jupe rose une jambe fine, dans sa mule de satin un pied mignon, couchée près d'un ruisseau, à l'ombre d'un bosquet, caressant de sa houlette enrubanée des agneaux apprivoisés qui bêlent tendrement.

Cette tradition nous suffit, et les bergeries n'étant plus de mode, nous n'entrons pas dans la sienne. Si l'on sourit à son souvenir, c'est comme à ces airs du temps passé que chantonnent encore les grand'-mamans en berçant leurs petits-enfants. Cette impression est cependant bien incomplète et ressemble un peu à une injustice, lorsqu'on approche cette physionomie aimable, qui ne fut point aussi moutonnière qu'on le dit, et ne rappelle que de bien loin le type d'Estelle attendant

Némorin. Sa vie et ses œuvres nous montreraient plutôt en elle une personne exacte, sensée, presque positive, qui, sans justifier complétement ce surnom de Sapho, de Calliope française, de dixième Muse que lui décerna son siècle, eût mérité l'estime de la postérité, si les influences de son temps n'avaient détourné son esprit, naturellement sérieux, vers des bagatelles qui lui valurent la faveur des ruelles et l'oubli de l'avenir.

Née vers 1633, de Melchior du Ligier, seigneur de la Garde, maître d'hôtel de la reine Anne d'Autriche, elle reçut une éducation brillante, qui, tout en éveillant les goûts frivoles, se conciliait avec des études bien sévères pour une jeune fille : le latin y marchait de front avec l'italien et l'espagnol, qui étaient alors la langue des beaux esprits. Engagée dès sa jeunesse dans un monde où les romans étaient regardés comme l'école de la politesse, elle respira l'air de l'hôtel de Rambouillet, où on la baptisa du nom pastoral d'Amaryllis, qu'elle échangea bientôt contre celui de Célimène, sans que cette métamorphose tirât pour elle à conséquence.

Car toute sa vie devait s'écouler entre la rime et la raison : accord d'autant plus méritoire que mademoiselle de la Garde fut exposée à bien des tentations de coquetterie, s'il faut en croire son biographe, l'abbé Gouget, qui nous affirme en connaisseur, « qu'elle avait une beauté peu commune, dansait avec justesse, montait bien à cheval, et faisait toutes choses avec une grâce ravissante. » Les jeux poétiques lui furent appris comme un art d'agrément et un passe-temps de société. On avait alors son professeur de versification, comme plus tard un maître de harpe ou de clavecin. Hesnault, qui fut le sien, aurait bien voulu, paraît-il, lui persuader *que les vers devaient être son jeu et l'amour son exercice; qu'un peu de feu vaut mieux que beaucoup de fumée;* mais il y perdit son temps et sa galanterie. Son élève n'éprouva jamais d'inclination profonde que pour M. Deshoulières, gentilhomme poitevin, qu'elle épousa dans la fleur de ses dix-huit ans. Il était attaché au service du prince de Condé ; aussi, quand éclatèrent les troubles de la Fronde, dût-il accompagner sa défection, hors du royaume, en pays ennemi. Sa jeune femme, ne voulant pas faire campagne, se retira près de ses parents et chercha des consolations dans Descartes et Gassendi ;

mais son cœur en était bien loin, et bientôt elle alla rejoindre son mari à la cour que don Juan d'Autriche tenait à Bruxelles. Elle y parut avec éclat, et fut honorée des tendres hommages du vainqueur de Rocroy, mais sans vouloir jamais mériter autre chose que son estime.

Madame Deshoulières, et c'est là un trait à noter, avait éminemment les qualités solides d'une épouse, d'une mère de famille, j'allais dire d'une prudente ménagère. Elle ne tarda pas à le prouver, en sollicitant les appointements arriérés de son mari avec une instance si vive, que, pour couper court à ses plaintes et à ses prières, on l'enferma, sans autre forme de procès, dans le château de Vilvorden. C'était une manière économique d'acquitter ses dettes; elle ne répugnait point à la loyauté et à la courtoisie castillanes. La lecture de l'Écriture sainte et des Pères de l'Église adoucit tant bien que mal ses huit mois de captivité; mais il y avait encore des chevaliers pour venir au secours de la beauté, et un sauveur réussit à enlever la jolie prisonnière. Rassurez-vous; sa reconnaissance put être légitime; car le héros de cette romanesque aventure fut son mari, qui, fatigué de demander justice à des sourds, s'introduisit bravement avec quelques soldats dévoués au cœur de la forteresse, délivra, conquit sa femme, et, la prenant en croupe, gagna lestement avec elle le chemin de la France.

Le moment était bien choisi : une amnistie venait d'effacer tout souvenir du passé, et d'ailleurs les deux époux y avaient, plus que tout autre, des droits personnels. Le ministre Le Tellier les présenta à la reine mère et au cardinal Mazarin, qui compléta l'absolution par une pension qu'il oublia souvent de servir; ce qui valut à la postérité bien des vers dans lesquels madame Deshoulières rappelle en vain au ministre sa générosité peu coûteuse.

Ses ailes prirent alors plus franchement leur essor, ailes fragiles et délicates qui ne vont pas très-haut, et voltigent sur des fleurs dont la fraîcheur paraît aujourd'hui un peu fanée. Liée avec les deux Corneille, Fléchier, Mascaron, Quinault, Pellisson, Benserade, Ménage et La Monnoie, elle est la bouquetière du *Mercure galant,* qui lui paye sa collaboration en compliments; elle devient rapidement célèbre, et commence à se métamorphoser en femme auteur; mais sans empressement

d'amour-propre ; car ses amis durent employer la ruse et presque une douce contrainte pour la décider à rassembler en volume ses pièces fugitives qu'elle se contentait de confier aux brises de la faveur mondaine. Nous la voyons alors respirer l'encens de toutes les petites coteries littéraires qui s'admiraient à huis clos. On l'associe d'autorité au cercle savant qui tenait séance à l'hôtel de Matignon, sous la présidence de l'abbé d'Aubignac. La ville d'Arles lui envoie une couronne de laurier. L'académie de Padoue lui décerne un diplôme qui l'agrége à son docte corps. Si elle eût franchi les Alpes, elle se serait exposée à monter, elle aussi, les degrés du Capitole et à devenir une ancêtre de Corinne. Admise dans la familiarité de l'hôtel de Bouillon, elle s'enrôla, avec une imprudente vivacité, parmi les conspirateurs qui eurent le tort d'applaudir la *Phèdre* de Pradon et de siffler celle de Racine. Elle contribua même au succès éphémère de la cabale par un sonnet burlesque à propos duquel on put dire que « sa houlette s'était changée en serpent. » C'était le cas de la renvoyer à ses moutons. Mais la postérité doit se montrer clémente pour cette méprise, puisque madame de Sévigné fut, elle aussi, coupable d'admirer Corneille avec une tendresse jalouse, dans laquelle il faut voir la constance d'un cœur qui n'admettait pas de partage.

La tragédie devait porter malheur à madame Deshoulières ; elle se punit elle-même d'avoir méconnu une œuvre de génie en composant deux misérables pièces, *Jules-Antoine* et *Genséric*, dont le nom n'est arrivé à nous que par ce sonnet de Racine :

La jeune Eudoxe est une bonne enfant,
La vieille Eudoxe une franche diablesse,
Et Genséric un roi fourbe et méchant
Digne héros d'une méchante pièce.
. . . . . .
Et sur le tout le sujet est traité
Dieu sait comment ! Auteur de qualité,
Vous vous cachez en donnant cet ouvrage ;
C'est fort bien fait de se cacher ainsi ;
Mais pour agir en personne bien sage,
Il nous fallait cacher la pièce aussi.

Pour comprendre ces derniers vers, il faut savoir que madame Deshoulières s'était cachée sous le pseudonyme du duc de Nevers, son confrère en poésie. Il n'est pas rare de voir ainsi des talents féminins s'égarer en dehors de leur vocation. Ces esprits mobiles aiment à essayer leur souplesse, et à changer de modes, sans se fixer par une préférence intéressée à celle qui convient le mieux à la physionomie ou à la tournure. Il est certain que le péplum et le cothurne n'allaient pas du tout à madame Deshoulières. Appliquons-lui le refrain d'une de ses ballades :

*Phébus* départ de son docte domaine
Trompettes, luths, pipeaux délicieux :
Il donne à l'un ce qu'à l'autre il dénie
Et dit à tous ce vers sentencieux :
*Point on ne doit contraindre son génie.*

Mais si *Phébus* lui refusa la force et la passion, il lui départit la facilité élégante, la douceur, le naturel, la tendresse et une mélancolie qui fut une rareté au XVII^e siècle. Dans ses *idylles,* où elle compare avec un peu trop de monotonie le sort de l'homme à celui des oiseaux, des agneaux, des fleurs et des ruisseaux, vous trouverez pourtant des accents de tristesse vraie et personnelle. Rappelez-vous alors que la vie eut pour elle plus d'une souffrance sensible à un cœur maternel. Veuve, à demi ruinée, mère de deux enfants pour lesquels son talent et sa célébrité étaient encore une ressource, consumée par une maladie de langueur, elle envisageait le présent avec amertume et l'avenir avec anxiété. N'y a-t-il pas un cri touchant dans cette prière à Dieu?

Par mille et mille vœux ardents,
Ma famille tremblante en tous lieux t'importune.
Elle a contre une triste et cruelle fortune
Besoin de mon secours encor pour quelque temps.
Dans la crainte où me met l'état où je la laisse,
Je te demande à vivre ; exauce ma tendresse.
Si je ne puis par moi mériter ta bonté,
A tes lois ma famille est soumise et fidèle.
Ah ! Seigneur, par pitié pour elle,
A ce coupable corps redonne la santé.

Il faut aussi lui savoir gré d'avoir eu le sentiment de la nature, à une époque peu pittoresque, dans le voisinage d'une littérature où, sauf chez Racan et La Fontaine, vous ne rencontrez ni un brin d'herbe, ni une feuille d'arbre, ni un rayon de soleil. Elle eut des yeux que réjouissaient la verdure des prairies, la fraîcheur des eaux, la paix silencieuse d'une forêt. La vue d'un paysage champêtre la fit rêver.

J'ai décrit dans mes vers,
Entre de hauts rochers dont l'aspect est terrible,
Des prés toujours fleuris, des arbres toujours verts;
Une source orgueilleuse et pure,
Dont l'eau, sur cent rochers divers
*D'une mousse verte couverts,*
*S'épanche, bouillonne, murmure.*
Ce fertile vallon, dont on a tant vanté
La solitude et la beauté,
Voit mille fois le jour, dans la saison nouvelle,
Les rossignols, les *serins*, les pinsons,
Répéter sous son vert ombrage
Je ne sais quel doux badinage
Dont les amants heureux leur donnaient les leçons.

Sous la mollesse d'une esquisse parfois maniérée ou languissante, vous pourrez découvrir ailleurs aussi plus d'un trait réel et senti.

Quant à ses mélanges, intitulés : *Chansons, bouquets, caprices, épigrammes, épîtres, rondeaux et ballades,* gardez-vous bien de les juger en gros et sommairement ; car il y a plaisir à les feuilleter. Dussiez-vous être impatienté, par exemple, de la longue correspondance que lui dicte sa chatte *Grisette,* ou le chat *Tata,* ou le chien *Cochon;* dussiez-vous être tenté de fermer le livre quand vous arriverez aux interminables rimes en *ailles*, en *eilles,* en *ille* et en *ouilles;* vous sourirez pourtant, je vous le promets, à beaucoup de jolis vers qui font regretter que ce talent ingénieux ait perdu de si longues heures à broder tant de futilités avec une adresse qu'elles ne méritaient guère. Il était capable de se prêter aux tons les plus variés. Ceux qui n'admettent en elle que la note pastorale feront bien de lire ses *ballades*. Ils verront

qu'elle avait sa veine de franchise gauloise. Que dites-vous, entre autres, de ces deux couplets ?

De doux propos et d'amoureux regards
On ne saurait vivre toute l'année.
Jeunes maris deviennent tôt vieillards,
Quand il leur faut jeûner chaque journée.
Soucis pressans chassent pensers gaillards.
Tendresse alors est en bref terminée :
S'il en paraît, ce n'est qu'*ad honores*.
Par maints grands clercs l'affaire est amenée,
L'Amour languit sans Bacchus et Cérès.

L'âtre entouré d'un tas d'enfants criards;
De créanciers la porte environnée,
D'un triste hymen tous les autres hasards
Font endurer peine d'âme damnée,
Et donnent joie aux voisins babillards.
Myrtes dont fut la tête couronnée
Voir on voudrait transformer en cyprès.
D'un tel désir point ne suis étonnée,
L'Amour languit sans Bacchus et Cérès.

Nous avons même été surpris de rencontrer jusqu'à trois passages qui prouvent qu'au XVII^e siècle, les dames les moins exposées à la médisance avaient le mot bien leste et la gaillardise singulièrement verte. Mais ajoutons que l'auteur de ces légèretés un peu trop rabelaisiennes les expia en paraphrasant les psaumes de la Pénitence. Hélas! c'était le chant du cygne. Car *elle se sentait mourir imperceptiblement* d'un mal incurable; ses *chères brebis* allaient être orphelines le 17 février 1694.

En ce jour, le *Mercure* se voila de crêpes funèbres ; mais il fut *galant* pour elle jusqu'à la fin; car, en annonçant sa mort, il ne lui donna que cinquante-cinq ans. Or, elle en avait plus de soixante bien sonnés. Parmi ses œuvres posthumes, il faut compter sa fille, mademoiselle Deshoulières, dont les vers vous feront trouver meilleurs encore ceux de sa mère.

GUSTAVE MERLET.

# Mme SCARRON[1]

Vous souvenez-vous du lugubre portrait de madame de Maintenon, par Rigault? Voici une gravure qui ne ressemble guère à cette toile endormie et qui a raison. Ce sont les mêmes traits, fermes et posés, mais l'artiste en a saisi le grave sourire; au lieu de rides sur le front, il lui met une guirlande au corsage, jusque dans l'éclair fixe des yeux, il surprend la vie intérieure. Ce n'est plus la dévote que nous voyons, c'est la femme, c'est madame Scarron.

*Madame Scarron!* on murmurait ce nom injurieux aux oreilles de madame de Maintenon, quand elle devint marquise et demi-reine. Elle se taisait alors, enfermée dans son dédain et peut-être heureuse de ce souvenir; car le nom du pauvre poëte lui rappelait le temps des conversations exquises et des épreuves noblement supportées. On a longtemps calomnié cette époque de son existence. Voulez-vous la vérité, celle de l'histoire qui pèse les témoignages, celle de la vie, qui mêle quelquefois dans une même trame la jeunesse et la douleur et donne à la beauté l'escorte de la souffrance? Oubliez un moment Versailles, la cour et ce qu'on appelle le grand siècle. Reculez jusque

[1] Le nº 56 de la *Notice des Dessins, Peintures, Émaux,* etc., imprimée en 1820, désigne ainsi ce médaillon : *Portrait d'une Dame inconnue;* mais il a été gravé par Laugier, sous le nom de madame Scarron, et nous avons cru devoir lui conserver cette attribution.

dans cet âge de transition qui s'écoule entre les rudes compagnons de Henri IV et les courtisans magnifiques de Louis XIV. Là l'histoire a placé un roman étrange, tissu d'esprit, d'aventures, de fatalité, et de cette réalité poignante qui vaut mieux que nos imaginations.

Françoise d'Aubigné est née en prison (1635); son père, Constant d'Aubigné, fils de l'auteur des *Tragiques* et déshérité par lui, était allé mourir en Amérique après avoir mené la vie d'un débauché qui changeait de pays, de religion et de cachots, sans jamais changer de vices. Sa mère, femme austère et malheureuse, ne revint en France que pour y recueillir les épaves de la fortune de son mari. Toujours occupée de procès, elle ne s'occupa guère de l'éducation de ses enfants, qu'elle traitait d'ailleurs avec une gravité froide. Pendant les trois années qu'elle passa avec sa fille, elle lui donna deux baisers sur le front, lui recommanda de lire Plutarque et ne s'occupa pas davantage de former cette jeune âme. En 1646, elle confia à madame de Villette, sa parente, « la petite galeuse. » Madame de Villette était protestante et voulait qu'on le fût. Une autre personne de la famille, madame de Neuillant, catholique décidée, entendait que l'enfant reçût une éducation orthodoxe. Une guerre s'engagea entre les deux femmes, et Françoise d'Aubigné, objet de la dispute, fut alternativement enlevée et reprise, papiste et huguenote, avant de rien comprendre aux éléments de la religion. Pour tout le reste, son esprit fut livré au hasard; on lui mit dans une main les quatrains de Pibrac, dans l'autre une baguette pour garder les dindons, et elle grandit ainsi. Madame de Villette ne se soucia pas longtemps de payer l'éducation d'une catholique; madame de Neuillant, fort avare, tenait encore moins à dénouer les cordons de sa bourse. Les Ursulines de Niort, qui ne savaient à qui adresser leurs mémoires, se débarrassèrent de leur convertie. Je ne sais trop comment elle vint à Paris, chez les Ursulines de la rue Saint-Jacques; toujours est-il que vers 1649, entre quatorze et quinze ans, elle menait la vie la plus misérable, sans guide, sans protecteur, tantôt dans une cellule délabrée, où elle manquait de tout, tantôt conduite dans le monde et présentée imprudemment aux dangers de la société. Ce fut alors que le chevalier de Méré, bel esprit, professeur galant, écrivain maniéré,

offrit de lui parler d'histoire et de grammaire, et lui parla d'amour. Elle l'accueillit avec une sorte de reconnaissance ; mais cette enfant instruite par le malheur, à défaut d'autres maîtres, lui montra tout de suite une fermeté d'intelligence qui déconcerta la galanterie du mentor amoureux. Rien de piquant comme la surprise de cet homme léger, lorsqu'il trouva chez une enfant abandonnée le sens amer de la vie et la maturité précoce de l'épreuve. « Vous ne laissez pas quelquefois « d'être bien sombre, lui écrivait-il, et d'avoir de tristes pensées. Je « vous ai vue en cet état ; vous me faisiez souvenir de ces temps bas « qu'on aime quelquefois mieux que les plus brillants jours de l'été. » Et pour la consoler, il lui traduisait de sa main une épître d'un philosophe grec sur la résignation. Françoise d'Aubigné ne trouvait pas là ce qu'elle cherchait peut-être, l'accent d'une pitié sincère et d'une amitié franche. Plus elle connut Méré, plus elle fut avec lui mesurée et grave, si bien qu'il en vint à avoir peur de son écolière. « J'étais bien plus hardi, écrit-il quelque part, dans un temps que j'avais moins l'honneur de vous connaître ; mais je trouve que plus je vous ai vue, plus vous m'avez inspiré le respect. »

Or il y avait à Paris dans la société même de Méré un homme qui, lui, avait souffert horriblement et souffrait toujours. Celui-là s'y connaissait en douleurs ; sa vie était un combat. Il avait fait la gageure de lutter, à force d'esprit, contre la maladie, la pauvreté et la tristesse. Scarron était le plus malheureux des estropiés et le plus jovial des poëtes. Autrefois galant et bien fait, il avait vu tout à coup ses membres se raccourcir ; il disait lui-même qu'il était un raccourci de la misère humaine, qu'il ressemblait à un Z, et que lorsqu'une mouche était sur son nez, ce supplice ne cessait pas sans l'intervention de quelque domestique. Il ne pouvait dormir sans opium, ni bouger sans crier. Quelquefois, désespéré de son malheur, il aurait voulu, disait-il, se supprimer lui-même en s'empoisonnant. Mais en général il narguait tous ses maux par le courage et la gaieté. Doué d'un mouvement d'esprit prodigieux, il fit rire ses domestiques, ses amis, ses lecteurs avec une constance qui le fit comparer par Balzac à Prométhée, à Hercule, à Philoctète. Balzac le déclara même, en vers latins, *prince du stoïcisme.*

Le pauvre estropié réunit autour de lui toute une société de beaux esprits : Vivonne, Mata, Grammont, Charleval, Coligny, Ménage, Pellisson, l'abbé Testu, Hénault, Montreuil, Marigny s'y rencontraient avec Mignard, avec mesdames de La Sablière, de La Suze, de Sévigné, Scudéry, Lafayette, Coulanges et la célèbre Ninon. Cette société du *Marais,* moitié élégante, moitié légère, fit désirer, dit-on, à la reine Christine, de voir Scarron, qu'elle déclara son Roland.

Un jour, au milieu de la chambre étrange et illustre du malade, on amena Françoise d'Aubigné. Elle tremblait de peur ; sa robe était trop courte, son embarras visible à tout le monde la fit pleurer ; mais elle n'en remarqua pas moins l'esprit vif de Scarron. Le poëte, sous le désordre et la liberté de ses bouffonneries, ne cachait pas seulement un grand courage contre la douleur, mais encore une veine intarissable d'observation fine et forte sur les ridicules de son temps ; sa causerie aventureuse était au fond une critique gauloise très-bien nourrie.

Mademoiselle d'Aubigné, obligée à cette époque de retourner à Niort, était comme remplie de ce bizarre souvenir. Dans la première lettre qu'elle écrivit à une amie, mademoiselle de Saint-Hermant, elle trahit cette impression.

De Niort, 1650.

Mademoiselle, vous m'écrivez des choses trop flatteuses, et vous me traitez, peu s'en faut, comme si j'étais d'un sexe différent du vôtre. Je suis bien plus flattée de vos louanges que de celles de M. de M***. Il m'en donne avec plus de passion, mais point avec autant de tendresse. Aussi me méfierais-je bien d'un amant qui saurait entrer dans mon cœur avec la même adresse que vous y entrez. Je ne regretterais point Paris, si vous n'y étiez pas. Vous effacez tout ce qui m'y a plu. Je n'oublierai jamais les larmes que vous avez versées avec moi, et toutes les fois que j'y pense, j'en verse encore. Je m'assieds avec un plaisir toujours nouveau sur cette chaise que vous avez travaillée de vos mains ; et quand je veux écrire, je ne suis contente ni de mes expressions, ni de mes pensées, si je ne me sers pas de vos plumes et de votre papier. Je vous prie, Mademoiselle, de me dispenser de vous l'envoyer tout écrit. Je n'ai ni assez de courage, ni assez d'esprit pour cela ; je vous en promets la moitié, et vous aurez le reste quand j'aurai autant d'esprit que monsieur Scarron. J'aime bien mademoiselle de Neuillant ; je vous prie de le lui dire, et de la remercier du service qu'elle m'a rendu, en me donnant en vous une amie qui me consolerait de ma mère, si quelque chose pouvait m'en consoler.

Le poëte n'ignora pas la mention honorable qu'il obtenait de la pensionnaire de Niort. Il lui écrivit aussitôt :

Mademoiselle, je m'étais toujours bien douté que cette petite fille que je vis entrer, il y a six mois dans ma chambre avec une robe trop courte, et qui se mit à pleurer, je ne sais pas bien pourquoi, était aussi spirituelle qu'elle en avait la mine. La lettre que vous avez écrite à mademoiselle de Saint-Hermant est si pleine d'esprit, que je suis mécontent du mien de ne m'avoir pas fait connaître assez tôt tout le mérite du vôtre. Pour vous dire vrai, je n'aurais jamais cru que dans les îles de l'Amérique, ou chez les religieuses de Niort, on apprît à faire de belles lettres ; et je ne puis bien m'imaginer pour quelle raison vous avez apporté autant de soin à cacher votre esprit que chacun en a de montrer le sien. A cette heure que vous êtes découverte, vous ne devez point faire difficulté de m'écrire aussi bien qu'à mademoiselle de Saint-Hermant. Je ferai tout ce que je pourrai pour faire une aussi bonne lettre que la vôtre, et vous aurez le plaisir de voir qu'il s'en faut beaucoup que j'aie autant d'esprit que vous. Tel que je suis, je serai toute ma vie, etc.

La correspondance de Scarron avec mademoiselle d'Aubigné, d'abord superficielle et rare, devint peu à peu plus fréquente. Malgré lui il songeait à elle plus que de raison, il songeait à cette ressemblance de malheur, à cet abandon, à cette pauvreté. Comme lui, elle manquait de bien-être et de linge blanc. Un jour il apprit qu'elle était malade. Il prit aussitôt sa plume de poëte burlesque, et cachant sous mille sottises un sentiment sérieux, il lui écrivit :

Vous êtes donc devenue malade de la fièvre tierce ; si elle se tourne en quarte, nous en aurons pour tout notre hiver ; car vous ne devez pas douter qu'elle ne me fasse autant de mal qu'à vous. Faites-moi savoir, je vous prie, combien d'accès nous en avons déjà eus, et ce que les médecins en disent, puisque vous les verrez la première. Et en vérité, cela est assez extraordinaire que vous sachiez de mes nouvelles quatre ou cinq jours avant moi-même. Je me fie bien en mes forces, accablé comme je suis de tant de maux, de prendre part aux vôtres. Je ne sais si je n'aurais pas mieux fait de me défier de vous la première fois que je vous vis. Je le devais faire à en juger par l'événement. Mais aussi, quelle apparence y avait-il qu'une jeune fille dût troubler l'esprit d'un vieux garçon ? et qui l'eût jamais soupçonnée de me faire assez de mal pour me faire regretter de n'être plus en état de me revancher ? Douceurs à part, je sais que vous êtes malade, et je ne sais si l'on a de vous tout le

soin qu'on en doit avoir. Cette inquiétude-là augmente fort le déplaisir que j'ai de vous voir aussi malheureuse que je vous suis inutile.

Tandis que, la cuisse étendue,
Dans un lit toute nue,
Vous reposez votre corps blanc et gras
Entre deux sales draps,
Moi, malheureux pauvre homme,
Sans pouvoir faire un somme,
Entre mes draps, qui sont sales aussi,
Je veille en grand souci.

Et cela pour vous aimer plus que je ne pensais. Que je vous aime! Et que c'est une sottise que d'aimer tant! Comment! à tout moment il me prend envie d'aller au Poitou, et par le froid qu'il fait, n'est-ce pas une forcénerie? Ah! revenez, revenez, puisque je suis assez fou pour regretter des beautés absentes. Je me devais mieux connaître, et considérer que j'en ai plus qu'il ne m'en faut d'être estropié depuis les pieds jusqu'à la tête, sans avoir encore ce mal qu'on appelle l'impatience de vous voir. C'est une maudite maladie. Ne vois-je pas bien comme il en prend au pauvre M***, de ce qu'il ne vous voit pas aussi souvent qu'il voudrait, encore qu'il vous voit tous les jours! Il nous en écrit en désespéré, et je vous le garantis âme damnée, à l'heure que je vous parle, non pas à cause qu'il est hérétique, mais parce qu'il vous aime, et c'est tout dire. Vous devriez pourtant vous en tenir à vos conquêtes, laisser enfin le genre humain en paix,

Et commander à vos œillades
De faire un peu moins de malades.

Vous êtes bien heureuse de n'avoir pas affaire à moi, je vous mènerais d'importance. Vous vous moquez peut-être de mes menaces. Mais sachez, beauté fière, qu'on ne manque point d'hommes forts dans une affaire où le public est intéressé. Il n'y aurait donc qu'à faire mourir les gens! Et dites-moi, ma mignonne, êtes-vous chrétienne? Vous êtes Turque, sur mon honneur; je m'y connais bien, et vous êtes Turque des plus méchantes. Encore les Turcs de bien et d'honneur sont-ils grands aumôniers! Mais de l'humeur dont je vous connais, vous ne feriez pas de bien pour un empire, même à ceux qui vous aiment. Vous ne valez donc rien, quoique vous soyez faite de quantité de belles et bonnes choses : vous autorisez plus que personne le proverbe qui dit : Tout ce qui reluit n'est pas or; et enfin vous êtes aussi diablesse que vous êtes blanche. Avec tout cela, voyez ce que c'est que d'être belle! Je suis plus que personne du monde, etc.

Ces lettres touchaient Françoise d'Aubigné, qui insensiblement en provoqua de nouvelles ; l'exigence est un commencement d'affection. Scarron fut grondé de son premier retard. Il répliqua aussitôt.

Que vous êtes querelleuse ! et, si vous n'aviez beaucoup d'autres bonnes qualités, que j'aurais à souffrir en cultivant l'amitié que j'ai grande envie de faire avec vous ! Hé bien ! quand je vous aurais manqué une fois de parole, vous seriez bien gâtée ! je vous en manquerais plus de cent fois, et si je ne vous en aimerai pas moins. Voyez-vous, Mademoiselle, j'aime si fort mes amis, que j'en suis honteux. Mais j'avoue qu'il y a quelques petites incommodités à souffrir avec moi. Je suis paresseux en diable, et pour vous montrer que je dis vrai, c'est que de pure paresse, je ne puis me résoudre à vous choisir des vers dans ma cassette, quoique j'en aie plus grande envie que vous, et c'est tout ce que je pourrai faire tantôt. Quand vous me direz des injures, vous verrez avec quelle patience je les souffrirai, et vous jugerez par là, qu'au moins je suis bon à être grondé, si d'ailleurs je ne suis bon à rien. On n'a que faire de nous vouloir brouiller, nous nous brouillerons bien tout seuls, sans que personne s'en mêle ; mais aussi nous nous raccommoderons bien vite, et ce sera à recommencer de plus belle. Adieu. Je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur, ou le diable m'emporte.

La lettre suivante fut décidément faite pour mettre à la mode la pensionnaire lointaine :

Oh ! pour le coup, voici les vers. Vous y verrez, petite tigresse, que j'avais bien raison de me défier de vous.

Je voyais tous les jours l'incomparable Iris,
J'admirais son esprit, je la trouvais fort belle ;
Imprudent que j'étais ! je m'aimais auprès d'elle.
Mais ne la voyant plus, ô bons dieux ! quelle flamme
S'est découverte dans mon âme !
Quels rigoureux tourments n'ai-je pas enduré,
Quand j'ai pensé depuis à ses aimables charmes !
Que j'ai poussé de cris ! que j'ai versé de larmes,
Et que j'ai souvent soupiré !
Mais je ne la vois plus, et cependant mon âme
Voit croître tous les jours sa flamme.
Je la sens dans mon cœur augmenter chaque jour ;
Mais aussi chaque jour mon esprit diminue.

O dangereuse Iris! pourquoi vous ai-je vue,
Si j'en devais mourir d'amour?
Et si je ne saurais, tant vous êtes sévère,
Vous le dire sans vous déplaire.
L'amour que j'ai pour vous me tourmente si fort,
Que j'en pourrais fléchir l'âme la plus barbare :
Je vous offenserai, si je vous le déclare;
Si je le cache je suis mort :
Mais redoutant la mort moins que votre colère,
J'aime mieux mourir et me taire.

M. de Miossens a la goutte : on voit bien qu'il vous aime. Aimez-moi et je serai guéri de tous mes maux.

Scarron jouait avec le feu; à travers ses madrigaux perçait une affection visible; curieux spectacle! Il mêlait alors à l'étourderie audacieuse de l'esprit la timidité de l'affection vraie et l'embarras douloureux de l'homme estropié.

Que diable allais-je faire dans cette galère? Pourquoi vous aimer, vous qui ne m'aimerez jamais? Vous me direz toujours, avec cette gaieté qui me désespère : Vous m'aimez parce que je suis jolie; je ne vous aime point parce que vous êtes à faire peur.

Ma raison par de vains discours
A beau me faire voir le péril que je cours;
Quoi qu'elle me conseille,
Grands yeux, qui paraissez si doux!
Teint frais et vif! bouche vermeille!
Beaux cheveux! belle Iris! adorable merveille!
Je veux mourir pour vous.

La correspondance marchait trop bien pour ne pas aboutir à quelque résolution importante. Elle ne pouvait cependant pas se terminer par l'amour; elle devait finir par le mariage. Un jour Scarron dit en riant à Françoise d'Aubigné que si elle préférait le mariage au couvent, il serait son mari. Elle regarda alors autour d'elle : seule, misérable, sans amis, elle venait de conduire à leur dernière demeure et sa mère et madame de Villette; un homme sincère, dévoué, spirituel lui proposait, étant trop pauvre pour la secourir, de lui donner son toit et son pain sous prétexte de l'épouser. Elle consentit; on lui prêta des habits de noce et on la maria.

Scarron n'eut pas lieu de s'en repentir; en elle il trouva une amie sûre, un conseiller excellent, un secrétaire éprouvé qui s'effaçait modestement devant lui. « Les autres femmes, disait-il, se parent de leur esprit; celle-ci aime à le cacher. » Mais le feu ne se cache jamais longtemps. Elle laissait voir malgré tout assez de grâce pour qu'on vînt causer et dîner souvent dans cette maison du Marais dont la petite porte, quand elle s'ouvrait à l'arrivée d'un carrosse, était enviée « de toutes les portes cochères environnantes. » La jeune femme contait fort bien, et quelquefois la domestique lui disait tout bas, pendant le dîner : « Madame, encore une histoire, nous n'avons pas de rôti. » Car souvent, hélas! il fallait payer d'esprit. Scarron, logé à l'*hôtel de l'Impécuniosité,* était toujours aux expédients; il avait formé le projet de partir pour l'Amérique, fait quelques spéculations, sollicité la place de malade de la reine; ses écrits, vendus au libraire Quinet, ne rapportaient pas assez pour vivre, et la future marquise de Maintenon, à qui il offrait le revenu de « son marquisat de Quinet, » vit son orgueil mis à de singulières épreuves. Être belle et jeune, et se trouver garde-malade, lui semblait moins pénible que de laisser voir sa détresse. Elle avait aussi à souffrir, elle dont la distinction était si délicate, d'entendre les inventions grivoises de ce mari qui, disait-il, ne voulait pas lui faire de sottises, mais lui en apprendre beaucoup. Elle eut l'esprit de faire tourner à son avantage et à celui de Scarron cette association de leurs destinées, qui n'avait rien de commun avec l'amour, comme l'avoue le poëte perclus :

> Car il est vrai, malgré moi-même,
> Que notre hymen fut un carême.

Elle apprit l'italien, l'espagnol, le latin, s'habitua de plus en plus à la contrainte et à l'ennui, et surtout développa en elle-même ce vif bon sens qui était déjà dans sa nature et qu'on retrouve au fond des inventions burlesques de Scarron. Elle s'y prêta volontiers tout en les modérant autant qu'elle le put, s'il faut en croire Segrais, qui assure qu'au bout de trois ans elle l'avait corrigé de bien des choses. Elle donna plus de tenue à la société du Marais, qu'elle régenta peu à peu avec

esprit, douceur et à-propos. Les gentilshommes qui voulurent parler de trop près à la femme du paralytique furent chapitrés fort sensément. Elle ne craignit pas de se montrer pieuse devant les mécréants et pendant le carême de manger son hareng seule au coin de la table, en présence de ses hôtes qui dînaient mieux. Un écrivain en prend occasion de faire remarquer que « la dévotion n'a pas été pour elle, comme beaucoup l'ont cru ou ont feint de le croire, un habit de parade dont elle se serait affublée dans son âge mûr pour mieux jouer son personnage à la cour. »

En 1660, Scarron mourut, toujours plaisantant; il ne devint sérieux que pour dire adieu à sa femme : « Je vous prie de vous souvenir quelquefois de moi. Je vous laisse sans bien; la vertu n'en donne pas, cependant soyez toujours vertueuse. »

La pauvre femme avait oublié de s'assurer quelque chose pour vivre; elle entra dans une nouvelle période d'épreuves cruelles et la même fierté qui les lui faisait supporter, les rendait plus durables. Elle eut toutes les peines du monde à ployer son orgueil à la nécessité de demander des grâces. Quand il fallut solliciter Fouquet, le surintendant oriental, qui se croyait des droits sur toutes les femmes, elle crut éviter les piéges en faisant passer toutes ses lettres par madame Fouquet. Eh bien! quand plus tard elle fut arrivée à ce haut rang qui lui fit tant d'ennemis, on fabriqua une correspondance entre le surintendant et madame Scarron; on attribua à la belle veuve des marchés infâmes et entre autres ce billet:

Je hay le péché, mais je hay encorres davantage la pauvreté; j'ay receu vos dix mille escus, si vous voulez encorres en apporter dix mille dans deux jours, je verray ce que j'auray à faire, je ne vous défens pas d'esperrer.

Ces lignes apocryphes, inventées pour le plaisir de la foule, ce mensonge impudent, ce faux en un mot, l'histoire l'a enregistré comme une pièce sérieuse. Pendant un siècle et demi il a cours dans nos annales.

Si l'on ouvre aujourd'hui les lettres authentiques de madame Scarron, on trouve qu'en effet des propositions lui furent adressées, qu'elle

refusa d'épouser un libertin et que ses amis s'en irritèrent. Il n'y eut pour l'approuver alors que mademoiselle de L'Enclos; aussi madame Scarron lui écrit-elle :

Le 8 mars 1666.

Votre approbation me console de la cruauté de mes amis; dans l'état où je suis, je ne saurais me dire trop souvent que vous approuvez le courage que j'ai eu de m'y mettre. A la place Royale on me blâme ; à Saint-Germain on me loue ; et nulle part, on ne songe à me plaindre ni à me servir. Que pensez-vous de la comparaison qu'on a osé me faire de cet homme à M. Scarron ? O Dieu, quelle différence ! sans fortune, sans plaisirs, il attirait chez moi la bonne compagnie ; celui-ci l'aurait haïe et éloignée. M. Scarron avait cet enjouement que tout le monde sait, et cette bonté d'esprit que presque personne ne lui a connue : celui-ci ne l'a ni brillant, ni badin, ni solide; s'il parle il est ridicule. Mon mari avait le fond excellent : je l'avais corrigé de ses licences; il n'était ni fou, ni vicieux par le cœur; d'une probité reconnue, d'un désintéressement sans exemple : C*** n'aime que les plaisirs, et n'est estimé que d'une jeunesse perdue ; livré aux femmes, dupe de ses amis, haut, emporté, avare et prodigue, au moins m'a-t-il paru tout cela. Je vous sais bon gré de ne l'avoir pas reçu, malgré les recommandations de La Châtre : il n'aurait pas senti que la première fois devait être la dernière. Assurez ceux qui attribuent mon refus à un engagement, que mon cœur est parfaitement libre, veut toujours l'être, et le sera toujours ; je l'ai trop éprouvé, que le mariage ne saurait être délicieux, et je trouve que la liberté l'est. Faites, je vous prie, mes compliments à M. de La Rochefoucault, et dites-lui que le livre de Job et le livre des Maximes sont mes seules lectures. Vous ne serez pas remerciée, puisque vous ne voulez pas l'être ; mais la reconnaissance ne perd rien au silence que vous m'imposez. Que je vous dois de choses, ma très-aimable.

Voilà la lettre vraie qui témoigne des sentiments de madame Scarron, qui la montre sous son aspect charmant et fier. Maintenant mettez en regard de cette page le portrait véritable de Madame Scarron, l'expression en est bien d'accord avec ce ton ferme et simple. On y lit une grande sûreté de résolution. Il est impossible d'imaginer une physionomie plus spirituelle et plus sensée.

Françoise d'Aubigné était grande et belle ; elle avait l'air noble, le teint uni et fort beau, les cheveux d'un châtain clair très-agréable, le nez bien fait, la bouche fine, souriante, des traits fins, des sourcils noirs, de longs cils et des yeux admirables, noirs, brillants, pleins d'une

intelligence et d'une force qui n'excluait pas une certaine mélancolie ; sur elle du linge fort beau, une propreté et une simplicité exquises, point de dentelles, généralement des rubans noirs, toujours chaussée coquettement. Ajoutez que son langage était précis, naturel, gracieux, et que son abord, son geste, sa démarche, avaient je ne sais quoi de séduisant dont s'inquiétait son directeur, l'abbé Gobelin. « Quand vous vous mettez à genoux, lui disait-il, je vois tomber avec vous, ma très-honorée dame, une grande quantité d'étoffe à mes pieds, qui a si bonne grâce que je trouve à cela quelque chose de trop bien. »

Ainsi l'abbé Gobelin ne trouvait pas de mots pour traduire l'impression vague que laissait dans l'âme la vue de Françoise d'Aubigné.

Cet homme, dont le témoignage ne compte pas, parce qu'il ne trouvait pas de mots, est pourtant le meilleur témoin que l'on puisse écouter. Ce qu'il renonce à traduire est en effet intraduisible ; il indique et devine très-bien la complexité étrange qui est en même temps le trait saillant de cette physionomie, et l'explication de ce caractère comme de cette fortune. Le charme et la raison se fondaient merveilleusement dans cette figure exquise, voilà le secret de la femme.

Avouons-le, un pareil concert est trop rare pour ne pas étonner l'esprit de la foule. L'accord mystérieux des contraires dans une nature d'élite scandalise le vulgaire des historiens ; ils se décident à voir une duplicité profonde là où il faut voir l'harmonie d'une double puissance, ils lapident madame Scarron, et comme les courtisans de Louis XIV l'ont déchirée, eux, les courtisans du lieu commun la déchirent encore. Elle le pressentait ; regardez sa figure, elle y pense, et elle sourit.

Émile Chasles.

Mme DE MONTESPAN

# Mme DE MONTESPAN

(1643-1709)

---

C'était en 1667, le roi-soleil promenait ses troupes sur les frontières du Nord avant de commencer la campagne de Flandre ; la reine, partie avec la cour pour le rejoindre à Avesne, arriva à Guise, où elle coucha. Désirant être la première à voir le roi, elle avait donné l'ordre à l'officier commandant son escorte de ne laisser partir personne avant elle. Le lendemain, toutes les voitures suivaient celle de Sa Majesté, lorsque près d'une hauteur d'où l'on apercevait l'armée un carrosse coupa à travers champs et laissa le cortége royal bien loin derrière lui ; il contenait mademoiselle de La Vallière qui, emportée par la passion au point de manquer publiquement à la reine, se précipitait vers son amant. Marie-Thérèse, indignée, fut sur le point de la faire arrêter ; les dames qui l'entouraient n'avaient pas de paroles assez dures pour flétrir une pareille insolence : « Dieu me garde, disait la plus scandalisée, d'être maîtresse du roi ! Si j'étais assez malheureuse pour cela, je n'aurais jamais l'effronterie de me présenter devant la reine. » La dame qui affichait des principes si nets et si honorables devait, à peu de temps de là, non-seulement être maîtresse du roi, mais encore, par ses procédés hautains, faire regretter à la reine l'humble et douce rivale qui ne sortit

qu'une fois de l'ombre où elle se cachait comme une violette. On a nommé la marquise de Montespan.

Françoise-Athénaïs de Rochechouart-Mortemart appartenait à une race illustre par son ancienneté, et plus encore par un certain tour d'esprit passé en dicton. Elle avait épousé, à vingt ans, un gentilhomme gascon, le marquis de Montespan, et se distinguait dans le monde par « des sentiments honnêtes, une conduite réglée et une réputation » qui ne semblait pas promettre à la France une favorite. Nommée dame du palais par la protection de Monsieur, elle parut à la cour, où son éclatante beauté et son esprit n'attirèrent pas tout d'abord l'attention du maître occupé ailleurs. Elle-même ne songeait qu'à plaire à la reine; elle l'amusait par ses contes et raccourcissait, par ses fines plaisanteries et ses bons mots, les longues heures de l'attente; on sait que Marie-Thérèse attendait toujours le roi pour se coucher; elle attendait longtemps, car il passait souvent une partie de la nuit à lire des dépêches dont La Vallière, qui ne se mêlait pas de politique, aurait pu dire le contenu. A cette assiduité exemplaire, à ces soins délicats et dévoués, la dame du palais joignait une piété (elle communiait tous les huit jours) qui ravissait la reine. Cependant, malgré ce grand attachement, et quoiqu'elle entrât profondément dans les douleurs de la royale délaissée, elle en vint à rechercher secrètement, bien entendu, les bonnes grâces de la favorite. Bonne, facilement accessible, aspirant à se faire pardonner sa faveur, mademoiselle de La Vallière accueillit les avances de la belle marquise, et, ayant remarqué que son esprit amusait le roi, elle l'admit en tiers dans ses rendez-vous. Désarmée par sa loyauté, aveuglée par un amour sincère, La Vallière, en voyant rire le roi, était heureuse et récompensait sa spirituelle amie par un sourire reconnaissant. Le dénoûment de ce tête-à-tête à trois était inévitable! Il y avait d'un côté un cœur ardent et dévoué, et de l'autre une beauté incomparable et un esprit que les contemporains ont loué sans réserve. Le cœur fut sacrifié. Louis XIV, subjugué, fasciné, rendit hommage aux attraits qu'il avait dédaignés, et, las d'être aimé pour lui-même, comme un simple particulier, brisa royalement avec la fidélité. Ce fut pendant ce voyage en Flandre, dont nous avons raconté en com-

mençant un épisode, qu'éclata la passion du roi pour madame de Montespan. Mademoiselle de Montpensier le constate avec une simplicité qui ne manque pas de finesse.

« .... Elle (madame de Montespan) s'en allait demeurer dans sa chambre qui était l'appartement de madame de Montausier, proche de celle du roi, et l'on avait remarqué qu'on avait ôté une sentinelle que l'on avait mise jusque-là dans un degré qui avait communication du logement du roi à celui de madame de Montausier; et elle fut mise en bas pour empêcher que personne entrât par l'escalier. Le roi demeurait dans sa chambre quasi toute la journée, qu'il fermait sur lui, et madame de Montespan ne venait point jouer et ne suivait pas la reine lorsqu'elle allait se promener, comme elle avait accoutumé de faire. »

Le mystère dura peu. Tout plaisir tranquille « n'est d'ordinaire un plaisir de marquis, » de roi encore moins, et Louis XIV avait l'adultère bruyant et éclatant. Madame de Montespan s'habitua à ces façons, pas du premier coup, mais par une transition bien graduée. « Elle se désespéra à la première grossesse, dit madame de Caylus, se consola de la seconde et porta dans les autres (il y en eut sept, soit dit en passant) l'impudence aussi loin qu'elle pouvait aller. » Les deux amants étaient dignes l'un de l'autre ; ils avaient le même goût pour le bruit, le faste, la représentation, la dépense, les riches habits, les pierreries, les bâtiments et les jardins. Les courtisans applaudirent : le prince avait enfin une maîtresse selon leur cœur.

Il faut pourtant être juste. Gardant sa première maîtresse, Louis XIV n'osa pas déclarer immédiatement la seconde. Pour ménager l'opinion publique (il n'avait pas trente ans et était encore un peu timide) et en même temps contenter son plaisir, le roi Très-Chrétien adopta les mœurs du Grand-Turc ; il établit dans son palais un petit harem.

« Madame de Montespan, dit encore madame de Caylus (et je compte laisser parler le plus possible cette aimable et spirituelle personne), vivait avec madame de La Vallière : même table, presque même maison. Elle aima mieux d'abord qu'il en usât ainsi soit qu'elle espérât par là abuser le public et son mari, soit qu'elle ne s'en souciât pas, ou que son orgueil lui fît plus goûter le plaisir de voir à tous les

instants humilier sa rivale, que la délicatesse de sa passion ne la portait à la crainte de ses charmes. Quoi qu'il en soit, c'est un fait certain. Mais un jour, fâchée contre le roi pour quelque autre sujet (ce qui lui arrivait souvent), elle se plaignit de cette communauté avec une amertume qu'elle ne sentait pas; elle y trouvait, disait-elle, peu de délicatesse de la part du roi. Ce prince, pour l'apaiser, répondit avec beaucoup de douceur et de tendresse, et finit par lui dire que cet établissement s'était fait insensiblement. — Insensiblement pour vous, reprit madame de Montespan, mais très-sensiblement pour moi. »

Ce que mademoiselle de La Vallière souffrit entre cette femme altière (l'altière Vasthi) et cet homme à l'égoïsme monstrueux, je n'ai pas à le raconter. « Quand j'aurai de la peine aux Carmélites, disait-elle avant de quitter la cour, je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait souffrir. » Enfin, elle partit cacher dans le cloître ses larmes et sa honte, et madame de Montespan, comme il ne restait plus que la reine, se trouva dans une position décente : maîtresse déclarée. Tout allait donc pour le mieux lorsque quelqu'un se mit à faire du tapage, le dernier de qui l'on eût pu s'y attendre. M. de Montespan n'était pas content et il répandait sa mauvaise humeur en tous lieux, sans respecter ni les autres ni lui-même. Une telle conduite fut un scandale! On se demandait ce que cela signifiait. Les uns prétendirent que le marquis aimait sa femme et crevait de jalousie; les autres, les plus entendus, assuraient, pour parler à peu près comme un contemporain, que le seigneur Jupiter n'avait pas assez doré la pilule. N'importe, jaloux ou insuffisamment indemnisé, le marquis faisait rage. Il s'emporta en termes si vifs contre madame de Montausier—il l'accusait de prêter les mains à son déshonneur—que la duchesse bouleversée alla se coucher et du coup ne se releva plus. Avec sa femme, à bout de reproches et d'injures, il employait des procédés encore plus énergiques; au moins pouvait-il dire qu'il n'était pas battu ; tout au contraire! La marquise éplorée courait chercher des consolations dans les bras de son amant, montrant son visage baigné de larmes, ses mains meurtries. Louis XIV, touché de cette douleur, fatigué de ces scandales, de ces scènes incessantes, indigné surtout qu'on osât maltraiter la femme qu'il avait distinguée, délivra sa maîtresse en exilant M. de Montespan. Il alla dans ses terres, en Guyenne, toujours

furieux, criant et gesticulant, et pour consacrer la rupture, se promena en carrosse de deuil dont les pommeaux étaient des cornes.

Alors madame de Montespan régna tranquillement, dominant le roi (autant qu'il pouvait être dominé) par ses grâces majestueuses, son esprit vif et mordant. Ce fut la seule des maîtresses de Louis XIV jeune avec laquelle les ministres comptèrent ; ils redoutaient son influence et plus encore ses traits dangereux, qui laissaient des traces. Malheur au courtisan qui passait sous les fenêtres du roi causant avec sa maîtresse! il devenait le but d'une causticité toujours en éveil ; il était tourné et retourné dans tous les sens, déshabillé moralement pour égayer le maître, en fin de compte, percé à jour et souvent perdu ! Cela s'appelait, dans le langage de Versailles, être passé par les armes, et ce n'était jamais volontairement qu'on se risquait sous la fatale fenêtre. Le roi lui-même n'était pas à l'abri de cette verve moqueuse ; mais l'esprit savait s'arrêter à temps, tandis que l'humeur ne connaissait pas de limites. C'était une inégalité incroyable qui amenait dans le ménage adultérin les tempêtes les plus terribles. Il fallait que Louis XIV fût bien fortement épris pour supporter les récriminations d'une humeur chagrine, les emportements et les écarts d'une âme impérieuse, affolée de domination. Les désirs de la marquise devaient être des lois et la résistance à ses volontés la blessait et la révoltait. Dure de cœur, d'un caractère éloigné de la galanterie, madame de Montespan n'aimait que le pouvoir, l'influence ; sur l'esprit du roi et non sur les sens elle voulait exercer son empire, se souciant médiocrement des infidélités passagères, qu'elles s'appelassent Monaco, Soubise, Ludre ou même Fontanges ! Elle sentait sa force (heureuse si elle n'en avait pas abusé !) et méprisait ces fantaisies, passe-temps qui lui paraissaient sans danger et qui le furent en réalité. Malgré ses défauts, ses débordements hautains, elle avait des qualités que Louis XIV reconnaissait et qui l'attachaient à sa maîtresse en dépit de querelles et de brouilles continuelles. Elle avait l'esprit élevé et l'âme grande, portée naturellement—c'était son excuse et son honneur—à faire tout ce qui pouvait contribuer à la gloire du roi. Par son influence, Montausier et Bossuet furent placés auprès du Dauphin ; Boileau et Racine nommés historiographes du roi. Elle protégea La

Fontaine, et le bonhomme put, en toute conscience, lui adresser une dédicace à peu près exempte d'exagération.

Tout auteur qui voudra vivre encore après lui
Doit s'acquérir votre suffrage.
C'est de vous que mes vers attendent tout leur prix.
Il n'est beauté dans nos écrits
Dont vous ne connaissiez jusques aux moindres traces.
Eh ! qui connaît que vous les beautés et les grâces !
Paroles et regards tout est charme dans vous.
Ma muse en un sujet si doux
Voudrait s'étendre davantage.
Mais il faut réserver à d'autres cet emploi ;
Et d'un plus grand maître que moi
Votre louange est le partage....

En chantant le goût, l'esprit et la beauté de madame de Montespan, le poëte ne commettait pas de licence poétique ; il restait vrai et dans une dédicace encore !

Ce charme, célébré par La Fontaine et dont l'effet résistait aux remontrances de quelques personnages vertueux que Louis XIV écoutait platoniquement, faillit se rompre d'une façon toute fortuite après avoir duré sept ans. Malgré sa situation à la cour, madame de Montespan avait conservé toute la ferveur de ses sentiments religieux. « Son péché n'avait jamais été accompagné de l'oubli, elle quittait souvent le roi pour aller prier Dieu dans un cabinet ; rien ne lui aurait fait rompre aucun jeûne ni un jour maigre ; elle fit tous les carêmes et avec austérité quant aux jeûnes dans tous les temps de son désordre[1]. » Et un jour que la duchesse d'Uzès manifestait son étonnement de tels scrupules : « Eh quoi ! madame, répondit-elle, faut-il, parce que je fais un mal, faire tous les autres ? » Au mois d'avril 1675, comme elle se présentait, avant les fêtes de Pâques, au tribunal de la pénitence, le prêtre qui l'entendait refusa de lui donner l'absolution. La favorite, indignée, porta plainte au roi et Bossuet consulté loua la conduite du confesseur.

[1] Saint-Simon.

Le grand évêque profita de cette circonstance pour rappeler le roi aux devoirs trop longtemps méconnus ; prêt à se rendre à l'armée, Louis XIV fut touché par ces graves paroles, il craignit pour son salut de chrétien, promit de renoncer à sa maîtresse et finit par charger le prélat d'exhorter madame de Montespan à rentrer dans la vie régulière. Mission délicate que Bossuet remplit avec fermeté et dont il rendait compte en ces termes : « Mes paroles ont fait verser à madame de Montespan beaucoup de larmes ; et certainement, sire, il n'y a point de plus juste sujet de pleurer, que de sentir qu'on a engagé à la créature un cœur que Dieu veut avoir. Qu'il est malaisé de se retirer d'un funeste engagement ! Mais cependant, sire, il le faut, ou il n'y a point de salut à espérer. » Madame de Montespan se retira à Clagny, dont elle fit, à l'aide de Mansart et de Le Nôtre, une magnifique résidence. Le roi, en partant, avait commandé à Colbert de satisfaire à toutes les demandes de la marquise, et de son camp de Latines il veillait à l'exécution de ses ordres.

Cependant la marquise était fêtée et adulée comme au temps de sa faveur : la foule se portait à Clagny ; c'était là qu'on allait faire sa cour. Bossuet s'y rendait aussi pour achever son œuvre. « Je vois autant que je puis madame de Montespan, écrivait-il encore, comme Votre Majesté me l'a commandé. Je la trouve assez tranquille ; elle s'occupe beaucoup de bonnes œuvres et je la vois fort touchée des vérités que je lui propose, qui sont les mêmes que je dis à Votre Majesté : Dieu veuille les mettre à tous deux dans le fond du cœur et achever son ouvrage, afin que tant de larmes, tant de violence, tant d'efforts que vous avez faits sur vous-même ne soient pas inutiles ! » Sans doute, madame de Montespan était assez tranquille ; quel présage aurait pu l'agiter ? Elle se sentait encore profondément aimée et elle espérait ! Bussy-Rabutin, un homme expert dans les choses amoureuses, répondait à madame de Scudéry qui l'informait de la fameuse rupture : « On ne remporte la victoire sur l'amour qu'en fuyant. » Au lieu de se fuir, les amants ne cherchaient qu'à se rapprocher. Le roi était de retour ; « il fut question de savoir si madame de Montespan reviendrait à la cour. « Pourquoi non ? disaient « ses parents et ses amis même les plus vertueux, madame de Montes- « pan, par sa naissance et par sa charge, doit y être ; elle peut y vivre

« aussi chrétiennement qu'ailleurs. » M. l'évêque de Meaux fut de cet avis. (Ah! s'il avait correspondu avec Bussy!) Il restait cependant une difficulté : « Madame de Montespan, ajoutait-on, paraîtra-t-elle devant « le roi sans préparation? Il faudrait qu'ils se vissent avant que de se « rencontrer en public pour éviter les inconvénients de la surprise. » Sur ce principe, il fut conclu que le roi viendrait chez madame de Montespan; mais, pour ne pas donner à la médisance le moindre sujet de mordre, on convint que des dames respectables et les plus graves de la cour seraient présentes à cette entrevue et que le roi ne verrait madame de Montespan qu'en leur compagnie. Le roi vint donc chez madame de Montespan, comme il avait été décidé : mais insensiblement il la tira dans une fenêtre; ils se parlèrent bas assez longtemps, pleurèrent et se dirent ce qu'on a accoutumé de dire en pareil cas; ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passèrent dans une autre chambre; et il en advint madame la duchesse d'Orléans et ensuite M. le comte de Toulouse [1]. »

Madame de Montespan retrouva toute sa faveur, et en 1679 elle fut nommée surintendante de la maison de la reine, en remplacement de la comtesse de Soissons, qui reçut l'ordre de se démettre de sa charge. Malheureusement la séparation de 1675 ne lui servit pas de leçon ou plutôt elle l'aveugla sur son pouvoir. Elle resta la même et comme l'a dit Saint-Simon, « impérieuse, altière, dominante, moqueuse et tout ce « que la beauté et la toute-puissance qu'elle en tirait entraîne après soi. » Au contraire, le roi changeait; moins épris, il souffrait davantage des emportements de sa maîtresse; d'ailleurs il avançait en âge et commençait à s'apercevoir (on l'y aidait un peu) que ce long commerce avec une femme mariée compromettait sa gloire dans ce monde et son salut dans l'autre. L'habitude seule le retenait, mais l'habitude n'est pas un nœud qu'on ne puisse défaire, et une main habile se chargea de la besogne.

Dans le temps que la marquise de Montespan fréquentait l'hôtel d'Albret, elle s'y était rencontrée avec madame de Maintenon (alors ma-

[1] Madame de Caylus.

dame Scarron) dont l'esprit lui avait plu. Lorsqu'il fut question de mettre les enfants qu'elle avait eus du roi entre les mains d'une personne sûre et discrète, elle se souvint de madame de Maintenon et la proposa au roi. La gouvernante fut d'abord assez mal vue de Louis XIV : « Votre bel esprit, » disait-il en parlant d'elle; mais à la longue, il s'accoutuma à ses manières, se plaisant à lire les lettres dans lesquelles elle l'entretenait de l'éducation des enfants, recherchant sa conversation et établissant à part lui, entre sa maîtresse et madame de Maintenon, un parallèle tout à l'avantage de la dernière. A son tour, il la protégea et la soutint contre madame de Montespan. Elle était devenue, au surplus, indispensable aux deux amants pour ramener la paix dans leurs relations et intervenir à l'heure du raccommodement. Très-sage et très-mesurée, ne précipitant rien, mais laissant madame de Montespan se perdre elle-même, elle avançait dans la confiance du roi et pénétrait de jour en jour plus profondément dans son intimité. La favorite sentit le danger et voulut le parer en s'appuyant sur le duc de La Rochefoucauld et sur Louvois; il était trop tard! Déjà madame de Maintenon écoutée, sûre de son crédit, osait dire au roi, à une revue des mousquetaires : « Que feriez-vous, sire, si on vous disait qu'un de ces jeunes gens vit publiquement avec la femme d'un autre, comme si elle était la sienne? » Ce fut le coup de grâce! Madame de Montespan resta encore quelque temps à la cour, assistant à sa déchéance, s'efforçant vainement de reprendre sur le cœur et sur l'esprit du roi un empire à jamais détruit. Enfin elle reçut l'ordre de quitter Versailles, de la bouche même de son fils, ce duc du Maine pour qui elle avait extorqué à Mademoiselle la souveraineté de Dombes et le comté d'Eu, et qui accepta avec empressement un pareil office. Elle était chassée! Juste retour des choses d'ici-bas! Introduite auprès de Louis XIV par mademoiselle de La Vallière, elle avait supplanté son amie et elle se voyait sacrifiée à la femme obscure, à la veuve du bouffon qui lui devait sa fortune!

Elle se retira à la communauté des filles de Saint-Joseph, anéantie par sa chute, blessée au point le plus sensible de son orgueil. « Elle promena son loisir et ses inquiétudes à Bourbon, à Fontevrault, aux terres de d'Antin et fut des années sans pouvoir se rendre à elle-même.

A la fin, Dieu la toucha [1]. » C'est la fin naturelle de ces pécheresses du XVII^e siècle. Après s'être agitées et perdues dans le monde, l'avoir troublé et scandalisé, elles se calment, se retrouvent dans la religion et réparent, par la prière et la pénitence, le mal causé et le mauvais exemple donné. On rend enfin à Dieu le cœur qu'on a trop longtemps donné à la créature, je n'ai garde d'ajouter : et dont la créature ne veut plus.

Abandonnée par le roi, le premier soin de madame de Montespan fut d'obéir au père de La Tour, général de l'Oratoire, son directeur, qui lui prescrivit de demander pardon à son mari. Elle lui écrivit pour lui offrir de retourner auprès de lui ou de se rendre dans le lieu qu'il lui désignerait ; sacrifice qui dut terriblement coûter à son orgueil et dont elle n'eut que le mérite, car M. de Montespan répondit qu'il ne voulait plus entendre parler d'elle. Saint-Simon nous a laissé beaucoup de détails sur les aumônes [2] et les austérités par lesquelles la favorite entreprit de racheter ses fautes. « Elle travaillait pour eux (les pauvres) plusieurs heures par jour à des ouvrages bas et grossiers, comme des chemises et d'autres besoins semblables et y faisait travailler ceux qui l'environnaient. Sa table, qu'elle avait aimée avec excès, devint la plus frugale, ses jeûnes fort multipliés ; la prière interrompait sa compagnie et le plus petit jeu auquel elle s'amusait ; et à toutes heures du jour, elle quittait tout pour aller prier dans son cabinet. Ses macérations étaient continuelles ; ses chemises et ses draps étaient de toile jaune la plus dure et la plus grossière, mais cachés sous des draps et une chemise ordinaires. Elle portait sans cesse des bracelets, des jarretières et une ceinture à pointes de fer qui lui faisaient souvent des plaies ; et sa langue, autrefois si à craindre, avait aussi sa pénitence. »

Pourtant, au milieu de ces rudes et cruelles austérités, la hauteur

[1] Saint-Simon. Dieu la toucha sans doute ! mais, outre la grâce, un sentiment plus humain opéra la conversion. Quand tout espoir est perdu, qu'on regarde en haut ou en bas, il faut bien finir par prendre son parti.

[2] Depuis sa disgrâce, elle recevait régulièrement une pension de 12,000 louis ; en 1707, la difficulté des temps obligea le roi à la réduire à 8,000. « Je n'en suis fâchée que pour mes pauvres, » répondit la marquise. Voilà un mot qui prouve combien son cœur s'était attendri dans l'adversité.

de son caractère ne l'abandonna pas entièrement. Elle conserva dans la retraite ces airs de reine qu'elle avait pris autrefois et auxquels on s'était accoutumé. Dans sa chambre, il n'y avait qu'un seul fauteuil où elle s'asseyait ; les visiteurs, quelque grands qu'ils fussent, devaient, à l'exception des princes du sang, Monsieur et la grande Mademoiselle très-assidus, se contenter de simples chaises. Malgré cela « toute la France y allait » et elle la recevait comme une souveraine qui tient sa cour.

Quand elle mourut, aux eaux de Bourbon, le vendredi 27 mai 1709, à trois heures du matin, elle était encore, dit Saint-Simon, *belle comme le jour,* en dépit de ses soixante-six ans. « Elle profita, ajoute-t-il, d'une courte tranquillité pour se confesser et recevoir les sacrements. Elle fit auparavant entrer tous ses domestiques jusqu'aux plus bas, fit une confession publique de ses péchés publics, et demanda pardon du scandale qu'elle avait si longtemps donné, même de ses humeurs, avec une humilité si sage, si profonde, si pénitente, que rien ne put être plus édifiant. Elle reçut ensuite les derniers sacrements avec une piété ardente. Les frayeurs de la mort qui, toute sa vie, l'avaient si continuellement troublée, se dissipèrent subitement et ne l'inquiétèrent plus [1]. Elle remercia Dieu en présence de tout le monde de ce qu'il permettait qu'elle mourût dans un lieu où elle était éloignée des enfants de son péché, et n'en parla durant sa maladie que cette seule fois. » Son corps fut transporté à Poitiers, dans le chœur de l'église des Cordeliers, sépulture de sa famille.

De notre temps où l'on s'occupe de réhabiliter bien des gens qui ne le méritent guère, je ne sais si l'on s'est passé cette fantaisie à l'égard de madame de Montespan. A la rigueur, elle pourrait pourtant être réhabilitée.... relativement, s'entend. Cette réhabilitation (à laquelle je ne songe pas et dont je me défends très-nettement) résulterait d'un travail fort court et tout à fait simple. Il suffirait de comparer le Louis XIV de madame de Montespan avec le Louis XIV de madame de Maintenon !

G. Vattier.

[1] On sait qu'elle entretenait un grand nombre de femmes dont l'unique emploi était de la veiller la nuit, et qu'elle couchait, les rideaux ouverts, dans une chambre splendidement éclairée.

M.ᵉ DE LA VALLIÈRE

# Mme DE LA VALLIERE

(1644-1710)

---

« La beauté de mademoiselle de La Vallière était d'une nature, d'une qualité tendre et exquise, sur laquelle il n'y a qu'une voix parmi les contemporains. Les portraits gravés, les portraits peints eux-mêmes, ne donneraient pas aujourd'hui une juste idée de ce genre de charme qui lui était propre. La fraîcheur et l'éclat, un éclat fin, nuancé et suave, en composaient une partie essentielle. « Elle était aimable, écrit « madame de Motteville, et sa beauté avait de grands agréments par « l'éclat de la blancheur et de l'incarnat de son teint, par le bleu de « ses yeux qui avaient beaucoup de douceur, et par la beauté de ses « cheveux argentés qui augmentait celle de son visage. » Ce blond d'argent de ses cheveux, joint à cette blancheur transparente et vive, cette douceur bleue de son regard, s'accompagnaient d'un son de voix touchant et qui allait au cœur ; tout se mariait en elle harmonieusement. La tendresse, qui était l'âme de sa personne, s'y tempérait d'un fonds visible de vertu. La modestie, la grâce, une grâce simple et ingénue, un air de pudeur qui gagnait l'estime, inspiraient et disposaient à ravir tous ses mouvements. « Quoiqu'elle fût un peu boîteuse, elle dansait « fort bien. » Un peu lente à marcher, tout d'un coup, quand il le fallait, elle se retrouvait des ailes. Plus tard, au Cloître, une de ses

plus grandes gênes et mortifications sera pour la chaussure que, dans le monde, elle faisait accommoder à sa légère infirmité. Très-mince et même un peu maigre, l'habit de cheval lui seyait fort bien ; le justaucorps faisait ressortir la finesse de la taille, et « les cravates la faisaient paraître « plus grasse. » En tout, c'était une beauté touchante et non triomphante, une de ces beautés qui ne s'achèvent point, qui ne se démontrent point aux yeux toutes seules par les perfections du corps, et qui ont besoin que l'âme s'y mêle (et l'âme avec elle s'y mêlait toujours) ; elle était de celles dont on ne peut s'empêcher de dire à la fois et dans un même coup d'œil : « C'est une figure et une âme charmantes. »

Ceci est un portrait moderne, il est tracé de main de maître et on y reconnaît le crayon délicat, habile aux nuances, de l'auteur à qui l'on doit tant d'autres merveilleux portraits de femmes : il est de M. Sainte-Beuve. En regard de cette page ravissante et qui résume l'opinion du XIX^e siècle sur la touchante figure de mademoiselle de La Vallière, il est curieux de placer les diverses esquisses qu'en ont laissées les contemporains. L'abbé de Choisy qui l'avait connue tout enfant, avant que madame de Choisy, sa mère, la mît auprès de Madame comme demoiselle d'honneur, l'abbé de Choisy en parle ainsi dans ses *Mémoires :* « Mademoiselle de La Vallière n'était pas de ces beautés toutes parfaites qu'on admire souvent sans les aimer. Elle était fort aimable, et ce vers de La Fontaine :

Et la grâce plus belle encore que la beauté,

semble avoir été fait pour elle. Elle avait le teint beau, les cheveux blonds, le sourire agréable, les yeux bleus, et le regard si tendre et en même temps si modeste qu'il gagnait le cœur et l'estime au même moment. Au reste, assez peu d'esprit qu'elle ne laissait pas d'orner tous les jours par une lecture continuelle, point d'ambition, point de vues, plus attentive à songer à ce qu'elle aimait qu'à lui plaire, toute renfermée en elle-même et dans sa passion, qui a été la seule de sa vie, préférant l'honneur à toutes choses, et s'exposant plus d'une fois à mourir plutôt qu'à laisser soupçonner sa fragilité ; l'humeur douce,

libérale, timide, n'ayant jamais oublié qu'elle faisait mal.... »—« Ses yeux me paraissaient plus beaux que ceux de madame de Montespan, » dit la princesse Palatine, et Bussy-Rabutin, après avoir dépeint les traits délicats de son visage, la finesse de sa taille, ajoute : elle avait « l'esprit bien fait, » et ailleurs : « Elle aima éperdument la personne du Roi et l'on vit bien qu'elle l'eût autant aimé si elle eût été une grande reine, ou s'il eût été simple gentilhomme. » Ce jugement d'un contemporain un peu brutal et qui ne savait pas mentir se trouve confirmé par cette ligne des *Souvenirs* de madame de Caylus : « Elle était née tendre et vertueuse ; elle aima le Roi et non la royauté. » Un charme séduisant et une réelle beauté morale, voilà ce que chacun s'est plu, de tout temps, à lui accorder.

C'est le 6 août 1644, au centre du jardin de la France, aux portes de Tours, que naquit « cette petite violette, » comme l'appelle si gracieusement madame de Sévigné, que l'histoire, moins poétique, nomme Louise-Françoise de La Baume le Blanc, fille du seigneur de La Vallière. Son père mourut peu d'années après la naissance de cette enfant ; et c'est à cela qu'elle dut d'être élevée au château de Blois où résidait habituellement l'oncle du roi, Gaston d'Orléans, dont sa mère épousa le premier maître d'hôtel, Jacques de Courtavel, marquis de Saint-Remy. Elle vit Louis XIV pour la première fois au milieu de cette petite cour : son impression fut profonde autant que rapide ; nous verrons qu'elle ne s'effaça jamais, quoiqu'elle n'eût pas alors plus de quinze ans. Deux ans plus tard, à l'occasion du mariage de Monsieur, frère de Louis XIV, avec madame Henriette d'Angleterre, elle fut placée au nombre des filles d'honneur de la jeune princesse.

Le roi se montrait fort assidu auprès de Madame et ses assiduités avaient été remarquées, elles servaient de thème à certaines insinuations malveillantes qu'il fallait faire cesser. La reine mère, inquiète elle-même, essaya de détourner l'attention du roi vers mademoiselle de Pons, mademoiselle de Chemeraut et mademoiselle de La Vallière qu'il distingua rapidement ; il ne fut pas le seul. Un ministre fort jeune, Loménie de Brienne, avait porté les yeux sur elle et il allait se déclarer, lorsqu'il reconnut avec terreur qu'il était le rival de son souverain,

il se retira aussitôt. L'irrésistible comte de Guiche, séduit aussi par cette enfant « fort jolie, fort douce, fort naïve, » agit avec la même prudence. Le surintendant, lui, fut moins timide. S'il faut en croire la chronique, et même certains témoignages du temps, peut-être apocryphes, il ne craignit pas de s'autoriser de sa générosité pour toucher la jeune fille d'honneur. Ses poursuites cessèrent sur la plainte de mademoiselle de La Vallière au roi qui se garda bien d'oublier les prétentions de Fouquet. Ce ne fut certes pas là un des moindres griefs de Louis XIV contre lui, et, dans la même année, en 1661, l'arrestation du surintendant fut, en même temps qu'une leçon politique aux déprédateurs des finances, une leçon non moins forte aux galants trop osés.

Elle était charmante, mademoiselle de La Vallière, dans ces premiers moments de triomphe; sa modestie, sa réserve, lui faisaient presque pardonner son bonheur qui n'allait pas d'ailleurs sans quelques larmes, larmes de regrets sur elle-même, larmes de douleur des infidélités du roi et aussi de ses colères. Par la contagion de son amour, elle reprenait toujours son empire sur le cœur de Louis XIV. Cependant « un accident faillit le lui faire perdre, dit M. Pierre Clément. Elle avait pour confidente une fille d'honneur de Madame, mademoiselle de Montalais, à qui elle se confiait entièrement et qui lui racontait tout ce qu'elle savait des amours de Madame avec le comte de Guiche, et de la comtesse de Soissons avec le marquis de Vardes. Prudente et réservée à l'excès, mademoiselle de La Vallière se gardait de rien dire au roi. Il sut un jour qu'elle avait des secrets pour lui et il la quitta dans une violente colère. Ils étaient convenus plusieurs fois, dit madame de La Fayette, que, quelques brouilleries qu'ils eussent ensemble, ils ne s'endormiraient jamais sans se « raccommoder et sans s'écrire. » Mademoiselle de La Vallière attendit un mot de pardon toute la nuit. Le matin, la tête perdue, elle sortit de chez Madame et alla se réfugier dans un petit couvent de Saint-Cloud. Il fallut annoncer au roi qu'elle avait disparu. Ce qui prouve à quel point il l'aimait alors et combien ce départ le troubla, c'est qu'il courut la chercher lui-même en tous lieux. Il la trouva dans le parloir, en dehors du couvent, car on n'avait pas voulu la recevoir à l'intérieur. Couchée à terre, hors d'elle-même, elle pleurait et sanglotait. Comment

résister à ces preuves réciproques d'amour ? Louis XIV ramena la charmante fugitive chez Madame, qu'il supplia, les larmes aux yeux, de la recevoir et de la garder. »

Malgré cette flamme d'amour qui resplendissait en elle, mademoiselle de La Vallière s'appliquait à ne rien laisser voir au dehors de sa liaison avec le roi, et par-dessus tout elle ménageait la reine qui, cependant, n'était pas sans soupçons. Un soir que dans tout l'éclat de sa passion et de sa beauté elle traversait la chambre de Marie-Thérèse, celle-ci ne put retenir cette parole amère : « *Esta donzella con las arracadas de diamante, es esta que el rey quiere :* Vous voyez cette fille avec ses pendants d'oreille en diamant, c'est elle qui a toute la tendresse du roi. » Si la reine abandonnée pouvait encore douter, cela lui fut bientôt après impossible.

Madame de La Vallière avait donné au roi un premier enfant, un fils ; c'est à l'occasion de la naissance d'un second enfant, mademoiselle de Blois, qu'il érigea en duché-pairie les terres de Vaujour et de Saint-Christophe, situées en Touraine et en Anjou, avec reversibilité sur mademoiselle de Blois dont la mère fut créée duchesse de La Vallière. Il est nécessaire d'emprunter à l'excellente notice que M. Pierre Clément a publiée en tête de l'édition des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* le récit de l'épisode singulier qui suivit immédiatement cette munificence royale.

« Un mois après, la reine et la cour suivaient le roi, d'abord à Compiègne, ensuite à Avesnes. Le voyage d'Avesnes tient une place importante dans les mémoires du temps et fait tache dans la vie de la duchesse de La Vallière. Enivrée par la faveur dont le roi venait de lui donner un éclatant témoignage, persuadée qu'une destinée au moins égale était réservée à l'enfant qu'elle portait dans son sein, elle eut, un seul jour peut-être, mais c'était trop, le tort irréparable de se montrer publiquement insolente à l'égard de la reine. En face de toute la cour et de l'armée, qui avaient les yeux fixés sur elle, la petite violette démentit hautement sa réputation de modestie et de douceur. Comme tant d'autres, le vent de la faveur l'avait égarée et jetée hors de sa voie. Un témoin oculaire, très-digne de foi, mademoiselle de Montpensier, donne,

sur le voyage d'Avesnes et sur les étapes de la cour, des détails précis qu'il faut bien reproduire. A La Fère, sur le bruit que la duchesse de La Vallière venait d'arriver, Mademoiselle vit la reine « qui pleurait, qui « avait vomi et qui se trouvait mal. » Madame de La Vallière vint la saluer au moment où elle montait en voiture. Irritée de tant d'audace, la reine défendit de lui envoyer à manger; on ne l'osa pas. Toutes les dames de la cour manifestaient leur indignation; mais aucune avec autant de feu que madame de Montespan. « J'admire, disait-elle, sa « hardiesse de s'oser présenter devant la reine, de venir avec cette dili- « gence, sans savoir si elle le trouvera bon. Assurément, le roi ne lui « a point mandé de venir. Dieu me garde d'être maîtresse du roi! « mais, si je l'étais, je serais bien honteuse devant la reine. » Arrivée à Guise, Marie-Thérèse avait défendu que personne partît avant elle et donné l'ordre aux troupes envoyées pour l'accompagner de n'escorter qui que ce fût. Madame de La Vallière marcha donc à la suite pendant quelque temps. « Mais, poursuit Mademoiselle, comme nous fûmes « proche du roi, qu'on le croyait sur la hauteur, elle fit aller son « carrosse à travers les champs et trotter à toute bride. La reine vit cela, « qui voulait l'envoyer arrêter; cela la mit fort en colère.... En arri- « vant, le roi fut un moment avec la reine; puis alla chez madame de « La Vallière, qui ne vint point ce soir-là. Le lendemain, elle vint à « la messe avec la reine. Quoique le carrosse fût plein, on se pressa « pour lui faire place, et elle dîna avec la reine. Les dames y mangèrent « tout le voyage. On fut deux ou trois jours à Avesnes. Madame de Mon- « tespan me laissa jouer; elle logeait chez madame de Montausier, dans « une de ses chambres, qui était proche de la chambre du roi, et l'on « remarqua qu'à un degré qui était entre deux, où l'on avait mis une « sentinelle à la porte qui donnait à l'appartement du roi, on la vint « ôter, et elle fut toujours en bas. Le roi demeurait souvent tout seul à « sa chambre, et madame de Montespan ne suivait point la reine. »

On est très-sévère aujourd'hui sur cet épisode du voyage d'Avesnes; il semble cependant qu'on pourrait ne voir dans le manque de respect de la duchesse de La Vallière envers Marie-Thérèse qu'un élan de reconnaissance irrésistible, et une preuve (la plus forte de toutes pour cette

âme naturellement timide) d'un amour qui ne sait plus se contraindre à l'heure où il se sent vaguement menacé par des dons inattendus qui dissimulent peut-être une retraite préméditée. Et ces craintes étaient justes, puisque c'est dans ce temps même qu'elle fut à tout jamais remplacée par madame de Montespan.

C'est à partir de ce moment que madame de La Vallière nous apparaît dans toute la beauté morale de sa passion.

Le voyage d'Avesnes avait eu lieu en 1667, c'est seulement en 1674, après sept ans d'humiliations, qu'il lui fut permis de quitter la cour et de se retirer du monde pour se vouer à la vie religieuse.

Du jour de sa disgrâce, on la vit peu à peu retrancher au luxe de ses vêtements, se montrer plus humble que jamais et résignée, non dans son cœur cruellement atteint, mais dans ses actions. Toutes les brutalités du roi lui semblaient réservées, et dans cette lutte de chaque jour elle puisait sa force bien moins dans les retours de plus en plus rares de son royal amant que dans cet amour, qui le lui montrait toujours grand, même dans l'abaissement, dans l'indignité de sa conduite envers elle. La princesse Palatine raconte que Louis XIV, pour aller chez madame de Montespan, traversait la chambre de madame de La Vallière. « Le roi avait un joli épagneul appelé *Malice*. A l'instigation de la Montespan, il prenait ce petit chien et le jetait à la duchesse de La Vallière, en disant : Tenez, madame, voilà votre compagnie, c'est assez. Cela était d'autant plus dur qu'au lieu de rester chez elle, il ne faisait que passer pour aller chez la Montespan. Cependant, elle a tout souffert en patience. » « Que se passait-il, continue M. Sainte-Beuve après avoir rapporté ce trait de brutalité, que se passait-il, durant ce temps-là, dans l'âme sincère et tendre, dans l'âme repentante qui s'abreuvait ainsi comme à plaisir de l'amertume du calice? Elle-même a consigné les sentiments secrets de son cœur dans une suite de *Réflexions sur la miséricorde de Dieu,* qu'elle écrivait au sortir d'une grave maladie qu'elle fit en ces années. »

Une fois déjà, sans doute après un mauvais traitement de cette sorte, elle s'était réfugiée au couvent de Chaillot; mais le temps était loin de sa fuite matinale au couvent de Saint-Cloud ; ce n'est pas le roi qui l'alla

chercher, il envoya Colbert qui la ramena tout éplorée. Le roi daigna verser quelques larmes, mais ce fut tout et les choses n'en allèrent pas mieux pour la pauvre duchesse. Cependant cette retraite d'un instant à Chaillot lui avait donné de nouvelles armes pour la lutte ; elle avait sérieusement songé à se retirer définitivement dans un couvent, non plus sous le coup d'une irritation, mais noblement, dignement, avec l'assentiment du roi et pour faire pénitence. C'est alors qu'elle commença à rédiger pour elle ces *Réflexions sur la miséricorde de Dieu,* qui la montrent tout entière et vraiment grande dans son humiliation. Elle était poussée dans cette voie par Bossuet, évêque de Condom, et par un vieil ami, le maréchal de Bellefonds, son correspondant habituel, celui à qui elle confie ses regrets, ses désespoirs, ses chutes et ses efforts pour arriver à Dieu en se détachant de son amour.

La résistance du roi fut de longue durée ; elle-même, madame de La Vallière, retombait, perdait courage, n'osait plus vouloir. Dans ses lettres, ses *Réflexions* à cette date (fin de l'année 1673), elle se plaint sans trêve de sa faiblesse. « J'ai toutes les *faiblesses* de l'esprit et du cœur, » écrit-elle au maréchal de Bellefonds, et quelques jours après : « Je ne tiens plus qu'à un fil ; aidez-moi, je vous prie, à le rompre, grondez, menacez,.... vous ne devez pas vous rebuter de ma *faiblesse*... *Fortifiez-moi* de vos conseils. » Le 19 mars 1674, elle écrit encore : « Enfin, je quitte le monde : c'est sans regret, mais ce n'est pas sans peine ; ma *faiblesse* m'y a retenue longtemps sans goût. » Dans ses *Réflexions,* on retrouve à chaque page des phrases comme celle-ci : « Donnez-moi donc, ô mon Dieu ! une foi vive qui anime toutes mes actions et qui, malgré ma *faiblesse,* soutienne votre amour.... »

Le sentiment de sa faiblesse n'est d'ailleurs pas le seul qui domine dans ces pages. Toutes les plaies de son cœur y apparaissent saignantes et jamais cicatrisées : « Il ne me reste plus rien à souhaiter que de perdre la mémoire de tout ce qui n'est point lui (Jésus-Christ). Par sa bonté le cœur est détaché, et la volonté ne tend plus qu'à lui plaire ; mais cette importune mémoire, que je voudrais si loin de moi, me distrait à tous moments et me livre d'éternels combats. » C'est en 1675, un an après sa profession de Carmélite, qu'elle écrit cela, et, plus tard

encore, à diverses reprises, elle ajoute : « Priez Dieu que je sois plus fidèle, les grâces ne me manquent pas, mais j'y manque plus que jamais... Hélas! à peine j'ai fait un pas que je retombe accablée sous la chaîne du péché.... Si j'aimais le Seigneur comme je le dois, si son amour régnait souverainement dans mon cœur, il absorberait toute autre pensée.... » On le voit, sa vie était devenue une occasion d'*éternels combats,* car cette autre pensée qui la tourmente, cette image qui dissimule trop souvent celle du Dieu à qui elle s'est vouée, est-il besoin de dire que c'est l'image de Louis XIV que rien ne peut chasser de son cœur ; selon sa propre expression, elle se sent « encore toute vivante dans le cercueil de la pénitence.... »

Les *Réflexions,* écrites d'un style un peu précieux, laissent parfois éclater des expressions d'une superbe tournure ou d'un accent profondément saisissant. C'est madame de La Vallière qui définit la prière « un regard du cœur vers Dieu. »

Mais laissons parler M. Sainte-Beuve qui a donné de ce livre une analyse très-délicate et fort complète : « Elle s'y compare dès l'abord à ces trois grandes pécheresses, la Chananéenne, la Samaritaine et la Madeleine. Parlant de la première, de la *Chananéenne,* elle s'écrie : « Regardez-moi quelquefois en m'approchant de vous comme cette humble « étrangère, j'entends, Seigneur, comme une *pauvre chienne* qui « s'estime trop heureuse de ramasser les miettes qui tombent de la table « où vous festinez vos élus. » L'expression est franche jusqu'à la crudité, mais elle est sincère.... Tout à côté on retrouve des pensées plus douces, plus conformes à l'idée qu'on se fait de cette âme délicate et timide : « Car, hélas ! je suis si faible et si changeante que mes meilleurs désirs « ressemblent à cette fleur des champs dont parle votre Prophète-Roi, « qui fleurit le matin et qui sèche le soir. » Pour se préserver de ses rechutes, de ses faiblesses, « du doux poison de plaire à ce monde et de « l'aimer, » elle invoque un de ces *coups de miséricorde* qui affligent, humilient, et à la fois retournent vers Dieu une âme. Ce mot de *miséricorde,* qui est au titre du livre, revient à tout instant ; il abonde sur ses lèvres, c'est son cri; c'est le nom aussi sous lequel elle entrera dans la vie religieuse. On a essayé, dans ces derniers temps, de douter que

ce petit écrit fût en effet de madame de La Vallière; mais ce seul mot de *miséricorde,* ainsi placé avec une intention manifeste, ne devient-il pas comme une signature?

« On trouve, on devine des allusions plus ou moins couvertes à ses humiliations, à ses souffrances : « Que si pour m'imposer, dit-elle, une « pénitence en quelque façon convenable à mes offenses, vous voulez « (ô mon Dieu!) que, par des devoirs indispensables, je reste encore « dans le monde, pour y souffrir *sur ce même échafaud où je vous ai « tant offensé;* si vous voulez tirer de mon péché ma punition même, « en faisant devenir les bourreaux de mon cœur ceux que j'en avais « faits les idoles : *Paratum cor meum, Deus* (mon cœur est tout prêt, ô « Seigneur!). » En attendant le grand coup qu'elle espère, elle se fait une résolution de profiter des moindres secours intérieurs pour s'acheminer dans la voie du retour : « Je n'attendrai donc pas, ô mon Dieu! « à sortir de mon dangereux assoupissement, que tout le soleil de « votre justice soit levé. Aussitôt que l'aurore de votre grâce commen- « cera à poindre, je commencerai d'agir et de travailler à l'œuvre de « mon salut.... en me contentant d'avancer et de croître dans votre « amour comme l'aurore, *doucement et imperceptiblement....* » Il est naturel de rapprocher ces paroles de celles mêmes que Bossuet écrivait au sujet de madame de La Vallière, à la veille de son entière conversion : « Il me semble, disait-il, qu'elle avance un peu ses affaires à sa « manière, *doucement et lentement.* » Ainsi sa démarche habituelle, même dans le chemin du salut, était une douce lenteur, et comme un air de molle nonchalance, jusqu'à ce que l'amour lui eût donné les ailes qui enlèvent.... On ne trouve pas, dans les lettres de madame de La Vallière, un seul mot qui ne soit naturel, humble et doux, d'une reconnaissance vive pour ceux qui lui veulent du bien, d'une parfaite indulgence pour les autres : « Mes affaires n'avancent point, écrit-elle « (15 janvier 1674), et je ne trouve nul secours dans les personnes dont « j'en pouvais attendre : il faut que j'aie la mortification d'importuner « *le maître,* et vous savez ce que c'est pour moi..... » Et ailleurs : « Quitter la Cour pour le Cloître, ce n'est point là ce qui me coûte; « mais parler au roi, oh! voilà mon supplice. » La vue de sa fille, ma-

demoiselle de Blois, l'attendrit mais sans l'ébranler : « Je vous avoue que « j'ai eu de la joie de la voir jolie comme elle était ; je m'en faisais en « même temps un scrupule ; je l'aime, mais elle ne me retiendra pas un « seul moment ; je la vois avec plaisir, et je la quitterai sans peine : « accordez cela comme il vous plaira, mais je le sens comme je vous « le dis. » Ces luttes, ces difficultés dernières traînent encore et se prolongent quelque temps, jusqu'à ce que la résolution dernière vienne à son terme.... » ajoutons, jusqu'à ce que Louis XIV daigne autoriser la retraite de sa première maîtresse.

Madame de La Vallière avait à peine trente ans lorsqu'elle entra (le 20 avril 1674) aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Avant de quitter la cour, elle avait demandé pardon à genoux à la reine pour ses offenses ; la prise d'habit eut lieu le 2 juin 1674, le sermon de la *vêture* fut prononcé par l'évêque d'Aire, en remplacement de Bossuet qui prononça celui de la *profession* dont la cérémonie se fit un an plus tard. La reine y assistait et plaça elle-même le voile noir sur la tête de la sœur Louise de la Miséricorde. Toutes les austérités, elle les pratiqua avec une implacable rigueur. « Un désir insatiable de souffrances la consumait, dit la lettre circulaire de la prieure des Carmélites de Paris sur la mort de la sœur Louise. Un jour de vendredi saint, trouve-t-on encore dans ce récit, elle se sentit si portée à honorer la soif de Jésus-Christ sur la croix, que pour y rendre quelque hommage, et expier le plaisir qu'elle avait pris autrefois à boire des liqueurs, elle fut plus de trois semaines sans boire une goutte d'eau, et trois ans entiers à n'en boire par jour que la valeur d'un demi-verre.... Quelques années après sa profession, elle perdit monsieur son frère qu'elle aimait tendrement. En apprenant cette triste nouvelle, elle éleva son cœur vers Dieu, et lui sacrifia si pleinement sa douleur qu'elle n'en donna aucune marque. Dans la suite du temps, ayant fait une perte encore plus sensible, une personne de ses amis, touchée de l'effort qu'elle faisait pour cacher sa douleur, lui dit que quelques larmes soulageaient le cœur et n'étaient point un crime. *Il faut tout sacrifier,* répondit-elle avec courage, *c'est sur moi seule que je dois pleurer.* » Cette perte, qui lui fut si sensible, était celle de son fils, le comte de Vermandois, mort de débauches. Bossuet s'était

chargé de lui annoncer cette pénible nouvelle ; les premières larmes versées, elle reprit avec une douloureuse fermeté : « C'est trop pleurer la mort d'un fils dont je n'ai pas encore assez pleuré la naissance. »

Madame de Sévigné, elle-même, si mondaine, si volontiers railleuse, lorsqu'elle la vit à l'occasion du mariage de mademoiselle de Blois avec le prince de Conti, ne put retenir ce cri : *Quel ange m'apparut!* et elle termine une longue période d'éloges par cette réflexion : « En vérité, cet habit et cette retraite sont une grande dignité pour elle. »

La véritable et la grande dignité de madame de La Vallière, c'est d'avoir aimé Dieu comme elle avait aimé le roi, avec son cœur et non avec son ambition. Elle est d'elle cette simple et belle prière : « Faites (Seigneur) que le péché me déplaise bien plus par sa difformité que par la crainte de vos châtiments. »

Sa grande dignité, sa pureté, c'est le désintéressement dans l'ardent amour.

La sœur Louise de la Miséricorde mourut le 6 juin 1710. Depuis trente-six ans, la duchesse de La Vallière était morte au monde.

ERNEST CHESNEAU.

DUCHESSE DE VALARD

# LA DUCHESSE DE MAZARIN

(1646-1699)

---

En 1653, les troubles de la Fronde étaient apaisés ; les chefs de ce tumultueux mouvement, soumis ou fugitifs, ne pouvaient rien contre le souple et impérieux ministre qui gouvernait la France sans grandeur, mais non sans génie. Le cardinal Mazarin, vainqueur par son habileté et son heureuse étoile, exerçait une autorité absolue ; il avait assez fait pour sa fortune, il songea à celle de sa famille. Des huit enfants de sa sœur Hieronima Mazarini et de Lorenzo Mancini, gentilhomme romain, trois avaient déjà été appelés près de lui, deux étaient encore trop jeunes pour le voyage; il voulut qu'on lui amenât les trois autres : Philippe, depuis duc de Nevers ; Marie, depuis connétable de Colonne ; et Hortense qui, sous le nom de duchesse de Mazarin, devait étonner son siècle par sa beauté et ses aventures.

Hortense Mancini était née à Rome en 1646. Elle avait donc sept ans quand elle arriva en France au mois de mars 1653. Sa sœur Marie et elle, accompagnées de leur mère, séjournèrent huit mois à Aix, dans le palais du gouverneur, pour s'y familiariser avec la langue et les usages de la France. Une fois à Paris, les deux sœurs furent mises au couvent où elles passèrent plusieurs années ; elles ne parurent à la cour qu'après le mariage de leur sœur Olympe, en 1657. Mademoiselle de Montpensier,

qui vit Hortense à cette époque, la trouva une belle fille. L'expression est faible, Hortense était déjà d'une rare beauté, et sa grâce enfantine avait gagné le cœur du cardinal qui la désignait de loin comme l'héritière de son nom et de ses trésors. Elle grandit au milieu des adulations des courtisans et dans l'intimité du jeune Louis XIV. Comme la prédilection de son oncle pour elle était bien connue, des prétendants du plus haut rang recherchèrent sa main. Charles II d'Angleterre, monarque encore sans couronne, la demanda avec instance. Mademoiselle de Montpensier raconte qu'au retour des négociations de Saint-Jean-de-Luz (novembre 1659), le cardinal lui dit : « Le roi d'Angleterre m'a fait proposer de le marier avec ma nièce Hortense. Je lui ai répondu qu'il me faisait trop d'honneur ; que tant qu'il y aurait des cousines germaines du roi à marier, il ne fallait pas qu'il songeât à mes nièces. »—« J'appris, ajoute-t-elle, que du temps de la mort de Cromwell, la reine d'Angleterre avait fait faire la même proposition à M. le cardinal qui l'avait refusée ; pour cette dernière fois, c'était M. de Turenne qui l'avait faite. Il prenait grand intérêt à tout ce qui regardait le roi d'Angleterre ; comme ce n'était pas un homme heureux dans les affaires dont il se mêlait, celle-ci ne réussit pas entre ses mains. La reine d'Angleterre témoignait un grand empressement pour ce mariage. » Mazarin refusa pour ne pas embarrasser sa politique des prétentions de Charles II. Un scrupule du même genre l'empêcha d'agréer la recherche du duc de Savoie. Un prince de Portugal, plus tard régent, puis roi sous le nom de Pierre II, fut au nombre des prétendants évincés. Hortense ne devait pas être reine. Après bien des hésitations et des lenteurs, le cardinal finit comme les personnes trop difficiles par prendre le pire parti. Se sentant mourir, n'ayant ni le temps de tarder encore ni le loisir de faire un meilleur choix, il donna Hortense à Armand de la Meilleraye qui prit, en l'épousant (28 février 1661), le titre de duc de Mazarin. Le 9 mars, le cardinal mourait en léguant au duc et à la duchesse qui portaient son nom vingt-huit millions et les revenus de plusieurs gouvernements dont un seul, celui de Hagueneau, rapportait 30,000 livres de rente. Un si grand bienfait produisit peu d'impression sur le cœur de la jeune femme qui semble n'avoir eu aucune affection pour son

oncle. Tandis que le cardinal agonisait à Vincennes, sa nièce s'amusait au palais Mazarin, et une de ses plus innocentes distractions était de jeter par la fenêtre l'or que le ministre avait si avidement thésaurisé.

« Aussitôt que le mariage fut conclu, écrit-elle dans ses *Mémoires*, il (le cardinal) m'envoya un grand cabinet où, entre autres nippes, il y avoit dix mille pistoles en or. J'en fis bonne part à mon frère et à mes sœurs, pour les consoler de mon opulence qu'elles ne pouvoient voir sans envie. Elles n'avoient pas même besoin de m'en demander. La clef demeura toujours où elle étoit quand on l'apporta; en prit qui voulut, et un jour entre autres que nous n'avions pas de meilleur passe-temps, nous jetâmes plus de trois cents louis par les fenêtres du palais Mazarin pour avoir le plaisir de faire battre un peuple de valets qui étoit dans la cour. Cette profusion étant venue à la connoissance de M. le cardinal, il en eut tant de déplaisir qu'on crut qu'elle avoit hâté sa fin. Quoi qu'il en soit, il mourut huit jours après, et me laissa la plus riche héritière et la plus malheureuse femme de la chrétienté. »

La plus malheureuse des femmes! On a peine à comprendre cette tragique exclamation. En beauté, en fortune, en grandeur, la jeune duchesse n'avait rien à désirer. Son mariage même ne semblait pas si mal assorti. Armand de la Meilleraye avait vingt-neuf ans; il était grand-maître de l'artillerie de France, lieutenant général des armées du roi, lieutenant général des haute et basse Bretagne, gouverneur d'Alsace. Ses qualités personnelles répondaient à sa position. Saint-Simon, qui le vit avancé en âge, le peint comme « un grand et gros homme de bonne mine qui marquait de l'esprit. » Il ajoute, en se reportant à la jeunesse du duc de Mazarin : « J'ai ouï dire aux contemporains qu'on ne pouvoit pas avoir plus d'esprit, ni plus agréable : qu'il étoit de la meilleure compagnie et fort instruit; magnifique, du goût à tout, de la valeur, dans l'intime familiarité du roi, qui n'a jamais pu cesser de l'aimer, gracieux, affable et poli. » Sur ce portrait il n'est personne qui n'accorde que M. de Mazarin était un mari très-convenable. Il n'avait que le tort d'être dévot et de trop aimer sa femme. Sa dévotion le fit trembler pour le salut de la jeune duchesse, si elle restait exposée aux tentations du monde; son amour le jeta dans la jalousie. Il redouta surtout, pour son bonheur domestique, les assiduités du jeune roi qui venait souvent au palais Mazarin où logeait encore Marie Mancini. M. de

Mazarin n'avait pas tout à fait tort, si l'on en croit madame de Lafayette.

« On ne savoit, dit-elle, si le roi y étoit conduit par les restes de son ancienne flamme, ou par les étincelles d'une nouvelle, que les yeux de madame de Mazarin étoient bien capables d'allumer. C'étoit non-seulement la plus belle des nièces du cardinal, mais aussi une des plus parfaites beautés de la cour. Il ne lui manquoit que de l'esprit pour être accomplie et pour lui donner la vivacité qu'elle n'avoit pas ; ce défaut même n'en étoit pas un pour tout le monde, et beaucoup de gens trouvoient son air languissant et sa négligence capables de se faire aimer. Ainsi les opinions se portoient aisément à croire que le roi lui en vouloit, et que l'ascendant du cardinal garderoit encore son cœur dans sa famille. Il est vrai que cette opinion n'étoit pas sans fondement : l'habitude que le roi avoit prise avec les nièces du cardinal lui donnoit plus de disposition à leur parler qu'à toutes les autres femmes ; et la beauté de madame Mazarin, jointe à l'avantage que donne un mari qui n'est guère aimable à un roi qui l'est beaucoup, l'eût aisément portée à l'aimer, si M. de Mazarin n'avoit eu ce même soin, que nous lui avons vu depuis, d'éloigner sa femme des lieux où étoit le roi. »

Sous l'empire d'une crainte qui n'était pas chimérique, il promena sa femme dans ses terres et ses gouvernements, et comme il en avait à tous les coins de la France, en Bretagne et en Alsace, au nord et au midi, la vie de la duchesse ne fut qu'un voyage perpétuel. Ses grossesses, ses couches (elle en eut quatre en cinq ans) ne la dispensaient pas de courir les grands chemins en tête à tête avec son fantasque mari. On comprend qu'une jeune femme, faite pour briller à la cour, ait peu goûté un pareil genre de vie. A bout de patience, elle se plaignit avec vivacité au duc de Mazarin qui, jugeant le péril plus grand que jamais, redoubla de surveillance. Des explications orageuses suivies de deux raccommodements aboutirent à une rupture ouverte. En 1666, quelques mois après la naissance de son quatrième et dernier enfant, la duchesse demanda judiciairement sa séparation. En attendant l'issue du procès, elle se retira dans le couvent de Sainte-Marie de la Bastille, puis à l'abbaye de Chelles. Sa conduite, dans ces pieuses maisons, n'eut pas toute la gravité convenable à une mère de quatre enfants et à une femme qui se disait si malheureuse ; mais elle n'avait que vingt ans, et elle avait

trouvé à Sainte-Marie la plus réjouissante compagne de réclusion, une étourdie de seize ans, déjà remarquée pour sa rare beauté, et plus tard trop fameuse par le scandale de ses aventures, Sidonie de Courcelles. Les deux captives firent de leur mieux pour égayer les ennuis du cloître, et firent si bien qu'elles se rendirent insupportables aux bonnes religieuses chargées de les garder, et qui les virent partir avec grand plaisir. Hortense rentra au palais Mazarin avec l'inséparable madame de Courcelles, et, provisoirement, le duc logea à l'Arsenal. Bientôt les deux amies se brouillèrent, et Sidonie se remit avec son mari. Il paraît que l'amour était en jeu dans cette rupture, que madame de Mazarin raconte d'une manière confuse et en personne qui n'ose pas tout dire. Hortense et Sidonie se disputaient les hommages de Cavoye, ce parfait courtisan qui fut l'ami de Racine; la plus jeune l'emporta. Madame de Mazarin eut la légèreté de prévenir Courcelles. Celui-ci se battit avec Cavoye, et de peur de se donner le ridicule d'un mari jaloux, il eut l'air de se battre pour madame de Mazarin. Ce duel fit beaucoup de bruit et ne disposa pas les juges en faveur de la duchesse.

Elle gagna devant la troisième chambre des enquêtes, toute composée, dit-elle, de jeunes gens qui se piquèrent de la servir. Malheureusement la troisième chambre ne jugeait qu'en premier ressort ; son arrêt devait être confirmé ou cassé par la grand'chambre où siégeaient de vieux parlementaires peu sensibles à la beauté de madame de Mazarin. Elle prévit une sentence défavorable et ne l'attendit pas. Par un beau jour, ou plutôt par une belle soirée d'été, le 13 juin 1668, elle partit avec Nanon, sa femme de chambre, toutes deux déguisées en hommes, dans un carrosse à six chevaux. Son frère Philippe, duc de Nevers, et le prince de Rohan l'assistèrent dans sa fuite. Le prince de Rohan était vicieux jusqu'à la dépravation, hardi jusqu'à l'extravagance, aimant surtout le scandale, toujours prêt à se jeter dans les aventures, si bien qu'il finit par conspirer contre Louis XIV et eut la tête tranchée. Accompagnée de ce dangereux complice, la duchesse arriva au château de la princesse de Guémenée, mère de Rohan ; elle ne s'y arrêta qu'un instant, et se dirigea en chaise de poste vers la frontière de la Lorraine. Au bout de quelques heures, l'impatience la gagnant, elle monta à cheval

et courut à franc étrier jusqu'à Bar et de là jusqu'à Nancy. Le duc de Lorraine la fit escorter jusqu'à Neufchâtel, et le reste du voyage s'accomplit avec sécurité.

Quand la fuite de la duchesse fut publique, on rit beaucoup à la cour de la mésaventure du mari et de son désespoir. Comme on savait qu'il était assez visionnaire et qu'il s'était cru récemment honoré d'une révélation divine au sujet du roi et de mademoiselle de la Vallière, on s'étonna qu'il n'eût reçu du Ciel aucune lumière sur un sujet qui le touchait de plus près. Quelque poëte, probablement le duc de Nevers lui-même, fit là-dessus des vers qui n'ont que le mérite de l'à-propos ; ils commencent ainsi :

Mazarin, triste, pâle et le cœur interdit,

et finissent par une prétendue conversation entre le duc et Louis XIV :

—Ma pauvre femme, hélas! qu'est-elle devenue?
—La chose, dit le roi, vous est-elle inconnue?
L'ange qui vous dit tout ne vous l'a-t-il pas dit ?

On rit donc du mari, mais l'on s'indigna, ou l'on eut l'air de s'indigner contre la femme. Le fat et indélicat Rohan grossit encore un scandale qui flattait sa vanité, et affecta jusqu'au dédain pour se donner l'apparence d'un amant trop heureux. Madame de Montmorency, écrivant à Bussy au plus fort de la clameur, lui disait : « Pour des nouvelles, vous saurez que M. de Rohan parle avec mépris de madame de Mazarin. Il dit qu'on veut avoir ses bonnes grâces, mais sans en faire cas quand on les a. » Tandis que sa réputation subissait une atteinte irréparable, Hortense rejoignait en Italie sa sœur Marie, devenue connétable de Colonne, et trouvait à Rome un asile peu paisible. Elle revint en France, en 1670, solliciter de la bienveillance du roi une part de l'immense héritage du cardinal, mais elle n'obtint que l'offre dérisoire d'une pension de 24,000 livres. Cependant, elle aima mieux s'en remettre au hasard que de rester avec son mari et repartit pour Rome. Son second dé-

part étonna plus que le premier. Madame de Scudéry écrivait gaiement à Bussy, le 6 mars 1671 : « Madame de Mazarin s'en est encore allée cette fois plus hardiment que les autres ; quand les cervelles de nous autres femmes se démontent, en vérité cela ne se raccommode jamais. » Madame de Mazarin devait fournir encore plus d'une preuve à l'appui de ce redoutable aphorisme.

Marie Mancini, qui ne s'était jamais bien consolée de n'être pas la femme de Louis XIV, s'ennuyait à Rome, et, s'en prenant de son ennui au connétable de Colonne, résolut de le quitter. Hortense s'associa à cette coupable et folle idée. Les deux sœurs s'échappèrent furtivement de Rome, s'embarquèrent à Civita-Vecchia et arrivèrent en Provence au mois de juin 1672. Pour que rien ne manquât au scandale, les fugitives paraissaient courir après deux frères d'équivoque réputation, et dont on avait fort remarqué à Rome les assiduités auprès d'elles, le chevalier de Lorraine et M. de Marsan. Cette dernière équipée dépassait de beaucoup ce qu'on pouvait se permettre sous Louis XIV. De toutes parts on cria à l'esclandre. Madame de Scudéry, honnête femme, assez indulgente d'ailleurs, écrivait à Bussy qui n'avait nullement le droit d'être sévère : « Pour vous dire la vérité, je conçois bien qu'on peut aimer, mais je ne comprends pas qu'une femme de qualité se puisse résoudre à renoncer à toute sorte d'honneur, de bienséance et de réputation ; je tiens qu'il y devroit avoir une punition corporelle pour les dames si fort emportées. » On trouve dans la correspondance de madame de Sévigné des expressions de blâme tout aussi formelles. Madame de Grignan, plus charitable que sa mère, envoya des chemises aux fugitives en disant qu'elles voyageaient comme de véritables héroïnes de roman, avec force pierreries et très-peu de linge blanc.

Il était temps que ces folles aventures, semblables à un roman décousu, eussent un terme. Les deux sœurs se séparèrent. Marie se dirigea vers Paris qui lui fut interdit ainsi que Versailles, et alla mourir dans un cloître d'Espagne lentement et obscurément. Hortense s'établit à Chambéry. Ses grandes liaisons de famille, les débris de son opulence, la protection du duc de Savoie lui assurèrent quelques années d'une existence paisible qu'elle rendit brillante. Tous les témoignages s'ac-

cordent sur l'attrait impérieux qu'exerçait cette belle personne. Il semble que Saint-Évremond n'exagère rien lorsqu'il dit : « Madame Mazarin n'est pas plus tôt arrivée en quelque lieu, qu'elle y établit une maison qui fait oublier toutes les autres. On y trouve la plus grande liberté du monde ; on y vit avec une égale discrétion ; chacun y est plus commodément que chez soi, et plus respectueusement qu'à la cour. » Dans cet intervalle de repos, voulant répondre à la curiosité de ses amis et aux inculpations de ses ennemis, elle fit rédiger ses *Mémoires* par un des familiers de sa petite cour, l'abbé de Saint-Réal, bel esprit qui ne manquait pas d'imagination, et qui s'entendait très-bien à mettre l'histoire en roman. Je ne veux pas dire que ces *Mémoires* sont un roman, comme d'autres ouvrages de Saint-Réal ; je les crois beaucoup plus vrais et plus sérieux que l'histoire de la *Conjuration contre Venise;* on y trouve, je pense, peu d'inexactitudes graves ; tout au plus peut-on les accuser d'omissions. La duchesse les avoua ; mais je ne sais comment on a pu les lui attribuer, car avec tout son esprit, et elle en avait assurément, quoi qu'en dise madame de Lafayette, elle était incapable d'écrire correctement une lettre. Pour de simples billets, elle recourait à un secrétaire. On joint ordinairement aux *Mémoires* un *portrait* de madame de Mazarin qui est peut-être aussi de Saint-Réal, et qui, malgré la roideur du style, rend assez bien l'éclat et la grandeur du modèle ; il est trop long pour être cité ici ; nous n'en donnerons que quelques passages:

« C'est une de ces beautés romaines qui ne ressemblent pas à des poupées, comme la plupart des nôtres de France, et dans qui la nature toute pure triomphe avec majesté de tout l'artifice des coquettes. La couleur de ses yeux n'a point de nom ; ce n'est ni bleu, ni gris, ni tout à fait noir, mais un mélange de tous les trois, qui n'a que ce que chacun a de plus beau, la douceur des bleus, la gaieté des gris, et surtout le feu des noirs ; mais ce qu'ils ont de plus merveilleux, c'est qu'il n'y en a point au monde de si doux et de si enjoués pour l'ordinaire, enfin de si propres à donner de l'amour, et il n'y en a point de si sérieux, de si sévères et de si sensés, quand elle est dans quelque application d'esprit. Ils sont si vifs et si riants que, quand elle s'attache à regarder quelqu'un fixement, ce qui ne lui arrive guère, on croit en être éclairé jusqu'au fond de l'âme, et on désespère de pouvoir lui rien cacher. Ils sont grands,

bien fendus et à fleur de tête, pleins de feu et d'esprit; mais avec toutes ces beautés, ils n'ont rien de languissant et de passionné, comme si elle n'était née que pour être aimée et non pour aimer.

« Sa bouche n'est ni grande ni de la dernière petitesse; mais tous les mouvements en sont pleins de charme, et les grimaces les plus étranges ont une grâce inexprimable quand elle contrefait ceux qui les font. Son rire attendrirait les cœurs les plus durs et charmerait les plus cuisants soucis. Il lui change presque entièrement l'air du visage qu'elle a assez naturellement froid et fier, et il y répand une certaine teinte de douceur et de bonté qui rassure les âmes que sa fierté avait d'abord alarmées, et leur inspire cette joie inquiète qui est la plus prompte disposition à la tendresse... Son nez, qui est assurément des mieux faits et de la plus juste grandeur, donne un certain air fin, noble, élevé à toute sa physionomie qui plaît infiniment. Elle a le son de voix si touchant qu'on ne sauroit l'entendre sans émotion. Son teint a un éclat si beau, si naturel, si vif et si doux, que je ne pense pas que personne se soit jamais avisé, en le regardant, de trouver à redire qu'il ne soit pas de la première blancheur. Ses cheveux sont d'un noir luisant qui n'a rien de rude. A voir le beau tour qu'ils prennent naturellement, et comment ils se tournent d'eux-mêmes quand elle les a tout à fait abattus, pour peu qu'on eût l'âme poétique, on diroit qu'ils se jouent à plaisir, tout enflés et glorieux de couvrir une tête si belle. »

Telle était à vingt-six ans, telle resta jusqu'à sa mort Hortense Mancini. La Fare la proclame la plus belle femme de l'Europe. Quand un demi-siècle plus tard Fielding traça le portrait idéal de l'héroïne de Tom Jones, il crut ne pas pouvoir donner une plus grande idée de Sophie Western, qu'en disant qu'elle ressemblait à la duchesse de Mazarin. Son esprit, sans être très-brillant, n'était pas indigne de son incomparable beauté; elle le fortifia et le développa par des lectures sérieuses et la conversation des savants. Ses manières aussi devinrent plus réservées; sa conduite fut mieux ordonnée. Enfin il parut que l'expérience lui avait profité. Les personnes qui l'avaient vue quelques années avant et qui la revoyaient à Chambéry ne la trouvaient pas reconnaissable. Il semblait donc que la seconde partie de sa vie réparerait les fautes et les malheurs de la première; il n'en fut pas ainsi. La même destinée qui lui avait prodigué tous les dons voulut que tous ces dons fussent inutiles.

Après la mort du duc de Savoie, en 1675, madame de Mazarin quitta

ce pays à cause des procédés peu obligeants de la duchesse régente, et se rendit en Angleterre, où elle trouva bien près du trône une de ses proches parentes, Marie d'Este, duchesse d'York, fille d'une nièce du cardinal, mariée au duc de Modène. Charles II régnait encore et épuisait avec une voluptueuse insouciance l'éphémère retour de fortune des Stuarts. Une jeune Française, mademoiselle de Kéroualles, créée duchesse de Portsmouth, avait toute sa faveur. Madame de Mazarin l'aurait supplantée, dit-on, si elle l'eût voulu, et l'on crut d'abord qu'elle le voulait. On a même raconté qu'elle était venue à Londres à cette intention, qu'un parti ennemi de la duchesse de Portsmouth et de la France l'y avait appelée, que Charles II s'était laissé gagner sans peine à la beauté de madame de Mazarin et que ce n'était pas dans des vues désintéressées qu'il lui avait donné une pension de 4,000 livres sterling. Il y a du vrai dans ce récit, et il est certain que mademoiselle de Kéroualles fut jalouse et eut sujet de l'être; mais madame de Mazarin avait dans le caractère quelque chose de trop indépendant, de trop capricieux, de trop fier pour se plier au rôle de favorite. D'ailleurs, elle portait dans ses passions une franchise qui excluait le calcul. Juste au moment où on la croyait au mieux avec le roi d'Angleterre, elle accueillit avec une préférence marquée le prince de Monaco, un de ses amis de Savoie qui était venu la rejoindre à Londres. Charles II se fâcha d'abord et retira la pension; mais cet aimable prince ne savait pas garder rancune, il rendit les 4,000 livres sterling en y ajoutant un logement au palais de Saint-James.

Le pavillon que madame de Mazarin habitait devint bientôt le rendez-vous de ce que l'Angleterre avait de plus élevé pour le rang, de plus distingué pour l'esprit, sans distinction de partis. Les ministres rivaux Halifax, Rochester, Godolphin, Sunderland s'y rencontraient, et oubliaient un moment leurs querelles pour jouir ensemble de la conversation de la duchesse. Des érudits, des controversistes, van Beuning, Vossius, Justel, lui faisaient hommage de leur savoir; hommage qu'elle ne dédaignait pas, car elle se plaisait à agiter les questions les plus sérieuses, y compris la religion. Le vieux poëte Waller se plaignait de ne plus avoir pour la célébrer la verve de sa jeunesse. De tous les hôtes de

son salon, le plus assidu était un vieil exilé français, le judicieux, l'aimable et spirituel Saint-Évremond. Cet ancien ami de Marion de Lorme et de Ninon de l'Enclos se félicitait de retrouver chez la nièce du cardinal plus que la beauté de l'une et tout l'esprit de l'autre. Malgré ses soixante ans passés, ses rides, ses cheveux blancs, sa loupe plantée entre des sourcils grisonnants, il devint amoureux de la duchesse, et bravant le ridicule de sa passion sénile et platonique, supportant les fréquents accès d'humeur de la capricieuse beauté qui en était l'objet, il resta jusqu'à la fin fidèle au sentiment qui tourmentait et amusait sa vieillesse. Tous ses écrits sont pleins de son amour; on y rencontre beaucoup d'éloges et presque autant de reproches, des compliments qui manquent rarement de délicatesse et des conseils qui ne manquent jamais de sens. Madame de Mazarin riait des compliments et ne tenait aucun compte des conseils. Sa manière de vivre, plus encore que sa fantasque indifférence, désolait son raisonnable adorateur. La tranquillité dans l'opulence, l'éclat d'une cour où elle effaçait les beautés les plus brillantes, l'agrément de la cour plus choisie qui se réunissait autour d'elle, les conversations sérieuses et enjouées ne lui suffisaient pas ; son âme mobile, son imagination ardente réclamaient d'autres distractions. Monter à cheval dès cinq heures du matin, galoper dans la foule à toutes les courses, assister aux combats de coqs, engager et soutenir des paris, prolonger fort tard des soupers trop abondants, aller à l'embouchure de la Tamise braver les périls d'une mer orageuse [1], ce n'était pas assez si, à tant de fatigues, le jeu ne joignait ses violentes émotions ; mais le charme de la bassette s'émoussait à son

[1] A propos de cette dernière fantaisie, Saint-Évremond a rencontré quelques vers assez beaux qui peuvent très-bien s'entendre dans un sens moral :

Nous allions, il est vrai, sur de tranquilles eaux,
Chercher les raretés qu'apportoient les vaisseaux ;
Mais vous n'exposiez pas à la fureur de l'onde,
Cette tête adorable et chère à tout le monde.
Aujourd'hui vous bravez les plus fiers matelots,
Et ne craignez rien tant que le calme des flots.
Il faut un temps fâcheux, il faut un grand orage;
Vous haïriez la mer sans péril du naufrage.

tour ; et cette âme inquiète, ne sachant où se prendre, se tournait vers la dévotion qui avait pour elle l'attrait d'un sentiment inconnu. Après une journée passée aux courses de Newmarket, après une soirée où son page Dery avait chanté des vers voluptueux pour ranimer le monarque blasé, après une nuit de jeu, elle se prenait à envier le repos du cloître et la vie austère des Carmélites. Un jour, elle annonça à Saint-Évremond qu'elle voulait quitter l'Angleterre et s'aller enfermer dans le couvent où s'était mise sa sœur, la connétable de Colonne. Désolé de ce nouveau caprice, le vieux philosophe lui représenta que se jeter dans un couvent sans vocation, s'imposer une sévère pénitence en vue d'un autre monde dont elle n'attendait rien, et se consacrer à des dogmes pieux auxquels elle ne croyait pas, était une idée extraordinaire qui pouvait la séduire un moment, mais qui ferait son malheur dans cette vie, sans contribuer à son salut dans l'autre. La duchesse se laissa persuader, et resta à Londres où elle eut vers ce temps (1683), au lieu de l'aventure céleste qu'elle voulait aller chercher en Espagne, une aventure mondaine qui se dénoua tragiquement. Un jeune gentilhomme suédois, qui portait un grand nom militaire, Banier, s'éprit de madame de Mazarin et fut payé de retour. Philippe de Savoie, neveu de la duchesse, qui était venu la visiter, s'offensa de cette liaison, peut-être par jalousie, provoqua Banier et le tua en duel. Le désespoir de madame de Mazarin fut grand et dépassa les limites des convenances jusqu'à éclater publiquement. Elle fit tendre en noir ses appartements, et disposer en forme de chapelle mortuaire un cabinet où ses pages, ses femmes et elle-même chantaient les plus funèbres psaumes de la liturgie catholique.

Le duc de Mazarin, pauvre mari ridicule, mais touchant, était resté amoureux fou de sa femme. Il crut le moment venu de faire près d'elle une tentative suprême, pensant que, dégoûtée du séjour de Londres, elle rentrerait volontiers en France. Il envoya une dame qui avait été anciennement à son service, madame du Ruz, lui porter l'assurance de son pardon et de son amour et la presser de revenir. Tout fut inutile ; Hortense refusa de quitter l'Angleterre ; résolution peu excusable, à moins que l'on n'admette l'excuse fort gaie de madame de Sévigné

qui a dit : « Les règles ordinaires ne sont point faites pour elle ; sa justification est écrite sur la figure de M. de Mazarin. »

Ce n'est pas sur la figure, c'est plutôt dans le caractère de son mari que l'on chercherait sa justification. Les chagrins domestiques avaient augmenté les bizarreries du duc de Mazarin, et l'avaient jeté dans des manies qui le rendaient la fable de la cour. Sa dévotion qui avait toujours été singulière tournait à la folie. Il fit, par un scrupule de décence, briser ou mutiler les statues, barbouiller les tableaux, déchirer les tapisseries qui lui venaient du cardinal. Trouvant ses filles trop belles, et craignant que cette beauté ne leur devînt funeste, il voulait qu'on leur arrachât les dents de devant. Il imagina, pour maintenir la chasteté sur ses terres, des règlements minutieux qu'il serait difficile de rappeler ici ; on peut les lire dans les *Œuvres de Saint-Évremond* qui les a mis en vers. Il était heureux qu'on lui fît des procès ; il en eut jusqu'à trois cents, si l'on en croit l'abbé de Choisy, et les perdit presque tous. « Je suis bien aise, disait-il, qu'on me fasse des procès sur tous les biens que j'ai eus du cardinal. Je les crois tous mal acquis ; et du moins quand j'ai un arrêt en ma faveur, c'est un titre et ma conscience est en repos. » C'était pousser le scrupule un peu loin ; mais, si l'on s'en rapporte aux récits presque incroyables des contemporains, il allait plus loin encore dans cette voie de religieuse soumission aux arrêts de la Providence. Il n'osait pas avoir la moindre volonté de peur d'agir contre la volonté divine. Un jour, le feu prit au château de Mazarin, chacun accourut pour l'éteindre, lui de chasser les coquins qui tentaient de s'opposer au bon plaisir de Dieu. Une autre fois, il mit les emplois de sa maison en loterie et fit tirer les lots par ses gens. Son cuisinier eut la place d'intendant et son frotteur celle de secrétaire. Le souvenir de cette curieuse distribution d'emplois se conserva longtemps ; Voltaire s'en égayait encore un demi-siècle plus tard, lorsqu'il écrivait ces jolis vers :

On conte que l'époux de la célèbre Hortense
Signala plaisamment sa sainte extravagance ;
Craignant de faire un choix par sa faible raison,

Il tirait aux trois dés les rangs de sa maison.
Le sort d'un postillon faisait un secrétaire,
Le cocher, étonné, devint homme d'affaire;
Un docteur hibernois, son très-digne aumônier,
Rendit grâce au destin qui le fit cuisinier.

« On n'en finirait pas avec ses folies, » dit Saint-Simon à qui nous devons la plupart de ces détails. On comprend que la duchesse n'ait pas été très-empressée de revenir auprès de ce maniaque personnage. Elle sortit peu à peu du désespoir où l'avait jetée la mort de Banier et reprit son train de vie ordinaire. L'avénement de Jacques II, en 1685, ne porta pas une atteinte sensible à sa situation. Elle avait peu de faveur à attendre de ce roi dévot, mais la petite-nièce du cardinal devenue reine d'Angleterre eut, quoique dévote, de la considération pour une proche parente. Par le fait de cette parenté, la duchesse de Mazarin se trouva dans une position plus élevée et plus honorable qu'elle n'avait été jusque-là. Ses parents de France, qui l'avaient un peu négligée, se souvinrent d'elle. Sa plus jeune sœur, la duchesse de Bouillon, la vint voir en 1687. A cette occasion, une sorte de joûte s'engagea entre La Fontaine, le poëte favori de la duchesse de Bouillon, et Saint-Évremond, le vieux et spirituel chevalier de madame de Mazarin. La Fontaine écrivit dans une lettre à Saint-Évremond :

Hortense eut du Ciel en partage
La grâce, la beauté, l'esprit; ce n'est pas tout:
Les qualités du cœur, ce n'est pas tout encore:
Pour mille autres appas le monde entier l'adore
Depuis l'un jusqu'à l'autre bout.
L'Angleterre en ce point le dispute à la France,
Votre héroïne rend nos deux peuples rivaux.

Cet éclat qui environnait Hortense et que La Fontaine célébrait allait bientôt s'assombrir. La révolution de 1688 suivit de près l'épître du poëte. Madame de Mazarin n'avait point de préjugés contre la liberté; elle se plaisait même à rappeler qu'elle était née à Rome, qu'elle y avait

reçu l'âme des Porcies et des Arries; mais si la révolution ne froissait pas ses sentiments, elle compromettait terriblement ses intérêts. Le parti triomphant, ne voyant en elle que la parente de la reine, demanda son expulsion; sa pension cessa naturellement à la chute de Jacques II. Cependant quelques amis, Godolphin, Montaigu, Hampden, intervinrent en sa faveur; le nouveau roi, Guillaume III, n'était point persécuteur; il permit à la duchesse de rester en Angleterre et lui donna une pension de 2,000 livres sterling. Elle garda ainsi jusqu'à la fin, non sans faire de grosses dettes, les apparences d'une grande existence; mais la dépense passait le revenu, les embarras d'affaires augmentaient chaque jour; les amis mouraient ou étaient de peu de secours; les créanciers, excepté le pauvre Saint-Évremond, devenaient importuns; l'âge enfin venait; en vain, comme pour le braver, écrivait-elle, à cinquante ans, à Saint-Évremond : « Je ne me suis jamais mieux portée, je n'ai jamais été plus belle. » Malgré ces fières paroles, elle ressentait les tristesses qui pèsent lourdement sur le déclin d'une vie dévoyée et sans but. Elle n'attendait plus rien de la terre, elle n'espérait rien du Ciel. Le dénoûment religieux qui couronne étrangement, mais non sans grandeur et sans charme, les galanteries de madame de Longueville et l'amour de madame de La Vallière n'était point fait pour cette femme à l'esprit inquiet et hardi, qui, au lieu de l'*Évangile* et de l'*Imitation,* lisait le *Dictionnaire de Bayle.* Dès que la vie dépouillée des grâces de la jeunesse lui apparut dans toute son aridité, elle la prit en dégoût. Dans ses dernières années, elle s'éloigna un peu du monde, chercha une demi-retraite, et passa ses étés à Chelsea; mais elle n'y trouvait pas le calme. Le sage Saint-Évremond lui conseillait de soigner sa santé, de suivre un régime, de s'abstenir de ces eaux fortes alors à la mode, l'eau d'anis, l'eau d'absinthe, et surtout la terrible liqueur irlandaise l'usquebaugh. La duchesse haussait les épaules à ces bons avis, et prenait une sorte de plaisir dédaigneux à braver la mort. Elle la vit approcher sans crainte et la subit avec indifférence le 2 juillet 1699, contente peut-être d'une fin prématurée qui la débarrassait des ennuis d'une situation chaque jour plus difficile, et lui épargnait l'affront de la vieillesse.

Saint-Évremond, malgré sa philosophie, fut inconsolable de la perte de la capricieuse et charmante enchanteresse qui depuis tant d'années le retenait captif; il pleura sa mort dans des vers qu'on ne lit pas sans émotion, bien qu'ils se sentent du grand âge de l'auteur, alors presque nonagénaire.

Une autre personne aussi la pleura, et plus amèrement sans doute. Voici ce que raconte Saint-Simon : « M. de Mazarin depuis si longtemps séparé d'elle, et sans aucun commerce, fit rapporter son corps et le promena près d'un an avec lui de terre en terre. Il le déposa un temps à Notre-Dame de Liesse, où les bonnes gens la priaient comme une sainte et y faisaient toucher leurs chapelets. » Dernière bizarrerie de cette destinée étrange ! Celle qui pendant sa vie avait été si mauvaise chrétienne et que tant de grands seigneurs avaient adorée comme une divinité profane fut, après sa mort, honorée comme une sainte par de pauvres paysans qui ne connaissaient d'elle que son nom.

L'histoire de la duchesse de Mazarin laisse une impression de tristesse. On s'afflige de voir des dons si précieux, la haute naissance, la fortune immense, une âme généreuse et vraiment royale, un esprit élevé, ouvert à toutes les idées et curieux de toutes les études, un caractère franc, exempt de haine, n'aboutir qu'à de fâcheuses aventures, à une position plus équivoque encore que brillante, à des soucis incessants, à une mort prématurée. Ses fautes, qui furent nombreuses, provenaient presque toutes du malheur d'une union mal assortie. On ne saurait sans doute la justifier en tout; mais, là même où l'on ne peut l'excuser, il est permis de la plaindre, et de croire qu'elle valait mieux que sa vie et méritait mieux que sa destinée.

Léo Joubert.

VOLUME DE [illegible]

# Mme DE GRIGNAN

(1648-1705)

---

« Je me suis mise à vous écrire au bout de cette petite allée sombre que vous aimez, assise sur ce siége de mousse où je vous ai vue quelquefois couchée. Mais, mon Dieu ! où ne vous ai-je point vue ici ! Et de quelle façon toutes ces pensées me traversent-elles le cœur ! Il n'y a point d'endroit, point de lieu, ni dans la maison, ni dans l'église, ni dans le pays, ni dans le jardin où je ne vous ai vue ; il n'y en a point qui ne me fasse souvenir de quelque chose. De quelque manière que ce soit cela me perce le cœur ; je vous vois ; vous m'êtes présente ; je pense et repense à tout, ma tête et mon esprit se creusent. » Je voudrais borner l'histoire de madame de Grignan à ces mots que lui écrivait sa mère ; car ils racontent toute la tendresse de madame de Sévigné, et madame de Grignan n'existe que par cette tendresse.

En dehors de cela, l'historien lui doit quelques lignes sèches. Il peut dire : Françoise-Marguerite de Sévigné naquit vers 1648 ; elle parut à la cour en 1663 ; y fut remarquée ; épousa, en 1669, François-Adhémar de Monteil, comte de Grignan, lieutenant général de Provence ; elle suivit son mari dans cette province, où il commanda longtemps en l'absence du gouverneur ; elle y passa une grande partie de sa vie et y mourut en 1705. Elle fut belle sans charme, intelligente sans agré-

ment, respectable dans sa vie, haïssable dans son caractère. Elle eut beaucoup de soucis domestiques et une mauvaise santé; elle supporta les uns avec dignité et fit porter le poids de l'autre à ceux qui lui étaient le plus attachés. C'est là, si je ne me trompe, toute l'oraison funèbre que l'histoire doit à madame de Grignan, en dehors de madame de Sévigné.

La Fontaine a dit, je le sais, que *ses attraits servent aux Grâces de modèle;* Saint-Pavin assure qu'elle est *le seul ouvrage que la nature ait achevé;* Benserade jure qu'elle a *les traits, les feux, l'air engageant de l'Amour;* Bussy l'appelle la plus jolie fille de France, et c'est le marquis de Tresville, je crois, qui pronostiquait qu'elle aurait *brûlé* le monde. Voilà une pleine corbeille de madrigaux; il ne faut pas que l'historien se hasarde à y fouiller.

En ce temps de courtoisie, la louange allait volontiers à l'extrême; les épigrammes d'ailleurs étaient là pour ramener violemment sur la terre les déesses *à brevet,* les belles mortelles qui réclamaient leur place en l'Olympe sur la foi des madrigaux. La cour du grand roi était remplie de femmes qui avaient servi de modèles aux Grâces, et chaque famille puissante pouvait montrer le seul ouvrage que la nature eût achevé. Les poëtes, qui vivaient depuis longtemps sur les mêmes images, les poussaient nécessairement à l'hyperbole; ils avaient, de plus, leur office réglé dans le royaume de Tendre : ils faisaient les révérences et les devises; or, on sait qu'il est de bon ton pour une révérence d'être prosternée et que le devoir d'une devise c'est l'enthousiasme. Enfin à cette époque de galanterie et d'aristocratie mélangées, on laissait peu d'espoir au poëte, mais on permettait tout au vers, et le vers, amoureux fou, s'était cantonné dans le petit domaine qui sépare l'Aveuglement du Délire.

Benserade n'en sortait pas : c'était ce petit domaine qu'il exploitait pour l'agrément comme pour l'utilité de son existence; mais ce n'est pas sans étonnement qu'on l'entend vanter les feux et l'air engageant d'une femme, renommée toute sa vie pour sa froideur hautaine. La prophétie de M. de Tresville ne fut pas plus heureuse que la muse de Benserade, et madame de Grignan ne brûla que le cœur de madame de Sévigné.

C'est là qu'il faut en revenir ; car c'est par là que madame de Grignan existe, par là qu'elle fournit les traits de sa biographie et se recommande à l'histoire. A ce cœur sec, nous devons le développement du plus aimable cœur qui se soit montré ; cette intelligence pédantesque a travaillé involontairement, sans doute, mais activement au chef-d'œuvre de l'esprit français.

Elle y a travaillé par ses défauts plus que par ses qualités, et je voudrais pouvoir le prouver. Je montrerais dans madame de Sévigné non pas la tendresse, mais l'amour, l'amour passionné. « Hélas ! dit-elle, c'est ma folie que de vous voir, de vous parler, de vous entendre. Je me dévore de cette envie et du déplaisir de ne vous avoir pas assez écoutée, pas assez regardée.... Je suis folle ; il n'y a rien de plus vrai, mais vous êtes obligée d'aimer ma folie. » Cette folie d'amour, que le grave Arnaud d'Andilly appelait une idolâtrie et dont il constatait l'excès en nommant madame de Sévigné une jolie païenne, cette folie, madame de Grignan en abusait comme une coquette sait abuser de toute aveugle passion. Oui, ce sont bien là les deux mots que je veux employer pour désigner la position respective de la mère et de la fille : la passion et la coquetterie. La mère, follement aimante, prodiguait à la fille coquette les plus charmants trésors de son esprit. Pour la flatter, pour l'attendrir, je voudrais dire pour la séduire, elle cherchait à se faire plus brillante, elle développait tous les attraits de sa propre âme, elle se pavanait sous les plus charmants atours de son intelligence. Comme tout cœur violemment épris, elle n'épargnait aucun effort pour vaincre cette indifférence hautaine ; et c'est à cette hauteur où il fallait atteindre, à cette indifférence dont il fallait triompher, c'est à de tels défauts, à une telle position, que nous devons attribuer la suprême délicatesse d'un cœur aisément tendre et le splendide éclat d'un esprit naturellement brillant.

J'indique ce détail ; il y en a maint autre qui nous engagerait à chercher dans les nuances du portrait de madame de Grignan les nuances du talent de madame de Sévigné. Là est l'explication, le commentaire, presque la cause créatrice de ce talent et de l'œuvre qu'il a laissée.

La ligne principale du portrait intellectuel de madame de Grignan, Corbinelli nous l'indique dans cette phrase : « Elle sait à miracle la métaphysique de Descartes et en parle divinement. » Corbinelli ne se trompait pas; et elle nous a laissé une lettre relative au système de Fénelon sur l'amour de Dieu, qui est en effet d'un bon style philosophique, clair et subtil. Dans les autres lettres, peu nombreuses, qui restent d'elle, il y a quelque chose de sec, d'âpre, presque d'amer, mais tout est net, concis, pressé, ferme. Çà et là se détache un trait vif ou profond, qui peut amener le sourire, jamais le rire, et qui peint un caractère ou une situation avec une touche saisissante. On devine que ses pensées viennent d'une intelligence habituellement pleine d'idées, mais plutôt grave que facile ; et il ne faut pas prendre à la lettre le compliment que lui fait sa mère : « Votre style est un fleuve qui coule doucement. » Son esprit était précis et élégant sans doute, mais sans variété, sans fécondité, analytique plus que créateur, valant par l'imagination, moins que par l'énergie. Perspicace et tourné à la raillerie, il saisissait, pour la moquerie plus que pour la gaieté, les côtés saillants, excentriques des caractères humains. Les choses la touchaient moins que les hommes. Madame de Grignan n'avait pas, si je puis dire, des yeux d'artiste, et sa perspicacité était dans son âme, non dans son œil : tous les détails qu'elle indique sont les lambeaux d'un raisonnement, non les nuances d'un tableau. Malgré ses efforts pour être aimable et leste, elle fléchissait toujours vers les idées graves et les réflexions sérieuses. Là, si nous consultons quelques pensées d'elle, encadrées dans les lettres de madame de Sévigné, elle atteint parfois la profondeur. D'autres traits semblent indiquer aussi qu'elle tenait de sa mère la rencontre des mots heureux, des comparaisons ingénieuses, des allusions piquantes ; mais tout cela plus maniéré, plus mordant, moins joli.

Si nous étions au XVIII^e siècle, au temps des parallèles, et si nous voulions comparer la mère avec la fille, l'une, dirions-nous, effleure toute chose, comme ces fées des légendes qui touchent du bout de leur pied divin les petites vagues émues par le vent dans les ruisseaux paisibles, elle court toujours, ravissante et souriante ; l'autre s'arrête sans cesse, et

dans les prairies où elle marche à la suite de la fée, elle brise les fleurs pour étudier, dans leurs feuilles décolorées, la cause de leur parfum.

Tout en elle, les qualités de l'âme comme celles de l'esprit, semble indiquer la volonté et le travail. Il lui fallait de la recherche pour être bonne et gracieuse. Je veux bien croire, avec sa mère, que quand elle y réussissait elle y réussissait au delà de tout, mais je vois qu'elle fut longtemps avant d'y réussir.

Elle tenait des Rabutin la vivacité du caractère; mais cette vivacité, adoucie dans madame de Sévigné par la bienveillance et la modestie, était aigrie chez elle par l'ambition et par bien des soucis domestiques. Il faut en effet tenir grand compte des accidents de sa vie pour la juger impartialement; il faut songer à cette mauvaise santé, à la furie de son sang, comme dit madame de Sévigné, puis à cette *nécessité de courir sans jambes,* c'est-à-dire à ces continuels tracas d'argent qui tourmentaient la famille de Grignan. Il est nécessaire surtout de ne point perdre de vue ces préoccupations d'un grand état de maison, difficile à soutenir, ces soins d'une position élevée qu'on devait défendre et qu'on cherchait à étendre. Madame de Grignan n'était pas seulement la femme du lieutenant gouverneur de Provence, elle était un peu la gouvernante de Provence. Sa haute intelligence, ses relations, son caractère ferme avaient rendu ses conseils et son activité précieux à son mari. Si énergique qu'elle fût pourtant, elle restait femme, elle n'avait pas la patience virile; elle était jeune et ne pouvait posséder cette sérénité que donne l'expérience de la vie; et ses nerfs sans cesse excités, son caractère toujours tenu en émotion peuvent rendre plus excusable son évidente âpreté.

Puis nous pouvons supposer que madame de Sévigné trouvait dans l'excès de son amour des occasions d'exigences, et dans son extrême sensibilité elle oubliait combien ce caractère ombrageux demandait à être abandonné à lui-même et comment il ne pouvait être maîtrisé que quand on lui confiait la pleine maîtrise de soi.

Plus tard, lorsque madame de Grignan arriva à l'âge mûr, son caractère s'adoucit; elle devint plus affectueuse, sa tendresse pour sa mère fut tout unie, sans soubresauts ni aspérité. C'est alors que madame

de Sévigné parle avec un enthousiasme, encore un peu aventureux pourtant, des trésors infinis de cœur qu'on lui avait autrefois cachés. « Vous êtes bien nommée un prodige, dit-elle. D'abord on vous craint, vous avez un air assez dédaigneux, on n'espère point pouvoir être de vos amis; » mais plus tard on la reconnaissait sincère, on rencontrait en elle quelques ombres de modestie, quelques élans d'humilité, et alors « quel charme, quel agrément ne trouvait-on pas dans son commerce! » Mais, « pourquoi votre cœur n'est-il pas plus ouvert? » C'était là le grand reproche et la grande souffrance.

Ce cœur, *qui avait quelque coin d'anachorète,* ne s'ouvrit jamais bien largement, non pas qu'elle fût égoïste, non, elle n'avait jamais été très-occupée d'elle-même, mais elle pensait constamment à ses devoirs de femme et de grande dame; elle était toujours préoccupée de son fils, de sa maison, de sa position. La plume éveillée de la marquise venait se heurter un peu légèrement à ces graves préoccupations, le cœur de la mère en souffrit vivement, et ce fut seulement bien tard que madame de Grignan apprit à demander pardon.

Elle avait beaucoup gagné, paraît-il, à n'être plus *la plus jolie fille de France;* elle avait acquis chaque jour davantage cette raison austère qui lui faisait « préférer son devoir à sa vie. » Bussy appelait cela du *barbonnage.* En effet, cette austérité aiguë, cet amour du devoir, si bien enchevêtré dans l'orgueil, toutes ces tendresses qui ont l'air de se proposer, pour récompense suprême, l'ambition satisfaite, tout cela ne la rend pas plus aimable aux yeux de la postérité; et cette vertu, plus philosophique que chrétienne, cette vertu mathématique et vaniteuse qui distingue les âmes sèches et fières, ce fut bien la seule que madame de Grignan vit jamais se développer en elle. Pourtant, quoique de telles vertus soient en général de mauvais exemples, et quoique ce puritanisme soit fait surtout pour chanter les attraits du vice, reconnaissons cependant à notre altière comtesse tout droit à l'estime et concédons à son portrait une place dans la galerie des Femmes respectables.

En résumé, comme intelligence, elle n'a pas la richesse, la fécondité d'un esprit toujours renouvelé par la vivacité des impressions, par

l'abondance des nuances et la variété des couleurs. Mais dans son jugement droit, dans son caractère ferme, dans son esprit lucide, il n'y a rien de banal ; par là, toute grande dame et toute du XVII^e siècle qu'elle soit, il semble qu'elle touche en quelques points à la société moderne ; ce serait là un côté important à étudier dans une biographie plus complète.

Elle ne se sentait pas à l'aise au centre de ces mille riens de cour, parmi les charmantes caillettes, les jolies actrices de cette noble comédie mondaine. Avec un peu moins de jeunesse, elle eût brillé à l'hôtel de Rambouillet. Avec moins de beauté, elle eût, à côté de la mère Angélique, qu'elle dépassait en intelligence, illustré l'école de Port-Royal. Avec moins d'orgueil, peut-être fût-elle devenue une de ces grandes et saintes abbesses qui gouvernaient alors, pour les réformer, quelques-uns des puissants monastères de France.

Nous avons vu ce qu'elle fut. Pardonnons-lui beaucoup de défauts, car elle eût pu nous laisser un mauvais *Traité sur l'immortalité de l'âme*, ou un livre ennuyeux sur l'*Équilibre des passions*, et elle nous a donné les *Lettres de madame de Sévigné*.

C.-D. D'HÉRICAULT.

# M^LLE DE VALOIS

## FRANÇOISE-MADELEINE D'ORLEANS

## (1648-1664)

---

La pauvre jeune princesse dont nous voulons rappeler ici la rapide histoire n'eut que trois dates dans sa vie, qui fut bien courte. Elle naquit, se maria, mourut. Sa naissance, accueillie avec regret par sa famille, passa inaperçue parmi les tumultes d'une époque agitée; son mariage, célébré au milieu des fêtes d'une cour brillante, animée des premières amours d'un jeune roi, eut son éclat d'une heure entre toutes ces splendeurs; sa mort, dès longtemps prévue, prédite avec assurance et à jour fixe, l'atteignit dans les tristesses de l'exil, et les témoignages publics de douleur qui l'accompagnèrent furent moins donnés à sa perte que confondus avec les pompes lugubres d'un autre royal décès survenu peu de temps après, la mort de Madame royale, Christine de France, mère du duc régnant de Savoie.

Ce ne sont donc point les grands coups de fortune, l'intérêt saisissant d'une histoire longtemps occupée par de bruyants événements que nous aurons à retracer ici; mais la vie obscure de Françoise-Madeleine d'Orléans, mademoiselle de Valois : son rang élevé, celui d'une jeune princesse née sur les marches d'un trône et qui régna elle-même; le milieu

où elle vécut, soit en France, soit à la cour de la vaillante maison de Savoie, nous semblent faits pour attirer quelques sympathies sur cette existence si prématurément brisée.

Le lundi 12 octobre 1648, la ville de Paris était en grand émoi; les marchands de vin et cabaretiers s'étaient réunis en grande troupe dans le Palais; et, soutenus par les suppôts de leurs tavernes, ils avaient voulu arrêter le président Le Féron, prévôt des marchands, qui s'était déclaré en faveur d'un édit contraire à leurs intérêts. Le lendemain, 13 octobre, messieurs du Parlement avaient repris leur délibération, non sans redouter les troubles de la veille; une lettre de cachet les appela à Saint-Germain, où la cour s'était retirée devant les premières démonstrations de la Fronde. Paris attendait avec anxiété l'issue de cette conférence, tout prêt à recommencer le mercredi, comme il fit en effet, l'émeute du lundi. C'est au milieu de cette attention portée sur de graves événements que naquit, à Saint-Germain, Françoise-Madeleine d'Orléans, fille de Gaston, oncle du jeune roi, alors lieutenant du royaume, et de Marguerite de Lorraine, sa seconde femme.

La nouvelle de cette naissance, arrivée quelques heures avant que le Parlement fût rendu à Saint-Germain, produisit peu d'effet; Paris ne daigna pas s'en apercevoir, et la gazette, par son silence, sembla s'associer au déplaisir qu'éprouva la famille de Gaston en se voyant accrue non d'un fils, vivement désiré, mais d'une troisième, et même d'une quatrième fille, puisque mademoiselle de Montpensier, née d'un premier lit, n'était homme qu'en action.

Cette enfant, dont la venue ne fut bien accueillie que par les rivaux de sa famille, vint au monde frêle et délicate : on s'y attacha d'abord comme on s'intéresse à la faiblesse; on l'aima ensuite pour sa gentillesse; et dès que les dangers des premières années furent passés, par une singulière combinaison d'ambition politique, à l'âge de quatre ans à peine, on la fiançait, au Palais-Royal, en présence de Leurs Majestés, à M. le duc d'Enghien, fils du prince de Condé.

Ce projet de mariage est, à coup sûr, l'un des plus singuliers épisodes de la Fronde; et quels que soient les motifs pour lesquels la cour permit ces fiançailles prématurées, il est difficile de penser qu'elle les ait

désirées; quant à l'enfant, peut-être n'en eut-elle jamais connaissance.

Son âge, sa faible santé exigeaient alors des soins continuels; aussi suivait-elle partout sa mère, dans les pérégrinations fréquentes auxquelles la difficulté des temps ou les caprices et l'humeur inquiète de Gaston contraignaient la duchesse. Lorsque le duc les rejoignait, à Blois, par exemple, il aimait à se trouver avec ses trois dernières filles chez leur gouvernante, madame de Raré; et là sans doute se préparaient, dans de familières causeries, des projets d'avenir auxquels on se dispensait volontiers d'associer la jalousie soupçonneuse de leur sœur aînée, Mademoiselle, qui voyait avec peine ces conciliabules, souvent déconcertés par son arrivée imprévue.

Les jeunes princesses que le duc trouvait réunies chez madame de Raré étaient Marguerite-Louise d'Orléans, née en juillet 1645 : elle épousa, en 1661, le grand-duc de Toscane, Cosme III de Médicis; Élisabeth, mademoiselle d'Alençon, née en décembre 1646, qui devint, en 1667, la femme du duc de Guise, François de Lorraine. Une dernière sœur de mademoiselle de Valois, Anne-Marie, née en novembre 1652, mourut dans sa quatrième année, et un jeune prince, espoir de la famille, né en 1650, mourut en 1652.

De tous les enfants de Gaston, aucun n'était plus tendrement chéri que mademoiselle de Valois : son affection pour elle allait jusqu'à l'égoïsme. Un jour, qu'après de nombreuses démarches vainement tentées, mademoiselle de Montpensier insistait plus vivement que jamais pour que son père plaçât auprès d'elle une de ses sœurs, le duc lui répondit : « Pour ma fille d'Orléans, vous croyez bien que l'on ne l'y mettra pas (mademoiselle d'Orléans était l'aînée); ma fille de Valois, c'est mon divertissement, et c'est pourquoi je vous l'ai refusée. »

Un tel refus était imprudent, et dans la page où elle rappelle l'impression qu'elle en ressentit, Mademoiselle laisse percer en termes fort transparents son mécontentement. Elle-même était fort riche; mais ses sœurs étaient dans une condition très-différente de la sienne; si Monsieur venait à mourir, leur état serait pitoyable; Madame serait bien embarrassée avec quatre filles sur les bras.—Madame, à qui elle fait cette sortie assez peu agréable, lui répond doucement : « J'ai tant de sujet de me fier

à la Providence, que je ne doute pas qu'elle n'agisse sur mes filles comme sur moi; ainsi je ne m'en mettrai en nulle inquiétude. » Tant de résignation pousse à bout Mademoiselle : « Je pensai lui dire, reprend-elle avec aigreur, qu'elle avoit raison, et qu'elle avoit agi d'une manière si extraordinaire pour elle que la maison de Bourbon n'étoit pas si heureuse que celle de Lorraine. » Cruel sentiment qui fait une allusion méchante aux difficultés sans nombre que rencontra le mariage de Gaston avec Marguerite de Lorraine, et aux humiliations par lesquelles le duc obtint la ratification par la cour d'un mariage si peu avantageux pour lui.

Si les paroles de Mademoiselle pouvaient paraître obscures, et si ses vrais sentiments devaient être plus nettement mis à jour, un mot de son père ferait juger de leur portée véritable. Deux ans après cet entretien de Mademoiselle avec Madame, qui lui avait été sans doute fidèlement rapporté et qu'il ne pouvait guère oublier, Gaston appela auprès de lui, à Blois, le comte de Béthune. Le duc lui parla à plusieurs reprises de Mademoiselle, et s'emporta contre elle avec une grande vivacité : il était en colère dès qu'on lui nommait son nom, et revenait toujours à dire : « Elle n'aime point ses sœurs; elle dit que ce sont des gueuses; qu'après ma mort, elle leur verra demander l'aumône sans leur en donner. »

Telle n'aurait pas été peut-être la pensée de Mademoiselle, si son père lui avait confié le sort de mademoiselle de Valois, qu'elle désirait beaucoup avoir auprès d'elle et qui l'appelait sa « petite mère ». Toutefois, entre Mademoiselle et ses sœurs, il existait une cause grave de mésintelligence : malgré son âge, ou plutôt à cause de son âge, qui rendait pour elle impossible tout mariage qui se ferait trop attendre, mademoiselle de Montpensier voyait dans tout prince souverain à marier un prétendant à sa main; son revenu pouvait bien s'élever à trois millions de notre monnaie, et cette fortune, qui faisait d'elle la plus riche héritière de l'Europe, n'était pas en effet sans avoir quelque prestige aux yeux de bien des mères; mais il est vrai de dire que s'il fut tour à tour question pour elle d'épouser tous les princes contemporains, depuis l'empereur d'Autriche jusqu'au tout jeune Louis XIV, elle n'en resta pas moins toujours sans alliance; si le bruit courut même d'un mariage entre elle et le duc régnant de Savoie, son cousin, qui devait épouser mademoiselle

de Valois, il n'y eut dans ce projet qu'une cause de jalousie de plus entre elle et la jeune princesse qu'elle avait eu peut-être la pensée d'adopter.

Elle raconte, avec la complaisance qu'elle apporte dans tous les récits du même genre, que Madame royale, mère de Charles-Emmanuel II, s'étonnait souvent qu'elle ne témoignât pas un grand désir d'épouser le duc de Savoie ; et, bien que son amour-propre flatté vît là l'indice d'un désir, elle ajoute néanmoins que Madame royale craignait par-dessus tout de voir son fils marié avec une personne capable d'agir, qu'elle ne lui fit jamais parvenir aucune demande, et que le duc, « qui marquoit pour elle la plus grande passion du monde, » ne fit jamais aucune tentative pour obtenir sa main.

Cet aveu naïf montre la prétention, mal justifiée, sans doute, mais bien réelle de mademoiselle de Montpensier, et suffit à prouver cette rivalité que mademoiselle de Valois devait trouver dans sa sœur aînée, chez qui, dit madame de Motteville, « la jalousie que l'amour-propre produit effaçoit la force du sang et de la nature[1]. »

Si l'histoire n'a rien à gagner au récit de cette course au mariage, la chronique intime de la cour, l'analyse du cœur humain peuvent trouver un certain intérêt dans les révélations de Mademoiselle. Ici elle dit bien haut à madame de Choisy, qui l'engage à tout faire pour rompre le mariage de M. de Savoie avec sa sœur, qu'elle n'est pas d'humeur à courir sur les marchés des autres ; là, elle avoue qu'elle n'attend pas sans impatience la réponse que fera Monsieur à l'abbé Damoreti, qui vient lui demander la main de sa fille ; ailleurs elle se justifie d'avoir écrit à M. de Savoie que sa sœur était bossue, et quantité d'autres choses désobligeantes pour elle ; plus loin, tout en paraissant très-fière de l'accueil fait par le duc de Savoie à un de ses gentilshommes, elle assure qu'elle ne se repent pas d'avoir rompu tout commerce avec Madame royale et rendu impossible son propre mariage avec un prince dont elle apprécie peu les procédés enfantins. Plus tard, par un nouvel intermédiaire, car jamais le duc de Savoie ni sa mère ne paraissent directement, elle apprend que le duc a la plus grande passion de l'épouser, que Madame royale verrait avec moins

[1] *Collection Michaud*, p. 468, Paris, Didier.

d'ennui cette union, que le roi la souhaite, enfin que le cardinal Mazarin, chargé de lui faire cette communication, la désire : cette fois elle accepte, mais, écrit-elle à plusieurs années d'intervalle, « afin que cela se répandît et qu'on pût connoître dans la suite que c'étoit elle qui avoit refusé. » Malgré cette méchante pensée d'un refus blessant qu'elle se promettait, elle ne laissa pas de demander un jour au roi de charger M. de Beziers, qui s'en allait ambassadeur à Venise, de ménager son mariage avec le duc de Savoie. La verte réponse qu'elle s'attira du roi, et à laquelle elle s'était imprudemment exposée, montre assez de quelle part vint le refus, et combien on voyait de mauvais œil qu'une princesse alors âgée de trente-quatre ans, persistât à se poser en rivale d'une jeune sœur âgée de quinze ans à peine, pour épouser un prince de vingt-neuf ans.

Nous en avons fini avec cette odieuse question de rivalité entre deux sœurs, nous avons franchi l'espace et nous sommes arrivés jusqu'en 1663, année même du mariage de mademoiselle de Valois. Nous allons maintenant faire connaître et la jeune princesse et le prince qui lui était destiné.

Charles-Emmanuel II, fils de Victor-Amédée et de Christine de France, sœur de Louis XIII et de Gaston d'Orléans, était né en 1634. Fils d'une mère ambitieuse, il avait vécu sous sa dépendance, comme Louis XIV sous la tutelle d'Anne d'Autriche et de Mazarin, longtemps après l'âge de sa majorité. Privé d'argent, éloigné des occasions de montrer son courage, poussé vers une étroite dévotion, sa jeunesse n'avait pour se dédommager d'une vie de contrainte, qu'une gaieté de bon aloi, un caractère ouvert et franc, une humeur bruyante, facile à satisfaire, et un goût véritable, que sa mère laissait volontiers se développer en lui, pour les embellissements de sa capitale; il s'habillait à la mode française, et parlait le français avec une facilité qui lui attirait de la part de Charles-Auguste de Sales, évêque de Genève, les éloges les plus flatteurs.

A l'époque où Madame royale vint, accompagnée du duc Charles-Emmanuel, offrir sa fille à Louis XIV qui, pour la voir, se rendit à Lyon avec toute sa cour, mademoiselle de Valois avait dix ans : Mademoiselle de Montpensier nous fait connaître d'un mot le caractère gai et enjoué de mademoiselle de Valois et de ses autres sœurs, mesdemoiselles d'Orléans et d'Alençon :

Mes sœurs, écrit-elle en 1660, étoient jeunes ; elles aimoient à sauter et à danser ; les soirs qu'il n'y avoit pas de bal ou de comédie au Louvre, elles se servoient de mes violons et alloient danser dans une chambre éloignée de celle de Madame.

Malgré ce goût pour la danse, qui devait être plus tard très-agréable au duc Charles-Emmanuel, lequel avait un véritable talent de danseur, mademoiselle de Valois ne paraissait pas d'ordinaire dans les ballets de la cour ; une seule fois, en 1662, elle figura dans le ballet d'*Hercule amoureux*.

A partir de cette date, le nom de mademoiselle de Valois paraît souvent, comme elle-même se produit plus fréquemment : c'est alors que commencent à courir les bruits de son mariage, dont la première nouvelle avec date précise nous est donnée par Guy Patin dans une lettre à Falconet, du 24 octobre 1662. Vers ce même temps sans doute ou à peu de mois d'intervalle, un poëte, complaisant interprète du duc de Savoie, disait au nom de ce prince à sa jeune fiancée :

Ce que tu dis, chacun le sait,
Amour; Françoise est adorable,
Et tout ce que j'ay veu d'aymable
N'en est qu'un crayon imparfait.

Elle n'a pas un petit trait
Que l'art ne juge inimitable;
Le ciel n'a rien fait de semblable,
Mais je n'en ay que le portrait.

Loin d'elle, mon impatience,
Dans cette longue et dure absence
Me fait souffrir mille douleurs.

Amour, allez dire à ma belle
Que je languis, que je me meurs,
Et ne revenez pas sans elle[1].

[1] *Les Délices de la poésie galante des plus célèbres auteurs de ce temps.* — Paris, J, Ribou, 1664, in-12. (Achev d'imprimer le 25 septembre 1663.)

Ce sonnet fait allusion à l'usage où l'on était alors d'envoyer à tous les princes qui cherchaient femme le portrait des princesses à marier; qui sait si ce n'est pas pour cette circonstance que fut faite la peinture de Petitot? En voyant les éloges du poëte et l'enthousiasme du prince, on serait tenté de le croire, et le désappointement de Charles-Emmanuel, lorsqu'il vit l'original, n'est pas fait pour détruire cette opinion.

Quoi qu'il en soit, ce mariage, dont on s'entretint beaucoup à la cour et à la ville, se fit encore attendre quelques mois. Enfin arriva le jour des fiançailles, qui se firent solennellement au Louvre; et peu après eut lieu le mariage, dont la gazette signala toute la splendeur.

Le 4 mars, mademoiselle de Valois ayant été amenée du palais d'Orléans au Louvre, en la mesme manière qu'au jour de ses fiançailles, vestue d'un habit de toile d'argent à fleurs, tout couvert de perles, le roy la conduisit en la chapelle au milieu d'une double haye des gardes du corps et des cent-suisses de la garde : et là se fit la cérémonie des épousailles par le cardinal Antoine (grand aumônier de France), en présence de Leurs Majestez, de Monsieur, de Madame, de mademoiselle d'Alençon (mademoiselle d'Orléans était mariée en Toscane), de la princesse de Condé, du duc d'Enghien et des autres principaux seigneurs et dames de la cour qui s'étoient mis dans un état fort leste pour donner plus d'éclat à cette solennité, à laquelle se trouva aussi le cardinal d'Este. A la fin de la messe, le roy donna la main à la princesse et la conduisit à son carrosse, où elle fut accompagnée jusqu'au palais d'Orléans par les mêmes personnes qui étoient venues avec elle. L'après-dinée, Leursdites Majestés, à l'issue de la prédication de l'évesque d'Acqs, allèrent rendre visite à la princesse de Savoie, ainsi que Monsieur, Madame et plusieurs princes et princesses : le prévôt des marchands lui ayant pareillement été faire les compliments et les présents ordinaires de l'hôtel de ville.

Ce mariage, fait par procureur, unissait une jeune princesse pauvre à un prince souverain, qui comptait dans ses alliances toutes les maisons régnantes de l'Europe; ses titres, complaisamment énumérés par ses panégyristes le font : duc de Savoie, de Chablais, d'Aoûte (Aoste), de Génevois et de Montferrat, prince de Piémont, vicaire perpétuel du Saint-Empire, marquis de Saluces et d'Italie, comte de Nice, d'Asti, de Tende, etc.; baron de Vaud, de Faucigny, etc.; roi de Chypre [1].

[1] Voy. *Les honneurs funèbres rendus à la mémoire du prince Charles-Amédée de Savoie, avec la harangue...* Annessy, 1660.—In-4°.

Dès le lendemain de son mariage au Louvre, madame de Savoie partit pour rejoindre le duc. Le voyage se fit péniblement. La gazette la suit pas à pas, et c'est vraiment chose curieuse que de voir partir de Paris, de Turin, de tous les lieux traversés, des récits qui semblent se répondre, et font l'effet d'un immense dialogue entre la France et la Savoie.

Jour par jour nous assistons ainsi, avec la gazette, aux réceptions qui lui sont faites. A Moulins, elle est reçue par le maire, à la tête des échevins, et subit, à la première porte de la ville, un compliment qui mérite toute son admiration; M. de Pommereuil, intendant de justice, lui présente les compagnies judiciaires, qui la haranguent pareillement. Après quoi, ayant reçu les présents ordinaires, elle se retire en particulier, à cause d'une indisposition. Souffrante encore le lendemain, elle part cependant, traverse la Palisse, Rouanne, Tarare, et arrive enfin le 23 mars à Lyon, où elle est magnifiquement reçue par l'archevêque-primat.

Dès la veille, 22 mars, le duc impatient était déjà à Chambéry, et sa cour se grossissait tous les jours, pour donner tout l'éclat possible à la réception de la princesse.

A Saint-Rambert, elle est complimentée au nom de Charles-Emmanuel par le marquis de Saint-Damien; à Belley, par le marquis de Tanes, que le prince lui avait envoyé avec grand nombre d'autres gentilshommes.

Le 2 avril, elle arrive à Seyssel; le lendemain, le duc se trouva à son lever, avec une très-belle suite de noblesse, et la vit, dit toujours la gazette, avec la joie qu'il est aisé d'imaginer à la rencontre d'une si belle princesse. Ensuite de leurs compliments et de ceux que M. de Savoie fit aussi à la comtesse d'Armagnac, la princesse entra dans une chaise, et la comtesse dans une autre, et le duc suivit à pied son épouse, jusqu'au delà du Rhône, où ils montèrent dans l'un des carrosses du roi. Sur les cinq heures du soir, ils arrivèrent à Annecy; la princesse, reçue sous un dais à la première porte, fut complimentée par l'évêque de Genève à la tête de son clergé, qui les conduisit en l'église, où se fit la bénédiction nuptiale.

Le lendemain Leurs Altesses firent, en grande pompe, une visite au

monastère de la Visitation, tout plein encore du souvenir de saint François de Sales et de madame de Chantal.

Le 9 avril, nouvelle réception, plus pompeuse encore, à Chambéry, où Leurs Altesses Royales font leur entrée à cheval, sous un dais porté par les quatre échevins, et accompagnées de toute la noblesse du pays.

De Chambéry, le cortége prit la route de Saint-Jean de Maurienne, Modane, Lanslebourg et passa le mont Cenis ; entre la Novalèse et Suse il rencontra le prince de Carignan, accompagné d'une foule de gentilshommes, suivis d'une troupe d'habitants de Suse, qui, bizarrement vêtus et armés, formèrent au carrosse de la princesse une escorte des plus burlesques. De là, on partit pour Rivoli, où l'on trouva Madame royale qui la reçut avec toutes les apparences d'une grande joie et d'une vive affection.

Comme le duc voulait faire dans sa capitale une entrée magnifique, il resta quelques jours à Rivoli : l'entrée solennelle du duc et de la duchesse à Turin n'eut lieu que le 15 juin 1663. L'un et l'autre parurent à cheval, sous un dais porté par quatre gentilshommes, précédés du marquis de Saint-Germain, grand écuyer, suivis de la comtesse d'Armagnac et d'un grand nombre de dames de la cour, également à cheval. Je ne parle ni des gardes du corps et des officiers de la couronne, ni du corps des marchands et des compagnies de judicature, ni de la haie formée sur toutes les rues traversées par le cortége, par les troupes du duc, ni des réjouissances publiques et des cérémonies d'usage. On remarqua que la première visite des jeunes époux, après avoir passé devant le Palais-Madame, où ils saluèrent la duchesse douairière, fut pour l'église Saint-Jean, contiguë au Palais-Neuf où ils s'arrêtèrent enfin. Dès le lendemain, la comtesse d'Armagnac dont la mission était terminée, revint en France, comblée de somptueux présents.

Séparée de sa famille, éloignée de la plupart de ses amies, la jeune princesse s'attacha uniquement à plaire au duc; elle voulut partager entièrement sa vie ; elle étudiait tous ses plaisirs et y accommodait les siens[1]; malgré sa santé toujours chancelante, elle le suivait fréquem-

[1] *Mémoires de Montpensier*, édition Michaud et Poujoulat, Paris, Didier, p. 386.

ment à la chasse, distraction qu'il aimait beaucoup et qu'elle apprit à aimer, pour le quitter aussi peu que possible.

Mais avec quelque énergie qu'elle supportât la souffrance, de fréquentes indispositions la retenaient souvent dans le palais, où l'affection de Madame royale la venait heureusement consoler. Après plusieurs chutes et rechutes, en décembre 1663, elle se trouva si mal, que Louis XIV qui lui avait déjà donné, pour l'accompagner, un médecin français, M. Morisset, lui envoya un de ses médecins par quartiers, nommé Vaizou, grand ami du premier médecin Valot, et qui déjà, pendant la dernière maladie de Mazarin, avait été placé auprès de Son Éminence[1].

L'état de la princesse empira fort rapidement, et l'issue de sa maladie parut si peu douteuse en France, que Guy Patin dont le témoignage est confirmé par mademoiselle de Montpensier, put écrire à son ami Falconet, qui était alors à Turin où il s'était rendu pour donner ses soins à Madame royale, ces détails assurément fort caractéristiques : « 1er janvier 1664.— On n'a pas donné aujourd'hui les livrées ni habits aux pages de la cour, d'autant que l'on s'attend à porter le deuil bientôt, mais on ne nomme pas qui ce sera : *an vestræ ducissæ futurum sit, dies revelabit.* »

La mort de Madame royale, survenue le 27 décembre, mais encore inconnue en France, justifia cette économie. Lorsqu'elle perdit sa belle-mère, la jeune duchesse, vivement frappée, tomba elle-même gravement malade ; les soins les plus empressés lui furent prodigués ; Vaizou, son médecin extraordinaire et le duc Charles-Emmanuel, furent eux-mêmes victimes des soins qu'ils lui prodiguèrent et eurent peine à se remettre. Mais ni la science des hommes, ni la jeunesse de la pauvre princesse ne purent la sauver : elle s'éteignit, le 14 janvier 1664, sur les huit heures et demie du soir, à peine âgée de quinze ans et trois mois, « pareille, dit madame de Motteville, à la fleur qui le matin fleurit et qui le soir sèche. »

Le duc, inconsolable, fit faire à sa mère et à sa jeune femme de splendides funérailles ; un abbé Francesco Morozzo fut chargé de

[1] Guy Patin, lettre du 18 décembre 1663.

publier un bref récit de la vie et de la mort de Madame royale, Françoise de Bourbon, duchesse de Savoie; son oraison fut prononcée dans plusieurs églises du duché, et, en France, à Notre-Dame, par l'archevêque de Rouen. Le P. Ménétrier, appelé de Lyon à Chambéry et à Turin pour régler les honneurs funèbres à rendre aux deux princesses, s'acquitta de cette mission avec le zèle qu'il avait mis à préparer les fêtes de l'entrée. Son traité des décorations funèbres[1] a conservé, avec le souvenir de ces tristes cérémonies, quelques inscriptions touchantes : celle-ci résume poétiquement une vie si courte :

Heu ! fluxa formæ gloria !
Francisca Borbonia a Francia,
Regum flos, florum regina,
Vere lilium ultimum veris et breve donum
Sero data, cito rapta,
Liliorum instar, nil nisi lacrymas parit.

Fugitif éclat de la beauté! Françoise, des Bourbons de France, fleur des rois, reine des fleurs, dernier lis et présent éphémère du printemps, venue tard, enlevée trop tôt, comme sont les lis, ne produit que des larmes!

Ch. L. Livet.

[1] In-8°, Paris, 1684.

# M. DE MALEZIEU

(1650-1727)

---

Nicolas de Malezieu, né à Paris en 1650, de Nicolas, écuyer, seigneur de Bray et de Marie Desforges, originaire de Champagne, fut une de ces petites merveilles que chaque époque produit, et qu'on cite avec orgueil.... on les appelle *enfants prodiges*. Dès l'âge de quatre ans, il savait lire et écrire; à douze ans, il avait fini sa philosophie au collége des Jésuites (plus tard Louis-le-Grand), et bientôt après il terminait ses mathématiques. Les lettres, l'histoire, la poésie, le grec, l'hébreu même lui étaient également familiers; nouveau Pic de La Mirandole, il dissertait, sans préparation, *sur tout ce qui peut se savoir, et sur autres choses encore*. Bossuet, évêque de Meaux, le vit et l'apprécia, et monseigneur de Vialard, évêque de Châlons, sut donner une direction religieuse à ses études. La robe ou l'épée étaient alors les deux seules carrières ouvertes aux jeunes intelligences; M. de Malezieu devint abbé! Être abbé dans ce temps-là, c'était revêtir un habit commode, c'était avoir l'entrée de tous les salons, de toutes les ruelles, de tous les cercles; c'était devenir l'Œdipe de tous les charmants mystères, le héros caché de toutes les fêtes, le confident discret de toutes les douleurs, parfois même le consolateur des belles désespérées; on était le messager des plus fraîches nouvelles, cueillies

sur les lèvres les plus roses, et en même temps l'adepte dévoué, quelquefois le martyr, des découvertes surprenantes faites dans les sciences.

Chaque duchesse, et, chose plus bizarre, chaque savant étaient alors doublés d'un abbé, dont la seule charge consistait à toucher les revenus de ses bénéfices. Ainsi, à l'âge de vingt-trois ans, M. de Malezieu épousa demoiselle Françoise Faudelle de Faveresse et il passa dix années, les meilleures de sa vie, perdu et oublié dans un château de la Champagne, livré aux deux passions qui remplirent son existence, sa femme, ses livres. Le souvenir affectueux de Bossuet et de M. de Montausier l'arracha à cette solitude, à cette oisiveté si douce, pour le faire nommer, avec M. de Court, professeur de monseigneur le duc du Maine. Admis grâce à ce titre à la cour, il y vit Racine, Despréaux, La Bruyère; toujours ami de Bossuet et de Fénelon, il fut parfois l'arbitre choisi par ces deux grands prélats. Plus tard, son élève se maria, et, pour complaire à la charmante duchesse du Maine, le grave professeur se fit l'*impresario* des divertissements, des spectacles, des jeux par lesquels la jeune princesse cherchait à embellir sa cour de Sceaux, que M. de Malezieu appelait ingénieusement les *galères du bel esprit*. A cette époque, l'hôtel de Rambouillet avait émigré au palais de Sceaux; et Julie y était remplacée par la duchesse du Maine. *On y a vu,* dit La Bruyère, *un cercle de personnes des deux sexes, liées ensemble par un commerce d'esprit, commerce innocent entre des bergères candides comme celles de d'Urfé et des soupirants sans haleine, sans espoir, comme Lamotte, qui cheminait dans les allées du parc de Sceaux, aveugle et vieux, appuyé sur une canne d'où pendait un ruban, présent de la duchesse du Maine, et qui faisait ressembler cette canne à une houlette.* Ne rien dire de vulgaire, cette devise de l'écrivain espagnol Balthazar Gracian, fort goûté sous le règne du précieux, s'était introduite partout en France. Voyons comment se passait le temps au château de Sceaux : Le matin, la prière, la lecture, la poésie sous l'ombrage des hêtres, puis le déjeuner *assaisonné par une douce gaieté; la musique s'y mêle, il y a des flûtes, des hautbois, des violons, des clavecins, des trompettes*

*même, dont le son semble s'adoucir pour s'unir aux autres instruments* [1]. L'après-dînée, ceux qui ne chassent point, se promènent; on se rassemble vers le soir; *la princesse tient son cercle; après la conversation, le jeu est ouvert, c'est le hoca et le jeu de l'oie renouvelé des Grecs.* Les nuits sont plus charmantes encore,

Il est des nuits brillantes
Plus belles que les jours.

Madame la duchesse du Maine se complaisait à voir au milieu de la cour choisie qu'elle s'était attachée sous le nom de l'*ordre de la Mouche à Miel* [2], les feux d'artifice préparés par M. de Villeras, ancien colonel du régiment de Piémont. *Les hyperboles du galant Voiture, les récits du* Menteur *ne sont que pure vérité; les fusées décrivaient siéges, tournois de feu.* Un soir, sur un théâtre bien préparé on représenta *le Médecin malgré lui.* M. de Malezieu jouait le rôle le plus difficile, il s'en acquitta à merveille, avec madame de Maneville, dame de la duchesse. Du nombre, de la bonne volonté des spectateurs et des admirateurs on ne peut douter; les applaudissements sont donnés par les plus blanches mains. Oh! l'heureux temps et les doux loisirs! Oh! les délicieuses comédies! Oh! la facile poésie déclamée par son poëte! « Ce sont de purs amusements, des jeux imprévus non pas des compositions méditées, et jusqu'aux divertissements qui semblent le mieux suivis ne sont, à vrai dire, que des espèces d'*impromptu* propres seulement pour les occasions qui les ont fait naître. »

En 1702, madame la duchesse du Maine séjourne dans le village de Chastenay et elle choisit la maison de M. de Malezieu, à cause du mérite de celui à qui elle appartient; il a une infinité de talents et il excelle en tous : jurisconsulte, philosophe, mathématicien au premier degré, il possède parfaitement les belles-lettres, il parle à charmer et il écrit comme il parle [3]. Cette visite ne devait pas être

[1] Les *Divertissements de Sceaux.* Trévoux, 1712.

[2] Voir l'institution et les règlements dans le divertissement intitulé : *le Prince de Cathay.*

[3] Lettre de l'abbé Genest, collaborateur de M. de Malezieu pour *la Nymphe de Sceaux,* à mademoiselle de Scudéry.

la seule ; le 4 août 1703, M. le duc et madame la duchesse du Maine firent encore l'honneur à M. de Malezieu, à qui ils avaient donné la seigneurie de Chastenay, de venir coucher dans sa maison ; Monseigneur, madame et mademoiselle de Nevers, madame la duchesse de Lauzun, madame la duchesse de Rohan, madame de Barbezieux, madame la marquise d'Antin, M. et madame de Lassey et M. le président de Mesmes les accompagnaient.

M. l'abbé de Malezieu chanta sa première messe dans l'église de Chastenay ; la musique, composée par M. Matho, de la chapelle du roi, fut très-goûtée. On joua le soir l'opéra de *Philémon et Baucis ;* mademoiselle des Enclos et M. Bastaron représentaient les personnages ; les scènes furent entremêlées de danses. M. Pécourt avait réglé les costumes, M. Balon, mademoiselle Subligny, M. Dumoulin, M. Allard sous la figure d'un faune, s'y surpassèrent.

La pluie survint, sous l'influence de saint Médard, on chanta :

S'il doit pleuvoir quarante jours
Faut-il perdre courage ?
Bannissons d'ici tout chagrin,
Malheur à qui s'ennuie !
Chers amis, versons plus de vin
Que saint Médard de pluie.

L'histoire ne dit pas à qui demeura la victoire.

Madame la duchesse du Maine étant grosse ne buvait que de l'eau ; l'abbé fit au nom de madame d'Artagnan les vers suivants :

Laissez là ce triste régime,
Princesse, suivez la maxime
Que Bacchus dicte à ses enfants :
Buvez du vin. L'enfant auguste,
Qui respire en vos chastes flancs
En sera cent fois plus robuste.

Ailleurs, il s'élève contre le jeu :

O dieux ! quel abus détestable

De profaner ainsi la table
Par un malheureux lansquenet.
Ce n'était pas à cet usage
Que le bon sens la destinait
Au temps heureux du premier âge.

Si M. le duc du Maine visite à l'Arsenal madame la duchesse :

Palais où se forge la foudre,
Dont Jupiter réduit en poudre
Mille Titans audacieux,
D'où viennent, chez toi, tant de charmes?
Vénus donne-t-elle en ces lieux
Un rendez-vous au dieu des armes?

Ces vers étaient communiqués à la cour et à la ville qu'ils charmaient pendant plusieurs jours. M. de Malezieu écrivait aussi, *au nom de madame la duchesse du Maine, à mademoiselle de Condé qui aimait fort le café, le chocolat et se faisait un plaisir de parler à l'oreille* (on trouve dans un quatrain la trace des changements que le genre de certains mots a subis) :

Afin que rien ne l'en console,
Trouvez partout *une entresole.*

Ces côtés frivoles disparaissaient parfois pour laisser place à de sérieuses études sur les anciens, que M. de Malezieu savait à fond et dont il traduisait à livre ouvert, devant la cour, les plus beaux passages. Virgile, Térence, Sophocle, Euripide trouvaient en lui un interprète passionné et toujours applaudi.

En 1696, madame de Maintenon, inspirée par son esprit pratique, décida le roi à charger M. de Malezieu d'apprendre les mathématiques au duc de Bourgogne. L'abbé accepta, mais à la condition qu'il ne recevrait aucun appointement, pour rester tout entier à M. du Maine. Jamais il ne fut ingrat envers cette maison qu'il défendit même la plume à la main, après la mort de Louis XIV, contre les

princes du sang et les pairs appuyés par le régent. La rédaction d'un mémoire dirigé contre le duc d'Orléans et destiné au roi d'Espagne, valut à M. de Malezieu un emprisonnement de plusieurs mois, noblement subi.

L'élève de M. de Malezieu fut digne du maître, si nous en jugeons par les Éléments de géométrie du duc de Bourgogne, publiés à Trévoux, en 1715. *La dédicace au duc de Bourgogne est de M. de Boissière, bibliothécaire du duc du Maine; l'ouvrage était écrit de la propre main du prince et on peut dire qu'il est de sa composition; cependant M. de Malezieu y a eu une grande part, aussi lui est-il communément attribué*[1]. Ces travaux n'empêchèrent par M. de Malezieu de remplacer, dans les conseils, MM. d'Aguesseau et de Fieubet, conseillers d'État, qui étaient morts, et de devenir chancelier de la principauté de Dombes, charge qui le constituait premier magistrat de cette souveraineté.

Chastenay était une succursale de l'Observatoire de Paris. M. de Malezieu y faisait des calculs astronomiques d'après la méthode de MM. Cassini et Maraldi, ses maîtres, ses amis; il se livrait aussi à des études à l'aide du microscope. C'était dans la variété même du travail qu'il trouvait un délassement. A côté de ses livres sur les mathématiques et l'astronomie figurent des œuvres plus légères : *les Amours de Ragonde*, comédie en musique, en trois actes et en vers libres, 1749, in-8°; c'est *la Veillée de village* de Destouches, avec quelques changements. On lui doit encore plusieurs pièces de vers : *la Grande nuit de l'Éclipse*, opéra, et *le Prince de Cathay*, divertissement[2]. On lui attribue aussi *Polichinelle demandant une place à l'Académie*, comédie en un acte[3]. Proposé au roi par le chancelier Pontchartrain, au renouvellement de l'Académie des sciences en janvier 1699, M. de Malezieu figura en tête de la liste, et il devint membre de l'Académie française en 1701. A sa facétie intitulée : *Polichinelle*, un académicien répondit par *Arlequin*,

[1] *Éléments de géométrie avec l'introduction à l'application de l'algèbre à la géométrie.* Paris, Ét. Ganeau, 1722, in-8°. — Les mêmes avec un traité des logarithmes. Paris, 1735. in-8°. — *Traité nouveau de la sphère.* Paris, 1679, in-12.

[2] *Divertissements de Sceaux.*—Trévoux, 1712.

[3] Sallengre. Pièces échappées du feu.—Plaisance, 1717, in-12.

*chancelier;* une autre satire : *Brioché, chancelier,* fut aussi dirigée contre l'auteur anonyme de *Polichinelle;* mais elles n'ont été imprimées ni l'une ni l'autre [1]. Nous venons de donner la liste des œuvres de M. de Malezieu ; elle serait incomplète si nous ne placions ici les titres de ses cinq enfants (belle et nombreuse famille pour un abbé !). M. de Malezieu aîné fut évêque de Lavaux ; le second fut brigadier des armées du roi et lieutenant général d'artillerie ; le troisième, capitaine de carabiniers ; l'une des filles fut mariée à M. de Messimy, premier président du parlement de Dombes, et l'autre à M. le comte de Guiry, lieutenant général du pays d'Aunis et mestre de camp de cavalerie. Après cinquante-quatre ans d'un mariage heureux et fécond, une attaque d'apoplexie enleva, le 4 mars 1727, à l'âge de soixante-dix-sept ans, le savant et l'homme d'esprit qui s'était concilié l'affection de tous.

M. de Malezieu adressait un jour, au duc du Maine, un conte de nourrice [2], avec cette dédicace :

Lisez ces vers, seigneur, vous dormirez,
Et bientôt, en ronflant, vous les applaudirez.

Nous n'avons pas de telles visées, et le but que nous poursuivons est moins complexe : puisse le lecteur de cette notice sur M. de Malezieu manifester ici son adhésion conformément au dernier hémistiche de ce distique.

CHARLES DESMAZE.

[1] Quérard, *la France littéraire,* t. V, p. 464. — Michaud, *Biographie universelle,* t. XXVI, p. 569.

[2] *La Creste du coq d'Inde.*

# M^LLE DE FONTANGES

(1661-1681)

---

Saint-Simon a consacré tout un livre de ses Mémoires au récit détaillé de la vie privée de Louis XIV. Plusieurs chapitres nous font connaître les illustres favorites du grand roi : la duchesse de La Vallière d'abord, puis les deux marquises rivales, mesdames de Montespan et de Maintenon. De plus, un chapitre particulier qui a pour titre *Amours du roi* signale à la postérité quatre autres femmes, toutes de bonne noblesse, qui ont aussi partagé les faveurs de Louis XIV aux différentes époques de sa vie ; ce sont : mesdames de Roquelaure et de Soubise, mesdemoiselles du Ludre et de Fontanges.

L'impitoyable historien ne consacre que peu de lignes à ces deux jeunes filles, aussi belles que tendres ; il parle de mademoiselle de Fontanges à propos de madame de Montespan, dont elle éclipsa pour quelques mois les triomphes :

« Pendant son règne elle ne laissa pas d'avoir des jalousies, mademoiselle de Fontanges plut assez au roi pour devenir maîtresse en titre. Quelque étrange que fût ce doublet, il n'étoit pas nouveau : on l'avoit vu de madame de La Vallière et de madame de Montespan, à qui celle-ci ne fit que rendre ce qu'elle avoit prêté à l'autre. Mais madame de Fontanges ne fut pas si heureuse, ni pour la fortune, ni pour la pénitence. Sa beauté la soutint un temps, mais son esprit n'y répondoit en rien. Il

en falloit au roi pour l'amuser et le tenir. Avec cela il n'eut pas le loisir de s'en dégoûter tout à fait : une mort prompte, qui ne laissa pas de surprendre, finit en bref ces nouvelles amours. »

Cette esquisse, peinte à grands traits, suffit dans des Mémoires comme ceux de Saint-Simon ; mais elle ne fait pas connaître la douce et charmante jeune fille emportée au milieu des gloires et des vanités de ce monde avant sa vingtième année par une maladie imprévue, rapide comme la foudre. Heureusement plusieurs autres contemporains nous ont parlé d'elle avec assez de détails pour qu'il soit possible de la dépeindre. Madame de Sévigné, dans sa correspondance immortelle, a recueilli les événements principaux de cette histoire amoureuse. Bussy-Rabutin en a été de même assez bien informé par ses amies demeurées à la cour ; on ne saurait avoir de meilleurs témoignages.

Avant de les mettre à profit, disons quelques mots sur la famille de mademoiselle de Fontanges.

Marie-Angélique de Scoraille de Roussille était le sixième enfant de Jean Rigaud de Scoraille, comte de Roussille, et d'Aimé-Léonor de Plas. « La maison de Scoraille, originaire de la haute Auvergne, où est situé le château de Scoraille, étoit connue, suivant du Bouchet, dès le XI^e siècle. La terre noble de Roussille en Limosin y étoit entrée par le mariage de Louis I^er de Scoraille, quatrième aïeul de mademoiselle de Fontanges, avec Hélène de Salagnac de Roussille, et Guillelmine de Fontanges y apporta cette seigneurie par le mariage que contracta avec elle Louis II de Scoraille, son aïeul, fils de Rigaud de Scoraille et d'Anne d'Aubusson La Feuillade. N. de La Châtre, sa bisaïeule, étoit fille de Claude de La Châtre, maréchal de France. » Le biographe à qui j'emprunte ces détails dit qu'il a pris soin de les recueillir, afin de répondre à des pamphlets du temps qui donnaient à mademoiselle de Fontanges une assez basse extraction.

Née en 1661, Marie-Angélique de Scoraille comptait dix-sept printemps quand elle parut à la cour ; elle y avait été amenée par le lieutenant de roi de la province de Languedoc, M. de Peyre, et par la duchesse d'Arpajon, qui obtinrent pour elle une place parmi les filles

d'honneur de la duchesse d'Orléans, cette princesse palatine qui nous a laissé une correspondance si singulière : « La Fontanges étoit une bonne personne, dit la princesse ; je la connoissois bien ; elle a été une de mes filles d'honneur ; elle étoit belle des pieds jusqu'à la tête ; elle avoit aussi le meilleur caractère du monde, mais pas plus d'esprit qu'un petit chat. » L'abbé de Choisy dit tout carrément dans ses Mémoires : « Elle étoit belle comme un ange et sotte comme un panier. » S'il fallait croire les mauvais bruits de la cour, la mère de mademoiselle de Scoraille destinait sa fille à devenir ce qu'elle a été, c'est-à-dire maîtresse du grand roi. Mais la duchesse d'Arpajon, qui avait amené cette belle enfant à Versailles, était trop honnête pour avoir joué le vilain rôle qu'on lui prête.

On assure que ce fut madame de Montespan elle-même qui présenta celle qui devait être pendant quelques mois sa rivale à son royal amant. C'était vers la fin de 1679. Depuis plusieurs années, cette fière beauté, reconnue par tous comme favorite, croyait son empire trop bien affermi pour que les charmes d'une jeune fille naïve et sans esprit pussent exercer sur le roi autre chose qu'une impression passagère. On veut qu'elle ait poussé l'assurance qu'elle avait en elle-même jusqu'à prendre la fille d'honneur par la main, la conduire devant Louis XIV, lui faire admirer la perfection de ses formes, et même jusqu'à soulever le voile dont le sein de la jeune fille était couvert. La timidité de Marie-Angélique la faisait passer pour froide ; on l'appelait la belle statue. En présence de ce trésor d'innocence et de beauté, le roi aurait dit : Quel sera le Pygmalion? Puis sous les regards inquiets et curieux des courtisans, il n'aurait pas voulu paraître s'occuper plus longtemps de la jeune fille. Mais le soir de ce jour-là, le duc de Saint-Aignan, confident habituel des amours de Louis XIV, disait à madame d'Arpajon en lui montrant le ciel au-dessus de Versailles : « Regardez bien, duchesse, nous avons là-haut une belle étoile. »

Les amours de Louis XIV avec la jeune Marie-Angélique furent environnées toujours d'un assez grand mystère, si bien que madame de Sévigné la désigne par ces mots : *la singulière, l'invisible, la plus belle personne de la cour,* et ne l'appelle par son nom que pour parler de sa retraite et de sa mort. On ne sait que par tradition l'époque où

ces amours ont commencé. J'ai dit plus haut que ce fut vers la fin de l'année 1679. Le vendredi 5 janvier 1680, madame de Sévigné écrit à sa fille :

« Pour la personne qu'on ne voit point, et dont on ne parle point, elle se porte parfaitement bien; elle paroît quelquefois comme une divinité; elle n'a nul commerce; elle a donné des étrennes magnifiques à sa devancière et à tous les enfants. »

Quelques semaines après (28 février 1680) elle dit encore :

« Il se trouva, le matin, dans la cour de Saint-Germain, un très-beau carrosse tout neuf, à huit chevaux, avec des chiffres, plusieurs chariots et fourgons, quatorze mulets, beaucoup de gens autour habillés de gris; et dans le fond de ce carrosse monta la plus belle personne de la cour, avec des Adrets seulement, et des carrosses de suite pour les femmes. Il y a apparence que le soir on ira voir cette personne : et voilà un changement de théâtre. »

D'après un passage des lettres de la duchesse d'Orléans, mademoiselle de Fontanges avait été prévenue en rêve de ses futures destinées :

« J'avois une fille d'honneur nommée Beauvais; c'étoit une fort honnête créature. Le roi en devint amoureux; mais elle tint bon. Alors il se tourna vers sa compagne la Fontanges, qui étoit aussi fort belle, mais elle n'avoit pas du tout d'esprit. D'abord il dit en riant : « Voilà un loup qui ne me mangera point, » et il en devint ensuite amoureux. Avant de venir chez moi, elle avoit rêvé tout ce qui devoit lui arriver en sa vie, et un pieux capucin lui avoit expliqué son rêve. Elle me l'a raconté elle-même avant qu'elle ne devînt la maîtresse du roi. Elle rêva une fois qu'elle étoit montée sur une haute montagne, et qu'étant sur le sommet elle fut éblouie par un nuage resplendissant; ensuite, il vint une si grande obscurité qu'elle se réveilla saisie de frayeur. Elle raconta ce rêve à son confesseur, qui lui dit : « Prenez garde à vous ! cette montagne est la cour, où il vous arrivera un grand éclat; cet éclat sera de peu de durée; si vous abandonnez Dieu, il vous abandonnera et vous tomberez dans d'éternelles ténèbres. »

Cet irrécusable témoignage est des plus curieux, et je ferai remarquer qu'il doit mettre en garde contre la réalité de cette inqualifiable scène de présentation officieuse de la jeune fille à Louis XIV par la maîtresse favorite, scène que j'ai rapportée plus haut comme une tradition.

Le même auteur raconte en ces termes la première entrevue de Louis XIV avec Marie-Angélique :

« Ce fut de Paris à Versailles, dans un tête-à-tête amoureux, que nos amants se jurèrent une affection éternelle; et l'entretien de mademoiselle de Fontanges eut des charmes si doux pour le roi, que, pendant qu'il dura, il fut entièrement attaché à renouveler à cette aimable personne toutes les protestations du plus tendre amour. Ils se séparèrent, et cette belle, disant à son amant un adieu tendre des yeux, le laissa le plus amoureux de tous les hommes. Il envoya à mademoiselle de Fontanges un habit dont la richesse ne se peut priser, non plus que l'éclat de la garniture qui l'accompagnoit ne se peut trop admirer. Ce fut un jeudi, après midi, que cette place d'importance, après avoir été reconnue, fut attaquée dans les formes. On peut dire que jamais conquête ne lui donna tant de peine. Quoi qu'il en soit, cette grande journée se passa au contentement de nos deux amants; il y eut bien des pleurs et des larmes versées. Cette fête fut suivie, pendant huit jours, de toutes sortes de jeux et de divertissements; la danse n'y fut pas oubliée, et mademoiselle de Fontanges y parut merveilleusement et se distingua parmi les autres. Le duc de Saint-Aignan s'étant trouvé au lever du roi le lendemain de la noce, d'abord que le roi l'aperçut il sourit, et le faisant approcher de lui, l'assura que jamais il n'avoit plus aimé, et il lui dit que, selon les apparences, il ne changeroit jamais d'inclination. Le duc suivit le roi chez sa nouvelle maîtresse; ils la trouvèrent qui considéroit attentivement les tapisseries faites d'après M. Lebrun, qui représentoient les victoires de Sa Majesté; elles faisoient les tentures de son appartement; le roi lui-même lui en expliqua plusieurs circonstances, et voyant qu'elle y prenoit plaisir, il dit au duc de faire un impromptu sur ce sujet. La vivacité de l'esprit de M. le duc de Saint-Aignan parut et se fit admirer; car, dans un moment, il écrivit sur ses tablettes les vers suivants :

Le héros des héros a part dans cette histoire.
Mais quoi ? Je n'y vois point sa dernière victoire !
De tous les coups qu'a faits ce généreux vainqueur,
Soit pour prendre une ville ou pour gagner un cœur,
Le plus beau, le plus grand et le plus difficile
Fut la prise d'un cœur qui sans doute en vaut mille ;
Du cœur d'Iris enfin, qui mille et mille fois
Avoit bravé l'amour et méprisé ses lois. »

Si j'ai reproduit entièrement cette page empruntée à un roman historique bien connu, qui a pour titre : *Amours des dames illustres de France* (t. II, p. 271), c'est qu'au milieu de certaines phrases qui nous paraissent aujourd'hui ridicules, on y retrouve l'esprit et le ton qui présidaient à la cour du grand roi, dans les affaires de galanterie.

Au mois de décembre 1679, la nouvelle maîtresse était grosse; Bussy

l'écrivait de Paris le 15 décembre à La Rivière, son gendre; et il ajoutait : « On dit que la passion du roi pour elle est fort ordinaire; cela ne me surprend pas : j'ai toujours cru qu'il falloit de l'esprit à la maîtresse pour faire durer un amour puissant, et surtout avec un honnête homme. » Du reste, Marie de Scoraille avait été dès lors comblée d'honneurs et de richesses. Créée duchesse de Fontanges, elle avait reçu une habitation richement meublée; elle était servie par une livrée nombreuse dont le fond était gris-perle, couleur à laquelle madame de Sévigné fait allusion plusieurs fois dans ses lettres. Le roi lui donnait cent mille écus par mois, et presque autant en parures et en bijoux. Jamais femme de cour n'avait porté si loin le luxe des ajustements, et Louis XIV, dont c'était le goût, semblait vouloir rivaliser avec elle. « Mademoiselle de Fontanges a donné un agenda tout couvert de pierreries à madame de Montespan, écrit Bussy à son gendre le 15 janvier 1680. Je doute que cela lui attire son amitié. Elle a encore donné des étrennes à toutes les filles de Madame. Elle paroît en public plus qu'elle ne faisoit, et le jour de l'an on la vit à la messe du roi extraordinairement parée de pierreries sur un habit de même étoffe que celui de Sa Majesté, avec des rubans bleus tous deux. » Au 1er mars de la même année, madame de Sévigné écrit à sa fille :

« Je ne vois pas que les visites à ce carrosse gris aient été publiques; la passion n'en est pas moins grande. On reçut, en montant dans ce carrosse, dix mille louis et un service de campagne de vermeil doré. La libéralité est excessive, et on répand comme on reçoit. »

Et six jours plus tard elle ajoute :

« On m'a dit de bon lieu qu'il y avoit eu un bal à Villers-Coterets. Il y eut des masques. Mademoiselle de Fontanges y parut brillante, parée des mains de madame de Montespan. Cette dernière dansa très-bien. Fontanges voulut danser un menuet; il y avoit longtemps qu'elle n'avoit dansé. Il y parut, ses jambes n'arrivèrent pas comme vous savez qu'il faut arriver. La courante n'alla pas mieux, et enfin elle ne fit plus qu'une révérence. »

Malgré cet échec, ce fut pendant le séjour à Villers-Coterets que mademoiselle de Fontanges obtint ses plus grands triomphes et eut la gloire, qui n'est pas petite pour une femme dans sa position, de donner son nom à cette coiffure qui fut portée pendant longues années, non-

seulement en France, mais dans plusieurs autres pays de l'Europe. Voici comment Bussy raconte cette aventure :

« Elle étoit vêtue, ce jour-là, d'un justaucorps en broderie, d'un prix considérable, et la coiffure étoit faite des plus belles plumes qu'on eût pu trouver. Il sembloit, tant elle avoit bon air avec cet habillement, qu'elle ne pouvoit pas en porter un qui lui fût plus avantageux. Il s'éleva un petit vent qui obligea mademoiselle de Fontanges de quitter sa capeline; elle fit attacher sa coiffure avec un ruban dont les nœuds tomboient sur le front, et cet ajustement de tête plut si fort au roi qu'il la pria de ne se coiffer point autrement de tout ce soir. Le lendemain, toutes les dames de la cour parurent coiffées de la même manière. Voilà l'origine de ces grandes coiffures qu'on porte encore, et qui, de la cour de France, ont passé dans presque toutes les cours de l'Europe. »

La beauté de mademoiselle de Fontanges était merveilleuse et le témoignage de tous les contemporains est unanime à cet égard. Son teint avait la blancheur et l'éclat d'une blonde accomplie. Ses yeux, grands et bleus, respiraient une langueur qui annonce un invincible penchant à la tendresse. Sa bouche, divinement petite, laissait voir des dents blanches, fines comme des perles. Enfin ses traits, d'une régularité parfaite, lui donnaient l'air d'une de ces Grâces que l'antiquité appelait *décentes* et *ingénues*. Sa longue chevelure, de ce blond tirant sur le roux si estimé jadis à Venise, pouvait seule faire ombre à ce tableau, mais il était facile, avec un peu d'art, d'y remédier. Sa taille élancée et assez grande donnait à sa démarche beaucoup de noblesse et lui permettait de prendre des airs de reine.

Si les contemporains s'accordent tous pour faire un grand éloge de la beauté de mademoiselle de Fontanges, ils sont unanimes également pour ne lui accorder aucun esprit. J'ai cité plus haut l'abbé de Choisy, Bussy-Rabutin et la duchesse d'Orléans ; suivant moi, l'opinion de Madame est importante : elle aimait sa fille d'honneur et n'en parle que pour louer ses charmes et sa bonté. Mais pour apprécier cette opinion à sa juste valeur, il ne faut pas oublier que la favorite comptait dix-huit ans à peine, qu'elle s'était vue transportée du fond de sa province au milieu de la cour, où tant de finesse, tant de ruse et surtout tant d'esprit étaient nécessaires pour se conduire. On comprendra que

la timidité ingénue de la jeune fille, l'inexpérience bien naturelle à son âge, aient été taxées de *bêtise* par les courtisans et les rivales. On sait que la marquise de Montespan était remarquable surtout par son esprit élégant, plein de finesse et des plus moqueurs. Quelles plaisanteries ne dut-elle pas faire sur les naïvetés de sa rivale! Combien ne dut-elle pas déployer de ruses et d'intrigues pour ressaisir un cœur presque perdu! elle ne dut manquer nulle occasion. Qu'on se rappelle ce bal donné à Villers-Coterets, dont j'ai cité plus haut le récit fait par madame de Sévigné à sa fille, et dans lequel la marquise de Montespan triompha de sa rivale. Sans doute elle ne fut pas étrangère à la réputation faite à mademoiselle de Fontanges qu'elle-même appelait *la belle bête!*

Pour en finir avec cette question délicate, je citerai la réponse qu'on assure avoir été faite par la favorite à madame de Maintenon, qui n'était alors que la veuve de Scarron, l'amie prétendue et la conseillère de madame de Montespan. Impatientée d'un long discours qu'elle lui faisait pour l'engager à renoncer à l'amour du roi, qui, disait-elle, perdait son âme ainsi que la sienne, mademoiselle de Fontanges aurait répondu : « Croyez-vous donc qu'il soit aussi facile de quitter un roi que de quitter sa chemise? » Réponse un peu brusque, mais qui ne dénote pas la bêtise.

Le triomphe de cette belle personne, pour avoir été des plus éclatants, ne fut pas de longue durée. Une cabale puissante se forma bientôt contre elle. La marquise de Montespan et les autres femmes de cette famille énergique, madame de Thianges, l'abbesse de Fontevrault et quelques autres, mirent en jeu toutes sortes de moyens pour renverser la nouvelle maîtresse. C'était un cri général sur les dépenses excessives dans lesquelles le roi se laissait entraîner par elle; sur les prodigalités inouïes de la favorite. On trouva moyen de raconter cette intrigue profane à la duchesse de La Vallière, devenue sœur Louise de la Miséricorde. Un nouveau remords de sa conduite passée saisit cette douce et bonne pénitente. Elle trembla pour le roi de ce nouveau scandale, qui ressemblait tant à celui qu'elle avait donné. Elle pria son confesseur, un évêque, d'aller faire au roi quelques remontrances qui, venant d'elle, lui disait-on, produiraient beaucoup d'effet. L'évêque fut assez mal

reçu. Déjà l'on avait adressé au roi le duc de Mazarin devenu à peu près fou, depuis qu'il n'avait pu empêcher sa femme, la belle Hortense Mancini, de quitter pendant la nuit sa demeure et de s'enfuir à l'étranger. Ce singulier personnage était venu dire à Louis XIV, avec l'exaltation du prophète, que Dieu lui avait révélé que « l'État étoit menacé d'une révolution effroyable et prochaine, s'il ne renvoyoit au plus vite mademoiselle de Fontanges. »—« Et moi, lui répondit tranquillement le roi, je me crois obligé de vous donner avis du prochain renversement de votre cerveau, si vous n'y mettez ordre, » et il avait tourné les talons au convertisseur.

Mais un ennemi plus puissant vint en aide à cette cabale formée contre mademoiselle de Fontanges. Devenue grosse dans les derniers mois de 1679, elle fut obligée à de grandes fatigues pendant tout l'hiver de l'année suivante, qui fut l'époque de son plus grand triomphe. Au mois d'avril 1680, elle accoucha d'un fils né avant terme, qui n'a pas vécu. Elle supporta passablement d'abord cette secousse; mais des accidents assez ordinaires dans ces circonstances faillirent lui être funestes et causèrent de graves désordres. Sa beauté, sa jeunesse disparurent en quelques jours : elle devint méconnaissable. La nouvelle s'en répandit bien vite; le 16 avril 1680, Bussy-Rabutin écrivait : « Les paris sont ouverts sur le retour de la duchesse de Fontanges; pour moi, je ne pense pas qu'elle revienne d'Aubusson. » On eut recours aux empiriques pour la guérir. Ce fut Trimont de Cabrières, prieur de Saint-Geniez-de-Malgoirez, homme très-charitable, ayant toutes sortes de remèdes inconnus, très en vogue à la cour, qui fit cette cure qu'on regarda comme merveilleuse. Madame de Sévigné donne à ce prieur le nom de *médecin forcé*, titre primitif du *Médecin malgré lui*, de Molière, sans doute parce qu'il n'était pas docteur de profession : « Il traite madame de Fontanges, dit-elle, d'une perte de sang très-opiniâtre et très-désobligeante, dont ses prospérités sont troublées. »

Cette lettre, datée du 26 avril, qui renferme plusieurs détails assez piquants, est suivie d'une autre du 1er mai dans laquelle on lit :

« Vous savez tout ce que la fortune a soufflé sur la duchesse de Fontanges ; voici ce

qu'elle lui garde : une perte de sang si considérable qu'elle est encore à Aubusson, dans son lit, avec la fièvre qui s'y est mêlée. Elle commence même à enfler; son beau visage est un peu bouffi; le prieur de Cabrières ne la quitte pas; s'il fait cette cure, il ne sera pas mal à la cour. Voyez si l'état où elle se trouve n'est pas précisément contraire au bonheur d'une telle beauté ! Voilà de quoi méditer ! »

Le prieur de Cabrières réussit au delà de toute espérance; quelques jours plus tard, tous les accidents avaient disparu et même la favorite avait retrouvé un peu de fraîcheur et de santé; elle revint à la cour avec les premiers jours de mai. Louis XIV combla de bienfaits Trimont de Cabrières et voulut qu'il ne retournât pas dans son pays :

« Nous avons très-bien jugé du prieur, écrit le 14 mai madame de Sévigné à sa fille : *c'est le médecin forcé*. Cependant, madame de Coulanges me mande qu'en faisant ses fagots, il a guéri madame de Fontanges qui est revenue à la cour, où elle reçut d'abord publiquement une fort belle visite. Le roi veut que ce prieur s'établisse à Paris. »

Hélas ! mademoiselle de Fontanges, devenue riche et duchesse, ne tarda pas à s'apercevoir que l'amour du roi diminuait chaque jour ou même avait cessé tout à fait, et le 17 juin, madame de Sévigné écrivait : « Madame de Fontanges pleure tous les jours de n'être plus aimée. » Cette nature frêle et tendre, qui venait d'être si fortement ébranlée par la maladie, ne put résister longtemps à une aussi cruelle épreuve. L'éclat de la jeunesse et de la beauté revenu pendant quelques jours ne tarda pas à disparaître, et les accidents de sa maladie recommencèrent. Elle ne voulut pas donner longtemps à ses rivales le spectacle de sa douleur et de son humiliation. Sans doute on lui avait raconté ce qu'avait souffert, peu d'années auparavant, la duchesse de La Vallière. Elle demanda bien vite et obtint, bien vite aussi, la permission de se retirer à l'abbaye de Chelles, dont sa sœur avait le gouvernement. A la date du 17 juillet, environ deux mois après le retour momentané de mademoiselle de Fontanges à Versailles, madame de Sévigné annonçait ainsi cette grande nouvelle :

« Madame de Fontanges est partie pour Chelles; assurément je l'irois voir si j'étois à Livry : elle avoit quatre carrosses à six chevaux, le sien à huit. Toutes ses sœurs y

étoient avec elle ; mais tout cela est si triste qu'on en avoit pitié. La belle perdant tout son sang, pâle, changée, accablée de tristesse, méprisant quarante mille écus de rente et un tabouret qu'elle a, et voulant la santé et le cœur du roi qu'elle n'a pas. Votre prieur de Cabrières a fait là une belle cure. Je ne pense pas qu'il y ait un exemple d'une si heureuse et si malheureuse personne. »

Retirée à Chelles, la pauvre fille ne fit plus que languir. Des bruits singuliers d'empoisonnement se répandirent à la cour.

« On dit que la *belle beauté* a pensé être empoisonnée et que cela va droit à demander des gardes, écrit madame de Sévigné à sa fille, le 1er septembre ; elle est toujours languissante, mais si touchée de la grandeur, qu'il faut l'imaginer précisément le contraire de cette *petite violette* (c'est-à-dire mademoiselle de La Vallière) qui se cachoit sous l'herbe, et qui étoit honteuse d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse : jamais il n'y en aura sur ce moule. »

Ce qui n'est donné plus haut que comme un *on dit* est affirmé deux fois comme une vérité dans la correspondance de la duchesse d'Orléans, qui ne craint pas d'en accuser directement la Montespan, comme elle la nomme :

« C'étoit la plus méchante femme du monde, dit-elle. Je connois trois personnes qu'elle a empoisonnées : mademoiselle de Fontanges, son petit garçon, et une demoiselle qui étoit près de la Fontanges, sans compter celles que je ne connois pas. » Et encore : « La Montespan étoit un diable incarné, mais la Fontanges étoit bonne et simple : toutes deux étoient fort belles. La dernière est morte parce que la première l'a empoisonnée dans du lait ; je ne sais si c'est vrai, mais ce que je sais bien, c'est que deux des gens de la Fontanges moururent, et on disoit publiquement qu'ils avoient été empoisonnés. »

Ce ne sont là que des bruits que l'histoire, fort heureusement, n'a pas reconnus comme véritables. La pauvre jeune fille n'avait pas besoin de poison pour que ses jours fussent bien vite terminés. Elle vivait dans cette abbaye de Chelles, non pas en religieuse, mais comme une favorite déchue, avec toutes les pompes d'une duchesse encore très-belle et comblée des biens de la fortune. Le 23 août 1680, madame de Montmorency, une des correspondantes habituelles de Bussy-Rabutin, lui écrivait :

« Je vous dirai que j'ai été priée de me trouver à la bénédiction de madame l'ab-

besse de Chelles et que j'y ai été. La *Gazette* vous apprendra la magnificence de cette cérémonie, et moi, je vous dirai que madame de Fontanges y étoit plus belle que le jour. Elle vint en robe de chambre, en cornette et en écharpe ; au sortir de là, elle s'alla mettre au lit, où toute l'assemblée la fut voir. Elle étoit encore plus belle, s'il se peut, que dans l'église. Elle fit mille honnêtetés à tout le monde ; après le dîner, on retourna dans sa chambre. J'oubliois de vous dire que rien n'est plus naturel que sa beauté ; ses hardes étoient magnifiques ; mais elle n'avoit aucun ajustement. »

Mais la pauvre femme ne faisait plus que languir, dirigeant ses regards et toutes ses pensées vers ce Versailles où elle était déjà presque oubliée. Une vie de repos et sa grande jeunesse avaient pu lui rendre son primitif éclat ; mais sa santé ne s'était pas entièrement rétablie. Après onze mois de retraite, le 28 juin 1681, elle mourut à l'âge de vingt ans.

Madame de Sévigné a fait son oraison funèbre en ce peu de mots : « La belle Fontanges est morte : *Sic transit gloria mundi.* »

C'est avec raison que les lettrés de la cour lui ont appliqué ces quatre vers bien connus de Malherbe :

Mais elle étoit du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin,
Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

L'on assure que mademoiselle de Fontanges, voyant sa mort approcher, pria son confesseur d'aller trouver Louis XIV et de lui demander la faveur d'une dernière visite. Le roi se refusa d'abord à cette pénible entrevue ; mais à la voix du prêtre qui lui fit comprendre qu'il ne pouvait se refuser à cette demande, faite par une telle agonisante, à un pareil moment, le roi se rendit à l'abbaye de Chelles, près de cette belle jeune femme qui s'en allait mourir. Il la vit et ne put retenir ses larmes. Mademoiselle de Fontanges, douce et bonne jusqu'à la fin, lui tendit sa main et dit qu'elle mourait contente, puisque ses derniers regards avaient vu pleurer son roi. Quelles ne durent pas être les réflexions du monarque au sortir de cette solennelle visite !

Le Roux de Lincy.

MARIE LOUISE D'ORLEANS

# MARIE-LOUISE D'ORLÉANS

## REINE D'ESPAGNE

(1662-1689)

---

Marie-Louise d'Orléans, fille du duc d'Orléans et de Henriette d'Angleterre, sa première femme, naquit à Paris le 27 mars 1662. Elle venait d'atteindre sa quinzième année, quand don Juan d'Autriche, oncle et premier ministre du jeune Charles II, roi d'Espagne, rompit le mariage qui se négociait entre son neveu et une fille de l'empereur, et fit faire des ouvertures à la cour de France dans le but de conclure une union de famille qui permît de fixer les bases d'une alliance sérieuse entre les deux couronnes. Ces ouvertures furent accueillies avec empressement à Versailles; Louis XIV y voyait le premier jalon destiné à établir l'influence française de l'autre côté des Pyrénées, et le duc d'Orléans ne dissimulait pas sa joie de voir sa fille s'asseoir sur l'un des principaux trônes de l'Europe. La princesse Marie-Louise était une des plus belles personnes de la cour, et elle n'avait pas tardé à y être remarquée par le Dauphin, pour lequel elle s'éprit d'une vive passion; ce qui faisait dire par Mademoiselle à Monsieur : « Ne menez pas si souvent votre fille à la cour; cela lui donnera des dégoûts pour tous les autres partis, et si elle n'épouse pas M. le Dauphin, vous lui empoisonnerez le reste de sa vie par l'espérance qu'elle en aura

eue[1]. » Les négociations cependant traînèrent en longueur ; et il est permis de croire que Marie-Louise témoigna pour ce mariage une aversion qui en retarda l'accomplissement et qui augmenta le désir du roi de l'envoyer loin de Versailles. A ses prières, à ses supplications, Louis XIV répliqua froidement : « Que pourrais-je faire de plus pour ma fille ? » — « Ah ! sire, vous pourriez faire quelque chose de plus pour votre nièce ! »

A la fin de l'année 1677, la princesse tomba gravement malade d'une fièvre quarte, au sujet de laquelle madame de Sévigné s'exprime ainsi :

« La jeune Mademoiselle a la fièvre quarte. Elle fut l'autre jour aux Carmélites de la rue du Bouloy, pour leur demander un remède ; elle n'avait ni gouvernante ni sous-gouvernante. On lui donna un breuvage qui la fit beaucoup vomir. Cela fit grand bruit. La princesse ne voulut point dire qui lui avait donné ce remède. »

La cour s'émut vivement de cet accident, et, dans un moment de colère, le roi traita publiquement les Carmélites d'empoisonneuses. Grâce à un énergique traitement, Marie-Louise se rétablit, mais ce n'est que le 16 mars 1679 que Bussy écrit à madame de Scudéry l'annonce officielle du mariage, et on n'en fit part aux souverains qu'au mois de juillet. Le 16, Bussy adressait au père Rapin une lettre où l'on trouve ce passage tristement prophétique :

« Il est bien vray, mon révérend père, sur le mariage de Mademoiselle, qu'il n'y a de beau que le commencement de ces affaires-là. Une princesse est aussitôt accoutumée à être reine, qu'une demoiselle à être duchesse, et cependant les chagrins inséparables de la condition humaine la suivent sur le trône et sous le dais. »

Ce qui n'empêchait pas Bussy de féliciter le duc d'Orléans, à la date du 30 août, dans les termes les plus chaleureux :

« Monseigneur, je prends tant de part à tout ce qui arrive à Votre Altesse Royale, qu'elle peut bien croire que le mariage de Mademoiselle m'a donné une très-grande joie. J'aime bien à voir entrer des couronnes dans votre maison, Monseigneur, et je prie Dieu que celle-là ne soit pas la dernière. Je le souhaite de tout mon cœur, et

[1] Mademoiselle raconte, dans ses *Mémoires*, qu'à l'annonce du mariage, le Dauphin ne trouva rien à dire à Marie-Louise, sinon : « Ma cousine, je me réjouis de votre mariage ; quand vous serez en Espagne, vous m'enverrez du touron, car je l'aime fort. » Cela la mit au désespoir, ajoute-t-elle, et elle ne l'oublia pas.

de voir un jour l'Escurial partagé entre le roi et vous, car personne ne s'intéresse plus que moi à votre santé et à votre gloire, » etc.

Le mariage fut magnifiquement célébré : on peut se faire une idée complète de la pompe qui y fut déployée, par le récit que le marquis de Trichateau en adressa à Bussy, et que ce dernier a consigné dans sa *Correspondance*.

Mais les fêtes ne se bornèrent pas à cette splendide solennité : pendant les trois semaines que la jeune reine passa à Fontainebleau, il y eut chaque jour deux comédies, française et italienne, chasses à courre trois fois par semaine, bals, concerts, tous les divertissements enfin que pouvait inventer une société brillante et avide de plaisirs. Le jour du départ arriva cependant : la reine quitta Fontainebleau le 20 septembre, et Trichateau mande à Bussy qu'elle « a attendri tout le monde par son extrême affliction [1]. » Elle partit avec le prince et la princesse d'Harcourt, chargés de la conduire jusqu'en Espagne, avec la maréchale de Clérembaud qui avait été choisie pour être sa dame d'honneur, mais qui, par ses taquineries, se vit, dès Poitiers, priée de ne pas continuer plus loin, et avec une suite assez nombreuse. Le roi la mena jusqu'au milieu de la forêt de Fontainebleau; Madame accompagna sa sœur jusqu'à Orléans, et Monsieur la conduisit jusqu'à Blois.

Le voyage de la reine s'accomplit à travers la France sans grands incidents, sinon la mort d'une de ses femmes, mademoiselle Fauvelet, qui avait voulu la suivre malgré son âge et sa faible santé, et qui s'éteignit dans sa voiture. Mademoiselle de Grancey, dame d'atours, remplaça madame de Clérembaud et dirigea très-bien la jeune reine qui, cependant, ne sut pas assez dissimuler le violent chagrin que lui causait ce qu'elle appelait son exil et qui froissa ainsi les Espagnols chargés de

[1] Un des derniers jours, voyant le roi près d'entrer dans la chapelle, la jeune reine se jeta à ses pieds en le suppliant de retarder son exil. Louis XIV la releva et, l'écartant, il lui dit froidement : « Ce serait une belle chose que la reine catholique empêchât le roi très-chrétien d'aller à la messe. » Et quand elle vint lui faire ses suprêmes adieux en présence de sa sœur aînée, qui avait dû quitter son mari, le grand-duc de Toscane, Louis XIV lui dit seulement en l'embrassant : « Madame, je souhaite de vous dire adieu pour jamais; ce serait le plus grand malheur qui vous pût arriver que de revoir la France. »

l'accompagner. Elle était, en réalité, livrée à l'Espagne où venait malheureusement de mourir don Juan, qui eût été son protecteur ; il lui fallut quitter à la frontière toute sa maison, à l'exception de quatre femmes de chambre qui lui furent laissées, mais qui, au bout d'un certain temps, devaient également rentrer en France. Madame de Grancey elle-même céda la place à la duchesse de Torrenova, camarera mayor, plus formaliste peut-être que l'étiquette même de la cour de l'Escurial [1].

Ce fut à l'étape avant Burgos que Charles II vit sa femme. « Le roi la surprit comme elle se coiffait, écrit madame de Sévigné le 16 décembre ; il ouvrit la porte lui-même, elle voulut se jeter à genoux et lui baiser les mains ; il la prévint et lui baisa les siennes, de sorte qu'ils étaient tous deux à genoux. » La marquise nous apprend encore que ce fut à Burgos que le royal couple passa la première nuit, et elle donne à ce propos quelques-uns de ces détails dont elle était passablement friande ; elle ajoute que le lendemain matin, la reine écrivit à son père qu'elle était très-contente et « trouvait son mari bien plus aimable qu'on ne lui avait dit. »

Marie-Louise entra avec le roi à Burgos, selon l'usage, dans un grand carrosse sans glaces : elle était encore vêtue à la française. Le lendemain, elle avait adopté complétement la mode espagnole et elle pouvait déjà s'exprimer assez facilement dans la langue de ses nouveaux sujets. Les deux époux, très-épris l'un de l'autre, à ce qu'il paraît, poursuivirent leur route et vinrent passer les premières semaines à Buen-Retiro, où ils vécurent dans une grande solitude. Le 14 décembre, pour la première fois, la marquise de Villars, femme de l'ambassadeur de France et que la reine avait beaucoup connue à Versailles, fut admise à lui baiser la main, mais non sans nombre de difficultés qu'elle a racontées très-plaisamment dans sa lettre à madame de Coulanges. Elle fut reçue dans un petit salon où se trouvaient le roi, la reine mère et la jeune reine : « celle-ci était habillée à l'espagnole, de ces belles étoffes qu'elle a apportées de France, très-bien coiffée, avec une partie de ses cheveux placés de travers sur le front et le reste épars sur les épaules ;

[1] *Mémoires sur le mariage de Charles II et de la princesse d'Orléans*, par Langlade, in-12 (très-rare).

elle a le teint admirable, de beaux yeux, la bouche très-agréable quand elle rit. » L'entrevue dura près de quatre heures. Le roi et sa mère s'étant retirés, Marie-Louise se retrouva avec un vrai bonheur seule auprès de sa chère compatriote; mais elle ne put pas l'embrasser. Au moment où elle allait se permettre cette très-innocente fantaisie, la camarera mayor, qui ne comprenait pas un mot à la conversation, mais qui demeurait pour sauvegarder les lois de l'étiquette, se précipita à temps entre les deux Françaises et empêcha une aussi grave infraction.

Les premiers temps se passèrent assez bien : tout était nouveau pour la jeune reine, qui régnait autant par sa beauté que par sa naissance. Le roi se montrait de plus en plus amoureux, mais il aimait « à sa façon, » ce qui ne signifie pas précisément que ce fût un mari très-amusant; il la conduisait aux fréquentes processions qui se célèbrent de l'autre côté des Pyrénées; la menait dans les couvents, qui y sont aussi très-nombreux; la faisait jouer pendant trois et quatre heures aux jonchets, jeu qu'il adorait et qui ennuyait beaucoup la reine, quoiqu'elle s'y prêtât avec la plus charmante complaisance; il ne lui fit même pas grâce d'un effroyable auto-da-fé.

Le 20 janvier eut lieu l'entrée solennelle à Madrid. Peu de temps après on décida le départ des dernières femmes françaises de la reine, qui n'eut plus désormais à Madrid que madame de Villars. Elle l'attira de plus en plus vers elle et n'avait réellement de bonnes que les heures passées avec elle. C'étaient de longues et interminables causeries, des chants, des concerts intimes où la reine jouait du clavecin et de la harpe; elle faisait brave contenance, et la marquise de Villars constate à chaque instant l'amour que la jeune souveraine professait pour son mari, bien que tous deux eussent différentes façons de se le témoigner. Quand la cour vint à Aranjuez, la vie fut encore plus sévère. Au mois de septembre, il s'opéra cependant une modification qui procura quelque adoucissement à Marie-Louise : la duchesse de Torrenova fut remerciée et la duchesse d'Albuquerque nommée camarera mayor à sa place; celle-ci laissa à sa royale prisonnière plus de liberté : elle eut dès lors « la permission de regarder par la fenêtre. » Et cependant, nous dit madame de Villars dans sa correspondance,

qui, pour tous ces détails, est excessivement précieuse, « la reine supporte tout cela; elle est grasse, belle, buvant, mangeant, dormant, riant très-souvent, dansant de tout son cœur, quand nous sommes ensemble, moi chantant le menuet et les passe-pieds. »

Ce fut pour Marie-Louise une cruelle séparation, quand la marquise de Villars quitta l'Espagne à la fin du printemps de l'année 1681. La présence de cette amie dévouée commençait à déplaire au roi, et une prolongation de séjour aurait amené sans doute de fâcheux incidents. A partir de cette époque, nous sommes aussi très-mal renseignés à l'égard de la jeune reine; nous pouvons croire cependant, d'après ce que madame de Villars nous a appris, que son existence ne s'égaya pas. Elle montra toujours la même douceur, la même soumission, sans s'inquiéter de l'attitude de plus en plus défiante de la reine mère, qui craignait de voir son influence sur son fils diminuer au profit de l'influence française. Il n'en fut rien, et le faible Charles II demeura un instrument tout au service de l'Angleterre et de l'ancienne politique de son père.

Nous ne voyons plus dès lors figurer la jeune reine que deux fois dans l'histoire : l'une pour un acte qui honore singulièrement son caractère; l'autre pour mourir.

En 1685, Louis XIV se décida à faire bloquer Cadix et à menacer sérieusement l'Espagne pour obtenir la restitution de sommes importantes (500,000 écus) injustement enlevées à des négociants français du Canada. La reine offrit ses diamants pour payer et rétablir la bonne harmonie entre les deux gouvernements.

On préparait au Louvre les fêtes les plus splendides pour terminer brillamment le carnaval de l'année 1689, quand, le dimanche gras, un courrier extraordinaire apporta dans la soirée la nouvelle de la mort de la reine Marie-Louise. Louis XIV en fut profondément affecté; mais il sut se contenir d'abord et ce ne fut que le lendemain à son lever qu'il l'annonça; il alla ensuite éveiller lui-même son frère et lui apprit la mort de sa fille. Saint-Simon nous dit que la douleur de Monsieur fut immense : il l'aimait, ajoute-t-il, et sa couronne le flattait. Peu de temps après, les détails de cette mort presque subite furent connus. La reine s'était trouvée brusquement indisposée après avoir bu une tasse de chocolat

glacé ; dès le premier moment, elle se crut empoisonnée : c'était là pour elle une crainte perpétuelle ; elle en parlait dans chaque lettre à son père. A la première annonce de la maladie, notre ambassadeur, le comte de Feuquières-Rubenac, se rendit au palais, mais il ne fut pas reçu ; la maladie s'aggravant, le lendemain matin, il fut admis près de la reine, qui l'entretint assez longtemps et le chargea de dire à son père « qu'elle ne pensait qu'à lui et qu'elle mourait de mort naturelle. » Du reste, elle montra le plus grand courage et la plus douce résignation, malgré de cruelles souffrances, car du 10 au 12 février, elle fut constamment prise de vomissements, sans relâche aucun. Elle laissa ses biens au roi, ses pierreries à la duchesse de Savoie, sa sœur ; à M. le duc de Chartres et à Mademoiselle, nés du second mariage de son père, tout ce qu'elle avait apporté de France.

Ainsi s'éteignit, à vingt-six ans, le 12 février, la pauvre reine d'Espagne, au même âge que sa mère et très-probablement par la même cause. Les bruits d'empoisonnement prirent, dès la première heure, une grande consistance à Versailles et ne s'expliquaient d'ailleurs que trop. « On reçut nouvelle dimanche dernier, écrit le marquis de La Rongères à Bussy, le 23 février 1689, de la mort de la reine d'Espagne, dont on prendra le deuil pour six mois. On prétend que dans le conseil qu'on tint à Madrid, pour savoir si on se déclarerait pour l'empire, ou si on demeurerait neutre, elle parla fort pour la neutralité et partagea même les voix. Vous jugez bien, monsieur, quelle conséquence on tire de là. » Madame dans ses *Lettres,* Saint-Simon dans ses *Mémoires,* n'hésitent pas à admettre l'empoisonnement : celui-ci accuse la comtesse de Soissons d'avoir versé le poison dans la tasse offerte à la reine[1] ; dans

[1] « Il faisait chaud ; le lait est rare à Madrid, la reine en désira, et la comtesse lui en vanta d'excellent qu'elle promit de lui faire apporter à la glace. On prétend qu'il fut préparé chez le comte de Mansfeld. La comtesse de Soissons l'apporta à la reine qui l'avala et qui mourut peu de temps après comme Madame, sa mère. La comtesse revint chez elle, où ses paquets étaient faits et s'enfuit en Allemagne. Dès que la reine se trouva mal, on sut ce qu'elle avait pris et de quelle main ; le roi d'Espagne envoya chez la comtesse de Soissons, qui ne s'y trouva plus ; il fit courir de tous côtés, mais elle avait si bien pris ses mesures qu'elle échappa. Mansfeld fut appelé à Vienne où il eut, à son retour, le premier emploi de la cour. » Peu de temps après, en effet, ce fut l'Autriche qui fit presque aussitôt remarier Charles II avec la fille de l'électeur palatin, l'un de nos plus ardents ennemis.

une lettre du 21 février, madame de Sévigné disait très-nettement en parlant de ce malheureux événement : « cela sent bien le fagot, » et quelques jours après elle apprenait à sa fille que toute allusion à un empoisonnement était sévèrement interdite à Versailles.

Peu de reines eurent assurément une plus triste existence que Marie-Louise d'Orléans, et elle ne se trompait pas sur sa destinée de souveraine quand elle versa d'abondantes larmes en quittant Fontainebleau, puis la France. Charles II l'aimait réellement, mais on sait ce qu'était Charles II, roi d'Espagne. Bon et honnête, assurément, ce prince n'avait aucune des qualités qui font un roi : mesquin dans ses habitudes, n'aimant ni le monde ni même les distractions, vieillard à l'âge où l'on est à peine homme jeune, il infligeait ses goûts et ses manies à sa femme, et nous avons vu quels plaisirs il lui faisait subir. Marie-Louise ne se plaignit jamais, sinon, à ce qu'il paraît, mais très-secrètement, dans les lettres qu'elle écrivait à son père. Elle n'eut même pas la douce joie de la maternité, quoique madame de Villars ait fait part à madame de Coulanges des espérances qui se renouvelèrent deux ou trois fois pendant son séjour à la cour. A mesure que l'influence antifrançaise grandissait, la situation de Marie-Louise s'assombrissait et l'exposait à de perpétuelles tracasseries et bientôt à d'incessants dangers.

La reine Marie-Louise, dit M. Henri Martin dans son *Histoire de France,* ne trouva sur la terre étrangère que de longs ennuis et d'implacables persécutions, terminées par une longue agonie ; le sacrifice d'ailleurs fut inutile, car la jeune reine n'acquit aucune influence à Madrid, et elle ne quitta le paradis de Versailles que pour aller s'ensevelir dans le tombeau de l'Escurial. « Ce fut une des plus touchantes victimes de la dure politique des dynasties. »

ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY.

# M^LLE DUPRÉ

A quel ordre a obéi le peintre de la cour et de la ville, l'habile artiste auquel on doit les admirables miniatures du grand siècle, à quelle influence a-t-il cédé quand il a fait poser devant lui ce gracieux modèle? Est-ce pour faire acte de condescendance envers quelque haut personnage, qu'il a exécuté ce portrait, fidèle à coup sûr, mais où l'on chercherait en vain ce type de race illustre, ce signe distinctif qui marque au front certaines familles princières?

Et, pour dire toute notre pensée, quelles immunités ont donné à cette individualité quasi anonyme le droit de figurer, avec son minois éveillé, dans une telle assemblée, de coudoyer tant d'augustes princesses, et de marcher de pair avec ces beautés célèbres dont la réputation de grâce et d'esprit a pu traverser deux siècles sans rien perdre de son prestige?

Les archives de la bibliographie et de l'iconographie étant restées muettes sur ces diverses questions, nous avons dû nous borner à des conjectures, et, faute de renseignements plus authentiques, nous transcrivons ici la mention contenue dans la *Notice des Dessins, Peintures, Emaux, etc., exposés au Musée royal, dans la Galerie d'Apollon* (Paris, C. Ballard, 1820):

« N° 21.—M^lle Dupré. Selon une ancienne tradition dont la source est

« inconnue, elle était la fille d'un jardinier de Meudon, qui s'attira par « sa beauté quelques regards de Louis XIV. On présume qu'elle est la « même que Madelon Dupré, qui tint dans le faubourg Saint-Germain, « dans un âge plus avancé, une maison qui fut fort connue des jeunes « gens de la cour, et chez laquelle le marquis de Biron, pour gagner un « pari de cent pistoles aux ducs de La Ferté et de Foix, conduisit, sans « qu'elles en pénétrassent le motif, les duchesses de Foix et de La Ferté, « et les y fit dîner avec leurs époux, attirés par l'espoir d'y rencontrer « les deux plus belles femmes de la ville. »

Nous ne devons pas regretter trop vivement, toutefois, qu'aucun texte, aucun témoignage irrécusable ne soient venus nous révéler des dates dont l'histoire, à vrai dire, ne s'embarrasse guère. Mieux renseigné, nous ne serions pas tenté aujourd'hui d'analyser l'expression de ce charmant visage; elle nous serait expliquée si nous connaissions, à n'en pouvoir douter, le nom du personnage.

Cette physionomie ouverte, nettement accentuée, ces traits empreints de malice, plutôt que fins et délicats, sont ceux d'une jeune fille parée de ses grâces juvéniles; ils forment un ensemble des plus séduisants.

Quelle jolie personne! Elle a dix-huit ans au moins, les cheveux châtains aux chauds reflets dorés, les yeux brun clair, grands, vifs et brillants, le nez bien fait quoique assez gros, la bouche peu spirituelle, mais souriante et même sensuelle, s'il en faut juger par sa lèvre inférieure épaisse; le cou est puissant, les épaules larges et rondes, enfin les plis du corsage décèlent des contours bien accusés, sinon élégants.

Une telle énumération laisse peu de place pour l'analyse des sentiments que reflète le visage : l'artiste les a dû saisir avec une exactitude et une vérité scrupuleuses. La beauté purement physique semble ici prendre le pas sur les attraits de l'intelligence : de la grâce sans distinction, une naïveté sans finesse,—nous n'oserions dire niaise;—rien enfin ne peut faire supposer que cette jolie espiègle laisse éclater souvent la verve de son esprit en saillies étincelantes.

En consignant à la hâte notre appréciation et en formulant nos doutes, nous avons peut-être manqué de déférence envers quelque dame de

grande naissance; nous avons pu confondre l'étonnement naïf d'une jolie provinciale nouvellement présentée à la cour, avec la satisfaction puérile et un peu vaniteuse d'une jeune villageoise enivrée de sa faveur inespérée et de sa royauté éphémère. Quelque erreur que nous ayons commise, notre excuse est dans la consciencieuse persévérance de nos recherches, qui cependant n'ont abouti qu'à un résultat à peu près négatif.

La mention du livret officiel, on l'a vu, est peu concluante. Avant comme après l'anecdote que nous avons reproduite, on peut rester indécis, et se demander encore si l'on a sûrement devant les yeux cette jolie villageoise de Meudon désignée dans la Notice, ou quelque dame de la cour dont le nom serait resté un mystère.

Dans l'une et dans l'autre hypothèse, l'inconnue est une fort gracieuse personne; voilà, certes, le moins contestable de ses droits à figurer parmi les émaux de Petitot.

A. B.

5825928 x 3a

3 Bde

460.–

300.–

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00759 4001